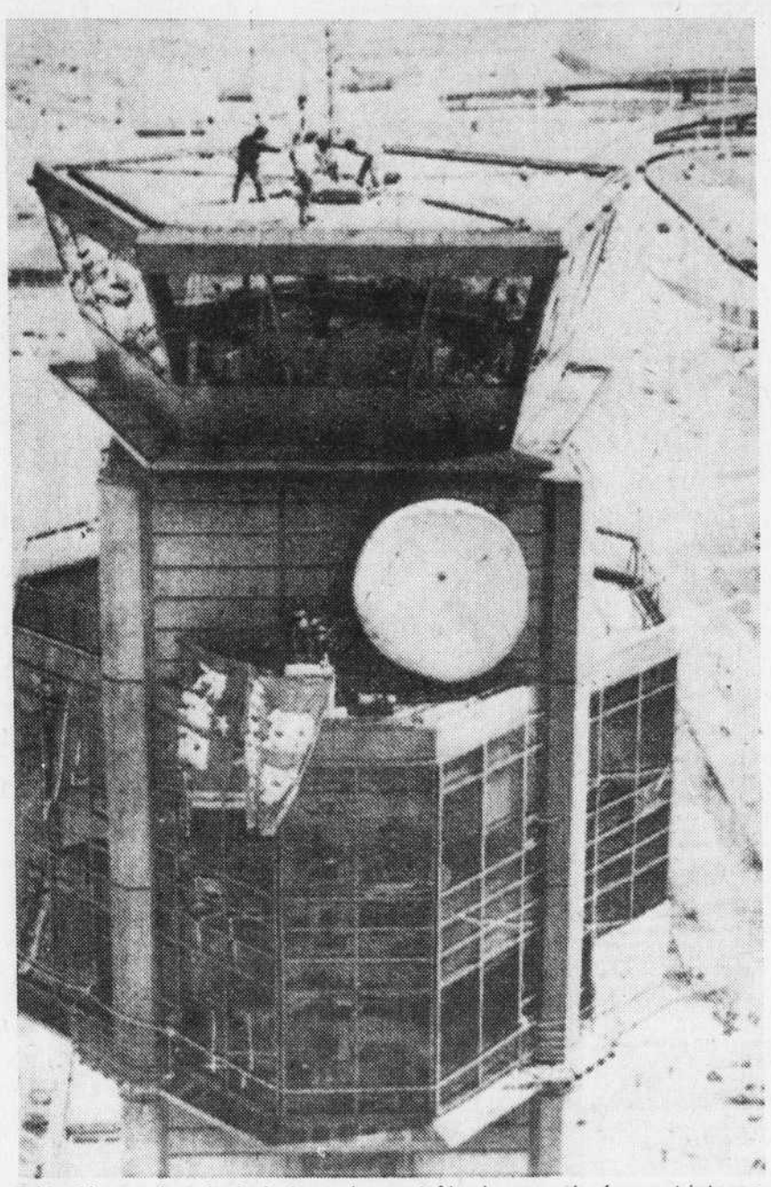
LE DEVOIR

fais ce que dois

Le Caveau — depuis 1934 — *la petite boite française où l'on mange bien.*

au 2063 rue Victoria (Métro McGill) 844-1624

Vol. LXIX - No 71 | Nuageux avec chutes de neige. Maximum 2. | Montréal, mardi 28 mars 1978 | Férie | 25 CENTS



Réfugiés sur le toit de la tour de contrôle du nouvel aéroport international de Tokyo, ces employés attendent d'être secourus pendant que des manifestants occupent et saccagent l'intérieur de la tour.
(Téléphoto AP)

Le nouvel aéroport de Tokyo saccagé par des manifestants

TOKYO (d'après AFP, Reuter et AP) — À la suite d'un week-end de manifestations violentes qui ont fait de nombreux blessés et ont donné lieu à plus de cent arrestations, le gouvernement japonais a décidé tôt ce matin de reporter à une date indéterminée l'inauguration du nouvel aéroport international de Tokyo à Narita qui était prévue pour jeudi. L'inauguration de l'aéroport a déjà été reportée 10 fois dans le passé.

Un assaut lancé par plus de mille policiers a mis fin de façon spectaculaire hier soir au siège d'une forteresse en béton armé dans laquelle s'était retranché un noyau de manifestants hostiles à l'ouverture du nouvel aéroport international de Narita.

Recourant aux méthodes de la guerre médiévale, les policiers ont commencé par abaisser un lourd filet au-dessus de cette bâtisse de trois étages afin d'en empêcher les occupants de lancer des cocktails molotov et autres projectiles vers l'extérieur.

Cette opération fut suivie d'un assaut de policiers qui, révetus de tenues ignifuges et couverts par des tirs de grenades lacrymogènes, sont montés sur le toit de la forteresse en gravissant des échelles.

À leur arrivée, quatre manifestants portant des casques blancs ont tenté de fuir en grimpant sur le mât de 18 mètres érigé sur la forteresse, mais ils ont été rapidement rattrapés par les policiers.

Ils ont été ramenés à terre au moyen de cordes pendant que des policiers au pied de la bâtisse s'employaient à y ouvrir des brèches au chalumeau.

Quelques minutes plus tard, ils s'engoufraient par la brèche pour capturer le reste des manifestants, "dernier carré" des milliers d'étudiants, gauchistes, et

Voir page 6: Le nouvel

Weizman irait bientôt au Caire

Sud-Liban: Israël menace de réagir au harcèlement

JÉRUSALEM (d'après Reuter etAFP) — Israël a menacé hier de représailles les forces palestiniennes qui harcèlent ses troupes au Sud-Liban, tandis que le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, lançait un appel à toutes les parties pour qu'elles observent le cessez-le-feu dans cette région.

M. Waldehim a déploré qu'un certain nombre d'incidents ont créé un "danger d'escalade et mettent en péril les efforts entrepris par la force des Nations unies pour mettre en vigueur la résolution appliquée par le Conseil de sécurité".

Le général Ezer Weizman, ministre israélien de la Défense, a indiqué qu'Israël attendrait encore "patiemment" 48 heures dans l'espoir que le feu cesserait.

Les fédayine ont poursuivi hier leurs coups de main, affirmant avoir infligé de lourdes pertes aux forces israéliennes au Sud du Litani.

Le fleuve marque la limite de l'occupation israélienne, mais, de source militaire à Tel Aviv, on souligne que les propos du général Weizman ne peuvent être interprétés comme une menace de le franchir.

Dans une interview que publie l'hebdomadaire américain "Newsweek", le président de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, affirme par ailleurs que les fédayine continueront à combattre au Sud-Liban jusqu'à ce qu'Israël s'en retire.

Le général Weizman a réaffirmé pour sa part que les troupes israéliennes ne partiraient pas tant que les quatre mille Casques bleus de la force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) ne se seront pas complètement déployés dans la région. Il a ajouté que si les Casques bleus n'étaient pas à même de contrôler la situation. Israël s'en chargerait. Le quotidien travailliste israélien "Davar" a annoncé hier matin en première page que le ministre Weizman se "rendrait au Caire dans les prochains jours".

Une telle visite, si elle se confirmait, entrerait dans le cadre des "nouvelles initiatives" que le gouvernement de M. Begin s'apprête à prendre pour sortir de l'impasse dans laquelle ont abouti les négociations de paix, notamment, après l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé

Voir page 6: Israël

au sommaire

- La SSJB menace d'organiser des fêtes parallèles — page 3
- De l'amour sage canado-américain: un éditorial de Georges Vigny
- Deux bons coups pour la SQ: un commentaire de J.-C. Leclerc
- Le rapport du commissaire aux langues: un commentaire de Michel Roy — page 4
- Le pouls de Toronto: la chasse aux dépenses extravagantes — page 7
- Féminin pluriel: remèdes à l'infériorité économique de la femme — page 11

Selon un rapport du CCE du Québec

La Prade présente des risques acceptables

par Gilles Provost

Il subsistera toujours à l'usine d'eau lourde La Prade un risque de dégagement catastrophique de gaz toxiques qui pourraient mettre en danger la santé et même la vie des populations voisines.

C'est pourquoi le Conseil consultatif de l'environnement du Québec, dans son dernier rapport qui vient d'être rendu public, recommande la mise en place, avant l'entrée en fonctionnement de cette imposante usine, d'un plan d'urgence détaillé et l'application systématique de tous les dispositifs sécuritaires destinés à protéger le personnel de l'usine et la population.

Du même souffle, toutefois, le Conseil se dit "rassuré" par l'ampleur des mesures de sécurité qui existent maintenant dans les autres usines similaires au Canada et il conclut que des mesures semblables permettraient de réduire à "un niveau très peu élevé" la probabilité d'accidents catastrophiques.

Toutefois, le rapport souligne que des "déversements d'urgence" de centaines de tonnes d'hydrogène sulfuré contenues dans une ou l'autre des tours d'enrichissement de l'usine pourraient amener "une fois par dix ans" jusqu'au village de Gentilly des concentrations de gaz suffisantes pour "produire des odeurs marquées et des irritations aux yeux, au nez, à la bouche et aux poumons des personnes à l'extérieur."

De tels déversements accidentels resteraient quand même contrôlés (contrairement à ce qui se produirait en cas de rupture d'une conduite importante) et ne présenteraient pas de risque sérieux à la santé ni même de risque pour les malades hospitalisés, estime le Conseil consultatif de l'environnement. Les dommages à la végétation seraient d'environ $20,000.

D'autre part, le Conseil se dit satisfait d'apprendre que les déversements "normaux" d'hydrogène sulfuré (H2S) et d'anhydride sulfureux (S02) de l'usine seront conformes aux normes proposées par les Services de protection de l' Environnement du Québec, mais il souligne quand même que des déversements bien supérieurs pourraient survenir régulièrement lors de l'ouverture des valves de sécurité.

Ce type de déversements pourrait survenir environ trois fois par an, en temps normal, et provoquer des dommages substantiels à la végétation ($5,000) à tous les trois ans, environ.

"Cette façon de procéder est totalement inacceptable, écrit le Conseil consultatif, car cela signifierait qu'avant même que l'usine ne soit construite, il y aurait de fortes probabilités que les normes d'émissions des Services de protection de l'Environnement ne soient pas respectées."

Fait à noter, ce rapport est accompagné d'une lettre du ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, dans laquelle ce dernier commente les principaux éléments du rapport.

"Ce n'est qu'après une vérification exhaustive et minutieuse que j'ai consenti à ce que mes services émettent l'autorisation de construire à la compagnie", souligne M. Léger. (Cette autorisation, comme celle de la commission de contrôle de l'Énergie atomique du Canada, a été accordée à peine quelques jours avant que ne soit signé l'accord Canada-Québec sur l'achat d'une partie de la production de l'usine par le Québec, pour empêcher la fermeture du chantier de construction.)

Tout en insistant à son tour sur les multiples mesures de sécurité prévues, M. Léger précise que l'usine ne pourra cependant entreprendre sa production aussi longtemps qu'elle n'aura pas fait la preuve de l'efficacité du système d'urgence qui doit diluer les gaz toxiques, en cas d'un accident majeur comme il s'en est déjà produit dans deux usines semblables. (Heureusement, le vent soufflait du bon bord!)

Ce système est composé de brûleurs au gaz propane capables de fabriquer un mur de flammes et de chaleur tout autour de l'usine pour pousser les gaz toxiques à plus haute altitude et les diluer dans l'air.

M. Léger soutient aussi que tous les systèmes de contrôle et de sécurité devront être en parfait état de marche avant l'arrivée sur le site des 1,000 tonnes d'hydrogène sulfuré nécessaires à la bonne marche de cette usine. Il affirme aussi qu'un système de communication directe unira la direction de l'usine aux responsables de la protection civile et qu'un plan d'urgence civil et médical sera mis en place. Il y aura aussi des instruments de mesure pour connaître en tout temps les concentrations de gaz dans les environs.

Selon M. Léger, l'usine La Prade, à Gentilly, ne déversera que 200 tonnes de H2S par année, au départ, et à peine 40 par la suite, tandis que l'usine comparable de Bruce, en Ontario, en déverse 1500 tonnes par année. Une partie de ce gaz sera transformé en S02 et La Prade déversera aussi environ 80 tonnes de ce gaz par an, comparativement à 150 tonnes par jour provenant des raffineries de Montréal

Pour ce qui est du H2S, toutefois, M. Léger soutient qu'il serait irréaliste d'exiger de La Prade l'usage d'une technologie identique à celles qu'utilisent les raffineries pour éliminer ce gaz.

"Il faudrait, pour récupérer les émissions épisodiques de H2S, des installations 80 fois supérieures aux installations d'absorption de H2S des cinq raffineries de l'est de Montréal réunies", explique-t-il.

Tout en admettant qu'on pourrait constater à tous les trois ans environ des dommages d'environ $5,000 à la végétation environnante, M. Léger soutient qu'on "est en droit de s'attendre à ce que l'usine La Prade ait très peu de conséquences sur l'environnement". Les cas de bris ou d'acci-

Voir page 6: La Prade



Cette photo montre l'usine d'eau lourde en construction à l'automne dernier, avec le complexe nucléaire de Gentilly à l'arrière-plan. Les tours ont environ 300 pieds de hauteur et 30 pieds de diamètre. Pour résister à la pression des gaz toxiques nécessaires à l'extraction de l'eau lourde du Saint-Laurent, les parois d'acier spécial ont six pouces d'épaisseur et toutes les soudures doivent être parfaites.

Libéraux: les jeunes feraient la différence

par Rodolphe Morissette

La troisième et dernière manche de la course au leadership du Parti libéral du Québec se jouera, d'ici le 15 avril, principalement chez les jeunes de 16 à 24 ans.

Parce qu'ils sont moins commis que les adultes pour l'un ou pour l'autre candidat à la direction du Parti, les 861 délégués de moins de 25 ans au congrès du mois d'avril pourraient faire toute la différence dans le vote final en faveur du successeur de M. Robert Bourassa.

Si l'on tient compte de la compilation acquise à ce jour des délégués élus dans les comtés et qui se sont officiellement déclarés pour l'un ou pour l'autre candidat, MM. Raymond Garneau et Claude Ryan, en se faisant inscrire sur l'une ou l'autre "slate", le premier candidat jouirait de l'appui de quelque 810 délégués contre environ 1,780 pour le second.

Cela signifie que si M. Garneau réussissait à amener à voter pour lui 500 délégués présumément acquis à M. Ryan, il pourrait remporter le congrès avec une majorité, mince sans doute, d'une trentaine de voix.

À première vue, l'hypothèse parait improbable. Elle l'est sans doute quand on ne pense qu'aux délégués adultes qui sont, pour la grande majorité, commis une fois pour toutes à l'un ou à l'autre candidat. Sauf dans une demi-douzaine de comtés, les délégués adultes recrutés par

Voir page 6: Libéraux

lundi 9 à 5h.30
mardi 9 à 5h.30
merc. 9 à 5h.30
jeudi 9 à 9h.
vend. 9 à 9h.
samedi 9 à 5h.

aussault

la grande Librairie du 8955 saint-laurent

6/36

GROS LOT
$100,000.00
MINIMUM VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	10	15	19	22	32

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	2	$438,749.10
5 SUR 6	462	$416.10
4 SUR 6	7498	$71.20
5 SUR 6+	7	$18,308.20

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
36
VENTES TOTALES: $2,224,959.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

la Mini
TIRAGE 752
VENDREDI 24/3/78

SÉRIE	NUMÉRO	42 Séries émises- 90,000 chacune
13	31574	1 GAGNANT DE $50,000.
NUMÉRO COMPLET	31574	POSSIBILITÉ DE: 41 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	1574	336 GAGNANTS DE $500.
3 CHIFFRES	574	3402 GAGNANTS DE $100.

Le PLQ ne tiendra pas de sondage avant le congrès

par Rodolphe Morissette

Auprès des délégués qui éliront le 15 avril le successeur de M. Robert Bourassa, le Parti libéral du Québec ne fera aucun sondage pour savoir de quelle manière ils voteront lors du congrès de leadership.

L'hebdomadaire "Dimanche-Matin" laissait en effet entendre dans sa dernière édition que le comité central du Parti envisageait de tenir un sondage auprès de 2,441 délégués au congrès afin de pouvoir évaluer chez eux la popularité respective des deux candidats à la direction du Parti, MM. Raymond Garneau et Claude Ryan.

Le président du Parti, M. Lawrence Wilson, a répondu hier que personne dans l'organisation centrale du Parti n'avait ni l'autorisation ni le temps de procéder à des sondages pareils. "Nous ne sommes pas intéressés à savoir pour qui les délégués vont voter les 14 et 15 avril, a dit M. Wilson, et leur choix sera le nôtre". Il a conclu en notant que les dirigeants du Parti étaient là "pour favoriser un congrès démocratique".

Par ailleurs, l'organisation de M. Garneau citait elle aussi, en ce début de semaine, l'édition de dimanche de l'hebdomadaire noté et dans laquelle on prétend que M. Claude Ryan ne jouit plus que d'une avance de 1.23 à 1 sur son adversaire parmi les délégués élus, contre celle de 2 délégués Ryan pour un Garneau, ainsi que le constatait LE DEVOIR dans son édition du 17 mars dernier.

"Les rapports des médias indiquent une remontée spectaculaire de Raymond Garneau... Le vent tourne", constatent les organisateurs du candidat. Ces derniers estiment enfin que la proportion citée par "Dimanche-Matin" confirme à peu de choses près les observations de "l'équipe de la reconstruction" (l'équipe Garneau).

Deux raisons feraient tourner le vent ainsi, suivant les stratèges de l'ex-ministre des Finances. D'abord, "M. Ryan s'en tient à des déclarations générales", tandis que M. Garneau "a décidé de livrer des idées précises et de proposer des solutions aux problèmes du Québec". Ensuite, on estime chez les proches de M. Garneau que maints candidats-délégués ont accepté de se faire élire sur des "slates" Ryan uniquement pour s'assurer de pouvoir participer activement au congrès des 14 et 15 avril; aussi croit-on que plusieurs de ces partisans officiels de M. Ryan voteront en réalité pour son rival une fois à Québec.

Au cours du week-end de Pâques, M. Garneau a pris un peu de repos en famille, tandis que samedi, M. Ryan rendait visite aux délégués des comtés de Drummond, de Johnson et de Nicolet-Yamaska.

Hier, M. Ryan rencontrait les délégués du comté d'Arthabaska, dans les Bois-Francs, les membres de l'Union des municipalités de la Vallée du Richelieu, puis les délégués du comté de Verchères. Aujourd'hui, le candidat fera le tour de tous les comtés de la région des Cantons de l'Est. Quant à M. Garneau, il doit, si la température le permet, sillonnner les comtés de la région gaspésienne ces jours-ci.

Deux événements sont à surveiller cette semaine. Le premier aura lieu jeudi après-midi à Québec, alors que M. Ryan précisera son programme politique en rendant publics les "éléments de réflexion" qu'il avait annoncés pour la première fois le 23 février. Samedi prochain, par ailleurs, les organisateurs de M. Garneau tiennent à Drummondville, de 12 à 23 heures, un colloque de jeunes libéraux (16 à 24 ans) et qui doit réunir et les délégués jeunes au congrès et des jeunes qui n'en sont pas. L'objet du colloque est de discuter des politiques du "futur Parti libéral du Québec". M. Garneau sera de la partie.

Garneau: créer des emplois pour freiner l'exode des Québécois

(Par Rodolphe Morissette) — M. Raymond Garneau propose de rétablir un climat économique et politique favorable à la création d'emplois afin de freiner l'exode des Québécois vers le reste du Canada ou vers l'étranger.

C'est dans ces termes que le candidat à la direction du Parti libéral du Québec a réagi ce week-end aux chiffres présentés samedi soir à l'émission *Response* et qui accusaient un déficit net de quelque 50,000 personnes au solde migratoire du Québec au cours de l'année 1977. L'émission diffusée par le réseau de télévision anglais de Radio-Canada indiquait en effet que suivant les données, non encore publiées, du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être, environ 97,000 personnes auraient quitté le Québec l'année dernière, contre la venue de 27,472 Canadiens des autres provinces, en plus des quelque 20,000 immigrants admis dans la province au cours de la même année.

"Nos ressources humaines sont plus importantes que toutes les autres, a commenté M. Garneau, et nous ne pouvons plus nous permettre de les perdre". Le candidat a indiqué que les pertes citées étaient plus importantes chez les jeunes et que pour y faire face, il faudrait pouvoir créer plus d'emplois.

Or des obstacles surgissent en l'occurrence, selon M. Garneau, qu'il importe de signaler. Le premier, dit-il, est celui du piètre "climat économique et politique" qui règne actuellement au Québec et qui est peu favorable à la création d'emplois.

Plus précisément, il s'agirait de l'attitude négative du gouvernement Lévesque à l'endroit de l'entreprise privée. Le ministre québécois de la Fonction publique, note M. Garneau, dit que le secteur public ne peut absorber que 400 jeunes travailleurs nouveaux, tandis qu'on sait que des milliers de jeunes diplômés sortent chaque année des cegeps et des universités québécoises. Il faudrait par conséquent, conclut-il, que le gouvernement se montre plus accueillant vis-à-vis de l'entreprise privée, laquelle pourrait, elle, créer de nouveaux emplois.

M. Garneau constate en outre que l'exode des ressources humaines du Québec aura également des répercussions sur l'ensemble du Canada, "parce qu'il restera d'autant moins de Québécois fédéralistes pour voter NON au référendum".

Constatant que "l'année du grand exode" (1977) a été également celle "du pire chômage", M. Garneau réfute l'opinion de ceux qui pensent que le départ de quelqu'un laisse un poste vacant pouvant être comblé par un chômeur. En réalité, avec l'émigrant, disparaît aussi l'emploi même, ainsi que le pouvoir de dépenser.

Enfin, M. Garneau juge que le problème linguistique n'est pas le seul facteur qui fait fuir le Québec. C'est en première ligne "la difficulté de trouver un emploi" et la cause de tous ces maux remonterait à "la faillite de la législation restrictive du Parti québécois".

O'Neill optimiste avant la réunion de Charlottetown

QUÉBEC (PC) — C'est avec un "optimisme réaliste" que le ministre québécois des Communications, M. Louis O'Neill, se rend aujourd'hui, à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications.

La réunion se déroulera à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, demain et jeudi.

L'ordre du jour n'est pas encore connu mais on présume que les questions de la télévision à péage, la câblodistribution, les arrangements administratifs, figurent parmi les sujets les plus controversés.

Ce sera la première fois que M. O'Neill rencontrera ses homologues provinciaux puisqu'il avait boudé la conférence de mars 1977 à Edmonton pour protester contre le manque de précision des rôles et responsabilités des deux niveaux de gouvernement dans le domaine des communications.

CONSERVATOIRE LASSALLE
COURS COLLÉGIAL

PRÉPARATION AUX MÉTIERS DE LA COMMUNICATION ORALE

PROGRAMME SPÉCIALISÉ: Science de la parole 620.01
— COMMUNICATION
— FRANÇAIS
— THÉÂTRE

D.E.C. professionnel — Accueil universitaire

COURS du JOUR
TEMPS PLEIN

COURS du SOIR
TEMPS PARTIEL — ADAPTÉ POUR ADULTES

TEST D'ADMISSION
SAMEDI 1er AVRIL — 9h

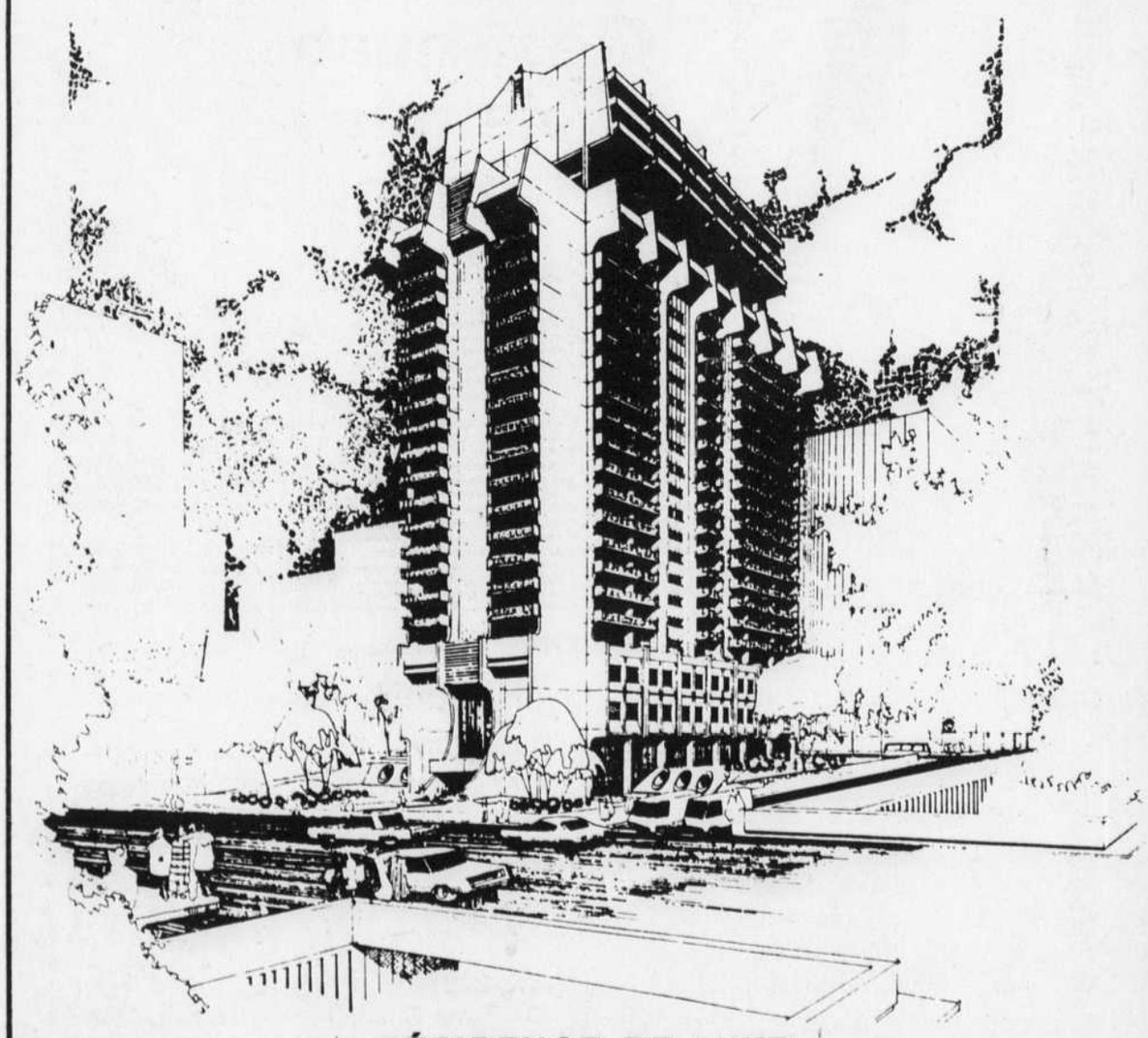
POUR PROSPECTUS, RENSEIGNEMENTS OU ADMISSIONS
288-4140
3505 RUE DUROCHER
MONTRÉAL - H2X 2E7

COLLÈGE PRIVÉ DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC PERMIS NO 749569 — POSSIBILITÉ DE PRÊTS ET BOURSES

En librairie
PSYCHOLOGIE — SOCIOLOGIE — INTERVENTION EN COLLABORATION
Revue "Sociologie et Sociétés"
les diverses formes d'intervention en psychologie sociale nord-américaine
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

DÉPÔT 5 ANS
9%
Intérêts semestriels
9¼%
Intérêts annuels
TAUX SUJETS À CHANGEMENTS
CEPENDANT LES DÉPÔTS ACCEPTÉS NE SONT PAS AFFECTÉS
Société Nationale de Fiducie
385 est, rue Sherbrooke
Montréal, H2X 1E5
Tél.: 844-2050 - poste 143
INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

VIVEZ AU CENTRE-VILLE DANS LE GRAND LUXE DE LA
RÉSIDENCE RENAISSANCE



RÉSIDENCE DE LUXE
2½ & 3½
pour retraités et semi-retraités avec repas et services

COMPRENANT:
Dîner et souper (facultatif) • Climatisation • Électricité • Balcon privé • Piscine intérieure chauffée • Bain sauna • Infirmière 24 heures • Visite de médecin • Programme de loisirs et activités • Poêle et réfrigérateur inclus • Tapis mur à mur • Terrasse panoramique • Salle de jeux • Salle de bricolage • Cours d'artisanat • Salle de carte et bingo.

ET AUSSI DISPONIBLE:
Dépanneur • Garage intérieur • Station métro • Buanderette.

425 est, rue Sherbrooke (coin Berri) — Tél.: **288-2011**

Chez vous pour la première fois

Après avoir pris la décision d'acheter votre première maison, quelle a été votre réaction? Vous étiez sans doute enthousiasmé. Tout en ressentant une certaine inquiétude. Car une foule de variantes vont entrer en ligne de compte. Le voisinage est-il à votre goût? Les écoles sont-elles assez près? Et les magasins? Le transport? Cette maison qui vous plaît, le prix en est-il conforme à la réalité?

De telles questions pourraient fort bien entraîner l'insomnie. Mais vous pourriez éviter ces inconvénients en consultant un agent immobilier du Trust Royal.

Nos agents sont parfaitement au courant des questions que vous pourriez poser et ils vous proposent des solutions.

De plus, si vous le désirez, ils vous aideront à établir des modalités de financement.

Il n'est pas dit que l'achat de votre première maison doive se faire dans l'inquiétude. Adressez-vous au Trust Royal. C'est notre métier.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS



C'était un vétirable sauve-qui-peut dans la métropole hier pour les rares piétons qui avaient à s'aventurer dans les rues. Aux quelque 15 centimètres de neige tombés la veille, jour de Pâques, sont venus s'ajouter quelques cm de pluie, transformant rues et trottoirs en pataugeuses. C'est celle de l'intersection Ste-Catherine-McGill que l'on aperçoit ici. (Photo Jacques Grenier)

La "marée noire" provoque des affrontements à Brest

BREST (AFP) — La marée noire causée par le pétrolier Amoco-Cadiz échoué au large de la Bretagne a provoqué hier, à Brest, deux heures d'affrontements entre policiers et manifestants protestant contre les conséquences de ce désastre maritime.

Utilisant une grenade offensive et des grenades lacrymogènes, la police a finalement dispersé en début de soirée les quelques centaines de personnes se réclamant du "mouvement des autonomes" qui manifestaient encore dans le centre de la ville. Les manifestants, armés de barres de fer et lançant des pierres sur les forces de l'ordre, avaient tenté à plusieurs reprises d'investir les bâtiments de la préfecture de la ville.

Ces incidents sont survenus au terme d'une manifestation organisée par les syndicats et les partis de gauche. Celle-ci a réuni dans l'après-midi quelque 15,000 personnes et fut, de l'avis de plusieurs, la plus importante manifestation qu'ait connue Brest depuis plusieurs années.

Cependant, les autorités françaises envisageaient de tarir au plus tôt la source de pollution en hâtant l'écoulement du pétrole qui se trouve encore dans l'épave du pétrolier. On estimait hier à quelque 20,000 tonnes le brut encore dans les soutes de l'épave. Échoué le 16 mars sur les roches de Portsall, l'Amoco-Cadiz a déjà déversé quelque 200,000 tonnes de sa cargaison de pétrole sur la côte bretonne.

Dès aujourd'hui, civils et militaires, bénévoles ou non, entameront un travail de longue haleine: le nettoyage de la côte avec pelles, seaux et sacs en plastique. De plus, la marine serait chargée de placer sous l'avant du bateau des charges explosives, si la mer est suffisamment calme. Ces charges auraient pour effet de provoquer un trou dans la coque par lequel pourrait enfin s'écouler le peu de pétrole encore emmagasiné dans l'extrémité du pétrolier.

Cette solution paraît être la seule qui puisse être envisagée, précisait-on hier à la préfecture maritime de Brest. Il faut pour commencer le véritable nettoyage des côtes, que l'origine du mal soit enrayée, ajoutait-on de même source. Et tant que le pétrolier coulera, cela ne servirait à rien de commencer les travaux.

Des représentants de la marine, de l'armateur Amoco Transport Company et de la Shell, qui avait affrété l'Amoco-Cadiz, réunis dimanche à Brest, ont fait savoir dans un communiqué publié hier par l'armateur qu'ils s'étaient concertés afin de trouver un moyen rapide d'enrayer la pollution.

Amoco, propriétaire de l'épave, précise par ailleurs que les parties concernées étaient tombées d'accord sur le fait qu'il fallait à tout prix libérer le pétrole qui reste dans l'Amoco-Cadiz le plus rapidement possible.

Bien que non officielle hier soir, la pause des charges creuses pourrait se faire dès aujourd'hui, à condition que la météo le permette. L'explosion proprement dite, précise-t-on à la marine, ne sera pas visible de la côte et aucune gerbe d'eau ne s'élèvera après la détonation.

La marée noire, de son côté, qui s'étend de Porspoder à l'île de Bréhat, s'est écartée de la côte en raison d'un fort vent du sud-ouest qui a soufflé toute la journée. Deux nappes importantes se sont séparées du gros de la marée noire en direction du nord-est, une au nord de l'épave, l'autre au nord de l'île de Bréhat.

Tandis que des navires britanniques tentaient d'arrêter la nappe s'éloignant vers les côtes anglo-normandes, à terre il n'y a pas eu de trêve pascale pour les civils et militaires qui ont poursuivi d'arrache-pied le pompage sur les côtes. On estime qu'il faudrait 10,000 personnes pour que les côtes retrouvent leur propreté d'ici trois mois.

Opposée à la structure d'État

La SSJBM organiserait des fêtes parallèles

Accusant le gouvernement, en vertu d'une nouvelle structure d'organisation, d'avoir effectivement pris en main les célébrations de la fête nationale des Québécois, la Société saint-Jean-Baptiste de Montréal refuse de s'intégrer et de participer à cette structure.

Le président du comité des fêtes nationales de la Saint-Jean, M. André Beauchamp, a dit hier en conférence de presse que le projet du gouvernement québécois découragerait toute participation de la base.

Selon cette structure, mise de l'avant par M. Claude Charron, ministre responsable du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, cinq seulement des 11 membres du comité organisateur provincial seraient issus des mouvements nationalistes qui, traditionnellement, organisent les festivités. Les six autres membres seraient nommés par le gouvernement.

"Si le gouvernement peut intervenir directement et de façon discrétionnaire en nommant tous les membres du comité organisateur, il court le risque de transformer les célébrations en un simple appareil du parti au pouvoir", a dit M. Beauchamp.

"Le Parti québécois croit qu'il reflète les vraies aspirations des Québécois. Mais qu'arrivera-t-il si, dans deux ans, un autre gouvernement s'amène au pouvoir et croit qu'il traduit également la conscience populaire?"

Par après, M. Beauchamp a précisé que la SSJBM n'avait pas encore pris une position ferme et que celle-ci dépendrait du geste que le gouvernement déciderait de faire. Il n'a cependant pas écarté la possibilité de célébrations parallèles si le gouvernement allait de l'avant avec son projet.

"Je ne peux dévoiler notre stratégie à ce moment-ci, mais cette hypothèse n'a pas été écartée", a-t-il dit.

Jusqu'à l'an dernier, les célébrations de la Saint-Jean avaient toujours été un projet communautaire. Mais en 1977, le gouvernement péquiste, décrétant qu'il s'agissait là d'une journée nationale, formait

Voir page 6: SSJBM

13 morts pendant le week-end

Parmi les 13 morts accidentelles dénombrées au cours du long week-end de Pâques au Québec, cinq ont péri dans deux incendies survenus respectivement au lac Brome et dans la métropole.

Trois Montréalais, dont deux femmes, qui avaient loué un chalet à proximité des centres de ski des Cantons de l'Est, sont morts tôt dimanche matin et un autre a été grièvement blessé, quand le foyer du salon a explosé et ravagé la maison.

Deux autres Montréalais, non encore identifiés, sont morts vers 9 h le jour de Pâques quand la conciergerie qu'ils habitaient, au 3429 rue Sainte-Famille, dans le centre-sud, a été ravagée par les flammes. Un autre chambreur s'est blessé gravement quand il a sauté d'une fenêtre du troisième d'un édifice comptant quatre étages.

Au lac Brome, les victimes furent Mlles Joanne Cummingham, de Beaconsfield, Marilyn Allen, de Châteauguay, et M. Christopher Danylkiw, de Montréal, âgés entre 22 et 30 ans. M. John Blandford, de Laval, a été blessé en tentant de secourir ses compagnons, tandis que deux autres occupants de la maison s'en sont tirés indemnes. Il semble que le feu a éclaté quand on a tenté de raviver le foyer à l'aide d'essence.

Rue Sainte-Famille, deux hommes dans la vingtaine sont morts, axphysiés en toute probabilité, à l'étage supérieur. Plusieurs autres occupants ont pu s'en tirer grâce à l'intervention des pompiers qui leur ont permis, à l'aide d'échelles, de sortir du brasier.

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION DU QUÉBEC
Maison de la francophonie, 980 chemin Saint-Louis, Sillery, Québec G1S 1C7 — Tél. (418) 681-4661

UNE RENCONTRE... DEUX COLLOQUES, UNE TABLE-RONDE

à l'hôtel Méridien, de la Place Desjardins, Montréal

Le 31 mars, 2ième colloque sur le Livre vert (enseignement primaire et secondaire)

Le 1er avril, colloque sur le Livre vert du Loisir au Québec.

Lancement officiel de la "Semaine de l'Éducation 1978" sous la présidence d'honneur du **R.P. Georges-Henri Lévesque.**

Invité d'honneur: **M. Jacques-Yvan Morin,** ministre de l'Éducation.

M. Claude Charron est l'invité d'honneur au colloque sur le Livre vert des loisirs au Québec.

Le 31 mars à 20H30
TABLE-RONDE
sur le **"pour ou contre les examens d'État";**

Mme Line Rainville, MM. Jacques Dufresne, Daniel Gilbert, Wilfrid Gariépy et Claude Duneton.

Le public est invité; inscription à l'entrée (vendredi et/ou samedi, à 9H00) **Hôtel Méridien de la Place Desjardins.**

Ces champignons seraient dangereux

Les champignons en conserve de marque "Regina" importés de Taiwan par Matteo Gattuso Ltée et vendus aux institutions et restaurants du Québec dans de grosses boites de 100 onces (2.84 litres) dotées d'une étiquette rouge, orange et jaune peuvent être dangereux et doivent être renvoyés au vendeur, a annoncé hier le ministère fédéral de la Santé.

Environ 2,500 boîtes de ces champignons volvaires en morceaux sont jugées "suspectes" par les inspecteurs du gouvernement canadien et certaines ont déjà été retrouvées dans les cuisines d'un hôpital de Québec.

Seules les boîtes dont le couvercle porte un des numéros de lots suivants peuvent être dangereux: 7414 à 7416, 7602, 7608, 7620 et 7706 à 7709.

Pour être exact, il n'est pas absolument certain que les boîtes "suspectes" soient vraiment dangereuses et aucun empoisonnement n'a été signalé jusqu'à maintenant. Les laboratoires montréalais de la direction générale de la protection de la santé ont simplement découvert que la mise en conserve semblait défectueuse et que des microbes toxiques pourraient sans doute se multiplier dans ces boîtes. De telles conserves avariées pourraient alors causer le botulisme en entraîner la mort des consommateurs.

Pour l'instant, les services gouvernementaux poursuivent leur enquête et demandent à tous ceux qui auraient en leur possession des boîtes suspectes d'en aviser les enquêteurs (283-5488 à Longueuil). On espère ainsi retracer plus aisément les autres utilisateurs.

aujourd'hui

Après un repos de quelques jours, les deux candidats à la direction du Parti libéral du Québec reprennent leurs activités. **M. Raymond Garneau** rencontre, à midi, les délégués du comté de Matapédia, à Amqui: à 16 h, il rencontre ceux de Montmagny, à Montmagny, avant de participer, à 18 h 30 à La Pocatière, à un souper de financement à la suite duquel, à 21 h 30, il rencontre les délégués de Kamouraska. **M. Claude Ryan** est à Cowansville, à 17 h, pour une rencontre avec les délégués et exécutifs des comtés de Brome-Missisquoi et de Shefford; à 20 h 30 à Sherbrooke, il rencontre ceux des comtés d'Orford, Sherbrooke, St-François et Mégantic-Compton.

●

À midi, journée d'information de la coopérative étudiante de l'École des hautes études commerciales, dans le cadre de trois jours consacrés aux coopératives.

●

À 13 h 30, causerie de M. Julien Déziel, ofm, sur la généalogie, à la Société d'étude et de conférences de Montréal, en l'auditorium de la Banque Royale, place Ville-Marie.

●

À 15 h, inauguration de la Maison coopérative de Lavaltrie, au 4, place du Phare, à Lavaltrie.

●

À 16 h, cocktail d'ouverture du projet Abeilles de Laval, dans le programme de Canada-Travail du gouvernement fédéral, en présence du député Marcel Roy et du maire Lucien Paiement, au local C2566 du Cégep Montmorency.

●

À 19 h 30, soirée d'information sur l'énergie nucléaire, par le Groupement écologique Maisonneuve au vivoir du Cégep Maisonneuve, 3,800 est, rue Sherbrooke.

●

À 20 h, causerie de M. Hector Grenon, lors d'une soirée culturelle "rencontre écrivain-lecteurs" de la Société des écrivains canadiens de Montréal, à la bibliothèque De Lorimier, coin St-Zothique.

●

À 20 h, conférence-panel de la Société de philosophie de Montréal, sur la compréhension historique de la théorie de R.G. Collingwood, par M. William H. Dray; salle C-2325 du pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, 3,200 rue Jean-Brillant.

●

Audiences publiques de la Commission canadienne de transport, sur le service du Canadian Pacific dans les Laurentides ("Le p'tit train du Nord").

●

Début d'une exposition de cinq jours par la Société d'énergie de la baie James sur son complexe hydroélectrique, au complexe Desjardins.

●

Cliniques de la Croix-Rouge: à **Montréal**, chez Canatom Ltée, 740 ouest Notre-Dame, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30; chez T. Eaton, 9ème étage, de 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30; à **Windsor**, en l'école Notre-Dame, de 14 h 30 à 17 h 30 et de 19 h à 21 h.

EXTERNAT CONTEMPORAIN INC
(anciennement Mademoiselle MERVEILLE)
(fondation 1971)

ENSEIGNEMENTS
— Primaire (1ère à 5ème) année
— 6ième année: sept. 1979
— Maternelle 4 et 5 ans
— Activités enfantines 2 et 3 ans

CARACTÉRISTIQUES
— Externat privé mixte (permis no 210525)
— Garderie post-scolaire 7:30 à 18 h
— Services de caféteria et transport

— **ENSEIGNEMENT ENRICHI**

OPTIONS
— Périodes d'études
— Cours d'anglais: 30 minutes par jour en culture personnelle **sans frais supplémentaires**
— Chant, théâtre, ballet classique ou jazz, 222, savoir-vivre, maintien et musique.
Ces cours sont donnés par les professeurs de l'Académie Artistique de Québec enrg. (permis no. 210 551)

Inscriptions 1978-79 dès maintenant

Renseignements:
2115 Boivin, Ste-Foy, Québec
Tél.: 527-2313



L'Office de la Protection du Consommateur a maintenant quatre bureaux dans la région métropolitaine.

— Vous désirez mieux connaître vos droits de consommateur?
— Vous voulez des renseignements sur des sujets couverts par la Loi de la protection du consommateur tels:
- les contrats en général
- les contrats de crédit
- la vente à tempérament
- le dossier de crédit
- la publicité destinée aux enfants
- les ventes itinérantes
- les permis de vendeurs itinérants et ceux de vendeurs d'automobiles usagées?

— Vous désirez des informations sur certaines pratiques commerciales?
— Vous avez des plaintes à formuler concernant des infractions à la Loi de la protection du consommateur et à ses règlements?
N'hésitez pas à nous écrire, à nous téléphoner ou, mieux encore, venez nous rencontrer au bureau le plus près de chez vous.

Oui, l'Office de la Protection du Consommateur a quatre bureaux dans la région métropolitaine:

Montréal:
2020 University - tél.: 873-6460
7105 St-Hubert - tél.: 270-7216

Rive-Sud:
101 Place Charles-Lemoyne, suite 223
Longueuil - tél.: 463-1888

Rive-Nord:
85 de Martigny ouest,
St-Jérôme - tél.: 432-3110

CONSOMMER C'EST UN PENSEZ-Y BIEN!

Gouvernement du Québec
Office de la Protection du Consommateur
Ministère des Consommateurs Coopérative et Institutions financières

éditorial

De l'amour sage canado-américain

À la lumière du discours de M. Trudeau devant l'Economic Club à New York, il y a une première fausse évidence à élucider: que les relations Ottawa-Washington n'ont jamais cessé d'être bonnes; ou encore: qu'elles se sont constamment améliorées jusqu'au point optimum d'aujourd'hui. Non seulement est-ce une fausse évidence, mais encore une contrevérité.

Partant du début des années 70 où les relations étaient encore appelées "spéciales" ou "privilégiées" et prenant en considération le point de chute d'aujourd'hui où ces relations "chaleureuses" sont marquées au coin de la concertation harmonisée, on se trouve à refermer allègrement une parenthèse marquée par les velléités nationalistes canadiennes; avec toutes les nuances d'usage, ces velléités se trouvaient véhiculées dans la "Troisième option" mise en forme par M. Mitchell Sharp. La maladresse consiste précisément à faire comme si ce tronçon d'histoire n'avait jamais existé car, ce faisant on est coincé à devoir plaider une autre contrevérité: que la "Troisième option" ne consistait pas à prendre ses distances vis-à-vis de Washington!

•

Bien plus que son discours devant l'Economic Club, c'est une phrase du premier ministre, en réponse à une question, qui contient toutes les ambiguïtés canadiennes vis-à-vis des États-Unis. Démentant qu'il y ait jamais eu de l'hostilité envers les États-Unis, M. Trudeau dit: "Nous vous aimions trop, au contraire, nous lisions vos revues, consommions vos produits et peut-être ne savions-nous pas vous aimer sagement". C'est l'une des remarques capitales pour qui cherche à comprendre la nature des relations canado-américaines: le premier ministre du Canada dit aussi clairement que possible que nos relations étaient de la nature de l'amour-aliénation!

Même en excluant les cas du Time et du Reader's Digest, lisons-nous vraiment moins "leurs" revues que par le passé, "leurs" quotidiens ou "leurs" périodiques documentaires ou bassement commerciaux? Voyons-nous moins de "leurs" films, de "leurs" émissions et de "leurs" documentaires? Consommons-nous moins de "leurs" produits? Qu'est-ce qui fait donc qu'en ces quelques années, lisant et consommant autant "américain" — sinon plus —, nous en sommes arrivés à les aimer plus sagement, s'il est vrai que ces relations sont "plus chaleureuses que jamais"?

Certaines prises de position sont retenues quand elles sont explicites dans un discours officiel; en ce qui regarde nos relations officielles canado-américaines, c'est le soin apporté par M. Trudeau pour ne pas les aborder de front qui constitue toute une prise de position. Une manière de dire que ça va si bien qu'on n'a même pas besoin de définir ces relations-ci! L'objectif prioritaire étant de rassurer les hommes d'affaires américains, on comprend que M. Trudeau se trouvait devant deux approches possibles: l'explicitation ou l'escamotage. Opter pour la première était semé d'embûches et il aurait fallu tout au long nier des évidences ou alors reconnaître des maladresses sinon des erreurs; dans ces conditions, il a opté pour l'escamotage. D'autant plus que très habilement, dans la partie traitant des généreuses généralités du tiers monde et du commerce international, M. Trudeau a quand même planté son petit clou: que progressant vers un commerce mondial plus libre — libéral? —, les nations comme les individus souhaitent conserver le contrôle de leur destinée. Le paradoxe minutieusement décortiqué qui, d'un commerce non-restrictif ou non-protectionniste aboutirait à détruire l'harmonie des relations internationales est une manière de plaider pour son propre clocher: que notre quête d'une identité propre ne doit pas être remise en cause aujourd'hui que nous avons appris apparemment à aimer plus sagement.

Faut-il encore relever que la nature du grief contenu dans la phrase de M. Trudeau constitue non pas un démenti mais bien une reconnaissance de nos velléités nationalistes canadiennes.

"La troisième option, écrivait M. Sharp dans le numéro spécial de 'Perspectives internationales' consacré aux "Choix pour l'avenir", a pour objectif fondamental de réduire, à la longue, la vulnérabilité de l'économie canadienne à l'égard des facteurs externes, et en particulier l'influence des États-Unis"; un moyen "d'assurer le sentiment de notre identité nationale".

•

Non seulement cette "vulnérabilité de l'économie canadienne" à l'égard de l'influence des États-Unis ne semble pas avoir été réduite mais encore, mettant entre parenthèses la période de la douloureuse quête de notre "identité" spécifique, nous en sommes rendus à plaider une vaste complémentarité qui se trouve établie jusque dans la comparaison statistique entre nos performances économiques. "Par la bonne foi et la bonne volonté, on peut faire en sorte que le tout soit plus grand que la somme des parties": on n'a jamais été aussi précis dans une aussi vaste généralité, surtout que l'illustration citée est le gazoduc du grand-nord, le plus long trait d'union de l'histoire!

Pour peu qu'on entre dans le détail de la texture des relations canado-américaines, on découvre d'ailleurs que la réalité de cette complémentarité n'est fonction des seules prises de position officielles d'Ottawa ou de Washington. La politique étrangère est de juridiction fédérale, répondra-t-on, mais l'erreur de départ est de prétendre que les relations canado-américaines se limitent à la politique étrangère! L'inventaire des relations entre les États américains et les provinces canadiennes ("Perspectives internationales", mars-avril 1976) établit à 766 le nombre total des arrangements et conventions directs de cette nature, auxquels souscrivent les 50 États américains! Agriculture, énergie, défense militaire et civile et transports constituent la gamme couverte par ces ententes, qui représentent d'ailleurs 38% de tous les arrangements entre États et provinces.

L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique représentent 61% des arrangements bilatéraux, soit 29% pour l'Ontario, 19% pour le Québec et 13% pour la Colombie-Britannique. Faut-il relever que si la proximité géographique est un élément d'explication, la situation économique des partenaires, la répartition culturelle (par exemple les relations Québec-Louisiane) et la dimension de l'administration impliquée en sont d'autres, tout aussi importants.

Si aujourd'hui, au terme de la boucle de la "Troisième option", on s'attache à souligner ce qui nous rapproche plutôt que de monter en épingle ce qui nous distingue, force est d'admettre qu'au niveau des provinces et des États, on a toujours su aimer sagement les États-Unis...

•

M. Lévesque a choisi l'Economic Club pour sa première grande performance à l'extérieur du Canada; après un beau succès politique à la Maison-Blanche et au Congrès, M. Trudeau est venu devant le même micro, bouclant sa décennie au pouvoir, lancer une sorte de trilogie: "crédibilité-efficacité-équité"; sous peu, M. Lévesque ira encore aux Etats-Unis, pour parler cette fois devant la Harvard University. Unité canadienne et amour sage canado-américain sont en fait à l'ordre du jour, alors que les États-Unis, du moins officiellement, ne se sont pas encore départis de leur discrète bienveillance. À force de leur dire notre amitié, notre estime et nos besoins, aurons-nous demain le toupet de leur reprocher leur éventuel "interventionnisme"? Le paradoxe est qu'à force de vouloir les convaincre que nous voulons assumer notre avenir dans la complémentarité avec eux, nous n'établissons peut-être que notre dépendance!

Georges VIGNY

Le mot du silencieux

Fièvre du printemps

par ALBERT BRIE

Le diplôme est cet enduit d'émail qui donne à l'incompétence son fini lustré et l'empêche de s'écailler.

•

Avoir de grandes aspirations vous amène ordinairement à mordre la poussière.

•

Quand je veux, je peux; mais quand je peux, je m'en veux.

•

A l'examen, les érables coulent.

•

En chassant nos premiers parents du Paradis, le Créateur faisait de la vie la peine capitale.

•

Avec la dénatalité, ce sont les dimanches qui s'ennuient des enfants.

•

Les nouveau-nés connaissent sûrement des choses terribles de la vie pour brailler si fort en y entrant.

•

Les médecins guérissent moins la maladie qu'ils ne l'authentifient. Le nom qu'ils mettent sur votre bobo est un sceau de garantie.

•

Pour un artiste véritable, la cible bouge moins que le tireur.

•

Un haltérophile, c'est quelqu'un qui supporte bien le poids des ans.

•

Les gens qui vous donnent "un tuyau", comme ils disent, vous prennent sans doute pour une plomberie défectueuse.

•

Un conservateur est naturellement porté au pessimisme. En fait, il croit que ce qui pourrait arriver demain sera pire que ce qui, aujourd'hui, est déjà mauvais.

•

L'important dans le travail — et le fonctionnaire le sait mieux que quiconque — n'est pas de le faire, mais de l'avoir. Il sait, lui, que le travail est sacré, qu'on n'y touche pas, à moins d'une dispense de la plus haute instance.

•

Je ne m'étonne pas d'apprendre qu'un dompteur de lions tremblait devant sa femme, indomptable tigresse.

•

L'expérience ne sert à personne d'autre qu'à soi; encore là, chaque fois, il faut partir de zéro.

•

Heureux le petit être qui ne connaît pas la garderie, ce vestiaire d'enfants!

•

Une semaine consacrée à l'embellissement ne fera jamais le poids devant cinquante-et-une occupées à l'enlaidissement.

•

Il y a un signe certain, à quoi vous reconnaissez qu'une personne manque d'humour, et c'est quand elle vous tient rigueur de ne pas rire, après vous avoir conté ce qu'elle croit être une bonne plaisanterie.

•

Le politicien est ce curieux animal qui, le temps d'une campagne électorale, fait mine de se laisser apprivoiser, et qui, une fois la saison de la chasse terminée, disparaît dans la nature pour quatre ans.

•

L'honnêteté intellectuelle n'est pas incompatible avec la carrière politique, mais il est coutumier que l'une et l'autre soient exercées à tour de rôle.

•

Avec les années, les maisons de sondage d'opinion raffinent le questionnaire qu'elles soumettent à leurs patients; toutefois, il est encore loin le temps où elles distingueront, sous l'étiquette "indécis", le nombre grandissant de ceux qui entreraient mieux sous la rubrique "écoeurés".

•

L'ambitieux qui intrigue rampe debout avec ses coudes.

•

Votre condition modeste peut vous autoriser à embrasser une grande cause, sans trop de risques, mais doit vous retenir, faute de moyens, de l'épouser.

•

Monsieur et Madame sont au chevet du lit du grand-père, mort pendant son sommeil.

— C'est ma faute, pleure Madame, je lui ai souhaité "bonne nuit".

— Quel rapport?

— Il doit la trouver bonne, parce qu'il n'en sort plus.

bloc-notes

Deux bons coups pour la SQ

La Sûreté du Québec a réussi la semaine dernière à dénouer deux affaires fort délicates. La prise d'otages à Saint-Jérôme et le vol d'un million de dollars dans un camion d'Alliance Sécurité blindé posaient des défis différents mais très sérieux aux services de la SQ. À en juger par les résultats, par la patience mise en oeuvre à Saint-Jérôme et, dans le cas du vol, par la rapidité avec laquelle l'argent a été retrouvé, il y a lieu de féliciter la SQ et en particulier les agents qui ont mené à bonne fin l'une et l'autre opérations ainsi que les officiers qui en ont conçu la bonne marche.

Ces deux aventures sont importantes non seulement en raison des gens et des biens qui y étaient en jeu, mais également des questions de principe qu'elles soulèvent. On n'a du reste pas fini d'en entendre parler. Dans le premier cas, celui de la prise d'otages, la SQ et le ministère de la Justice se trouvaient affrontés à une situation aussi explosive que compliquée.

On sait que les autorités fédérales, en pareilles circonstances, font semblant de négocier avec les ravisseurs mais appliquent une politique stricte refusant toute concession aux détenus. Elles prennent ainsi le risque et le pari de jouer la sécurité des otages et des détenus en cause contre la protection, jugée supérieure, de l'ensemble de la population carcérale et des gardiens.

La SQ n'était pas en position de modifier cette politique. Et il ne semble pas qu'elle ait demandé ou obtenu une exception à Ottawa dans l'affaire de Saint-Jérôme. La persuasion et d'autres éléments à ce jour restés confidentiels ont néanmoins permis aux autorités provinciales de mettre fin à l'épreuve sans avoir besoin de recourir à la force. Les médiateurs aidant, aucune effusion de sang n'est survenue; aucune victime ne doit être déplorée, ni chez les détenus, ni chez les policiers, ni parmi les otages.

Pour ceux qui estiment que la police est d'abord là pour protéger la vie des gens contre la violence, c'est une belle réussite. L'Opposition a eu mauvaise grâce à Québec de ne point souscrire aux sentiments de M. Marc-André Bédard.

En élucidant le vol du camion blindé perpétré à Saint-Jovite, la SQ aura réussi un coup de maître. Les tribunaux établiront prochainement la responsabilité de chacune des personnes arrêtées en rapport avec cette affaire. En attendant, force est de souligner que la SQ n'a pas craint de mettre en cause certains de ses membres. C'est en ouvrant pareils dossiers au public, non en tentant de sauver la face par des jeux de cache-cache qu'un service de police digne de ses fonctions et de la confiance du public garde ou rétablit sa réputation et sa crédibilité.

Il s'agit d'un coup de maître non seulement parce que les autres vols du genre sont restés sans solution, et que le butin a été cette fois promptement récupéré, mais parce que l'appartenance au milieu de la police de certains des présumés auteurs du coup ouvre deux nouvelles enquêtes, plus importantes que la première encore.

D'abord la SQ va devoir examiner sévèrement les affaires qui avaient pu être confiées durant leur carrière à ceux de ses agents ou ex-agents présumément mêlés au vol du camion blindé. S'ils sont vraiment les auteurs du coup, la SQ doit vérifier s'ils en sont à leur première infraction à la loi et surtout à leur devoir policier. Une enquête interne s'impose, qui est sans doute déjà commencée.

Ensuite, en raison des liens divers qui d'ordinaire rattachent les milieux policiers aux milieux dits de la sécurité, blindée ou pas, la SQ va devoir minutieusement passer en revue les dossiers des agents d'Alliance Sécurité blindé, non seulement ceux qui étaient directement au courant du périple du camion surpris à Saint-Jovite, mais tout autre employé pouvant fournir, en pareilles occasions, des informations stratégiques. Le public a été surpris de voir qu'un camion pareil pouvait être laissé sans surveillance. Ce qui est plus surprenant, c'est que les cagoulards aient su où frapper pour tomber pile sur le million.

Entre-temps, ces deux succès sont les bienvenus à la SQ. Après l'affaire Marion, après l'apparente réticence de la Sûreté à donner sa collaboration pleine et entière à la commission Keable, le public commençait en effet à se demander si la police de M. Jacques Beaudoin valait bien les centaines de millions qui y sont investis depuis quelques années.

La police doit être un mélange d'habileté et d'humanité. La SQ vient de manifester l'une et l'autre. C'est justice de le dire.

Jean-Claude LECLERC

Le rapport du Commissaire aux langues officielles

Dès les premières pages de son premier Rapport annuel, le nouveau Commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, indique clairement qu'il y aura continuité entre son célèbre prédécesseur, M. Keith Spicer, et lui-même. Il ne se bornera pas simplement à maintenir envers le gouvernement l'indépendance de l'institution qu'il dirige. Le nouveau titulaire, mandarin chevronné de la Fonction publique, tient au surplus à préciser — comme pour rassurer ceux qui seraient tentés de lui prêter quelque complaisance ou prudence excessive à l'égard des autorités politiques — qu'il n'a pas l'intention de se dérober aux questions difficiles ou controversées dans le simple but d'échapper aux critiques ou d'éviter de déplaire au pouvoir en place. C'est pourquoi M. Yalden, comme M. Spicer au cours des six années précédentes, compte se préoccuper, au-delà du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, d'un grand nombre de sujets touchant la réforme linguistique, donc des orientations politiques du gouvernement dans ce domaine.

Par l'esprit et le style, M. Yalden fait dans son document la preuve que l'engagement sera tenu. Il sait prendre la distance nécessaire avec le gouvernement, analyser avec lucidité l'oeuvre accomplie et les échecs accumulés, suggérer des voies nouvelles et, ce qui témoigne d'un esprit indépendant, situer les questions linguistiques dans le contexte plus large des options politiques défendues à Ottawa et à Québec.

A l'instar de son prédécesseur, il est plutôt avare de compliments envers le pouvoir chargé de mettre en oeuvre la réforme linguistique; il déplore la lenteur des progrès réalisés, notamment dans la fonction publique, comme si cette réforme "ne devait pas être prise au sérieux dans les sphères administratives".

Deux points particuliers retiennent l'attention.

On sait que le gouvernement a décidé de mettre un terme en 1983 aux cours de formation linguistique de base aux frais de l'État, aux nominations conditionnelles de fonctionnaires à des postes dits bilingues et aux primes au bilinguisme. C'est dire qu'après cette date, les aspirants aux postes qui exigent les deux langues devront maîtriser celles-ci sans les secours de l'État qui maintiendra simplement des cours spécialisés. Dans ces conditions, demande M. Yalden, de quelle façon sera assurée la formation linguistique de base? Il serait insensé de croire, dit-il, que les futurs fonctionnaires, poursuivant actuellement leurs études en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et même dans certaines régions du Québec entreront en 1983 dans la Fonction publique pleinement bilingues, capables d'assurer les services dans les deux langues. Aussi, tant que les universités et les écoles n'exigeront pas au Canada la connaissance de la deuxième langue officielle pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou de niveau universitaire, "la Fonction publique devra continuer à recruter un nombre considérable d'employés unilingues".

Donc, au nom du bon sens et de la justice élémentaire, le Commissaire aux langues recommande au gouvernement de maintenir "une quelconque formation linguistique de base". Mais comme les programmes fédéraux de formation linguistique, ainsi que l'a démontré le professeur Bibeau, n'ont pas donné les résultats attendus, le gouvernement devrait davantage s'en remettre aux universités et aux institutions privées. C'est là une excellente suggestion, mais qui n'élimine pas complètement la nécessité de maintenir dans chaque ministère des programmes de formation, mieux adaptés aux besoins.

M. Yalden consacre aussi quelques pages au problème de la liberté de choix relative à la langue de l'enseignement. La proposition de M. Trudeau (en faveur de l'inscription dans la Constitution du droit d'instruction dans la langue officielle de son choix) ayant été rejetée, tout comme l'avait été la formule québécoise des accords bilatéraux de réciprocité, le Commissaire aux langues en vient à la conclusion que "la seule solution susceptible de rallier un consensus raisonnable compte tenu des circonstances (...) consiste peut-être en une entente multilatérale qui consoliderait et définirait mieux les droits des minorités de langue officielle dans le domaine de l'éducation".

À cet égard, M. Yalden déplore "le caractère trop imprécis et la trop grande latitude" que la déclaration des premiers ministres des provinces, faite à Montréal le 23 février, laisse encore à chacun des gouvernements. Il s'agit, rappelons-le, de cette déclaration dans laquelle toutes les provinces reconnaissent "en principe" le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité, sous réserve toutefois que chacune appliquera cette conclusion comme elle l'entend et au moment qu'elle jugera opportun.

Voir page 6: Rapport

Michel ROY

lettres au DEVOIR

L'enseignement de la philosophie dans les cegeps

A propos du nouveau débat soulevé par les récentes suggestions du Conseil supérieur de l'éducation au sujet de l'enseignement de la philosophie dans les collèges, je me permets de rappeler quelques faits psychologiques que je crois importants.

L'âge de l'étudiant de cégep correspond, dans l'évolution du psychisme humain, à cette phase où s'acquiert la capacité d'abstraire, à cette étape où le moi conquiert son autonomie et se personnalise. Or ces différentes transformations s'opèrent à travers l'apprentissage d'un langage qui porte sur les valeurs et qui, à partir de ces valeurs, sélectionne des points de repère pour l'élaboration d'une vision cohérente du réel. L'apprentissage de ce langage, normalement, se développe à l'intérieur du processus d'identification qui est, lui aussi, un phénomène psychologique propre à l'âge de l'étudiant de cégep. Cependant ce processus d'identification présuppose que le professeur de philosophie a déjà fait et qu'il refait sans cesse l'expérience de ce langage des valeurs qu'il s'efforce de transmettre à ceux à qui il enseigne. Il découle de là, à mon sens, que l'enseignement du professeur de philosophie ne peut pas être neutre et qu'il se doit de ne pas l'être. Parler de pollution c'est donner à la vie un sens qui traduit une autre forme de connaissance que celle de la science, forme de connaissance dont le vocabulaire lui-même, si neutre qu'il se veuille, n'en tire pas moins toute sa signification d'une évaluation. Un professeur de philosophie qui se limiterait à n'enseigner que l'histoire des philosophies ne montrerait pas que l'on peut être neutre lorsque l'on philosophe, il ne ferait que multiplier les exemples de l'impossibilité où l'on est de l'être.

A partir des faits psychologiques dont je viens de parler je ne peux que conclure, quant à moi, que ce n'est pas à l'âge de 30 ans ou de 25 ans que l'étude de la philosophie est un besoin et une nécessité, mais à l'âge de 18 ans qui est celui de l'étudiant de cégep. Sans doute le Conseil supérieur de l'éducation a proposé, dans le cadre de l'éducation permanente, de supprimer l'enseignement de la philosophie dans les collèges et de l'offrir à des étudiants plus âgés, mûris par l'expérience. Mais l'expérience tire sa valeur du regard par lequel on l'interroge. Laissée à elle-même, cette expérience, bien souvent, par la répétition de l'usage, se limite à traduire en vérités nécessaires ce qui n'est que préjugés, interprétations subjectives et séduction des apparences. C'est pourquoi se soucier de l'expérience, en éducation, c'est aussi se préoccuper de donner des dimensions à la conscience qui demain l'accueillera. C'est cette préoccupation, à mon sens, qui est à l'origine de l'introduction d'un enseignement obligatoire de la philosophie à tous les étudiants du cégep. Je m'étonne que le Conseil supérieur de l'éducation n'en ait pas fait mention.

Jacques LAVIGNE,
professeur de philosophie au collège de Valleyfield.

Montréal, le 20 mars 1978.

Un témoignage à la chaleur humaine

■ **Paralysée et hospitalisée au Centre Hospitalier St-Georges depuis plus de 10 ans, l'auteur tient à offrir ce témoignage de reconnaissance au personnel de cet établissement.**

Au personnel du Centre Hospitalier St-Georges,

C'est à ton tour, chère résidence, de te laisser parler d'amour...

— On n'est pas 6 millions mais on est assez nombreux pour qu'on trouve le temps de se connaître, de se parler et de s'aimer...

— Le bonheur, je le compare un peu comme St-Exupéry, à la plus délicate fleur qui existe sur le globe terrestre. Il faut l'arroser, l'ensoleiller, sinon elle mourra de sécheresse...

— Le bonheur est un sourire qu'on fait naître, une larme qu'on essuie. Une petite tape sur l'épaule, un clin d'oeil, un bon mot, une parole qui d'une part, adoucira le travail des bien portants et donnera aux résidents, un regain de vie.

— Mettons tous du feu dans la cheminée, ceux qui entrent, ceux qui sortent, ceux qui restent, afin qu'il se dégage une chaleur humaine qui sera pour tous l'oxygène du coeur...

— Ici, c'est notre deuxième chez-nous. Si on suit notre recette du bonheur, les résidents pourront chanter de toutes les fibres de leur être: "Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai"...

— Avec une once d'imagination, on sortira légèrement des sentiers battus et l'amitié nous dictera ce qu'il faut faire. Le bonheur ne se dirige jamais en sens unique seulement. Donnant, donnant...

Si on se donne une chaude poignée de mains, le bonheur, sera pour demain.

Marie BALD
Montréal mars 1978

Les villages chrétiens du Sud et Israël

Monsieur le rédacteur en chef,

Pourquoi les villages chrétiens du Sud-Liban accueillent l'armée israélienne avec enthousiasme? Faut-il rappeler sans doute à l'opinion mondiale l'horreur des actes barbares commis par les terroristes palestiniens contre ces communautés isolées et sans défense? Faut-il rappeler, qu'hier encore, ces Palestiniens en usurpant une partie du Sud-Liban mettaient à feu et à sang avec une cruauté incroyable des villages libanais entiers? Faut-il rappeler que ces Palestiniens semaient la terreur et la destruction? A-t-on oublié avec quelle atrocité ils ont saccagé et pillé les villages libanais de Damour et de Aichie par exemple?

J'ai vu de mes propres yeux l'enfer de Aichie, ce village chrétien du sud à quelques milles de mon village natal. Attaqué par les Palestiniens et une bande de musulmans fanatiques, il fut pillé dans la meilleure tradition arabe: les portes, les fenêtres et même les clous arrachés des maisons ont été emportés; bilan de cet acte héroïque palestinien: 150 femmes et enfants tués. Ceux des villages libanais du sud, qui ont pu résister et survivre, furent assiégés pendant deux ans. Ne fût de l'aide d'Israël, même intéressée, que leur serait-il advenu?

"Le chemin de Jérusalem passe par Jounieh" disait avec une stupide arrogance un dirigeant palestinien. Aujourd'hui ce chemin est un calvaire de souffrances pour des milliers de Libanais pris involontairement dans ce tourbillon de violence. La mutilation tragique de ce pays innocent, ce petit Liban jadis beau et pacifique, ne servira guère la cause de la paix dans le monde.

J. KHOURY
Montréal, le 20 mars 1978

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Urgente et nécessaire, la revalorisation du rôle du député présente des obstacles

par RÉJEAN PELLETIER

■ M. Réjean Pelletier, professeur au département de sciences politiques de l'Université Laval, a ouvert un utile débat par la publication, dans LE DEVOIR du 17 février, d'un article sur la revalorisation du rôle du député. Déjà, M. Richard Guay, député de Taschereau à l'Assemblée nationale, lui a donné la réplique dans ces pages. Dans une récente interview au DEVOIR, M. Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes, a exposé son point de vue. Radio-Canada, dans une émission de ligne ouverte, a invité le public à donner son avis. Aujourd'hui, M. Pelletier répond à M. Guay et suggère quelques éléments de réforme.

L'article que je publiais dans LE DEVOIR du 17 février sur la revalorisation du rôle du député se voulait avant tout provocant afin de susciter des réactions, en particulier de la part des députés eux-mêmes qui sont les premiers à souffrir de ce rôle diminué que l'on veut leur faire jouer au Parlement et qui sont les seuls en même temps à avoir les instruments nécessaires pour modifier un tel rôle. Le caractère provocant de cet article ne m'empêche toutefois pas de maintenir l'essentiel de ce qui y a été dit, tout en y apportant certaines nuances qui m'apparaissent nécessaires.

A cet égard, j'ai pris connaissance avec grand intérêt de la réponse du député Richard Guay qui croit en une "réforme possible, nécessaire, urgente" du rôle du député. Que cette réforme soit urgente et nécessaire, j'en conviens et je crois que mon texte ne niait nullement une telle assertion. Par contre, je nuancerais davantage ma réponse quant à la "possibilité" d'une telle réforme. Et, pour ce faire, il faut certainement établir une distinction entre les différents rôles du député.

Le député, en effet, doit concilier différents rôles dans l'exercice de ses fonctions. On le considère toujours (et parfois lui-même se considère encore) comme un législateur alors que dans notre régime parlementaire actuel, le député ne joue plus ce rôle entendu dans le sens d'une participation à la définition du contenu de la législation. Un tel pouvoir appartient désormais à un groupe restreint, en l'occurrence le Conseil des ministres: c'était là le message essentiel de mon article du 17 février.

Le député peut aussi chercher à contrôler davantage les gestes de l'exécutif (qui incarne en même temps le législatif dans notre système parlementaire) et ceux de l'administration. Je crois qu'il y a place ici pour d'utiles modifications à la situation actuelle. Il joue enfin un rôle partisan en tant que membre d'un parti politique qui exerce déjà le pouvoir ou qui cherche à le conquérir, et un rôle de représentant d'une circonscription électorale.

Lorsque l'on parle d'une revalorisation possible du rôle du député, il faut avoir clairement à l'esprit ces différents rôles afin de mieux évaluer les limites du "possible" dans chacun des cas. Plus particulièrement (mais non exclusivement), la revalorisation touche surtout le rôle de législateur et de contrôleur que devrait exercer le député.

Si les députés veulent jouir d'un véritable pouvoir législatif, ils doivent réclamer une participation à la définition du contenu de la législation. Dans mon esprit, une telle participation implique beaucoup plus que la seule possibilité d'amender les projets de loi gouvernementaux, surtout lorsque ce projet est patronné en commission parlementaire par le ministre responsable et appuyé par la majorité ministérielle. Je songe plutôt à l'établissement de commissions parlementaires pré-législatives, certainement secondées par leurs propres équipes de recherchistes comme le réclamait le député chard Guay, capables de discuter à fond, de corriger, d'amender ou même de rejeter les nombreux livres verts ou blancs émanant du gouvernement et en conséquence habilitées à leur tour à présenter elles-mêmes leurs propres livres verts ou blancs, c'est-à-dire à agir en véritables commissions d'enquête sur des problèmes particuliers et à proposer leurs propres politiques, soit au gouvernement en place, soit directement devant la Chambre.

Une telle réforme irait beaucoup plus loin que la simple possibilité de proposer des amendements aux projets de loi, amendements qui sont trop souvent "contrôlés" par le ministre responsable et sa majorité ministérielle en commissions parlementaires. Cette réforme, en même temps, s'apparenterait au système des commissions américaines et, en ce sens, je souscris entièrement aux propositions de réforme du député Richard Guay sur la présidence des réunions (à la condition de ne pas accepter le principe de l'ancienneté comme aux États-Unis), sur le moment et la fréquence de leurs réunions, sur la possibilité d'y convoquer ministres et fonctionnaires et sur l'appui d'équipes de recherchistes.

Mais, à mon sens, pour qu'une telle réforme puisse réussir, elle doit rencontrer certaines conditions et éviter quelques écueils. Je songe ici non pas à ce clivage idéologique (conservateurs contre libéraux des deux partis) qui se dessine assez fréquemment lors du vote sur un projet de loi aux États-Unis, mais plutôt à cette espèce de "maquignonnage" qui s'établit trop souvent entre les députés de façon à appuyer tel projet à un moment donné afin de recevoir en retour un même appui lors du vote sur un autre projet que l'on refuserait normalement d'appuyer. La ligne de démarcation ne repose plus alors sur certains principes idéologiques ou sur une évaluation réelle du projet, mais plutôt sur des intérêts parfois assez mesquins que chacun veut défendre, surtout à l'égard de sa propre circonscription électorale. C'est certainement un écueil non pas impossible, mais difficile à éviter pour les députés qui veulent avant tout assurer leur réélection.

En outre, si une telle réforme se veut efficace, elle doit rejeter la traditionnelle notion de responsabilité ministérielle qui a conduit à la formation de blocs solides autour d'une équipe au pouvoir. À quoi bon proposer des réformes si l'on ne s'attaque pas à la "racine du mal"? On risque tout simplement de reproduire éternellement le même clivage partisan en Chambre et dans les commissions parlementaires, que celles-ci soient prélégislatives ou non. Et avec un tel clivage, la majorité a toujours raison et l'opposition, toujours tort...

Il faudrait réduire la responsabilité ministérielle à quelques points précis et limités, par exemple sur le programme législatif global énoncé par le gouvernement lors du discours inaugural et sur la présentation du budget. De cette façon, on ne lierait pas constamment le sort du gouvernement au rejet possible d'un projet de loi ou même à des amendements importants présentés par l'opposition. Ainsi, au cours des élections, un parti et le gouvernement qui en est issu seraient choisis par la population pour une période normale de quatre ans, ce qui n'implique pas que les élections auraient lieu à date fixe. Je préfère au contraire que les partis politiques et surtout le parti au pouvoir soient en campagne électorale constante, plutôt que de l'être d'une façon très intense au cours de la dernière année de son mandat.

En même temps, il faudrait rompre avec la conception traditionnelle de la discipline de parti. M. Richard Guay a bien défini cette conception lorsqu'il parlait de "l'obéissance aux ordres venus d'en haut comme si les députés étaient des étudiants au collège classique d'antan". Je crois, en effet, que tous les partis politiques, à l'exemple du Parti québécois, devraient reconnaître le droit à la **dissidence** pour tout député sur tout projet de loi et, à plus forte raison, sur tout énoncé de politique. Plutôt que de parler de vote libre en certaines circonstances, je préfère que les députés utilisent ce droit à la dissidence qui leur permettrait de critiquer librement et de s'opposer à certains projets sans risquer d'être victimes d'ostracisme de la part de leurs collègues ou même d'être exclus définitivement du parti.

Tels qu'ils fonctionnent actuellement, nos partis politiques acceptent difficilement la contestation intérieure. Ou plutôt ils l'acceptent, mais à la condition qu'elle s'exprime en privé, comme lors du caucus des députés. Mais la démocratie jusqu'ici s'est entourée de trop de secrets. Elle doit au contraire fonctionner à ciel ouvert. Il faut que le citoyen ait accès constamment à l'information et à l'information la plus large et la plus complète possible si l'on veut que la "démocratie" puisse jouer pleinement. Et je crois que les prises de position, les critiques, les esquisses de solution émanant des députés de tous les partis politiques sont un rouage essentiel de cette information qui doit circuler dans tout pays démocratique.

En même temps, si tous les partis levaient cette contrainte de la discipline qui s'exerce sur les députés, ou craindrait moins de part et d'autre l'utilisation par un parti adverse et à des fins électorales, de la critique que formule parfois un député à l'encontre des politiques de son parti.

Enfin, une telle réforme ne peut réussir, dans notre monde moderne, qu'au sein de groupes plus restreints comme dans les commissions parlementaires actuelles et non pas au sein de l'Assemblée nationale avec ses cent dix députés où les délibérations sont aussi lourdes et verbeuses inefficaces. Mais à la condition que les commissions ne reproduisent pas en miniature le modèle de l'Assemblée nationale...

Malgré tout, je crains fort qu'une telle réforme n'aille beaucoup trop loin pour la très grande majorité des députés qui sont habitués à vivre avec la traditionnelle notion de responsabilité ministérielle — même si elle n'a plus aucun sens réel — et qui s'accommodent assez bien de la discipline de parti. On craint toujours de s'engager trop avant sur le chemin de la réforme et l'on parle beaucoup de revalorisation du rôle du député, mais à la condition de ne pas trop le revaloriser... On s'arrête alors à des demi-mesures.

Dans le sens de ces réformes partielles et limitées, on peut toujours suggérer que les députés ministériels aient "accès au pouvoir" et qu'ils soient pleinement associés à certains dossiers avec les ministres responsables. Une telle réforme est parfaitement réalisable dans le cadre actuel sans trop bousculer les règles du jeu déjà établies, mais elle réussirait à revaloriser le rôle du député **ministériel** et non celui du député de l'opposition qui serait encore confiné à son rôle de critique des politiques gouvernementales ou à être là pour la forme puisque la démocratie l'exige...

De même, si l'on veut améliorer le pouvoir de contrôle du député, on peut suggérer que les commissions parlementaires puissent désormais exercer un contrôle continu sur le pouvoir réglementaire de l'exécutif. Elles pourraient même exercer ce contrôle non seulement **a posteriori** lorsque le règlement est publié officiellement et mis en application, mais aussi se prononcer sur le règlement **avant** sa publication. De nos jours, certains règlements sont devenus aussi importants que la loi elle-même qu'ils sont censés "concrétiser" et ils ne sont soumis ni à la discussion, ni au contrôle des députés.

En poursuivant cette réflexion sur le pouvoir de contrôle que je distingue du pouvoir législatif, contrairement au député Richard Guay qui semble souvent confondre les deux et qui s'est surtout attardé dans sa réponse à suggérer des améliorations à cette fonction de contrôle, je crois moi aussi que les comissions parlementaires devraient pouvoir faire comparaître devant elles ministres et hauts fonctionnaires, ceux-ci parlant en leur qualité d'experts sur un sujet donné et en leur nom personnel, non pas au nom du ministre responsable. Eux aussi doivent être capables de répondre de leurs actes devant les députés et devant la population, sans chercher toutefois à faire une "chasse aux sorcières", ce qui tenterait certainement certains députés...

Certains objecteront que les hauts fonctionnaires deviendront ainsi de plus en plus "politisés". Mais pourquoi pas? s'ils servent dans la fonction publique, il est temps qu'ils le deviennent, mais à la condition de ne pas devenir "partisans", c'est-à-dire identifiés à la politique d'un seul parti.

Ces dernières réformes, à mon avis, sont de nature à revaloriser le rôle du député, surtout lorsqu'il agit comme contrôleur des politiques gouvernementales et de l'administration, mais ne contribuent que faiblement à augmenter son pouvoir législatif entendu dans le sens d'une participation réelle à l'élaboration des politiques et à l'orientation de son contenu. Pour y arriver vraiment, il faudrait alors s'attaquer à certains tabous, ce qui me semble assez difficile à l'heure actuelle, surtout dans un monde où le pouvoir de décision dans les organisations n'appartient qu'à une oligarchie qui se refuse le plus souvent à le partager.

Malgré tout, ces quelques suggestions se voudraient une modeste contribution à la discussion de ce problème toujours présent de la revalorisation du rôle du député. C'est une réforme urgente et nécessaire, mais certainement difficile par certains côtés.

Je souhaite donc qu'un dialogue franc et constructif puisse se poursuivre à ce sujet, surtout parmi les membres de l'Assemblée nationale, à l'exemple de celui qu'ont déjà amorcé le député de Taschereau et quelques-uns de ses collègues.

Les médias anglophones et le gouvernement

par EDWARD BANTEY

■ Edward Bantey, ex-journaliste et conseiller en communication à Montréal, réside maintenant à Québec, où il prépare une analyse des implications de la souveraineté-association, en particulier au chapitre des rapports prévisibles entre le Québec et les États-Unis. Le présent article a été rédigé en anglais pour publication dans le journal The Gazette. M. Bantey l'a traduit pour Le Devoir.

De plus en plus, le Québécois le moindrement responsable doit s'inquiéter sérieusement de la violence verbale qui caractérise, de façon croissante, tout le débat autour de l'avenir politique du Québec.

Personne ne peut s'inscrire en faux contre l'affirmation du journaliste Peter Cowan (The Gazette, 7 mars) suivant laquelle "la polarisation n'exclut pas le besoin de poursuivre le débat de manière civilisée".

C'est cette attitude rationnelle que prône René Lévesque depuis qu'il a opté, il y a une décennie, pour la cause de la souveraineté québécoise. Rien ne nous permet de croire qu'il s'est ravisé depuis le 15 novembre 1976.

Il est pertinent de noter qu'aucun observateur sérieux, tout fédéraliste qu'il puisse être, n'a jamais mis en doute la crédibilité de M. Lévesque en tant que démocrate inconditionnel, libéral inébranlable (dans le sens non partisan du mot) et progressiste authentique. Le chauvinisme et le racisme sous toute forme ne lui inspirent que de la répugnance.

Si cette affirmation ne tient, il est tout à fait normal de s'interroger quant au mobile qui l'a incité à alléguer, récemment, que les médias de langue anglaise au Québec et ailleurs au Canada semblent avoir constitué "un front commun" contre le Québec.

M. Cowan explique le geste de M. Lévesque en soutenant que le premier ministre s'est servi d'un incident isolé (un article vicieux paru dans la revue Maclean's et intitulé "Québec: a grand design for a New Order") afin de se livrer à une "condamnation globale" de tous les médias de langue anglaise.

Mais un deuxième journaliste, James A. Stewart, offre une autre explication (The Montreal Star, 7 mars). "Bien sûr, dit-il, il existe un front commun contre le gouvernement, constitué, sans collusion, par les propriétaires et les rédacteurs des organes d'information". Les mots clés (faut-il le souligner?) sont "sans collusion". Ce qualificatif, dans l'esprit de M. Stewart, rendrait acceptable l'attitude biaisée de la plupart des médias de langue anglaise puisqu'il n'y a pas eu complot dans le sens juridique.

Que M. Lévesque ose s'élever contre de tels flagrants préjugés, cela démontre tout simplement, en conclut M. Stewart, que le régime actuel au Québec est "un gouvernement de pleurnicheurs"., Un point c'est tout.

À la une, le Montreal Star s'aventure plus loin. La manchette du 7 mars nous informe, "Laurin projette de contrôler les médias non francophones".

Le lendemain, un éditorial dans le journal The Gazette nous laisse entendre que le docteur Camille Laurin est, à toutes fins utiles, un raciste autoritaire.

Mais le Globe and Mail (le 4 mars) hésite à s'embarquer dans "la grande croisade".

Dans un article intitulé "l'allégation que le PQ imposerait des contrôles culturels est sans fondement", le journaliste William Johnson analyse l'"affaire Maclean's" de façon pondérée. Il qualifie l'article d'"insultant" et il souligne que l'auteur, David Thomas, n'a aucune preuve pour soutenir l'affirmation sensationnelle selon laquelle le gouvernement Lévesque envisagerait "un contrôle étatique massif" sur tout aspect de la vie québécoise.

Au fond, la question qui se pose dépasse l'exactitude ou l'inexactitude du supposé "scoop" de M. Thomas. Elle dépasse également la sagesse ou le manque de sagesse du docteur Laurin qui, selon M. Johnson, s'est livré à des spéculations sociologiques érudites. Ce qui n'empêche pas l'observateur de partager l'avis du docteur Laurin qui qualifie de "folie furieuse" les extrapolations excessives et irresponsables auxquelles se livrent les médias en question depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois.

La question se situe plutôt dans l'impression que, de jour en jour et dans un crescendo, les médias de langue anglaise amorcent, encore une fois, une ambiance d'hystérie de masse qui fait penser à leur comportement durant la désormais célèbre "crise" d'octobre 1970. Cette simulation de panique a créé la mise en scène pour permettre à M. Trudeau de donner libre cours à son imagination fertile et de promulguer la Loi des mesures de guerre.

Une fois la "crise" terminée — et les tenants de l'option souverainiste, présumément hors de combat — les médias de langue anglaise ont redécouvert, sans vergogne, leur mission libertaire.

Ils déploraient le viol des libertés individuelles dont M. Trudeau s'était rendu coupable. Et leur propre culpabilité fut exorcisée!

Nos mémoires sont si fautives. Nous présumons qu'à l'instar de Steinberg, les médias sont "de notre côté".

Le sont-ils vraiment?

Avons-nous oublié le propriétaire du journal montréalais qui, des années durant, avertit ses lecteurs que Maurice Duplessis constituait un danger public (ce qui n'était pas nécessairement faux)? Mais un jour, Mackenzie King décida que, désormais, les Canadiens ne pourraient plus accepter des titres de noblesse britannique. Ce monsieur, qui espérait cet honneur, a dicté, ce jour-là, que Maurice Duplessis, après tout, était un gentilhomme, tandis que Mackenzie King, lui, ne pouvait plus rien faire de bien.

Avons-nous oublié ce magnifique spectacle de la Brinks, sans doute conçu par les "boys" en prenant un verre au Carrefour de la PVM?

Cette affaire, d'une imagination débordante, a eu droit aux manchettes dans tous les médias. Quant à M. Bourassa, il rigola tout le long de la route qui le conduisait à l'Assemblée nationale.

Avons-nous oublié le brouhaha autour du Bill 22? C'était devenu si grave qu'on ne pouvait plus distinguer les "cowboys" des "Indiens". Les hommes comme William Tetley et Victor Goldbloom se sont vus presque accusés de trahison à "la cause minoritaire".

Avons-nous déjà oublié l'affirmation de la Sun Life qu'elle devrait déménager du Québec parce que, selon la Loi 101 cette

Voir page 6: Médias

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE AU QUÉBEC
Soirée d'information donnée par
ALLIANCE TOURNESOL
(mouvement écologique anti-nucléaire).
MARDI, 28 MARS à 19h30
au VIVOIR du C.E.G.E.P. MAISONNEUVE
3800 est SHERBROOKE — (MÉTRO PIE IX)
L'entrée est libre. **Alliance Tournesol**
G.E.M. tél.: 525-6607 **527-0218**

9½% **6 ANS**
10% **10 ANS**
OBLIGATIONS
MUNICIPALES, SCOLAIRES, HÔPITAUX, CÉGEPS
NOUS OFFRONS AUSSI DES
OBLIGATIONS CONVERTIBLES AMÉRICAINES
DEMANDEZ NOS INFORMATIONS
Mcneil Mantha INC.
210 rue St-Jacques
Montréal, H2Y 1L9
845-8201
FONDÉE EN 1930
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....
TÉLÉPHONE ..... BUREAU ..... RÉSIDENCE .....
L'INFORMATION SUR LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES ☐
LA LISTE DES OBLIGATIONS ☐

COUPURES DE PRESSE RADIO ET TÉLÉVISION
Si vous voulez savoir ce qu'on dit de vous, de vos activités ou de celles de votre entreprise,
dans plus de 2500 bulletins de nouvelles et 200 émissions d'affaires publiques diffusés chaque semaine (500 heures d'antenne) dans 23 postes de radio et de télévision de
MONTRÉAL • QUÉBEC • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES
et qui rejoignent plus de 85% de la population du Québec.
caisse, chartier et associés inc.
Montréal: (514) 845-3281 **Québec: (418) 529-1343**

COURS D'ÉTÉ 1978
SUJET: PROPHÈTES ET PROPHÉTISME (4 crédits)
Hier et aujourd'hui
1. LES PROPHÈTES EN ISRAËL (2 crédits)
• du 4 au 14 juillet;
• les prophètes avant l'exil; les prophètes durant et après l'exil; les traits du vrai prophète, serviteur de Yahvé
• responsables: A.-M. Brunet, o.p. et G.-D. Mailhot, o.p.
2. LA PAROLE PROPHÉTIQUE EN JÉSUS ET DANS SON ÉGLISE (2 crédits)
• du 17 au 28 juillet;
• Jésus prophète; l'héritage prophétique dans l'Église;
• responsables: M. Gourgues, o.p., D. Cadrin, o.p. et J.-M. Gauthier.
À QUI S'ADRESSE CETTE SESSION D'ÉTÉ ?
— Face au renouveau prophétique dans l'Église, beaucoup de chrétiens s'interrogent sur sa véritable nature et les liens qu'il peut avoir avec le prophétisme de la Révélation biblique. C'est à ces chrétiens, laïcs, religieux ou religieuses, prêtres, que cette session s'adresse particulièrement.
— Dans cette session sera mise en oeuvre une double méthode pédagogique: des **exposés magistraux** et, pour ceux et celles qui désirent présenter un travail en relation avec l'objet de la session, des **ateliers de travail** qui les guideront dans leur recherche.
INSCRIPTION: avant le 10 juin, si possible.
RENSEIGNEMENTS: s'adresser au secrétariat du Collège.
COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE
96, avenue Empress, Ottawa, Ont. K1R 7G2
Tél.: 1 (613) 233-5696

Enfants, adolescents,
séjours d'équitation à la ferme
été 78
ST-JOVITE, QUÉ.
Fermes Louisbourg inc.
Il faudrait des journées de 25 heures pour profiter de tout ce que les Fermes offrent.

Les activités de base
L'équitation
La natation
La Ferme
Le théâtre et l'art dramatique
Le canotage, etc.
Pour information ou réservation
435-9720
331-0196

la météo



À midi, aujourd'hui

Le Québec a reçu des quantités importantes de précipitation sous toutes ses formes depuis 24 heures. Le secteur de Baie-Comeau a déjà reçu une vingtaine de centimètres de neige hier matin et pourrait en recevoir presque autant dû à la perturbation qui remontera la côte américaine au cours de la nuit. Les quantités de neige prévues pour la moitié ouest de la province sont relativement faibles alors qu'il y aura surtout des chutes de neige.

●

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau: nuageux avec faible neige passagère. Maximum 0. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec des passages nuageux.

●

Nord des Laurentides, Nord de la Haute-Mauricie: nuageux avec neige passagère. Accumulation de 3 à 5 cm. Risque de bruine verglaçante. Maximum 0. Aperçu pour mercredi: dégagement.

●

Outaouais: nuageux avec des chutes de neige. Maximum 2. Aperçu pour mercredi: dégagement.

●

Montréal: nuageux avec des chutes de neige. Maximum 2. Aperçu pour mercredi: dégagement.

●

Sud de la Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières: nuageux avec neige se changeant en chutes de neige au cours de l'après-midi. Accumulation additionnelle de 5 à 10 cm. Maximum 0. Aperçu pour mercredi: chute de neige suivi d'un dégagement au cours de la journée.

●

Sud des Laurentides: nuageux avec des chutes de neige. Accumulation additionnelle de neige prévue près de 5 cm. Maximum 0. Aperçu pour mercredi: dégagement.

●

Cantons de l'Est: nuageux avec des chutes de neige. Maximum près de 2. Aperçu pour mercredi: chutes de neige suivi d'un dégagement au cours de la journée.

●

Rimouski, Gaspésie: neige. Accumulation additionnelle de 10 à 15 cm. Maximum 0. Aperçu pour mercredi: neige se changeant en chutes de neige.

●

Lac St-Jean: neige. Vents modérés. Accumulation additionnelle de 10 à 15 cm. Aperçu pour mercredi: dégagement sauf pour des chutes de neiges au Saguenay.

●

Baie-Comeau, Sept-Îles: neige et poudrerie. Vents de l'est de 45 à 60 km/h. Accumulation additionnelle de 15 à 20 cm. Maximum 2. Aperçu pour mercredi: neige se changeant en chutes de neige.

suites de la première page

LIBÉRAUX

les deux camps paraissent assez sûrs.

Parmi les délégués jeunes, cependant, soit de 16 à 24 ans, on ne saurait jurer d'avance d'une victoire pratiquement acquise de M. Ryan.

Il faut noter d'abord que le recrutement des délégués jeunes a été passablement laborieux dans maints comtés. N'oublions point que les 16 à 24 ans ne représentent que 10% des effectifs du Parti, tandis qu'ils forment le tiers des 2,621 délégués au congrès. Sans compter que bien des jeunes refusaient de se faire élire délégués parce qu'ils n'avaient pas les ressources financières, d'abord pour se rendre à Québec à la mi-avril, puis pour y séjourner quelques jours en hôtel. Voilà en effet qui représente une dépense de quelques centaines de dollars dans la plupart des cas. Ce n'est point pour rien qu'il manque, dans l'ensemble des 110 comtés, une vingtaine de délégués jeunes.

On notera, du reste, que dans un certain nombre de comtés, des mécènes ont d'ores et déjà accepté de défrayer le coût du voyage et du séjour à Québec de jeunes délégués. Or si pareille pratique tendait à devenir très courante, rien n'interdirait, à la limite, à l'un ou à l'autre candidat de procéder à une opération "Influence" par ce moyen et qui, pour 500 délégués, par exemple, ne coûterait pas beaucoup plus que $100,000.

Mais cette hypothèse moralement disgracieuse étant discartée d'emblée, il reste que les délégués jeunes — et dont le nombre est imposant —, sont beaucoup plus malléables et plus influençables à maints égards que les adultes. Voilà donc des raisons pour lesquelles ni l'un ni l'autre candidat ne saurait jurer de rien à ce propos.

Du côté des organisateurs de M. Ryan, on croit compter actuellement un peu plus de 75% (soit plus de 600) des délégués jeunes, si du moins on se fie aux noms inscrits sur les "slates" officielles du candidat dans les comtés. Ces mêmes organisateurs attribuent pour l'heure près de 170 délégués jeunes à M. Garneau, tandis qu'au moins une vingtaine de jeunes resteraient indécis (ces chiffres valent pour quelque 102 comtés sur 110).

Dans le clan Garneau, en revanche, on s'estime pour l'heure "à peu près nez à nez parmi les jeunes délégués" (environ 400 à 400). Cependant, cette prétention s'accorde plutôt mal avec cette autre, des mêmes organisateurs et selon laquelle pour remonter la pente des statistiques acquises à ce jour et gagner le congrès, "il faudra aller chercher un minimum de 500 délégués jeunes".

Si, d'abord, les deux camps étaient vraiment nez à nez chez les jeunes, ce n'est point "un minimum de 500 délégués" qui manquerait à M. Garneau, mais bien 350 d'entre eux, puisque les délégués adultes restants sont commis à environ 1,200 à 600 en faveur de M. Ryan. Bien plus, si les Garnistes réussissaient à aller chercher "un minimum de 500 délégués jeunes" d'ici le mois d'avril, ils en obtiendraient "un minimum" de 900 (ils prétendent déjà en avoir près de 400), ce qui leur en ferait finalement une bonne quarantaine sur les bras, puisqu'il n'en existe que 861.

Les organisateurs de M. Garneau ont probablement raison sur un point: un certain nombre de délégués jeunes, sentant le vent, ont réussi à se faire élire sur une "slate". Ryan simplement pour s'assurer de passer et d'être présents au congrès. Dans certains comtés, du reste, les noms des mêmes jeunes apparaissaient sur les deux "slates".

Quoi qu'il en soit, l'organisation Garneau a senti le vent venir elle aussi, qui a à son service un jeune libéral qui lui est acquis à temps plein et jusqu'au scrupule, comme le dirait le curé d'Ars. Michel Monette, qui est l'artisan principal de la "victoire technique" (seulement) de l'équipe Garneau sur sa rivale lors de la dernière rencontre régionale qui s'est tenue au Cégep du Vieux-Montréal le 5 mars, a réussi à s'adjoindre, à titre de travailleur permanent lui aussi auprès des jeunes, M. Jacques Côté, 26 ans, qui, jusqu'au 15 mars, était le "directeur, jeunesse" du secrétariat au Parti, rue Gilford à Montréal.

La dernière manche de la campagne de leadership paraît appartenir aux jeunes libéraux. C'est encore bien plus que ces derniers n'espéraient au début de janvier 1977, quelques semaines après le massacre du 15 novembre 1976. Ce sera peut-être aussi ce qui fera que le Parti libéral aura échappé, cette fois-ci, à l'influence de ses stratèges traditionnels, des bonzes qu'on lui a connus et de ses anciens et assidus bailleurs de fonds.

En arrêtant les règlements de son congrès de leadership, le PLQ a décidé de miser sur la jeunesse en accordant à celle-ci le tiers des voix. L'avenir, très immédiat, si ce pari sur l'avenir avait une raison que le coeur de bien des artisans sincères ne connaissait pas.

LE NOUVEL

agriculteurs qui avaient manifesté dimanche contre l'ouverture, prévue jeudi, du nouvel aéroport.

Cette opération expéditive a été décidée à la suite des dégâts causés dimanche aux installations de la tour de contrôle par un commando de six extrémistes.

Samedi après-midi près de 4,000 manifestants construisaient une tour d'acier en bout de piste dans le but d'empêcher les avions de décoller et de se poser à la date prévue. Dans la soirée de samedi, un petit groupe à bord d'un camion blindé réussissait à forcer le dispositif policier, mis en place autour de l'aéroport.

La suite ressemble à une opération de commando: ils prenaient d'assaut la tour de contrôle, chassant les aiguilleurs du ciel sur le toit du bâtiment.

Installé dans la salle de contrôle, le groupe s'est livré à une destruction systématique de tous les équipements électroniques, d'une antenne parabolique et des câbles électriques. La police est intervenue à l'aide de bombes lacrymogènes et a réussi à les déloger de leur retraite.

Parallèlement, un autre véhicule, qui avait également tenté de pénétrer dans le périmètre gardé par les forces de l'ordre, a été arrêté par les policiers à la bombe incendiaire. Les quatre manifestants qui se trouvaient à l'intérieur ont été arrêtés. Selon la police, 115 personnes ont été arrêtées et 17 membres des forces de l'ordre ont été légèrement blessés.

Dimanche, un rassemblement de 20,000 personnes se tenait dans un parc non loin de l'aéroport pour soutenir l'action des paysans, aidés par les militants de la Ligue communiste japonaise qui n'a cessé de lutter contre l'ouverture de l'aéroport.

Hier quelque 30 à 40 manifestants "durs" se trouvaient encore dans un bâtiment de béton situé sur un terrain privé près d'une piste.

La police avait essayé de les faire sortir durant tout le week-end, mais avait été obligée, à plusieurs reprises, de faire machine arrière, car les policiers avaient été pris sous un déluge de pierres et de projectiles divers lancés par les manifestants.

Finalement, la police a lancé l'assaut hier soir contre le bâtiment de béton dans lequel le dernier carré de manifestants était retranché.

Les opposants à l'ouverture de l'aéroport de Narita avaient édifié sur le bâtiment une tour qui, par sa présence, violait les règlements de l'aviation japonaise.

Plusieurs dizaines de policiers sont montés au sommet d'une grue dépêchée spécialement sur place et ont pénétré dans la tour par un orifice pratiqué dans le bâtiment pour s'emparer des derniers manifestants qui s'y étaient retranchés.

Parallèlement, la police a découvert que les six manifestants qui avaient endommagé samedi les installations de la tour de contrôle avaient pénétré dans l'aéroport en se cachant dans le réseau de canalisations souterraines.

Depuis des mois l'aéroport a été l'objet d'affrontements violents entre la police japonaise et des paysans, des étudiants, des écologistes qui se soucient assez peu de "l'amélioration des transports aériens internationaux" et qui défendent plutôt leur environnement.

Déjà l'affaire de Narita a coûté la vie à huit personnes et depuis sa conception il y a 11 ans, 400,000 policiers ont dû intervenir lors de 56 incidents au cours desquels 1,800 manifestants ont été arrêtés et près de 5,000 blessés.

ISRAËL

M. Begin à accéder aux demandes de M. Carter, lors de ses récents entretiens avec le président des États-Unis.

M. Weizman s'est abstenu de démentir l'information publiée par "Davar". À la question "Quand partez-vous?" il a simplement répondu: "Je ne sais pas."

D'autre part, le vice-président du conseil israélien, M. Vigael Yadin, a révélé hier soir, les nouvelles propositions de paix soumises par M. Begin au président Carter.

Ces cinq propositions du premier ministre israélien, a-t-il dit, ont été rejetées par les Américains qui estiment qu'elles ne seraient pas acceptables pour l'Égypte.

Selon la télévision israélienne, les propositions révélées lors d'une réunion du "Dash" comprennent les cinq points suivants:

1 — Les gouvernements israélien et égyptien s'estiment liés par leur décision de poursuivre les négociations en vue de la conclusion d'un accord de paix global.

2 — Dans le cadre de cette décision et conformément à la résolution 338 du Conseil de sécurité, les deux gouvernements affirment leur volonté de négocier un accord de paix, et d'appliquer tous les points contenus dans la résolution 242, qui sera considérée comme base de négociations entre Israël et tous les pays voisins.

3 — Sur la base de la résolution 242, les forces israéliennes se retireront "de territoires occupés", sur des frontières sûres et reconnues. Dans ces frontières, chacun des pays de la région vivra librement, sans utilisation de la force.

4 — Une solution juste sera trouvée au problème des Arabes "d'Eretz-Israël" (la terre biblique d'Israël, c'est-à-dire la Palestine). La population de Cisjordanie et de Gaza aura le droit de participer à la décision concernant son avenir, dans le cadre de négociations entre Israël, l'Égypte, la Jordanie, et des représentants des Arabes palestiniens de ces territoires.

5 — Tout état de bélligérance sera aboli et les pays de la région vivront dans la paix, la souveraineté, l'indépendance, et l'intégrité de leurs frontières. Avec la paix, toutes les relations normales prévues par la charte de l'ONU seront établies entre Israël et les pays de la région.

"Ces propositions, a déclaré M. Yadin à la télévision israélienne, sous-entendent une acceptation par Israël de la résolution 242 comme applicable à tous les fronts, et vont bien plus loin que tout ce qu'avaient pu soumettre les gouvernements précédents."

Selon la télévision israélienne, M. Begin transmettra cette fois sa réponse au chef de l'État égyptien non pas par l'intermédiaire des États-Unis, mais directement, soit par un envoyé au Caire, soit par le canal des ambassadeurs d'Israël et d'Égypte dans un pays donné.

Au Sud-Liban, la FINUL doit se déployer notamment le long de la rive sud du Litani. De source autorisée syrienne, on dément que la force arabe de dissuasion (FAD), composée essentiellement de soldats syriens, envisage de se déployer parallèlement sur la rive nord, verrouillant ainsi l'accès du sud aux fedayine.

La presse israélienne croit savoir que la Syrie a demandé l'autorisation de faire franchir aux troupes syriennes les dix kilomètres qui les sèparent du fleuve. À Damas, on assure qu'un "tel mouvement est tout à fait hors de question" mais à Beyrouth on précise de source diplomatique que cette éventualité a été examinée samedi par le président Hafez al Assad et le président de la Chambre des députés libanaise, M. Kamal Asaad. De source digne de foi à Tel Aviv, on indique qu'Israël donnerait son autorisation à la Syrie si celle-ci l'assurait que le Litani, ligne rouge au sud de laquelle il a fait savoir qu'il ne tolèrerait pas d'intervention de la FAD, serait "hermétiquement fermé aux terroristes désireux de réintégrer le Sud".

Par ailleurs, au Sud-Liban, le chef militaire des milices chrétiennes, le commandant Saad Haddad, a annoncé la mise sur pied d'une armée régionale en vue de faire régner l'ordre dans le secteur en attendant que le gouvernement y rétablisse son autorité.

La seule enclave palestinienne subsistant au Sud-Liban est le port de Tyr, mais selon le général Weizman, les parachutistes français de la FINUL sont en mesure d'y contrôler la situation.

Au nord du fleuve, les forces palestiniennes se sont notamment regroupées à Nabatieh où elles ont été rejointes par 400 volontaires irakiens d'unités de commando paramilitaires dirigées par des officiers de l'armée irakienne, apprend-on de source diplomatique à Beyrouth.

L'agence libanaise de presse rapporte qu'une délégation d'habitants de Nabatieh a invité le gouvernement à nettoyer la ville des "hommes armés non libanais" et d'y rétablir son autorité.

Fief traditionnel des fédayine, à huit kilomètres du Litani, Nabatieh a été bombardé dimanche par l'artillerie israélienne en dépit du cessez-le-feu, indique-t-on de source diplomatique.

Du Sud-Liban, un correspondant de Reuter rapporte que des obus ont été tirés de la ville contre des positions israéliennes, sur l'autre rive du Litani. Il rapporte par ailleurs avoir vu un convoi de dix camions sans immatriculation et chargés d'armes se diriger vers le sud en empruntant le principal axe routier longeant la côte.

Selon des témoins, les fédayine ont empêché hier des Casques bleus de s'assurer du contrôle du pont emjambant le Litani sur la principale route côtière, à huit km au nord de Tyr.

Après une longue discussion, rapportent-ils, le détachement de la FINUL a fait demi-tour et est allé prendre position sur des collines proches, un peu à l'est.

Pour le moment, un millier de Casques bleus sont arrivés au Liban, soit un quart environ de la force projetée.

LA PRADE

dent, dit-il, ont une probabilité très faible et ne présenteront pas de danger pour la population (à part des odeurs désagréables et des irritations au nez, yeux et gorge), ni pour l'environnement (à part des risques fiables que la végétation puisse être endommagée, ce qui ne l'empêchera pas de se reproduire).

Enfin, M. Léger reconnaît que la construction de cette usine a été une décision politique du précédent gouvernement et qu'elle a été prise sans aucune évaluation préalable de l'impact sur l'environnement. Il s'agit là d'une façon de procéder inacceptable, dit-il, et ce sera corrigé par un amendement prochain à la Loi de l'environnement qui rendra nécessaire les études d'impact avant toute décision importante de cet ordre.

Enfin, M. Léger, comme le Conseil, reconnaît que la présence de l'usine apporte des bénéfices économiques importants par le nombre des emplois qu'elle représente mais qu'elle apportera aussi des contraintes pour le développement futur de Gentilly puisqu'il faut toujours respecter une zone de protection (elle est présentement d'un mille de rayon) et qu'il faut éviter d'amener des populations importantes dans ce secteur.

SSJBM Suite de la page 3

un comité organisateur de 11 membres devant décider comment seraient distribuées les subventions gouvernementales. Celles-ci atteignaient alors $2 millions. Et pour cette année, le gouvernement, dans le cadre de la semaine du patrimoine, a augmenté cette subvention à $3,450,000, provenant directement du budget du bureau du premier ministre.

La semaine du Patrimoine doit durer du 24 juin jusqu'au 3 juillet, avec une "pause courtoise" le 1er juillet, fête du Canada.

RAPPORT Suite de la page 4

La formule du multilatéralisme que propose M. Yalden n'est pas dépourvue d'originalité au plan politique. D'une part, elle tend à éliminer la position de force que la conclusion d'accords bilatéraux ne manquerait pas de conférer au Québec; d'autre part, elle offrirait l'avantage d'étendre à toutes les provinces, mais à des degrés divers, les services d'enseignement dans les deux langues qu'offre le Québec. Sur ce point, M. Yalden n'est pas explicite, mais on croit comprendre que toutes les provinces, sur un pied d'égalité politiquement, souscriraient à une entente multilatérale en vertu de laquelle, chacune suivant l'importance de sa minorité de langue officielle et selon ses moyens, prendrait l'engagement d'appliquer dès maintenant le principe retenu par la Conférence des premiers ministres de Montréal.

Le Commissaire aux langues officielles tient peut-être là un projet de solution. Mais il devra en exposer davantage la nature et les modalités.

MÉDIAS Suite de la page 5

fois, son siège social serait "obligé" de fonctionner en français? Cette nouvelle également a fait son chemin à la une jusqu'au moment où on a fait remarquer que le gouvernement n'avait pas encore rendu publics les règlements touchant les sièges sociaux. (Il s'agissait peut-être d'un cas de "francisation appréhendée").

Et, dès demain, nous aurons probablement oublié le plagiat de la Canadian Pacific qui, à son tour, a voulu se servir de cette vieille rengaine pour s'immiscer dans la politique.

De toute cette charade découle l'impression que nous nous offusquons facilement de l'attitude des Rhodésiens blancs lorsqu'il s'agit d'un problème en Rhodésie, mais que nous sommes complètement récalcitrants lorsqu'il s'agit de notre propre comportement face à la majorité au Québec.

Dans le Montreal Star, M. Stewart ne fait même pas l'effort de dissimuler le biais institutionnalisé des médias en question. Il avoue, sans détour, que "naturellement le journal audacieux (the enterprising newspaper) cherche à confirmer que le PQ est une mauvaise chose (...)".

De cette façon, les minorités au Québec sont nourries quotidiennement d'une table de demi-vérités, de déformations de faits, de spéculations folichonnes, d'insinuations sournoises, de sous-entendus haineux et, pour tout dire, de mensonges tout crus. Le triste résultat en est une incitation à la violence à peine dissimulée.

Disons-le franchement: la violence verbale à laquelle se livrent résolument les médias de langue anglaise constitue une étincelle qui pourrait un jour provoquer l'autre violence, la vraie cette fois.

La simple vérité, c'est que la plupart des Québécois non francophones n'ont pas plus la mentalité des Rhodésiens blancs, que la soi-disante "collectivité" anglophone est une collectivité dans le sens exact du mot. Nous sommes plusieurs "petites patries" de minorités, plusieurs classes également au sein de ces collectivités, et la plupart de nous ne désire qu'une chose: de vivre en paix et de permettre à nos voisins d'en faire autant.

Mais il existe un trait d'union entre les minorités ethniques. Il s'agit du fait que, pour la plupart d'entre nous, nous sommes victimes, non de M. Lévesque et du docteur Laurin, mais des propriétaires des organes d'information sans racines au Québec et qui se fouteraient de nous — à condition, bien sûr, que leur petite bande soit assurée du maintien de ses privilèges.

Nous avons de la chance, nous qui pouvons lire ou écouter les médias de langue française. Même si la plupart de ces médias sont également de foi fédéraliste, ils s'efforcent de transmettre "le message" en nous épargnant du manichéisme. Dommage que nous n'ayons pas tous "le libre choix" dans ce domaine.

Il n'existe aucun doute que les manchettes sensationnelles disparaîtraient demain si, sans fanfare, René Lévesque assurait l'establishment que son gouvernement ne "fait que semblant" pour apaiser les "indigènes" et que, de fait, les privilèges du petit club ne sont pas en péril au Québec.

Mais puisque M. Lévesque n'est pas disposé à jouer le jeu, les médias de langue anglaise se sont entendus pour faire leur "shopping" ailleurs. Ils ont trouvé Claude Ryan qui, après 40 semaines de réflexion dans le désert, s'est engagé dans le combat.

Pour l'instant, les médias de langue anglise, dans une performance qui fait penser à leur comportement avant la victoire de M. Bourassa, se donnent corps et âme à appuyer l'ex-directeur du Devoir. Selon leur logique, tout sera sauf dès que M. Ryan aura pris le pouvoir.

Cette hypothèse, cependant, ignore une vérité fondamentale que M. Ryan, lui, nonobstant sa préférence sincère pour l'option fédéraliste, n'oubliera jamais. Cette vérité est que les rois nègres ne sont plus à la mode au Québec.

Des mots violents? Bien sûr. Ce qui indique davantage que la violence ne peut qu'engendrer de la violence.



Ces mineurs de charbon, voyageant à bord d'un véhicule motorisé, se rendent au travail dans une houillère de Wilkesville, Ohio. Ils faisaient partie de la première équipe de production à reprendre le travail hier matin. Ils avaient été précédés dimanche soir des préposés à l'entretien qui avaient préparé la remise en opération des mines fermées par la grève pendant près de quatre mois. Les 160,000 membres des United Mine Workers ont ratifié vendredi le nouveau contrat de travail. Cette coûteuse grève a provoqué une perte de productivité de 120 millions de tonnes de charbon représentant quelque $2,6 milliards .

(Téléphoto AP)

au fil des mots

Propos divers

par Louis-Paul Béguin

Je dois répondre publiquement à Madame Sylvie Lalande, directrice (et non directeur, chère Madame) du Réseau Télémédia, qui a cru que je n'aimais pas l'émission de CKAC qui, dit-elle, demande beaucoup d'efforts. Non, je voulais parler surtout des spectacles de ce genre à la télévision américaine, ceux qu'on appelle Roastings aux Etats-Unis. Certains que j'avais vus il y a plusieurs années de cela étaient vraiment réussis, pleins d'humour en particulier celui sur Jack Benny. Mais ensuite, l'humour était bien faible, les plaisanteries et les bons mots difficiles à saisir, pour moi sans doute, parce que je n'étais plus aux Etats-Unis et que je ne savais pas ce qu'il y avait de "marrant" dans la conduite de Lady Bird, et autres oisillons du nid présidentiel de Lyndon Johnson.

Je tiens maintenant à féliciter Madame Sylvie Lalande d'avoir suivi mon conseil en décidant d'appeler, l'an prochain, cette émission: Mise en boîte. J'écouterai les Mises en boîte de Madame Lalande et de CKAC avec plaisir, c'est promis.

Ma série d'articles sur les réussites de la langue français, dans les sciences et techniques, en Franca n'ont pas suscité de réactions défavorables. C'est pour moi une preuve que la francophobie est a la baisse. Signe de la maturité des Québécois qui, de plus en plus conscients du monde extérieur, savent très bien qu'il y a des gens sympathiques partout, et des personnes désagréables partout aussi, et même ici.

On me demande néanmoins de parler un peu des récentes inventions française, et j'en citerai quelques-unes: la grue en T, le pneu radial, le béton précontraint, Concorde, l'énergie solaire domestiquée, l'usine marémotrice, le néon, le vaccin buccal antipoliomyélite de Lépine de l'Institut Pasteur.

Le vaccin Salk est connu ici, parce qu'il vient des Etats-Unis. Dans la science aéronautique, les Français sont dans les premiers, cela on le sait.

On parle beaucoup en ce moment de l'étiquetage en français des produits mais on ne parle jamais, et c'est bizarre, du marquage. Voici deux définitions pour départager les deux acceptions. On entend par *étiquetage* d'un récipient, un procédé qui en permet l'identification et la spécification sans que l'étiquette fasse partie intégrante de ce récipient. On entend par *marquage* d'un récipient un procédé qui en permet l'identification et la spécification, la marque faisant partie intégrante de ce récipient. Ces définitions s'appliquent aussi aux autres genres d'emballages et de conditionnement.

28 mars

par la PC et l'AP

Il y a neuf ans aujourd'hui, le 28 mars 1969, mourait l'ancien président des États-Unis Dwight Enseinhower, à l'âge de 78 ans. Une de ses premières décisions importantes, en juin 1953, fut de refuser la grâce des époux Rosenberg, condamnés à mort pour avoir transmis à l'Union soviétique des renseignements sur la bombe atomique.

1975 — 24 bébés périssent dans l'incendie d'une maternité de l'hôpital de Rijeka, en Yougslavie;

1974 — L'agitation sociale paralyse le gouvernement éthiopien de l'empereur Hailé Sélassié;

1971 — Au Pakistan oriental, qui devait devenir le Bangladesh indépendant, arrestation du cheik Mujibur Rahman à la suite d'un soulèvement populaire à Dacca;

1945 — Fin des attaques de missiles allemands V-2 sur la Grande-Bretagne;

1943 — Mort du compositeur russe Sérgei Rachmaninoff;

1938 — Le Japon met en place un gouvernement fantoche à Nankin.

1930 — Constantinople prend le nom d'Istanboul;

1797 — Émission d'un premier brevet aux États-Unis pour l'invention d'une machine à laver;

1483 — Naissance à Urbino du peintre italien Raffaello Santi, dit Raphaël.

Yalden: la loi 101 bien vue par de nombreux non-péquistes

OTTAWA (PC) — Le Commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, vient de soutenir, dans une interview télévisée, que la loi 101 du Québec sur la langue française est bien vue par un nombre considérable de Québécois, même de Québécois qui s'opposent au gouvernement Lévesque.

Il dit qu'il faut "faire entendre raison" à ceux qui s'inquiètent au sujet de cette loi, qu'il faut leur faire comprendre qu'"elle n'est pas aussi mauvaise qu'ils le croient".

La loi en question vise à rendre le Québec en pratique unilingue français.

M. Yalden déclare que si l'on ne règle pas le problème des langues au Canada, le Canada se désintégrera.

Il reproche à de hauts fonctionnaires fédéraux de ne pas accorder suffisamment d'importance réelle au français et il les accuse de mettre ainsi en péril l'unité canadienne. Il estime que les ministres fédéraux devraient les flanquer à la porte.

Il s'en prend aux universités anglaises du pays, qu'il taxe d'irresponsabilité en matière de bilinguisme. Dans ce domaine, elles pèchent encore plus que les écoles secondaires, dit-il.

Il déclare qu'on ne devrait pas pouvoir obtenir un diplôme universitaire au Canada "à moins d'avoir une certaine compétence en anglais et en français".

Il note que le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, ne projette pas de faire du français une langue officielle dans cette province et dit que ce chef de gouvernement doit hausser le statut des Franco-Ontariens, qu'il doit rendre ceux-ci égaux aux Anglo-Ontariens.

Il blâme le gouvernement fédéral de projeter d'abandonner graduellement la politique d'enseignement du français aux fonctionnaires fédéraux anglophones et soutient que les autorités fédérales feraient preuve de folie si elles mettaient à exécution ce projet.

Enfin, il proclame que tous les Canadiens doivent être servis en anglais ou en français dans les domaines de la justice, du bien-être social, de la santé, notamment des soins psychiatriques, et cela au niveau fédéral ainsi qu'au niveau provincial.

Pour aujourd'hui
OXFAM

Le pouls de Toronto

Chasse aux dépenses extravagantes

par Michel Nadeau

TORONTO — La vie d'un correspondant parlementaire n'est pas bien rose à Queen's Park. La journée commence vers 10 h. alors que les journalistes font un arrêt au bar de la Tribune de la presse. Chacun parcourt les trois quotidiens torontois à la recherche d'idées nouvelles. Il faut dire que la législature ontarienne n'est guère pourvoyeuse de manchettes: 76 jours de session seulement en 1977. Les débats deviennent rarement excitants. Heureux collègues d'Ottawa ou de Québec, s'ils connaissaient leur bonheur!

Même les plus jeunes ne semblent plus croire à la possibilité de dénicher le moindre scandale dans ce gouvernement au pouvoir depuis 35 ans. Pour se garder en forme, la presse parlementaire torontoise a choisi une diète bien particulière: les comptes de dépenses et les honoraires payés à même les fonds publics. Tout le monde part ainsi à la chasse aux notes d'hôtel juteuses et aux voyages extravagants. Une douzaine de cas au moins ont été rapportés au cours des derniers mois.

La prise la plus intéressante fut celle d'un photographe du Globe and Mail qui croqua sur le vif, en pleine séance de travail, les membres de la Commission parlementaire sur l'assurance automobile. La Commission au grand complet s'est rendue en janvier étudier le "no-fault" en Floride. On a pu voir ainsi plusieurs députés en maillot de bain batifolant sur les plages de Miami. L'organisme fut rebaptisé "Commission soleil". Il a été difficile aux commissaires d'expliquer pourquoi janvier est le meilleur mois pour étudier l'assurance automobile en Floride.

À son tour, la Commission d'enquête sur l'ombudsman s'éprit de voyages. Récemment une dizaine de parlementaires poussèrent une pointe en Europe et au Moyen-Orient. La chambre d'hôtel du président de la Commisson, un néo-démocrate, coûta $215 par jour au Royal Hotel de Copenhague, $203 au Grand Hôtel de Stockholm, $155 au King David Hotel de Jérusalem et $143 à l'hôtel Churchill de Londres. (Sauf à l'hôtel Churchill, le prix comprenait le petit déjeuner).

Les contribuables de l'Ontario ont ainsi payé $63,000 pour les pérégrinations de cette commission chargée de protéger les citoyens contre les abus des fonctionnaires! Pour le député néo-démocrate de Sudbury, il fallait se rendre sur place "pour saisir toute la saveur des expériences étrangères". Plusieurs firent alors remarquer qu'il est possible de se délecter à meilleur compte en utilisant le téléphone et la bibliothèque de l'Assemblée législative.

Depuis un an, l'ombudsman, M. Arthur Maloney a dû subir les foudres de la critique parlementaire. "King Arthur", ainsi surnommé, ne regarde pas à la dépense. Son budget de $4.2 millions est plus élevé que celui de tous les autres ombudsmen au Canada réunis. Pour bien montrer que l'État sait être généreux, l'ombudsman ontarien touche le salaire le plus important de toute la fonction publique ontarienne: $60,000. Afin de bien asseoir ses arrières législatifs, M. Maloney s'est offert un lobbyist qui, en permanence à Queen's Park, veille aux intérêts du bureau de l'ombudsman.

C'est toutefois Mme Judy Lamarsh, présidente de la Commission d'enquête sur la violence à la télévision, qui fut la plus malmenée par les médias. L'ancien député fédéral a touché $93,000 en honoraires au taux quotidien de $250. Peu de suites ont été données aux recommandations de cette commission.

Les membres de la commission ne ménagèrent pas sur les transports. Les notes de taxis atteignirent $5,403. Une étude du vérificateur de la province montra que, dans plusieurs cas, il s'agissait d'employés qui regagnaient leur domicile en banlieue de Toronto. Sans doute épuisé par les scènes de violence, un commissaire décida un jour de prendre une limousine pour se rendre à Kingston, à mi-chemin entre Toronto et Montréal: la note s'éleva à $580.

Le rapport du vérificateur général fourmille de cas similaires. Pour mettre ce personnage à l'abri de toute tentation dans la dépense, on l'a placé au troisième rang du tableau des salaires: $47,033 en 1977.

Récemment, un quotidien torontois publiait en manchette l'histoire d'un haut fonctionnaire mis au rancart. Le brave homme confessait ne rien faire si ce n'est encaisser son salaire annuel de $25,000. Pour le lecteur non-initié, l'événement semblait tout à fait inédit. On venait d'inventer "les tablettes" dans la Ville-Reine!

Les honoraires des différentes personnalités sont également passés au peigne fin. On a mentionné ainsi que l'auteur des "Canadian Quotations", M. John R. Colombo, recevra $4,000 du Conseil des arts pour une vingtaine de journées de travail au collège Mohatt "afin de conseiller les étudiants à la bibliothèque."

On ne fut pas tellement surpris d'apprendre, à Toronto, que l'animateur-historien-analyste politique Laurier Lapierre était aussi un pédagogue averti. Mais la presse fut choquée de constater que M. Lapierre recevra $350 par jour pour étudier le fonctionnement du système scolaire élémentaire en Ontario. Pour comble, fit-on remarquer, c'était un Québécois qui allait ainsi dire aux Ontariens comment enseigner aux jeunes enfants de la province!

Et la liste s'allonge régulièrement: le ministre Claude Bennett embauche son coiffeur en tant que "commis", huit ministres passent actuellement le " Winter Break" en Floride alors que le gouvernement ontarien vante les charmes de la province en hiver.

Quelle est la portée, sur le plan politique, de toutes ces indiscrétions? Personne n'est blâmé, aucun remboursement n'a été effectué. Les électeurs deviennent plus amers face au personnel politique, les hommes publics s'efforcent d'éviter les abus et la presse a l'impression de jouer son rôle de chien de garde.

Mais les dépenses continuent d'augmenter. Les frais d'administration de l'édifice de Queen's Park ont doublé en trois ans pour atteindre les $18 millions.

Critiquer cette hausse serait faire preuve d'ingratitude de la part des journalistes qui ont l'accès exclusif au bar de la Tribune de la presse. C'est le bar le moins cher de Toronto! L'alcool se vend 75 cents. Il faut dire que le coût du personnel et des locaux est assumé par le gouvernement...

Ce n'est qu'un des avantages offerts aux correspondants parlementaires qui, à chaque printemps, reçoivent toute une série de laissez-passer: parcs provinciaux, musées, Ontario Place... Jusqu'en 1976, le gouvernement donnait aux journalistes des plaques d'immatriculation particulières!

Il ne faudrait pas croire cependant que les quelques flèches décochées par les journalistes ont altéré les excellentes relations existant entre la presse et les politiciens à Queen's Park. Comme à l'habitude, le Tout-Toronto des médias se rendra dans quelques semaines à la résidence de M. Davis pour fraterniser autour d'un BBQ. Mais la réception ne vaut pas le festin (du steak cette fois) qu'offre annuellement aux journalistes le ministre des Transports, M. J. Snow.

Parce qu'il sait fort bien faire rôtir le poulet, M. Davis n'a jamais eu à se plaindre du travail de la presse anglophone dans sa province!

L'assurance-auto: mission accomplie, affirme de Coster

QUEBEC (PC) — Neuf jours après la réception du dossier de l'accident, la Régie de l'assurance-automobile a émis son premier chèque d'indemnisation, a annoncé jeudi le président de l'organisme, M. Robert de Coster.

Le chèque était destiné à un automobiliste de Chapais, en Abitibi, M. Gilbert Tardif, qui était incapable de reprendre son travail à la suite d'un accident de la circulation survenu le premier mars dernier, date d'entrée en vigueur du nouveau régime.

Selon M. de Coster, l'émission de ce chèque dans un délai si bref prouve que le nouveau régime d'indemnisation est prêt et que la mission de la Régie est accomplie.

Au 21 mars, 951 cas d'accidents avaient été soumis à la Régie dont 25 décès, a précisé M. de Coster. De ce nombre, 394 accidentés ont reçu une aide technique de la Régie pour remplir leur demande d'indemnité.

Selon le président de la Régie, les indemnités sont versées au maximum 15 jours après que le dossier aura été préparé.

Un dossier complet doit comprendre le rapport de police sur l'accident routier, le rapport du médecin et l'attestation des gains par l'employeur de l'accidenté.

D'autre part, la Régie a reçu un rapport préliminaire d'analyse de la publicité qu'elle mène depuis deux mois sur le nouveau égime d'indemnisation, a annoncé M. de Coster.

Les conclusions finales de ce rapport seront connues à la mi-avril. Ce rapport tendrait à confirmer cependant que peu de citoyens québécois sont encore au fait du nouveau système et inciterait la Régie à poursuivre ses campagnes publicitaires.

Quant aux négociations avec la Fédération des courtiers, la Régie y a mis fin le 13 mars dernier à cause de l'impossibilité d'en venir à une entente acceptable, a indiqué M. de Coster.

La Régie estime que le réseau de 600 experts en sinistres qu'elle a mise en place est suffisant pour assurer à la population un service adéquat.

La Régie a également reçu une opinion juridique selon laquelle les courtiers n'auraient pas la compétence juridique nécessaire pour remplir le rôle qu'ils réclament dans le nouveau régime d'indemnisation, a dit M. de Coster.

Enfin, au 16 mars 1978, M. de Coster a indiqué que 2,260,000 véhicules de promenade sur un total possible de 2,400,000 avaient reçu leurs plaques d'immatriculation pour l'année 1978.

Avez-vous perçu des prestations d'assurance-chômage en 1977?

Si oui, vous avez probablement reçu votre feuillet TP4U.

Si vous ne l'avez pas encore reçu.
Procurez-vous, au bureau de poste, la carte «demande de duplicata». Remplissez-la et postez-la le plus rapidement possible. Vous obtiendrez votre duplicata à temps pour faire votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Si vous l'avez reçu...
Mais que pour une raison quelconque vous devez le remplacer, servez-vous de la même carte, en prenant soin d'indiquer «remplacement» dans le coin supérieur droit.

Si vous l'avez, mais voulez en savoir davantage.
Cochez la phrase «demande d'état détaillé des prestations versées» sur la «demande de duplicata».
N'oubliez pas d'inscrire quelque part sur la carte le total de vos prestations pour 1977. Celui-ci figure dans la case «N» du feuillet TP4U. Nous pourrons ainsi vous faire parvenir votre état détaillé à temps.

L'Assurance-chômage du Canada:
pour ceux qui cherchent à travailler

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada
Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister

centre des arts visuels

SESSION DU PRINTEMPS
débutant la semaine du 3 avril

Céramique
façonnage, tournage, glaçures

Textiles
filage, teinture, tissage, batik, courtepointe, macramé

Perception visuelle
aquarelle, dessin, peinture

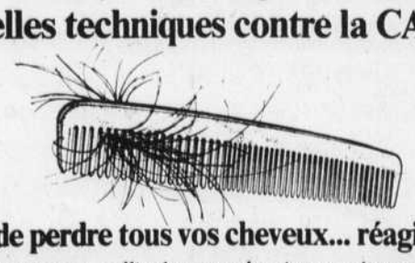
Autres
bijouterie, vitrail, histoire de l'art

Nouveaux cours
connaissance des fleurs, décoration intérieure, photographie, aquarelle en plein air

Cours pour enfants
jeu et argile, art et argile, multi media, dessin et peinture, céramique, découverte des textiles

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE !
Visitez notre boutique et galerie
350 ave. Victoria, 488-9559

ENFIN AU QUÉBEC
les nouvelles techniques contre la CALVITIE



avant de perdre tous vos cheveux... réagissez!!!

Cheveux gras, picotements, pellicules, sont des signes précurseurs de la calvitie... Réagissez pendant qu'il est encore temps! Notre devoir primordial est de sauver les cheveux qui restent. Pour cela les cabinets NORGIL disposent de techniques les plus modernes de traitements capillaires et d'une gamme de produits adaptés. Dans nos cabinets la calvitie est réellement prise au sérieux.

SI VOS CHEVEUX SONT DÉJÀ TOMBÉS... RÉAGISSEZ DOUBLEMENT!!! il n'est pas trop tard il existe aujourd'hui

9 nouvelles techniques contre la calvitie

- LA PROTHÈSE ADHÉSIVE classique et peu coûteuse.
- LA PROTHÈSE MOBILE pour femmes, hommes, enfants.
- LA PROTHÈSE FIXE permet le sport et la douche.
- LA PROTHÈSE ÉVOLUTIVE réadaptation progressive à une coiffure normale.
- LE VOLUMATEUR CAPILLAIRE FIXE épaissit les chevelures clairsemées.



- LA PROTHÈSE CHIRURGICALE SANS FIL fixation définitive
- GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS (les greffons, lambeaux, lisières)
- DÉTONSURATION (l'élimination de la tonsure)
- LIFTOGOLF (pour les tempes dégarnies). Informations et préparation du cuir chevelu

FRANCE:
PARIS, 12, rue de l'Hp. St-Honoré Tél: Opéra (16-1) 073.16.16
AGEN 41, rue Molinal Tél. (58) 66.28.66
ANGOULÊME, 11, rue Montalembert Tél. (45) 92.63.97
BELFORT 5, rue de Berne Tél. (84) 21.29.64
BESONCON, 105, rue des Granges Tél. (81) 81.05.67
BOURG-EN-BRESSE, 8, av. Louis-Jourdan Tél. (74) 21.12.79
BORDEAUX, 29, allées de Tourny Tél. (56) 48.20.17
CAHORS, 19 rue Pasteur Tél. (65) 35.50.85
CHARLEVILLE-MEZIÈRES, 45 bis, av. Charles-Bouvet Tél. (24) 33.13.97
CLERMONT-FERRAND, 29, place de Jaude Tél. (73) 93.93.43
DIJON, 8, rue Michelet Tél. (80) 30.06.01
LILLE, 44, rue Esquermoise Tél. (20) 55.33.65
LONGWY, 132, rue de Paris à Herserange Tél. (28) 23.27.63
LYON, 4, rue Laurencin Tél. (78) 37.77.67
METZ, 8, rue de Chanoine-Collin Tél. (87) 75.55.61
MONTLUCON, 37, rue Bressonne Tél. (70) 05.11.60
MULHOUSE, 11, rue Louis-Pasteur Tél. (89) 45.70.00
NANCY, 215, rue Jeanne d'Arc Tél. (28) 40.03.56
NICE, 1, rue Desboutin Tél. (93) 80.32.19
REIMS, 3, rue des Moulins Tél. (26) 88.26.09
ROANNE, 2, place Georges-Clemenceau Tél. (77) 71.02.49
ROUEN, 104A, rue Jeanne-d'arc Tél. (35) 98.56.90
SAINT-DIDIER, 4, place Emile-Noaguet Tél. (25) 05.07.05
STRASBOURG, 27, rue de Finkt-des-Tonze Tél. (88) 32.84.00
TOULOUSE, 9, allées F.-Verdier Tél. (61) 52.24.61

NORGIL
Premier groupe international contre la calvitie

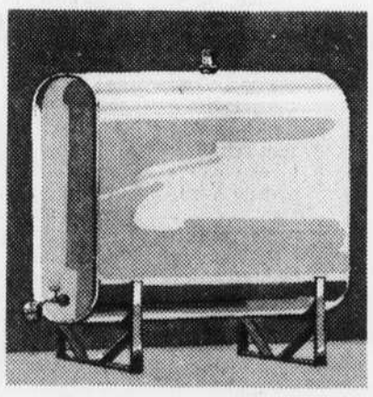
CANADA
MONTRÉAL: 279 ouest, Sherbrooke — suite 407, Tél. (514) 843-4461

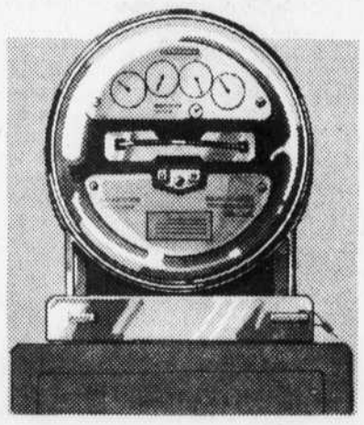
NOM: _____
ADRESSE _____ TÉL. _____

Brochure et consultation gratuites sans obligation.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

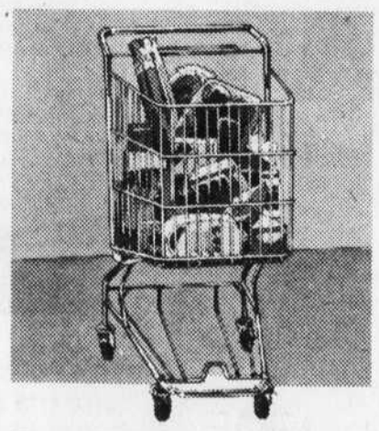
141,6%

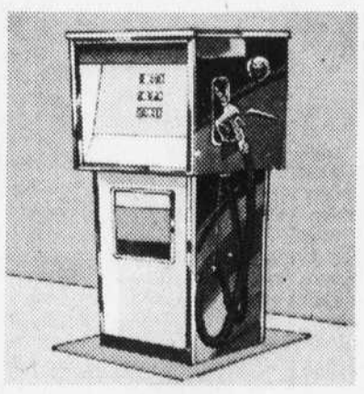




74,6%

78,6%





73,4%

Depuis 1971, l'indice des prix à la consommation a grimpé de 60,8%*: il nous en coûte

74,6% de plus pour l'électricité
78,6% de plus pour la nourriture
73,4% de plus pour l'essence
141,6% de plus pour l'huile à chauffage

Le téléphone, lui, depuis 1971, n'a augmenté que de 26,4%.**

Il pourrait y avoir augmentation du service téléphonique. Mais, malgré cette augmentation, le téléphone serait encore bien moins dispendieux que les autres services ou biens de consommation.

Pourquoi? parce que nous faisons tout chez Bell Canada pour restreindre nos coûts d'opération tout en maintenant un taux de productivité 2 fois plus élevé que la moyenne canadienne*** et en vous offrant un des meilleurs services téléphoniques au monde.

* Source: Statistiques Canada, prix à la consommation et indices des prix.
** Source: Tarifs de base des téléphones résidentiels de Bell Canada.
*** Sources: Statistiques Canada, Étude de l'Entreprise—Bell Canada.

26,4%



Bell Canada

Du service sur toute la ligne

Le CAPI: il y a un "gang" anti-immigrant" au MEQ

par Clément Trudel

Le CAPI (Centre d'aide aux professionnels immigrants) prétend qu'il existe "un gang anti-immigrant" au ministère québécois de l'Éducation et tient ce ministère et l'Office des professions du Québec responsables du frot taux d'échecs (79%) de médecins-immigrants se présentant à un examen pour étrangers gradués en médecine (ECFMG).

Le président de cet organisme, M. André Laquinte, a renis aux journalistes, hier, au nom du conseil d'administration du CAPI, organisme subventionné par le secrétaire d'État au multiculturalisme, un communiqué de presse et copie d'une correspondance avec divers ministères, facultés ou associations.

M. Laquinte soumettait il y a neuf mois au ministère canadien de la Main-d'oeuvre un schéma de cours (15 heures par semaine, 540 heures au total) dont pourraient se prévaloir des médecins qui, présentement, sont en chômage, font une année d'internat ou travaillent tout simplement dans des manufactures. Ottawa serait en principe d'accord pour payer $16,000 des $48,000 prévus pour réaliser ce cours mais, puisque la santé est de juridiction provinciale, il faudrait auparavant confirmation de la contribution du Québec.

Le communiqué parle de "mauvaise volonté" et de "sadisme" de la part du ministère de l'Éducation du Québec et oppose l'attitude ouverte du ministère québécois de l'Immigration à celle des autres ministères dont le but serait de "construire un Québec avec et pour les membres du Parti québécois seulement".

M. Laquinte prétend que McGill est d'accord avec le projet du CAPI, tout comme la Corporation professionnelle des médecins du Québec, Ottawa et le MIQ (sous la direction de M. Jacques Couture).

Le communiqué précise que plusieurs médecins immigrants ont dû retourner à la Corporation leur permis de stagiaire post-universitaire "sur demande de l'Université de Montréal, sous prétexte qu'ils n'avaient pas réussi à un examen obligatoire pour les néo-Canadiens seulement", le Licence of the Medical Council of Canada — cette étape est aussi nécessaire pour le médecin québécois désireux de professer en dehors du Québec.

L'U de M offre présentement un cours qui, selon le CAPI, est inadapté au régime de vie des médecins-immigrants qui ont non seulement besoin du LMCC mais devraient se préparer aussi à l'examen d'admission dans les hôpitaux du Québec (EAHQ) ou au ECFMG. Le projet de cours mis de l'avant par le CAPI, qui s'inspire de cours similaires donnés en Ontario et aux États-Unis, comblerait une lacune.

Le 8 février 1978, le conseiller spécial du ministre J.-Yvan Morin, M. Gilles Bergeron, avisait M. Laquinte de la décision négative prise par ses services: "En accord avec l'Ordre des médecins, écrit M. Bergeron, nous croyons que les postulants, médecins immigrants, devraient à l'instar de tous ceux qui préparent ce type d'examens s'inscrire aux cours prévus à cet effet à l'Université de Montréal. Si à l'expérience, il s'avérait que le taux d'échecs était hors de proportion, le ministère de l'Éducation serait prêt à réétudier cette question".

Le conseiller spécial ajoutait dans sa lettre qu'il y avait lieu de mettre en garde les candidats, médecins immigrants, quant aux places d'internat disponibles dans les hôpitaux puisque "les récentes décisions du ministère des Affaires sociales ont eu pour effet de réduire de plusieurs centaines le nombre de places existantes".

M. Laquinte nie qu'il y ait pléthore de médecins et il se croit autorisé à affirmer que les médecins immigrants seraient prêts à pratiquer leur art dans les endroits où ces médecins seraient nécessaires, dans des centres éloignés même.

affaires sociales

Où en est l'étude de la loi pour les handicapés ?

par Marie Laurier

Depuis les débats tumultueux autour du projet de législation devant assurer l'égalité des chances aux handicapés physiques et mentaux, au lendemain de son étude en commission parlementaire qui s'est déroulée avant les Fêtes, personne n'entend plus parler de ces dispositions. Celles-ci figurent pourtant comme prioritaires dans le discours inaugural prononcé par le premier ministre M. René Lévesque, le 21 février.

En effet, dans le court paragraphe qui décrit les mesures sociales prévues pour adoption à l'Assemblée nationale, le premier ministre mentionnait en tout premier lieu: "Dans le champ illimité des droits de la personne, au sens le meilleur de l'expression, nous avons déjà pas mal de pain sur la planche: la Loi pour assurer les droits des personnes handicapées (...)".

Aussi, le Front commun pour les droits des personnes handicapées qui regroupe 23 organismes s'inquiète du silence entourant les amendements apportés à cette législation et qui devaient, lui être soumis pour étude. Et à cet effet, il a fait parvenir un télégramme de rappel au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, lui demandant où en sont rendus les démarches entourant les modifications prévues pour améliorer cette législation.

Soulignons que dès le début de l'audition des mémoires présentés par les organismes et les individus devant la commission parlementaire aux mois de novembre et décembre, le parrain de ce projet de loi 9 qui avait suscité de vives contestations dans les milieux intéressés, avait tenu à dévoiler certains amendements qu'il entendait apporter à cette législation. Depuis ce temps, aucune autre nouvelle n'a filtré concernant l'évolution du dossier.

•

Réseau d'entraide — La succursale Lasalle du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) vient de lancer officiellement son réseau d'entraide communautaire. Ce projet tend à favoriser un échange de services entre les populations de personnes âgées, mères seules, handicapés, adolescents résidant à Pointe Saint-Charles Verdun, Ville Émard, Côte Saint-Paul, Lachine, Ville Saint-Pierre et Lasalle. Il dessert une population de 413,900 habitants et constitue en quelque sorte un retour en arrière, du temps où les voisins s'entraidaient, se visitaient, se dépannaient. Les types de services échangés vont du gardiennage au ménage, du soutien moral téléphonique aux visites d'amitié, etc.

Selon les responsables, Mmes Charlotte Debbané et Ghislaine Roy, une des principales raisons de la mise sur pied d'un tel projet "est de faire disparaître cet esprit de dépendance qui s'installe chez les gens face aux institutions en place ou encore aux projets temporaires comme celui de Canada au travail". Or, Réseau d'entraide est assuré d'une continuité puisqu'il est chapeauté par le CSSMM, organisme permanent du ministère des Affaires sociales.

Actuellement, le projet Réseau d'entraide compte une cinquantaine de participants. Il fonctionne selon un échange entre eux de services identifiés en vertu des disponibilités de chacun. Ainsi, même une personne âgée est en mesure d'offrir un support moral à quiconque en a besoin, comme de s'occuper d'un enfant pendant quelques heures. Ghislaine Roy souligne: "Il est fascinant de voir combien tous ces gens se disent prêts à rendre de menus services, malgré leur âge ou leur handicap."

Les dépannages les plus en demande sont: l'entretien ménager, la garde d'enfants, les réparations diverses dans une maison, les visites d'amitié, le transport des malades et des handicapés.

La succursale Lasalle du CSSMM est une des six du réseau de la grande région métropolitaine. Elle a créé cet échange de services en collaboration avec son service d'accueil et d'organisation communautaire. Pour renseignements: 364-3220.

Comité provincial des malades, organisme présidé par M. Claude Brunet qui défend le sort des malades à long terme et des personnes âgées vivant en permanence dans les établissements de santé, tiendra sa campagne de souscription publique du 1er au 15 avril. L'objectif a été fixé à $100,000.

Cette levée de fonds a été placée sous la présidence d'honneur du Dr Gustave Gingras, ancien directeur-fondateur de l'Institut de réadaptation de Montréal. Le Comité provincial des malades s'occupe entre autres choses de publier un bulletin d'information intitulé Oeil de feu.



Les plantes sauvages printanières

Ce livre peut répondre à vos diverses attentes. Il se veut un manuel d'identification par l'image, plus encore, un manuel d'utilisation des plantes sauvages qui croissent autour de vous et qui sont à la portée de votre main. Pour la première fois au Québec, des photographies couleurs, prises sur le terrain, et permettant une identification rapide des espèces, accompagnent des informations scientifiques, folkloriques, culinaires et médicinales concernant plus de 75 plantes sauvages de chez-nous.

Ce livre a été réalisé par une équipe de 13 botanistes et photographes assistés de plusieurs conseillers et soutenus par l'Editeur officiel du Québec. Conçu pour être utilisé autant par l'écolier que par l'amateur averti, il est rédigé dans une langue simple, à la portée de tous. Peut-être l'attendiez-vous depuis longtemps?

EOQ 2478
250 pages, photos couleurs
$4.50

Commandes postales
Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Editeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Avec le Guide, ça se fait bien.

Seul... ou avec d'autres, on remplit sa déclaration d'impôt. Il s'agit de s'y mettre, de rassembler les documents concernant ses revenus et dépenses et de bien lire le Guide.

Ça se fait bien avec le Guide;



Le Guide d'impôt fédéral m'aide à bien faire ma déclaration. La section rose indique tout ce que doit savoir la majorité des contribuables. Pour répondre à vos questions particulières, consultez les pages blanches du Guide. Par ailleurs, la formule de déclaration a été améliorée cette année et son utilisation en est facilitée.

Personne ne connaît mieux votre situation que vous-même. Vous savez mieux que quiconque quels ont été vos revenus et retenues. Personne n'a vos intérêts à coeur plus que vous. C'est pour ça que tant de Canadiens remplissent eux-mêmes leur déclaration d'impôt.

Vous obtiendrez plus vite un remboursement, si...

Si vous avez droit à un remboursement (et c'est le cas de la majorité des contribuables), vous l'obtiendrez plus rapidement si votre déclaration est exacte et complète. Et même si vous n'attendez pas de remboursement, vous éviterez perte de temps et ennuis en fournissant des renseignements précis et complets sur votre déclaration. À cette fin, nous vous recommandons de bien lire le Guide, de vérifier vos calculs et d'annexer vos reçus originaux à la déclaration.

On n'est jamais si bien servi que par soi-même;



Avec le Guide, la déclaration d'impôt fédéral, ça se fait bien.

Revenu Canada Impôt
L'hon. Joseph P. Guay Ministre

Revenue Canada Taxation
Hon. Joseph P. Guay Minister



13e SAISON !

PROGRAMME D'IMMERSION ANGLAISE

POUR GARÇONS ET FILLES DE 4 À 13 ANS


ÉQUITATION


NATATION


TREMPOLINE

CAMP DE JOUR GREEN ACRES

Envoyez votre enfant dans un camp anglais à la journée

Pour une brochure explicative gratuite, téléphonez **488-9148**

- Le camp est situé à environ 15 à 20 minutes au nord de Montréal.
- Le transport quotidien à domicile est fourni.
- Vaste série d'activités incluant la natation, les sports, l'artisanat, expression dramatique, sciences naturelles, équitation.
- Une bonne occasion d'apprendre l'anglais au contact de 300 enfants Anglophones.

Le projet Charlebec menace l'un des boisés de la colline parlementaire

par Paul Bennett

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a-t-il si peu de pouvoirs en ce qui touche l'aménagement de la Colline parlementaire qu'il lui soit impossible d'appliquer les recommandations faites par une commission créée précisément pour le conseiller sur cette question et qui, au surplus, s'est guidée sur des principes qu'il avait lui-même énoncés?

C'est l'inquiétude qu'ont exprimée, depuis quelque temps, les organismes populaires et les partis d'oppositions sur la scène municipale à Québec, devant la disparition éventuelle d'un des deux seuls boisés qui aient échappé à ce que plusieurs ministres et députés du gouvernement actuel ont déjà appelé le "massacre" de la Colline parlementaire.

À moins en effet que n'intervienne d'ici quelques jours une entente entre le ministere québécois des Travaux publics et la société Charlebec, cette firme se verra accorder par la Ville de Québec le feu vert pour la mise en chantier d'un important projet de tours d'habitation et d'espace à bureaux, sur l'emplacement d'un boisé adjacent au couvent des Soeurs Franciscainesde Marie, près du Grand Théâtre.

Or, LE DEVOIR a appris de bonne source que la conclusion d'une telle entente, portant sur un échange de terrains entre le gouvernement et le promoteur pour préservr le boisé, apparaissait de plus en plus improbable, Quant au Servce d'urbanisme de la Ville de Québec, il a déjà donné son accord de principe au projet de la firme Charlebec sous sa forme actuelle et l'émission du permis n'est plus qu'une question de temps.

Pourtant, le comité spécial de la CACUQ (Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec) formé au mois de mai 1977 par le gouvernement pour étudier toute la question de l'aménagement de la Colline parlementaire recommandait expressément de prendre toutes les dispositions pour préserver ce boisé, acquis des Soeurs Franciscaines par la société Charlebec en 1973.

Dans le rapport d'étape qu'il soumettait au ministre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellette, en juillet dernier, le comité recommandait qu'en conséquence, aucun permis ne soit délivré pour le projet Charlebec sous sa forme actuelle et que la Ville de Québec et le ministère établissent les modalités d'une entente offrant d'autres sites au promoteur en échange de sa propriété actuelle. À défaut d'une telle entente, le comité suggérait au gouvernement d'acquérir le site propriété de Charlebec par expropriation ou autrement.

Bien que dans ce rapport d'étape, le comité reconnaissait les mérites du projet au plan du traitement architectural et de la polyvalence des fonctions, il soulignait également que la disparition de ce boisé allait à l'encontre d'un des six principes retenus par le gouvernement pour l'aménagement de La Colline, soit la préservation des boisés existants et leur accessibilité au public.

Or, écrivaient les auteurs du rapport, le boisé des Soeurs Franciscaines a une valeur irremplaçable, puisqu'il serait impossible de reconstituer un tel boisé en un autre point sur la Colline. "Aucun autre endroit, ajoutait le rapport, même sur les plaines d'Abraham, n'offre les mêmes qualités".

Le boisé occupe presque toute la superficie prévue pour le projet Charlebec, soit environ 68,000 pieds carrés. Ce terrain était évalué par la Communauté urbaine de Québec en 1976 à 81.2 million. Le projet Charlebec propose la construction de trois tours d'habitation totalisant 309,000 pieds carrés de surface bâtie.

Le projet se divise en trois blocs, dont le premier, d'une hauteur de huit étages, comporte exclusivement des espaces à bureaux; le second, également de huit étages, et le troisième, de 11 étages, offrent du commerce au rez-de-chaussée et de l'habitation aux étages supérieurs.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, dont le coût est estimé à environ $20 millions et qui lui apparaît valable dans l'ensemble, le comité a donc suggéré au gouvernement et à la Ville d'offrir au promoteur d'autres sites en échange de sa propriété. Selon le comité, la solution la plus souhaitable aurait été de fermer un tronçon de la rue Saint-Amable situé entre le boisé des Soeurs Franciscaines et le Grand Théâtre et de construire le projet sur l'assise de cette rue ainsi que sur une partie du stationnement actuel du Grand Théâtre.

Toutefois, le 3 mars dernier, le Service d'urbanisme de la Ville de Québec, dont un des membres du Comité sur l'aménagement de la Colline, M. Jean Rousseau, est directeur, écartait cette possibilité et, plus surprenant encore, recommandait la réalisation du projet Charlebec sous sa forme actuelle, à la condition que le promoteur s'engage à faire du reboisement autour du site.

A la demande toutefois du ministre des Travaux publics, le Service d'urbanisme accordait un nouveau délai pour l'émission du permis de construction afin de permettre au gouvernement d'étudier d'autres sites possibles avec le promoteur, dont l'un situé en bordure du boulevard Saint-Cyrille.

Les négociations se poursuivent depuis mais, selon certaines sources, le promoteur montrerait des signes d'impatience. La réalisation du projet Charlebec sur un autre emplacment que celui du boisé des Soeurs Franciscaines entrainerait inévitablement des modifications au projet original et des frais supplémentaires importants pour le promoteur.

L'expropriation du boisé, recommandée en dernier recours par le comité spécial sur l'aménagement de la Colline, coûterait, selon certaines estimations gouvernementales, quelque $3 millions. D'autre part, si le gouvernement décidat par règlement de geler encore pour une certaine période de temps toute construction sur la Colline, la Ville de Québec s'exposerait à des poursuites en dommages et intérêts, alors que le gouvernement du Québec se verrait obligé, un jour ou l'autre, de dédommager le promoteur.

Il semble donc que la marge de manoeuvre du gouvernement, dans cette affaire, soit très mince, puisqu'il ne possède en réalité que peu de terrains si la Colline à offrir en échange au promoteur et que les coûts d'expropriation semblent relativement élevés.

Il faut également noter que, comme dans presque toutes les municipalités du Québec, il n'existe à Québec aucun règlement municipal pour assurer la protection des boisés, sauf certaines dispositions très souples sur la coupe des arbres.

Quant aux comités de citoyens, aux organismes populaires et aux partis opposés au projet Charlebec sous sa forme actuelle, ils sont unanimes à condamner l'attitude du gouvernment et de la Ville de Québec dans cette affaire. Pourquoi, demandent-ils, le gouvernement n'attend-il pas le rapapport final du comité spécial qu'il a lui-meme créé avant de prendre toute initiative concernant le projet Charlbec? Ce rapport, a appris LE DEVOIR, devrait être remis au ministre des Travaux publics d'ici la fin avril.

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

Mesures d'aide financière

offertes par les gouvernements aux entreprises (subventions, crédits d'impôt...)

les 26, 27 et 28 avril 1978

à l'intention des directeurs de petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux gestionnaires du secteur public qui sont en contact avec ces dernières.

Sujets traités:

description et analyse des objectifs des mesures d'aide financière, leur impact sur les décisions de l'entreprise, examen critique (rôle du gouvernement, réalisation...).

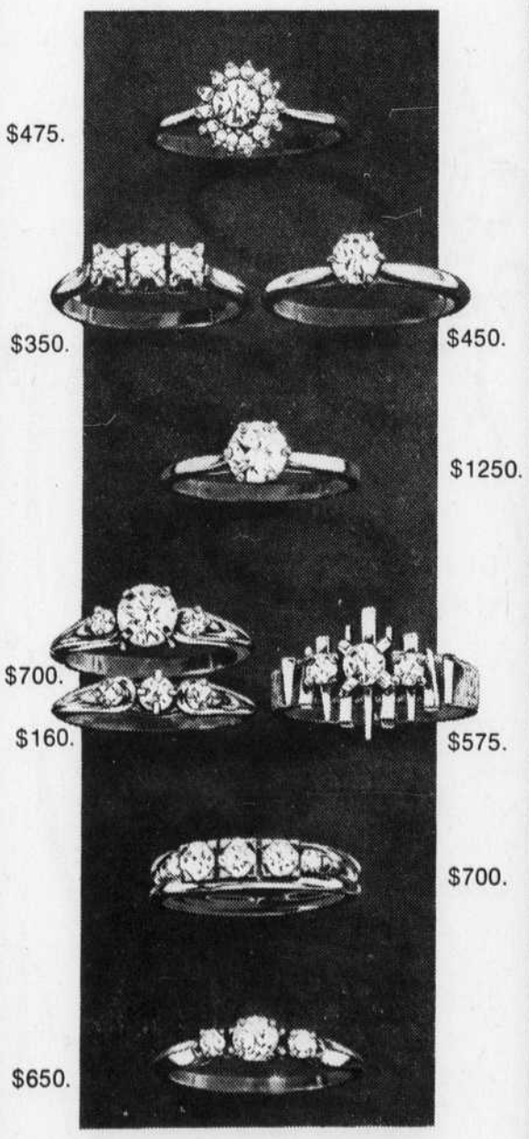
Date limite d'inscription: 19 avril 1978.

Renseignements: (514) 343-4497

École des Hautes Études Commerciales

Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5255 avenue Decelles
Montréal H3T 1V6

Pour une déclaration d'amour!



Nous croyons avoir les plus belles bagues à diamant au monde ...à des prix aussi bas, sinon plus bas que partout ailleurs...et des montures aussi variées que les manifestations de l'amour.

Les mots "qualité" et "valeur" sont souvent utilisés à la légère. Si vous achetez votre diamant chez Birks, vous aurez notre garantie formelle que valeur et qualité sont des mots qui ont pour nous leur vrai sens.

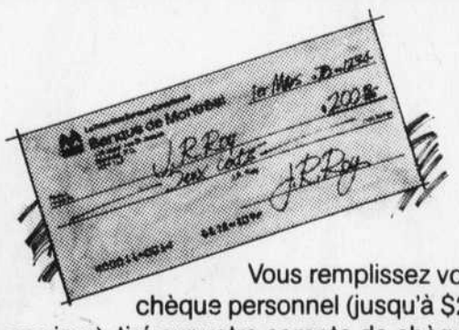
Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition. Prenez-en un.

les Diamants Birks

1·2·3·4

Encaissez vos chèques personnels à l'une de nos 1 234 succursales au Canada. Le temps de dire 1·2·3·4...c'est aussi simple que ça!

La Banque de Montréal inaugure un tout nouveau service d'encaissement de chèques. Vous pouvez désormais encaisser vos chèques personnels à toute succursale de la Banque de Montréal au Canada...sans histoires. Le temps de dire 1•2•3•4...c'est aussi simple que ça!

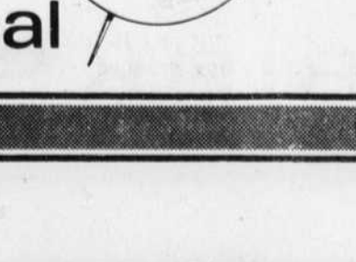
1 

Vous remplissez votre chèque personnel (jusqu'à $200 par jour), tiré sur votre compte de chèques véritable ou compte d'épargne (avec chèques) de la Banque de Montréal. Si vous n'avez pas encore l'un de ces comptes, il suffit de passer à l'une de nos succursales et l'on vous en ouvrira un.

2 Pour vous identifier, ayez avec vous votre carte valide Master Charge de la Banque de Montréal (bien sûr, le compte Master Charge ne doit pas être en souffrance). Si vous n'avez pas encore cette carte, entrez faire une demande.

3 Présentez votre chèque personnel ainsi que votre carte Master Charge de la Banque de Montréal, à l'une de nos 1 234 succursales au Canada. Puis, signez l'autorisation nécessaire.



4 

Vous touchez immédiatement votre argent. Pas de pièce d'identité...pas d'histoires. C'est aussi simple que ça!

Votre chèque sera acheminé de la manière habituelle. Au cas où son montant dépasserait le solde de votre compte de chèques, une avance de fonds sur votre compte Master Charge pourrait alors être faite pour couvrir la transaction, ainsi que vous l'avez autorisé sur votre chèque. Vous pouvez obtenir d'autres détails à toute succursale de la Banque de Montréal.

Vous avez déjà une carte Master Charge de la Banque de Montréal et un compte personnel de chèques? Alors parfait, vous pouvez faire appel à ce service tout de suite. Vous verrez combien il est commode et facile d'encaisser vos chèques personnels dans nos succursales, aussi bien dans votre localité qu'à l'autre bout du pays.

Un compte chez nous, c'est un vrai passe-partout! Ne tardez pas à venir ouvrir le vôtre.

Encore première!

Banque de Montréal

La rançon n'a pas été versée

Le baron Empain est libéré après une dure captivité de 62 jours

PARIS (AFP, Reuter) — Le baron Edouard-Jean Empain, héritier d'une des plus grandes dynasties industrielles d'Europe, a vécu hier sa première journée de liberté après avoir subi une captivité de 62 jours passée en grande partie avec les poignets et chevilles enchaînés, lié par le cou et une cagoule sur la tête.

Bien que très éprouvé par sa longue séquestration et la perte de la dernière phalange de l'auriculaire gauche, que ses ravisseurs lui ont coupée "comme une rondelle de saucisson" le troisième jour de sa détention, l'industriel se portait relativement bien, étant doué d'une "constitution athlétique", on dit les autorités policières.

Le rapt du baorn, enlevé le 23 janvier dernier devant son domicile parisien, a eu son dénouement dimanche soir lorsque l'industriel de 41 ans a téléphoné à sa femme Silvana de venir le chercher près de l'Opéra, dans un drugstore parisien. Il avait été libéré un peu plus tôt dans une ruelle d'Ivry, commune de la banlieue sud de Paris. Les ravisseurs l'ont fait descendre dans cette localité et le baron est parti à pied jusqu'au métro. Ses ravisseurs lui ayant laissé un peu d'argent, il a pris le métro jusqu'à l'Opéra, s'est rendu au drugstore d'où il a téléphoné à sa femme.

Il a été révélé par la suite que la rançon demandée n'a pas été versée et que c'est sur l'ordre d'un des ravisseurs, arrêté deux jours auparavant, que la libération du baron a eu lieu.

Les policiers qui ont mené l'affaire sont satisfaits: ils ont fait la preuve que la fermeté pouvait être payante, même avec des gangsters chevronnés. Ces policiers ont été félicités par M. Christian Bonnet, le ministre français de l'Intérieur, qui a déclaré: "Le gouvernement avait décidé de ne pas céder à un ignoble chantage et il a eu raison de le faire".

Depuis vendredi, l'issue de "l'affaire Empain" semblait proche. La veille, les ravisseurs du baron avaient précisé leurs exigences: les 40 millions de francs de la rançon devaient leur être remis près de l'Hay-Les-Roses, dans la banlieue parisienne, sur l'autoroute du Sud.

Vendredi soir, une voiture filait vers le lieu de rendez-vous fixé. Mais au volant le "médiateur" était en réalité un policier et, dans les sacs supposés contenir la rançon, les premières liasses de billets cachaient des vieux papiers. Une fusillade éclata entre policiers et malfaiteurs. Trois des gangsters réussirent à prendre la fuite tandis que l'un d'eux était tué et un autre, Alain Caillol, blessé et arrêté. Deux policiers étaient également blessés.

L'arrestation de Caillol, considéré par la police comme un des "cerveaux" du rapt, devait se révéler capitale. Dimanche, réalisant que les policiers avaient mené toute l'enquête, il téléphonait lui-même, dans les locaux de la police, à ses comparses, pour leur dire: "Il faut relâcher le baron... Jamais vous ne toucherez la rançon...".

Dans la soirée, le baron était abandonné par ses géoliers dans une ruelle d'Ivry, au sud de Paris, avec un peu d'argent pour prendre le métro. Il se rendait aussitôt au drugstore de l'Opéra pour téléphoner. Quelques instants plus tard, il retrouvait son domicile parisien où il se repose maintenant.

Il s'emble que l'industriel ait été assez éprouvé par sa séquestration. Durant deux mois, portant en permanence une cagoule, il est resté sous une tente dressée dans les divers appartements où il était prisonnier, enchaîné à une couchette, ne pouvant se tenir qu'allongé ou accroupi. En outre, ses géoliers, trois jours après le rapt, lui ont coupé la dernière phalange de l'auriculaire gauche afin de prouver qu'il était bien en leur possession.

C'est le 23 janvier dernier alors qu'il quittait son domicile parisien que le baron avait été enlevé.

Il reste peu de temps!
Confiez au
SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU
SIMPSONS
le soin de préparer votre déclaration d'impôt sur le revenu 1977
Simpsons

Le coût est peu élevé
et vous pouvez utiliser votre compte Simpsons
En Ville: rayon des meubles, au sixième, 842-3241, poste 326
Fairview: près du café Vendôme, au deuxième, 697-4870, poste 225
Les Galeries d'Anjou: entrée du café Carousel, 353-3300, poste 254
Le Carrefour Laval: Bureau de la formation du personnel, étage supérieur, 687-1540, poste 266

McGill
Éducation permanente

COURS DU SOIR DE LANGUES VIVANTES
à partir du 1er mai

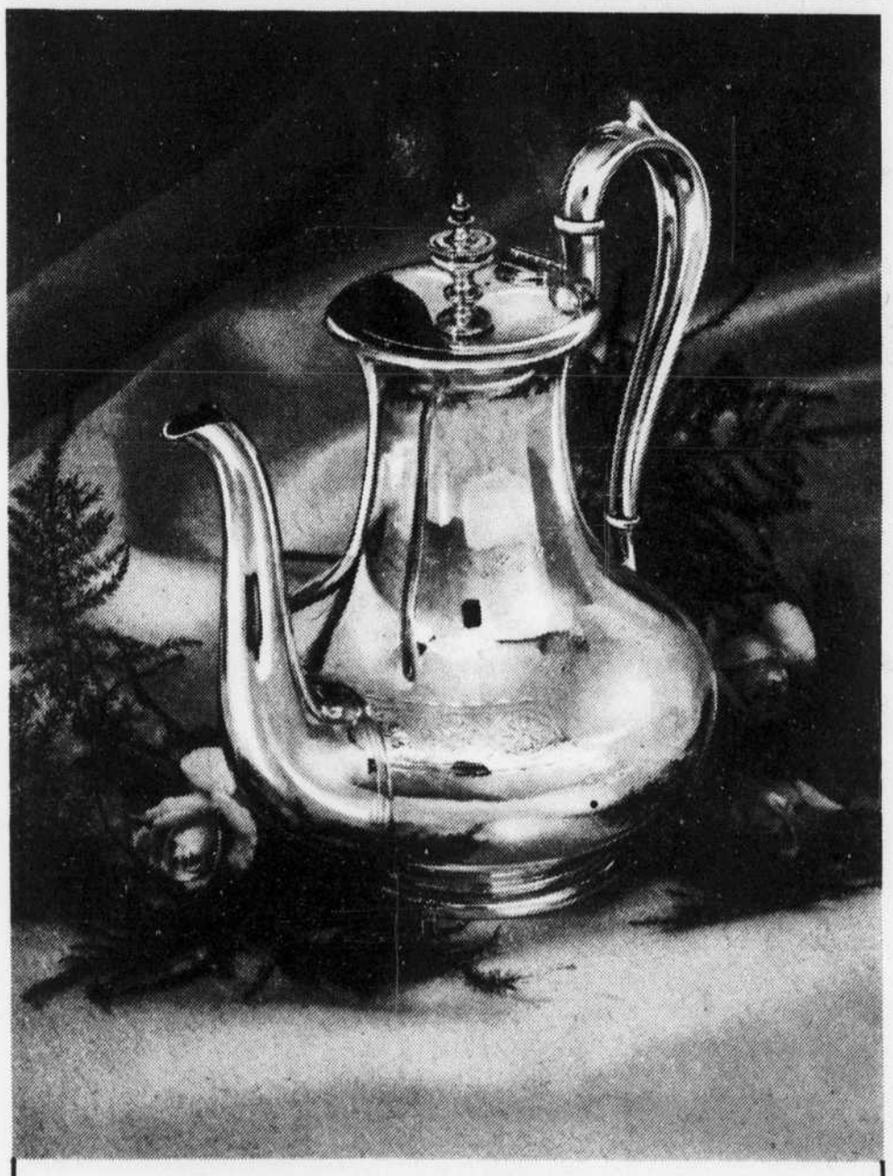
anglais et français
Un certificat de compétence sera décerné aux étudiants ayant réussi aux examens de deux cours de 5e niveau (5 niveaux de cours)

Tests de classement
à subir le jour de votre choix:
Cours d'anglais: 5, 10 ou 13 avril à 19h
Cours de français: 6 ou 11 avril à 19h
Les candidats au test doivent s'inscrire en personne A PARTIR DU 20 mars du lundi au jeudi, de 9h à 19h
FRAIS DE TEST: $5.00 (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • italien • russe • espagnol
DUREE: 9 semaines FRAIS DE SCOLARITE: $100.00 pour le cours

Centre d'Education permanente,
Département des langues, Université McGill,
772 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal H3A 1G1, 392-4901

CLASSEURS USAGÉS
SURPLUS
DU GOUVERNEMENT
2 et 4 tiroirs - Grandeur légale
* OUVERT SAMEDI JUSQU'À MIDI *
FUTURIC DISTRIBUTEURS D'AMEUBLEMENT DE BUREAU FUTURIC
1401 ouest, rue Legendre, Montréal, P.Q. Tél.: 381-8861



Si elle ne brille
plus comme celle-ci ...
profitez de notre offre
spéciale pour une
durée limitée

25% DE RABAIS

sur le réargentage du plaqué argent

du 29 mars au 8 avril

BIRKS
JOAILLIERS

vêtements sport de

"KORET OF CALIFORNIA"

Frais et pimpants coordonnés de "Koret of California", que vous pourrez porter à la ville comme à la campagne. Tous en tissu 65% "Dacron" polyester/35% coton lavable à la machine. Venez voir l'imposante collection Simpsons et soyez prête pour accueillir le soleil ! Blanc, marine, framboise.



A. Chemisier à manches longues en tissu 100% coton. Motif fantaisie marine/blanc ou framboise/blanc. 8-18. **$25**

Aussi disponible avec manches courtes. **$23**

Jupe enveloppante avec 2 poches latérales. 8-18. **$25**

B. Blouson sans col avec manches se roulant. 8-18. **$33**

Maillot polo à manches courtes en tissu 50% polyester/50% coton. Rayures multiples ton framboise/marine. 8-18. **$18**

Pantalon à braguette avec élastique au dos. **$27**

C. Maillot d'exercice à manches longues avec poche latérale et garniture tricot côtelé. 50% polyester/50% coton. Marine/blanc ou framboise/blanc. 8-16. **$20**

Jupe genre pantalon avec braguette et élastique au dos. 8-18. **$22**

D. Maillot polo à manches genre cape en tissu 50% polyester/50% coton. Rayures marine/blanc ou framboise/blanc. 8-18. **$18**

Pantalon à braguette devant avec ceinture nouée et 2 poches. 8-16. **$30**

Rayon 304, au troisième.
Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
Venez en personne, écrivez ... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Remèdes à l'infériorité économique de la femme

féminin pluriel

par RENÉE ROWAN



Si l'étude sur *La condition économique des femmes du Québec* apparaît au premier abord comme un document écrasant — au-delà de cinq cents pages — et rébarbatif — particulièrement le deuxième volume à cause de son caractère complexe et technique, il est par ailleurs essentiel que les associations et regroupements féminins s'y attardent à cause de ses recommandations et des répercussions que ce document original pourra avoir sur l'élaboration d'une politique globale de la condition féminine.

Réalisée par un groupe de chercheurs du Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu (Labrev), sous la direction de Gilles Beausoleil et Francine Lepage, à la demande et en association avec le Conseil du statut de la femme, cette recherche constitue le premier essai en vue de cerner l'ensemble des causes et situations à l'origine de l'infériorité économique de la femme dans notre société.

Pour tenter de dégager les grandes lignes des réformes fiscales découlant des recommandations de la condition économique des femmes au Québec, nous avons rencontré une économiste, Caroline Reynolds Pestieau, également membre du Conseil du statut de la femme.

La condition économique de la femme est caractérisée par la dépendance et l'insécurité, pose comme premier constat cette étude. "L'intervention de l'État — transferts et fiscalité — n'est pas neutre, mais oriente les choix de la femme d'une façon à perpétuer sa dépendance", note Mme Pestieau.

La situation actuelle est principalement attribuable à trois facteurs: premièrement, les coûts de la reproduction et de l'entretien de la main-d'oeuvre sont encore supportés par la famille; deuxièmement, il n'y a pas de mécanisme de compensation financière prévu à l'intention de l'unité familiale: enfin, la division actuelle du travail selon les sexes fait que les activités familiales non rémunérées sont assumées par des femmes.

Par l'intermédiaire de différents programmes, l'État tente d'assurer la sécurité financière de ses citoyens. Dans le cas des femmes, on y réussit avec plus ou moins de succès.

Partant des principes que chaque adulte doit assumer les coûts de sa propre subsistance, que le travail social doit être rémunéré par la collectivité et que l'intervention de l'État doit être neutre quant aux choix des femmes et des hommes, le groupe d'étude de Labrev étudie différentes modalités permettant d'assumer une certaine sécurité au conjoint qui se charge des enfants et conclut qu'il sera difficile de remédier adéquatement à la situation économique inacceptable de la femme sans briser la spécialisation des rôles selon le sexe qui existe présentement.

Dans cet esprit, les mesures mises de l'avant devraient être personnalisées, c'est-à-dire s'adresser à la personne sans égard à son sexe et non pas au couple, ni au conjoint ou au parent d'un sexe donné. L'étude, d'autre part, ne considère que la compensation pour les charges relevant de la présence des enfants. Ici, note Caroline Pestieau, la collectivité a une responsabilité; les obligations entre conjoints ne donnent pas lieu à l'intervention de l'État, sauf pour ce qui est de la réforme du Code civil et peut-être éventuellement la perception des pensions alimentaires.

La période de vie active des femmes étant marquée par la venue des enfants, les politiques de soutien du revenu devraient alors assurer la protection de la maternité, couvrir les coûts qui y sont inhérents ainsi que ceux de l'entretien des enfants.

Au niveau de la protection de la maternité, les femmes doivent compter sur le programme d'assurance-chômage, ce qui constitue une protection nettement insuffisante, plusieurs catégories de femmes n'y étant pas admissibles: travailleuses autonomes, femmes collaboratrices du mari dans une entreprise, travailleuses dont l'emploi ne peut être pris en considération parce que leur rémunération est trop faible, et l'ensemble des femmes au foyer.

Le groupe recommande parmi tout un ensemble de mesures, une protection accrue de la santé et de la sécurité de la femme enceinte et de celle qui allaite, particulièrement dans le cas de la femme au travail; un congé de maternité pour la femme qui accouche (ou pour l'un des deux parents lors de l'adoption d'un jeune enfant) avec préservation des droits acquis à l'emploi, à l'ancienneté, aux avantages sociaux et à la sécurité sociale (ce qui suppose une réforme et une extension de l'assurance-chômage); et une prime à la maternité, mesure avec laquelle le CSF n'est pas d'accord.

Quant aux coûts de l'entretien général des enfants, l'État accorde actuellement une part des allocations familiales et des exemptions fiscales pour enfants à charge afin de compenser les frais généraux et, d'autre part, administre un programme de subvention à la garde ainsi qu'un autre d'aide aux parents d'enfants qui fréquentent les garderies pour couvrir les frais en ressources humaines qui nécessitent l'attention plus grande à apporter aux jeunes enfants.

Selon l'analyse de Labrev, les allocations familiales et les exemptions fiscales par enfant sont des mesures qui ne couvrent pas les coûts d'entretien des enfants; elles favorisent les classes aisées; les exemptions n'aident pas la femme tandis que les allocations ne couvrent pas son manque à gagner.

En remplacement de la politique actuelle des exemptions pour enfants à charge et des allocations familiales, on pourrait instaurer le versement d'un transfert personnalisé, directement proportionnel aux charges générales imputées au parents, mais inversement proportionnel à son revenu propre, et cela, dans un souci de sauvegarder l'équité et de limiter les effets négatifs sur l'autonomie financière et l'activité des femmes tout en réalisant une redistribution du revenu plus importante au profit de parents à faible revenu.

Il est donc proposé d'étudier la possibilité de remplacer les exemptions pour enfants entièrement à charge et les allocations familiales actuelles par un système de crédits d'impôt remboursables. Ce crédit devrait être variable selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans, être attribué à chacun des parents et ne pas être transférable de l'un à l'autre conjoint. Chaque parent recevrait donc personnellement une compensation relative à son niveau de revenu propre. La non-transférabilité empêcherait ainsi que l'un des parents puisse tirer profit de l'absence de rémunération de l'autre. Le parent unique pourrait se voir octroyer un crédit d'impôt deux fois plus élevé.

La compensation des coûts de la garde des plus jeunes enfants devrait être envisagée aussi selon la formule de crédits d'impôts remboursables qui viendraient remplacer l'exemption de personne mariée, la déduction de frais de garde et le programme d'aide financière à la garde.

L'exemption fiscale de personne mariée ne profite qu'aux personnes à l'aise, elle n'aide pas la femme, elle représente une désincitation au marché du travail tandis que la déduction fiscale des frais de garde d'enfants ne couvre pas les coûts et encore une fois profite aux personnes aisées. Quant au programme d'aide financière aux parents, il limite l'accès des garderies à une catégorie restreinte tout en ne donnant pas de choix aux parents.

En conséquence, il est suggéré, dans le cas de la famille biparentale, d'attribuer à chacun des parents en emploi un crédit d'impôt remboursable, indépendant de son revenu, mais variable avec le nombre d'enfants concernés, ou encore d'accorder un double crédit d'impôt remboursable, indépendant du revenu du parent, mais variable avec le nombre d'enfants concernés, à celui des deux parents qui, contrairement à son conjoint, consacre son temps productif aux soins de ses jeunes enfants et assume seul le coût en ressources humaines qui leur est associé.

Dans le cas de la famille monoparentale, on recommande d'attribuer au parent unique un crédit d'impôt remboursable, indépendant de son revenu, mais variable avec le nombre d'enfants concernés, celui-ci ayant toujours à supporter l'entièreté du coût en main-d'oeuvre associé à ses jeunes enfants, soit de façon effective s'il est en emploi, soit sous la forme d'un manque à gagner s'il demeure au foyer.

Cette politique de crédits d'impôt remboursables ne devrait durer que le temps où les enfants requièrent des soins et une surveillance spéciale en vertu de leur jeune âge, soit jusque vers l'âge de 12 ans.

Tout cela peut sembler bien aride, on le reconnaît. En conséquence, Caroline Pestieau suggère aux groupes et associations de s'attacher à l'étude d'un seul chapitre à la fois, celui de la protection de la maternité, celui des coûts généraux des enfants ou celui des coûts en ressources humaines.

L'étude *La condition économique des femmes au Québec* est en deux tomes; chaque volume se vend $3.50 et est distribué par l'Éditeur officiel du Québec.



Pour la COMMUNION et la CONFIRMATION

L'album illustré en couleurs
Format 9" x 12", 96 pages: $9.95

Microsillon 33 tours
8 chansons évangéliques: $7.98

Desmarais & Robitaille Limitée

60 Ouest, rue Notre-Dame, H2Y 1S6
Tél.: 845-3194

Bibles — Chapelets — Crucifix — Médailles
Icônes — Statuettes — Missels etc...
Une demi-heure de stationnement gratuit pour nos clients

CBF-FM 100

La grande radio

Postes Canada Canada Post

Quel moyen publicitaire vous permet de rejoindre 98% de vos clients éventuels par le biais d'un seul message? La publicité directe!



Même si la radio de votre client éventuel est ouverte au bon poste, sera-t-il pour autant à l'écoute à 8h15 précises pendant la diffusion de votre message? **Possible que oui...**

Saurez-vous capter son attention par votre publicité qui passe sur les ondes du canal "X"? **Possible que oui...**

Remarquera-t-il votre annonce parmi toutes les autres à la page 15 de son journal? **Possible que oui...**

Ouvrira-t-il son courrier en arrivant à la maison? **Sans aucun doute!**

Pub. Krahn

Les Postes canadiennes
Service de la commercialisation
Confederation Heights
Ottawa (Ontario) K1A 0Y2

☐ Je voudrais épargner de l'argent sur l'affranchissement de mes envois de publicité directe. Prière de me faire parvenir des renseignements sur vos tarifs.

☐ Je voudrais en connaître davantage sur ce moyen publicitaire unique. Prière de me faire parvenir des renseignements généraux sur le sujet.

NOM _____

TITRE _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

LD

-En effet. Aucun autre support publicitaire au monde ne vous permet de viser avec autant de précision votre clientèle-cible, qu'il s'agisse de tous les aviculteurs entre Sainte-Euphémie et La Pocatière, ou de chacun des foyers du pays.

Mais ce n'est pas tout! Avec la publicité directe, non seulement vous visez juste, mais vous frappez juste! Vous pouvez, en effet, compter sur le fait que **chacun** de vos clients éventuels prendra le temps de parcourir son courrier.

Joignez à cela les possibilités infinies que seule la publicité directe est en mesure de vous offrir et vous avez à portée de la main un organe de publicité des plus efficaces.

Il existe de multiples façons d'épargner de l'argent sur l'affranchissement de vos envois de publicité directe. Remplissez le coupon à gauche et nous vous dirons comment vous pourrez profiter de nous.

Les Postes canadiennes... trait d'union entre 23 millions de Canadiens.
L'hon. J. Gilles Lamontagne, ministre des Postes

À QUEBEC, TOUS LES P'TITS PLUS DU LOEWS LE CONCORDE À PARTIR DE $37.00 (PERSONNE SEULE)

Chambres extra-spacieuses avec deux lits doubles, frigo et télé-couleur... PLUS climatisation individuelle... PLUS le seul restaurant rotatif en ville... PLUS des bars qui vous invitent à la détente... PLUS le célèbre Charolais ouvert jusqu'à trois heures du matin pour apaiser la fringale des couche-tard... PLUS le non moins célèbre Cabaret-Disco... PLUS un gymnase... PLUS une piscine extérieure chauffée... PLUS des boutiques attrayantes... PLUS un service impeccable... PLUS un extraordinaire emplacement en bordure des Plaines d'Abraham, avec vue grandiose sur le fleuve St-Laurent, à deux pas du Parlement et des Fortifications. Vraiment l'hôtel numéro un de Québec.

POUR AUSSI PEU QUE $37.00 (personne seule)
(2 personnes: $45.00)

Comparez! Le Concorde les domine tous tant pour le luxe que pour les prix.

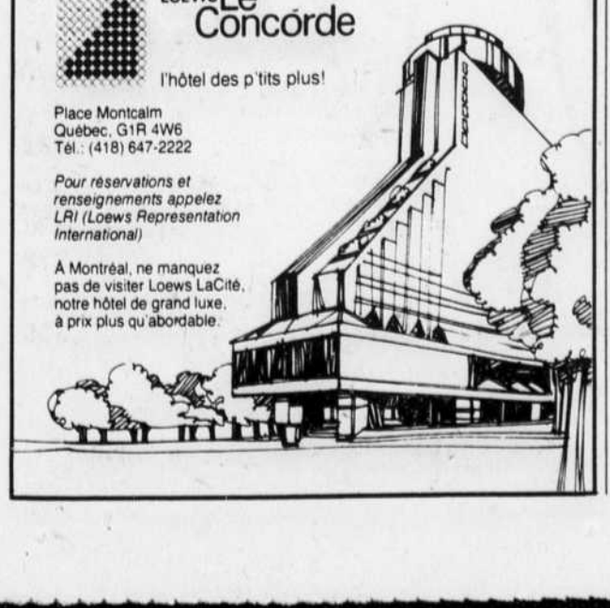
SPÉCIAL WEEK-END
$14.00 par jour par personne chambre double, min. 2 nuits, selon disponibilité.

LOEWS Le Concorde
l'hôtel des p'tits plus!

Place Montcalm
Québec, G1R 4W6
Tél.: (418) 647-2222

Pour réservations et renseignements appelez LRI (Loews Representation International)

À Montréal, ne manquez pas de visiter Loews LaCité, notre hôtel de grand luxe, à prix plus qu'abordable.





Quelque 200,000 fidèles étaient rassemblés dimanche sur la place Saint-Pierre à Rome où Paul VI, remis d'un accès de grippe, a délivré son traditionnel message "urbi et orbi". (téléphoto AP)

Paul VI a délivré son message traditionnel "urbi et orbi"

CITÉ DU VATICAN (Reuter) — Malgré le vent frais et la pluie, le pape Paul VI, qui se remet d'un accès de grippe, est apparu aux 200,000 fidèles rassemblés dimanche sur la place Saint-Pierre à Rome.

Après avoir célébré une messe en latin sur les marches de la basilique Saint-Pierre, le Souverain Pontife, qui est âgé de 80 ans, a délivré du balcon son traditionnel message pascale "urbi et orbi". Le pape a parlé d'une voix ferme quoique légèrement enrouée.

Dans son message retransmis en direct à la télévision dans 32 pays, le pape a mis en garde les croyants contre les dangers des fausses idéologies.

Faisant apparemment allusion à son état de santé, le Saint Père a commencé son message en disant: "Nous rassemblons, en ce moment présent, toute l'énergie humaine dont nous disposons".

Le Souverain Pontife a encouragé les chrétiens à conserver la foi même si, à l'heure actuelle, leur connaissance de Dieu ressemblait plus au reflet que renvoie un miroir terni.

"La révélation viendra, mais en attendant, il vous faut garder la foi", a-t-il dit.

"Ne cédons pas au doute, au scepticisme et au refus qui sont dans la mentalité de tant de gens qui se disent modernes seulement parce qu'ils sont les enfants de ce temps", a-t-il ajouté.

Le pape a terminé son message en prononçant une bénédiction en onze langues différentes, dont le coréen, l'arabe et le lithuanien.

Présente depuis les premières heures de la matinée, la foule était d'humeur joyeuse. Des ballons ont été lâchés peu avant midi et des applaudissements nourris ont salué l'arrivée de Paul VI assis sur le trône papal porté par douze hommes.

On a ignoré jusqu'au dernier moment si le pape célébrerait la messe pascale en plein air ou plutôt à l'intérieur de la basilique, comme il avait été suggéré samedi. Pour la première fois de son règne, le pape n'avait pu assister aux cérémonies des jeudi et vendredi saints.

A Jérusalem, les forces de sécurité israéliennes se mêlaient aux milliers de pèlerins venus prendre part à la traditionnelle procession de Pâques à l'église du Saint-Sépulcre.

Une grand-messe solennelle a été célébrée dans l'église par le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Giacomo Beltritti.

Dans les villages du Sud-Liban, les chrétiens maronites ont récité des prières spéciales d'action de grâce durant la messe de Pâques pour remercier le ciel d'avoir survécu à deux années de combats avec les Palestiniens.

Les résidents du village de Klea ont rappelé aux journalistes qu'ils avaient célébré Pâques l'année dernière dans des abris. Même les miliciens s'étaient mis dimanche en civil sachant que les soldats israéliens étaient prêts à réagir en cas d'attaque palestinienne.

A Prague, le cardinal Frantisek Tomasek, primat de Tchécoslovaquie a été intronisé dimanche comme archevêque de Prague, en présence de plus d'un millier de fidèles.

Le président Jimmy Carter et son épouse Rosalynn ont assisté à la messe de Pâques à Camp David, dans le Maryland, où ils passent les fêtes seuls, a récisé à Washington un porte-parole de la Maison-Blanche.

En raison de la pluie, ils ont renoncé à participer à une cérémonie devant marquer le lever du soleil.

Les Carter devaient regagner Washington dès dimanche soir.

Le président, qui sera accompagné de sa femme et de sa fille Amy, quitte mardi le États-Unis pour un voyage d'une semaine au Venezuela, au Brésil, au Nigéria et au Libéria.

Le secteur agro-alimentaire est dans une "situation précaire"

QUÉBEC (PC) — Le secteur agro-alimentaire, qui est situé au 4ème rang des secteurs économiques du Québec, est dans "une situation précaire".

C'est du moins ce que constate un document gouvernemental intitulé "L'agro-alimentaire: pour une stratégie de développement". Ce document sera remis aux 125 participants du mini-sommet sur l'agro-alimentaire qui sera tenu à Québec du 10 au 12 avril prochain.

Il y a au Québec, 152,120 travailleurs qui oeuvrent dans le secteur de l'agro-alimentaire, constate le document gouvernemental. C'est 6 pour cent de la main-d'oeuvre québécoise.

Seuls, les domaines des services, du commerce de gros et de détail et de l'administration publique dépassent l'agro-alimentaire quant au nombre d'emplois.

Pourtant, le déclin est constant si l'on tient compte que depuis 15 ans, le niveau de l'emploi n'a à peu près pas augmenté dans ce domaine.

La raison principale de ce déclin est que l'augmentation de la demande de produits alimentaires est plus faible que l'augmentation des revenus des Québécois.

Ainsi, en 1961, 26.6% des revenus d'une famille étaient affectés à l'alimentation. Ce pourcentage n'est plus que de 15.6 en 1976. La proportion a diminué au profit de la consommation d'autres biens et services, constate le rapport.

Trois solutions pourraient faire en sorte que les producteurs d'aliments voient augmenter leurs chiffres de ventes de produits.

D'une part, une croissance démographique plus importante. Cette hypothèse demeure cependant très aléatoire, compte tenu que le taux de croissance de la population est inférieur à 1 pour cent par année, et que rien n'indique des changements prévisibles au cours des prochaines années.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

PRINTEMPS 1978
(MAI-JUIN)

Certificats (30 crédits)
— * Animation de la vie étudiante
— * Animation pédagogique des bibliothèques
— * Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
— Gérontologie
— Relations industrielles II
* Ces programmes intéressent les enseignants en particulier.

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences

ADMISSION ET INSCRIPTION
JUSQU'AU 31 MARS

Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090
343-6992 (après 17 heures)

Les provinces de l'Ouest tiennent une conférence sur l'unité canadienne

BANFF, Alberta (PC) — Une conférence sur l'unité canadienne et l'état de la Confédération, sous les auspices de la Canada West Foundation, à Banff, pourrait se révéler très importante dans les mois à venir.

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, dans une interview avant cette conférence. Il trouve très important que les régions de l'Ouest s'entendent sur des objectifs minima pour restructurer la Confédération.

M. Blakeney a ajouté qu'il doutait fort qu'il puisse y avoir des négociations fructueuses avec le gouvernement actuel du Québec mais cela pourrait changer, dit-il, si le référendum ou le gouvernement était défait.

Les quatre provinces de l'Ouest ont des intérêts communs dans la structure de la Confédération, dit encore M. Blakeney, et le temps est venu d'en discuter.

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

Cours d'administration de l'entreprise

Trois semaines intensives en résidence à l'intention des dirigeants de petites et moyennes entreprises ainsi qu'à tous les gestionnaires de l'entreprise privée ou publique.

semaines du: 30 avril au 5 mai 1978
28 mai au 2 juin 1978
18 juin au 23 juin 1978

Le programme propose une étude et une intégration des différentes fonctions qui constitue un ensemble organisé et efficace: L'ENTREPRISE.

Sujets traités:
- administration
- finance
- marketing
- relations de travail
- relations humaines
- personnel
- production
- économie
- politiques générales d'administration

Date limite d'inscription: 21 avril 1978.

Il est également offert, du 5 mai au 17 juin 1978, un cours d'administration de l'entreprise à l'intention du milieu coopératif.

Renseignements (514) 343-4497
École des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5255 avenue Decelles Montréal, H3T 1V6

Qu'exigez-vous d'une compagnie de location de voitures?

Tout. Et pourquoi pas? Au cours de l'année dernière nous avons fait de nombreuses recherches et nous avons découvert que les choses qui vous tiennent à coeur sont précisément celles qu'Avis s'est efforcée de vous offrir depuis plus de dix ans.

Voici ce que vous pouvez attendre d'Avis:

1. Un traitement rapide et amical au moment de la location et du retour de votre voiture à n'importe quel de nos bureaux. Nous appelons cela un service au comptoir intelligent.
2. Des réservations qui sont respectées.
3. Votre modèle d'auto préféré.
4. De la propreté. Avant chaque location, nos voitures sont nettoyées jusqu'à ce qu'elles brillent comme des sous neufs, cendriers et tout.
5. Une voiture bien entretenue, sécuritaire et fiable. Lisez la liste de contrôle technique suspendue au rétroviseur. Nos voitures subissent une mise au point complète.
6. Une voiture qui a toujours le plein d'essence. Vous ne payez que l'essence que vous utilisez.
7. Des systèmes de facturation efficaces pour les entreprises. Quatre modes de paiement et les cartes Avis pour les cadres, tout ça afin d'accélérer les procédures.
8. Des tarifs spéciaux de fin de semaine et d'autres aubaines.
9. Un service courtois. Toujours. Nous aimons voir un client exigeant. Mais plus encore, nous aimons voir un client satisfait.



AVIS
On y met du coeur.

Avis loue des voitures de toutes les marques, Chrysler en tête. ©Avis Transport of Canada Ltd.

Une semaine du patrimoine modifiée

patrimoine



par ALAIN DUHAMEL

En annonçant la semaine dernière le déplacement de la Semaine du patrimoine 1978 après la Fête nationale du 24 juin et l'octroi "d'un budget régionalisé" de $2.4 millions, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a dévoilé des modifications fondamentales à ce projet d'éducation nationale.

À l'origine, la Semaine du patrimoine devait atteindre un sommet en se joignant aux manifestations de la Fête nationale. Elle reposait esssentiellement sur l'initiative des organismes locaux. Avec une campagne de publicité nationale orchestrée par le ministère des Affaires culturelles, les organismes locaux articulaient, sans aide financière, un thème commun.

Ce fut "Le temps des retrouvailles" en 1976 et "J'ai la mémoire en fête" en 1977. Le thème de la Semaine en 1978 n'est pas encore choisi. Le Bureau de la Semaine du patrimoine étudie actuellement des suggestions.

Cette année, la Semaine du patrimoine sert de lien entre la Fête nationale et la fête du 370ième anniversaire de la ville de Québec, le 3 juillet. Cette vocation nouvelle oblige les organisateurs de 130 manifestations déjà prévues à déplacer leur activité d'une semaine. Elle rend plus difficile la participation des institutions d'enseignement et de leurs élèves.

Les organismes locaux qui parviendront à s'accommoder de ce déplacement pourront demander une aide financière au gouvernement québécois. L'an dernier, le Bureau de la Semaine du patrimoine acheminait les demandes d'aide financière au Comité responsable de la Fête nationale. Il se trouvait donc dans la situation d'un quémandeur. Cette année, nous affirme-t-on au Bureau de la semaine du patrimoine, le principe du financement des manifestations locales est acquis. Il reste à définir les critères et les modalités d'application.

Dans le bilan de la Semaine du patrimoine 1977, les organisateurs au ministère des Affaires culturelles recommandaient de ne pas subventionner les organismes locaux.La seule opération de subvention de certaines manifestations "a mobilisé de façon indue une grande partie de nos énergies et ce, pour des résultats peu concluants (...) en regard de l'ensemble du dossier et de la nature des activités ainsi subventionnées qui sont loin d'être les plus représentatives de l'ensemble des activités inscrites au programme..."

"Un bureau de la Semaine du patrimoine, peut-on encore lire dans le bilan de 1977, dans le cas où les organismes participants seraient subventionnés, devrait alors être une entité administrative où des spécialistes en communication n'auraient plus un rôle déterminant à jouer. (...) Dans ces conditions, le projet d'éducation nationale de la Semaine du patrimoine s'en trouverait prématurément modifié d'une façon fondamentale".

Aux fonctions d'animation et de coordination de la semaine, le Bureau devra donc ajouter cette année une fonction à caractère plus administratif laquelle ne lui seyait guère en 1977.

Le Bureau de la Semaine du patrimoine, qui devra tenir compte de l'arrimage de la semaine aux deux extrémités à des manifestations que le gouvernement québécois veut grandioses, a un budget de $200,000 dont $150,000 consacrés à la campagne publicitaire. Cette somme ne serait pas comprise dans le budget de $2.4 millions.

Le bilan de la semaine 1977 avait recommandé de porter le budget du Bureau à $300,000. Il recommandait aussi l'engagement dès septembre d'un coordonnateur, de choisir un thème dès le mois d'octobre 1977, de publier dès novembre un bulletin d'information. La nomination d'un coordonnateur du Bureau n'ayant été faite qu'à la fin du mois de janvier, aucune de ces recommandations n'a pu se concrétiser.

Cependant, le ministère des Affaires culturelles a retenu le principe d'une étroite collaboration entre le Bureau de la Semaine du patrimoine et ses bureaux régionaux de façon à mettre au service des organismes locaux un agent de projet en communication directe avec le centre de la Semaine, à Québec.

Le bilan de la semaine en 1977 concluait que l'objectif d'agencement de la Fête nationale et de la Semaine avait été raisonnablement atteint. "La réalisation de cet objectif ne saurait cependant mettre en veilleuse le sentiment généralisé chez tous les organisateurs d'activités dans le cadre de la Semaine du patrimoine que ces deux événements d'envergure (...) doivent demeurés distincts l'un de l'autre".

Dans le contexte particulier où se trouve la Semaine du patrimoine 1978, préserver le caractère distinctif de cette manifestation, constituée de centaines de manifestations locales, pourrait être un véritable défi.

VAL D'OR — Le collège du Nord-Ouest vient de publier le quatrième cahier "de l'Abitibi - Témiscamingue" sous l'initiative de son département d'histoire et de géographie.

La collection des cahiers, entreprise en 1974 avec de modestes moyens, a pour but de diffuser les recherches entreprises sur l'Abitibi et le Témiscamingue et à stimuler les travaux en sciences humaines sur la région. Étant l'une des plus jeunes régions du Québec, les chercheurs ont un avantage certain puisqu'ils peuvent encore interroger des pionniers.

Dans le quatrième cahier, on peut lire les articles sur le marquis de Vaudreuil et l'Abitibi-Témiscamingue, sur un colonisateur de la région, M. Hector Authier, sur les travailleurs miniers et l'arrivée des syndicats, sur vingt ans de colonisation sous un régime coopératif à Guyenne, sur l'histoire d'une pionnière à Villebois, sur la place des jeunes filles au collège du Nord-Ouest et enfin un article sur le rôle de l'appartenance sociale et du niveau socio-économique chez les étudiants du collège.

On peut se procurer les cahiers pour une somme de $5 en écrivant à la librairie du Collège du Nord-Ouest, c.p. 1,500, Rouyn.

•

Boucherville — La Société d'histoire des îles percées, Boucherville, tiendra sa réunion mensuelle jeudi prochain à 20 heures, à la salle attenante à la sacristie de l'église Sainte-Famille. À cette occasion, la Société recevra de M. Yvon Julien, de la Société historique de la vallée de Châteauguay, dont la conférence portera sur trois personnages reliés à l'histoire des deux régions: Nicolas Manny, sculpteur, Michel Quintal et Eucher Lussier, prêtres. Les fonts baptismaux de l'église Sainte-Famille sont l'oeuvre de Nicolas Manny.

•

MONTRÉAL — La Société historique de Montréal reçoit ce soir, à 20 h 30, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale, M. Marc Locas. Sa conférence tracera l'histoire de la dixième plus ancienne paroisse de l'île de Montréal, Sainte-Geneviève. Elle a été érigée en 1741 et doit son nom à la patronne de Paris.

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877


Télexer à Paris c'est une affaire de rien; ça ne coûte que $2.25.*
Teleglobe Canada
rapproche les gens et les continents
*Télex d'une minute, de n'importe quel endroit au Canada.

Bébés phoques

Appel de B.B. au Japon et au Danemark

COPENHAGUE (AFP) — Brigitte Bardot a lancé un appel en faveur des bébés phoques au premier ministre japonais, aux députés danois et aux habitantes du Danemark.

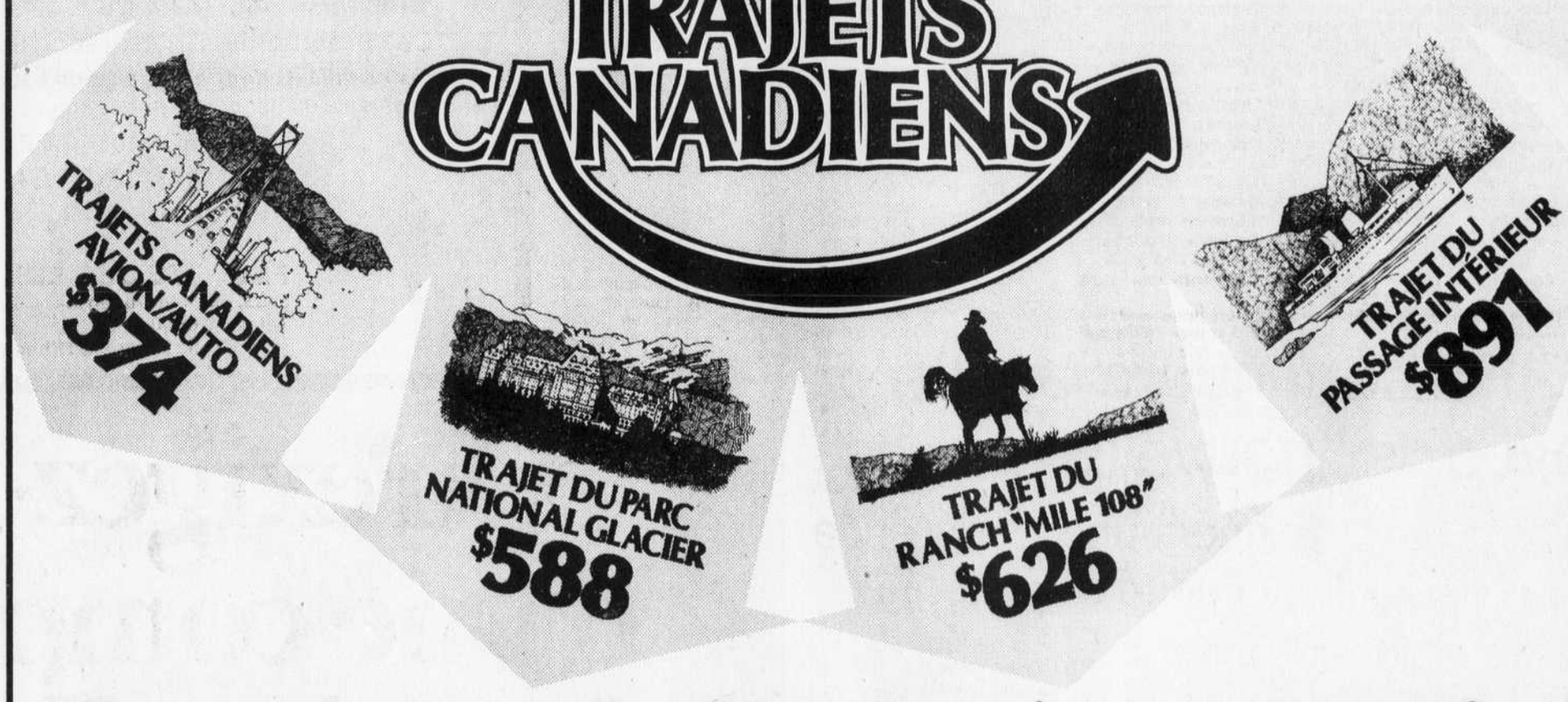
Dans une interview publiée lundi par le journal danois "Ekstrabladet", la célèbre actrice française indique qu'elle a écrit à M. Takeo Fukuda pour le prier de tenter d'interrompre un certain temps l'importation de peaux de phoque au Japon.

Elle se déclare d'autre part prête à prendre l'avion pour Copenhague, — bien qu'ayant une peur folle de voler — pour présenter en personne ses remerciements aux parlementaires danois si ceux-ci acceptent de voter un projet de protection des phoques au Groënland pendant une certaine période.

Enfin, B.B. demande aux Danoises de ne pas porter de manteau en peaux de phoque.

Dans la même interview, elle invite tous ceux qui appuient sa campagne de protection des bébés-phoques à lui écrire. Ce courrier, dit-elle, sera transmis au parlement européen à Strasbourg.

Brigitte Bardot déclare enfin à "Ekstrabladet" qu'elle luttera pour les phoques jusqu'au jour où elle parviendra à un résultat, probablement pas avant dix ans, estime-t-elle. Elle s'attachera alors à la sauvegarde d'une autre espèce animale.



Du nouveau cette année pour voir du pays sans y mettre le prix

Pourquoi chercher ailleurs? Il y a tant à voir dans notre immense et beau pays. Une nouvelle formule de vacances offerte par CP Air, en collaboration avec l'Office de tourisme du Canada et CP Hôtels, met à votre portée un splendide choix de voyages-vacances. A des prix abordables.

Pour la première fois, vous pouvez profiter de nos tarifs économiques du type vol nolisé. Que faut-il faire? Il vous suffit de choisir un de nos itinéraires.

Ces quatre excursions que nous vous donnons en exemples ne sont que quelques-uns de nos nombreux Trajets canadiens. Nous pouvons vous emmener vers à peu près n'importe quel coin de notre magnifique pays.

Des trajets fascinants, variés et économiques...Vous n'avez qu'à suivre un de nos itinéraires d'une durée de 7 à 30 jours à partir de presque n'importe quelle grande ville canadienne située à l'extérieur de votre province et distante de plus de 400 milles. Puis retenez vos fauteuils au moins 45 jours avant votre voyage et acquittez le montant intégral du forfait excursion dans les 7 jours qui suivent la réservation.

Vous pouvez connaître les dates précises de départ et obtenir gratuitement notre brochure en couleurs sur nos divers trajets en appelant votre agent de voyages ou CP Air.

Pour voir du pays cette année, passez vos vacances au Canada.

Trajets canadiens avion/auto

A l'exemple du capitaine Cook, faites la découverte de la Colombie-Britannique. Passez 7 nuits et 8 jours dans ce coin du pays. Sept jours au volant d'une voiture compacte fournie par Budget Rent a Car; sans frais de millage. Et 3 nuits d'hébergement à Vancouver. Voyage aérien aller et retour Montréal-Vancouver. IT8CP1CCC1.

Trajet du Parc national Glacier

Des vacances de tout repos qui comprennent le trajet en avion de Montréal à Calgary. Dix nuits d'hébergement. Calgary-Vancouver en autocar dans les majestueuses Rocheuses. Vous visitez, entre autres, Banff, Jasper, les célèbres glaciers de Columbia et le Parc national Glacier. Ensuite vous pouvez parcourir Vancouver à votre guise pendant 3 jours avant de repartir content vers Montréal avec CP Air. IT8CP1CCC5.

Trajet du Ranch "Mile 108"

Le Far West de vos rêves! Un forfait qui comprend 9 nuits d'hébergement, dont 2 à Vancouver, puis 7 nuits au seul et unique Ranch "Mile 108". Une voiture compacte de location sans frais de millage. Plus l'aller et retour Montréal-Vancouver en avion. Youppi! IT8CP1CCC9.

Trajet du Passage intérieur

La croisière par excellence. Aller et retour Montréal-Vancouver en avion. Deux nuits à Vancouver. Puis la croisière fantastique que vous avez toujours voulu faire: 7½ jours, jusqu'en Alaska, à bord du renommé paquebot de CP Rail, le Princess Patricia. IT8CP1CCC2.

Ces prix, valables pour un forfait individuel et, s'il y a lieu, établis en fonction de deux personnes par chambre, peuvent être modifiés et ils tiennent compte des restrictions mentionnées dans notre brochure. Les tarifs du type vol nolisé et la réglementation pertinente ne valent que sous réserve de l'approbation du gouvernement.

Pour plus de renseignements, appelez votre agent de voyages. Ou encore, appelez CP Air: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain.

J'ai un beau pays

CP Hôtels Canada CP Air

CERTIFICATS
9 1/4% 4 ANS
placement et intérêts garantis
aucuns frais
Un dépôt minimum de $500., placé durant 4 ans avec l'intérêt versé annuellement, vous rapportera $185. en intérêts.

intérêt composé: 9%
Un dépôt minimum de $500., placé durant 4 ans à intérêt composé annuellement, vous rapportera $205.79 en intérêts à échéance.

*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE
1253, av. McGill College, Montréal, tél.: 878-3351
401, boul. Labelle, Place Rosemère, tél.: 621-0715
6633, rue Sherbrooke est, Montréal, tél.: 253-1720

La police aurait identifié sept des ravisseurs de Moro

ROME — Sept personnes dont deux femmes ayant participé à l'enlèvement de M. Aldo Moro et au meurtre des cinq membres de son escorte, le 16 mars dernier à Rome, ont été identifiées par la police italienne, apprend-on de source officieuse.

Six des sept personnes identifiées figureraient sur la liste des 20 membres présumés des Brigades rouges publiée par la police le jour même de l'enlèvement. L'information n'a cependant pas été confirmée officiellement.

Par ailleurs, les forces de l'ordre italiennes n'ont pas observé la trêve pascale. Des centaines de contrôles et de perquisitions ont été effectuées dans les quartiers de la périphérie nord-ouest de Rome. La captivité de M. Moro entraîne des désagréments constants pour les automobilistes italiens, qui ont dû s'arrêter devant de nombreux barrages routiers autour de la capitale. Ces contrôles ont d'ailleurs provoqué d'importants embouteillages en ce week-end pascal.

Les milieux politiques sont restés mobilisés durant le week-end et, pour la première fois depuis la création de la République italienne, la Chambre des députés est demeurée ouverte dimanche. "Nous devons être prêts à une éventuelle convocation d'urgence", a expliqué aux journalistes le président de la Chambre, le communiste Pietro Ingrao.

À la présidence du conseil, M. Giulio Andreotti a examiné, avec le ministre de l'Intérieur, M. Francesco Cossiga, les derniers développements de l'enquête tandis qu'au siège de la démocratie chrétienne, M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la DC, a étudié la situation avec ses collaborateurs.

Le procureur général de la République, M. Giovanni de Matteo, a rompu dimanche le silence observé vis-à-vis de la presse en qualifiant l'enquête de "complexe et très difficile". "Mais, a-t-il ajouté, la coordination entre les différents services n'a jamais été aussi bonne."

L'analyse du deuxième communiqué des Brigades rouges publié samedi, n'a pas, semble-t-il, apporté d'éléments utiles à l'enquête.

Selon ce communiqué publié samedi soir, M. Moro subit actuellement un interrogatoire en attendant d'être jugé selon les critères de la "justice prolétarienne".

Diffusé dans quatre villes italiennes, ce communiqué était le deuxième message lancé par les Brigades rouges depuis l'enlèvement de M. Moro, et le massacre de ses cinq gardes du corps, le 16 mars à Rome.

Ces deux messages soulignent que M. Moro, qui fut cinq fois président du conseil et qui préside le Parti démocrate-chrétien, serait jugé pour le rôle de "parrain politique" qu'il a tenu au cours des 30 dernières années en Italie.

Truffé de jargon politique et ne comportant guère d'informations concrètes, le deuxième message tient M. Moro pour responsable de la conduite de gouvernements démocrates-chrétiens "pro-impérialistes et anti-prolétariens".

"Nous sommes en train d'interroger Moro pour éclaircir la politique impérialiste et antiprolétarienne des démocrates-chrétiens, et pour déterminer avec précision les structures internationales et affiliations nationales des contre-révolutionnaires impérialistes", affirme le message.

M. Enrico Berlinguer, chef du Parti communiste italien, est également pris à partie, ainsi que les syndicats, qui sont accusés de fournir "une police anti-travailleurs, des indicateurs et des espions au régime".

Les Brigades rouges rejettent d'autre part les spéculations selon lesquelles des extrémistes étrangers auraient participé à l'enlèvement de M. Moro.

"Nous avons choisi d'être les soldats de la révolution. Cela nous a permis de mener à bien dans une indépendance totale la bataille pour la capture et le procès d'Aldo Moro."

Le message déclare que les inspecteurs de police envoyés d'Allemagne de l'Ouest et de Grande-Bretagne pour collaborer aux recherches visant à retrouver M. Moro sont des "bourreaux impérialistes responsables du massacre des militants de la Faction armée rouge et de l'Armée républicaine irlandaise".

Le "procès" intenté à M. Moro correspond à celui, à Turin, de 15 membres des Brigades rouges accusés d'avoir créé une organisation armée dans le but de subvertir l'État.

L'efficacité et l'implantation des terroristes — leur deuxième message a été retrouvé à la même heure dans quatre grandes villes — constrastent avec le tâtonnement des enquêteurs qui sont désormais critiqués publiquement pour leur façon de conduire leurs investigations.

Complot néo-nazi pour libérer Hess

LUNEBURG, RFA (Reuter) — La police ouest-allemande a déjoué un complot des néo-nazis visant à faire évader de prison l'ancien bras droit d'Hitler, Rudolf Hess, 83 ans, détenu depuis plus de 30 ans à Spandu, apprend-on de source proche de la police de Luneburg.

Cinq membres d'un mouvement d'extrême-droite, agissant sous le couvert d'un club de tir, ont été arrêtés et la police recherche 15 à 20 autres complices, ajoute-t-on.

De même source on explique que les autorités ont découvert ce complot en fouillant le domicile de deux hommes appréhendés à la suite d'une attaque menée le mois dernier contre un camp de l'armée néerlandaise situé en Basse-Saxe.

Les deux hommes, un caporal de l'armée et un vendeur dans un magasin photographique, étaient des extrémistes de droite. La suite de l'enquête a permis d'identifier les autres conjurés.

Cette attaque s'était déroulée le 5 février au camp de Bergen-Hohne, dépendant de l'OTAN, où quatre sentinelles néerlandaises avaient été désarmées. On les avait dépouillées de leurs mitraillettes qui ont été par la suite récupérées.

De même source, on indique que le groupe, constitué d'hommes originaires surtout du Schlewwig-Holstein, de Hambourg et de Basse-Saxe, a probablement perpétré d'autres attaques pour s'emparer d'armes et d'argent.

Le procureur de Luneburg, M. Gerhard Reifenberg, qui est chargé de cette affaire, n'a pu être joint hier pour confirmation de ces informations.

Rudolf Hess est le seul occupant de l'immense prison de Spandu, où il purge une peine de détention à perpétuité prononcée lors du procès des criminels de guerre nazis de Nuremberg en 1946.

La prison est administrée par les quatre anciens alliés. Les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne seraient partisans de le remettre en liberté en tenant compte de son grand âge et son état de santé, mais l'Union soviétique s'y refuse. En février, l'année dernière, Rudolf Hess avait tenté de se suicider en s'entaillant les poignets.

L'IRA continuera la lutte avec de "nouvelles armes"

BELFAST (d'après AFP) — La police d'Irlande du Nord a arrêté dimanche à Portadown cinq hommes qu'elle soupçonne d'avoir participé à l'attentat à la grenade qui a blessé une dizaine de personnes samedi dans un pub de cette localité.

L'une des victimes, un homme de 50 ans, se trouverait dans un état grave, avec plusieurs éclats dans le corps.

D'autre part, l'IRA provisoire a organisé un meeting dans un cimetière du centre de Belfast, réunissant quelque 3,000 sympathisants. David O'Connell, le vice-président du Sinn Fein, qui avait dans la matinée franchi clandestinement la frontière avec la République d'Irlande, a lu une déclaration de son organisation affirmant qu'elle disposait maintenant de nouvelles armes et qu'elle était déterminée à poursuivre la lutte contre les troupes britanniques.

Quatre hommes portant des uniformes de l'IRA, une veste de cuir avec un pantalon et un béret noir, ont ensuite tiré quelques coups de feu sur un hélicoptère de l'armée qui survolait les lieux.

À Londres, "l'offensive avec de nouvelles armes" dont l'IRA provisoire a menacé les "forces d'occupation britanniques" est prise très au sérieux, estiment les observateurs.

"Il n'est pas question de commenter le communiqué de l'IRA", a simplement déclaré un porte-parole du Northern Ireland Office hier mais, souligne-t-on à Whitehall, il n'y a plus depuis plusieurs mois de "bulletins de victoire" de la part du secrétaire à l'Ulster, M. Roy Mason, comme l'an dernier.

Depuis deux mois, l'offensive des propos contre les forces de l'ordre a fait une douzaine de tués. Simultanément, l'IRA s'est donnée pour objectif de démontrer que la police est incapable de protéger les "pubs" protestants.

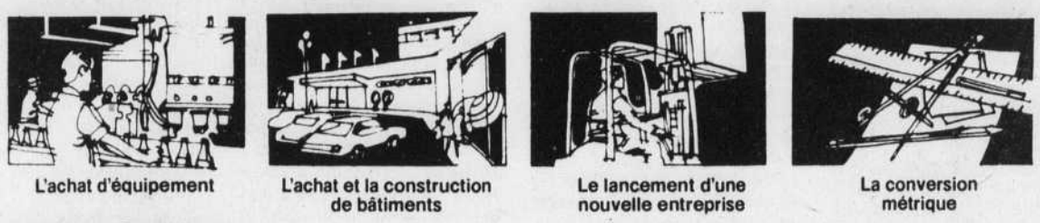
Douze morts dans un restaurant à Belfast par bombe en février, 14 blessés à Portadown (Armagh) samedi, par grenade, ont montré que l'IRA "était toujours là". Par ailleurs, comme le mois dernier à Belfast, l'IRA, soucieuse de son image auprès de la population catholique, s'est "excusée" quand un civil a été tué "par accident" dans un attentat contre les forces de l'ordre.

"Les nouvelles armes" sont connues des forces de l'ordre: des mitrailleuses américaines M-60, capables de tirer 600 coups à la minute (un soldat a été tué par une M-60 au début du mois) et des grenades soviétiques dont une a, apparemment, été envoyée samedi soir dans le bar protestant de Portadown. Contrairement aux affirmations officielles britanniques, l'apparition de ces armes a prouvé que l'approvisionnement de l'IRA fonctionnait encore bien. Enfin, autre sujet de préoccupation pour les forces de l'ordre, une partie de cet armement proviendrait maintenant du Proche-Orient.

La Banque fédérale de développement aide les entreprises du Québec

aide financière:

En 1977 la BFD a autorisé des prêts pour une valeur de $102,500,000 à 1,700 entreprises au Québec seulement. A l'heure actuelle 6,200 entreprises québécoises bénéficient de prêts de la BFD s'élevant à $322,500,000 pour financer entre autres:



L'achat d'équipement | L'achat et la construction de bâtiments | Le lancement d'une nouvelle entreprise | La conversion métrique

consultation:

Le service de consultation de la BFD connu sous le nom de CASE (Consultation Au Service des Entreprises) aide les entreprises à améliorer leurs méthodes de gestion.

formation:

La Banque donne des séminaires de formation en gestion pour améliorer les techniques de gestion des petites entreprises.

renseignements sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise:

Les dirigeants d'entreprises peuvent obtenir aux succursales de la Banque des renseignements sur tout programme d'aide du gouvernement fédéral ou d'un autre organisme. On les adresse au représentant du programme qui leur convient.

La BFD peut aider votre entreprise. Demandez notre dépliant

CHICOUTIMI	(418) 545-1580	LONGUEUIL	(514) 670-9550	ST-LAURENT	(514) 748-7323
DRUMMONDVILLE	(819) 478-4951	MONTRÉAL	(514) 878-9571	ST-LÉONARD	(514) 254-6073
GRANBY	(514) 372-5202		(514) 524-1188	SEPT-ÎLES	(418) 968-1420
HULL	(819) 997-4434	QUÉBEC	(418) 681-6341	SHERBROOKE	(819) 565-4740
LASALLE	(514) 364-4410	RIMOUSKI	(418) 724-4461	TROIS RIVIÈRES	(819) 375-1621
LAVAL	(514) 681-9289	ROUYN-NORANDA	(819) 764-6701	VALLEYFIELD	(514) 371-0611
LÉVIS	(418) 837-0282	ST-JÉRÔME	(514) 436-6441		

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT



Que pourrions-nous faire aujourd'hui pour économiser l'électricité?

Commencer par le commencement!

Savez-vous que dans bien des cas, on peut remplacer sans inconvénient une ampoule de 100 watts par une autre de 60 ou de 40 watts ? qu'une ampoule de 100 watts donne plus de lumière que deux de 60 watts ? que le geste d'éteindre toutes les lumières qui ne servent pas, constitue un premier pas dans l'économie de l'électricité ?

On utilise un peu partout dans la maison, et surtout dans la cuisine, des appareils électroménagers qui consomment tous les jours plus ou moins d'électricité, suivant l'usage que l'on en fait.

Par exemple, lors de la préparation des repas, on suggère d'utiliser des casseroles qui couvrent entièrement les éléments de la cuisinière, et des couvercles qui s'ajustent parfaitement. De même, on conseille de ne pas ouvrir la porte du four pour y jeter un coup d'œil : chaque fois, on gaspille environ le quart de la chaleur qui s'y trouve.

Il suffit d'être quelque peu vigilant et de s'assurer que la radio, le téléviseur, le ventilateur, l'humidificateur et bien d'autres appareils électriques ne fonctionnent pas sans raison.

Bien entendu, toutes ces petites économies, considérées séparément, n'auront peut-être pas un effet marquant sur le montant de votre facture. Mais, si on les multiplie par le nombre de ménages où elles seront réalisées, cela représente une quantité considérable d'énergie préservée.

Eliminons le gaspillage d'électricité chez nous d'abord et contribuons à réduire la demande croissante d'énergie.

Il y a un commencement à tout.

Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Quiconque se pique d'être une fine fourchette doit avoir goûté les délices de Hugo.

Une atmosphère calme et intime. La grande tradition culinaire européenne dans un décor contemporain.

Hugo, l'excellence

HÔTEL RÉGENCE HYATT MONTRÉAL
angle St-Jacques et University
Pour réserver: 879-1370



Jimmy Carter

Carter fait une tournée en Amérique latine et en Afrique

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Le président Jimmy Carter quitte Washington aujourd'hui pour le Venezuela, première étape d'un périple qui le conduira également au Brésil, au Nigéria et au Libéria, et qui a pour but de démontrer l'intérêt croissant des États-Unis pour l'avenir des pays en voie de développement.

Ce sera la première fois qu'un président américain se rendra en Afrique noire.

À Caracas, le chef de l'exécutif américain aura des entretiens avec son homologue vénézuélien, le président Carlos Andres Perez, l'un des principaux sympathisants latino-américains de la campagne de M. Carter pour le respect des droits de l'homme.

Ce sera la troisième rencontre des deux présidents. En juin dernier, le président Perez s'est rendu en visite à Washington. MM. Carter et Perez se sont rencontrés une deuxième fois lors de la signature en septembre des traités concernant le canal de Panama.

À part la question des droits de l'homme, les deux présidents sont appelés à s'entretenir des prix pétroliers et de la participation américaine aux économies latino-américaines.

De source informée, on s'attend à ce que le président Carter fasse valoir à son homologue vénézuélien que, pour prévenir toute nouvelle instabilité économique, les prix pétroliers devraient être gelés. Membre de l'OPEP, le vénézuéla est le quatrième producteur de pétrole du monde.

Le président Perez a dit aux journalistes qu'il se proposait de faire valoir auprès de M. Carter l'importance d'un rôle américain accru dans les plans pour l'intégration économique latino-américaine.

"Il faut que les États-Unis portent un intérêt aux programmes d'intégration de l'Amérique latine, qui sont le seul moyen de renforcer nos économies, d'élargir nos marchés, d'atteindre certains niveaux de bien-être général, ainsi que de devenir un meilleur marché pour les États-Unis", a ajouté le président Perez.

Au Brésil, que Mme Carter a visité en 1977, le président américain aura son premier contact direct avec le président Ernesto Geisel, dont les antécédents en ce qui concerne les droits de l'homme ont donné lieu à des critiques américaines.

M. Carter, qui tient à mettre fin à la prolifération des armes nucléaires, voudra sans doute s'entretenir avec son homologue brésilien de l'achat par le Brésil d'une usine de retraitement de matériaux nucléaires à l'Allemagne de l'Ouest. L'usine mettrait le Brésil à portée de fabrication d'armes nucléaires.

Par ailleurs, une vive polémique oppose Brésiliens et Américains sur le caractère de l'entretien que le président Carter aura demain soir avec le général Joao Baptista Figueiredo, successeur désigné du président Geisel.

Les autorités brésiliennes ont déduit de la requête formulée par la Maison-Blanche qu'il s'agissait d'une rencontre formelle. Des communiqués et mises au point publiés sur la question, il ressort en revanche que le chef de l'exécutif américain aurait souhaité donner à l'événement le caractère fortuit d'une rencontre au cours du dîner que lui offrira demain soir le président Geisel. Les observateurs relèvent que le chef de la Maison-Blanche rencontrera, de manière tout à fait occasionnelle au cours de sa visite au Congrès, le sénateur Magalhaes Pinto, candidat civil à la présidence de la République, et expliquent de ce fait son souci de ne pas donner plus d'importance à l'une ou l'autre de ces deux rencontres.

Au Nigéria, deuxième fournisseur de pétrole brut des États-Unis, le président Carter est également appelé à faire part de ses préoccupations à l'égard des prix pétroliers et de leurs incidences sur l'économie mondiale.

A Lagos, M. Carter doit prononcer un discours qui, selon des fonctionnaires américains, exposera le nouvel esprit d'engagement des États-Unis auprès des pays d'Afrique et à l'égard de leurs conflits.

A Monrovia, le président Carter fera probablement l'éloge du rôle accru du Libéria dans les efforts en vue de résoudre les conflits dans la Corne de l'Afrique.

Mais une autre raison pour laquelle M. Carter se rend au Libéria est de montrer aux Africains que les États-Unis s'intéressent sincèrement à leur bien-être.

La junte argentine promet plus de pouvoirs aux civils

BUENOS AIRES (d'après Reuter et AFP) — Célébrant sa deuxième année au pouvoir, la junte militaire argentine a fait savoir lundi que les civils allaient jouer un rôle de plus en plus important dans la vie publique.

Au nom de la junte, le général d'aviation Basilio Lamo Dozo a déclaré que le gouvernement militaire souhaitait rétablir une démocratie représentative, républicaine et fédérale en Argentine.

"Sur cette voie, il y aura place pour une participation progressive des civils au gouvernement pour assurer la marche vers les buts choisis", a-t-il dit.

Il a également confirmé que les trois membres de la junte actuelle — le général Videla (armée de terre), l'amiral Emilion Massera (marine) et le général Orlando Ramon Agosti (aviation) — se retireraient au cours de l'année prochaine. Ils devraient normalement être remplacés par ceux qui leur succèderont comme chefs des trois armés. Mais les observateurs pensent que le général Videla demeurera au pouvoir en tant que président, en dehors du cadre de la junte.

Dans ce discours, la junte a reconnu que le pays avait connu des difficultés et avait enduré l'austérité durant ces deux années: "Nous voyons que le pays est encore mécontent, mais il doit se rappeler qu'il y a deux ans, il était désespéré."

"Nos compatriotes, ajoute le message, ne doivent pas avoir de doutes sur la fermeté et l'unité des forces armées pour défendre notre souveraineté, sur terre comme sur mer." Cette phrase fait clairement référence au conflit frontalier qui oppose l'Argentine au Chili à propos notamment du canal de Beagle.

Le 24 mars 1976, un coup d'État renversait le gouvernement constitutionnel de Maria Estela Martinez de Peron, qui était remplacé par le triumvirat militaire actuel, présidé par le général Jorge Rafaël Videla.

44 "terroristes" détenus à Djakarta

DJAKARTA (AFP) — Quarante-quatre personnes, soupçonnées d'appartenir à un "mouvement terroriste", sont détenues par les autorités militaires de Djakarta, a-t-on annoncé hier dans la capitale indonésienne.

Selon ces autorités militaires, un "complot terroriste visant à créer le chaos" à Djakarta par une campagne de bombes et d'incendies volontaires a été découvert la semaine dernière, deux jours avant la réélection du président Suharto à la présidence de la République. Selon les déclarations officielles, la plupart des instigateurs de ce complot appartenaient au "Mouvement islamique de la jeunesse".

D'autre part, 52 étudiants appartenant à différents collèges ou universités de Djakarta étaient toujours détenus hier alors que la situation revenait à la normale sur leurs campus. Selon des journalistes qui ont pu se rendre dans la zone militaire, à l'est de Djakarta, où ils sont détenus, leurs conditions de détention sont bonnes.

Le nombre des étudiants détenus dans les autres localités de l'Indonésie à la suite de la campagne contre la réélection du président Suharto n'est pas connu.

JAGUAR



Peut-être n'y avez vous pas pensé.

Vous rêvez d'une voiture vous offrant luxe, confort et performance. Jaguar vous l'offre dans sa fameuse XJS à moteur 12 cylindres. Et c'est probablement moins cher que vous ne le croyez.

Profitez de nos spéciaux de fin d'année. Chez le plus important concessionnaire British Leyland de l'Est du Canada.

Coiteux Autos Ltée
5180, Ave Papineau — Mtl
526-9137



Épingles droites serties d'une perle cultivée

Voici cinq nouvelles épingles de styles différents. Elles sont serties d'une véritable perle cultivée; celle du centre en a même deux! De haut en bas, en argent sterling plaqué or: **$15., $12.50, $10.**
En doublé or*: **$11.50, $8.50.**

* 1/20 de 12ct

BIRKS
JOAILLIERS

L'après-midi

CBF-690 RSP la radio sans publicité

De midi à 14 h place aux informations

Le monde maintenant à midi explore l'information sur la scène internationale, nationale et régionale.

Présent métropolitain à 12h20 vous convie à une analyse des problèmes de l'actualité de la région métropolitaine. Les témoins de l'événement, les spécialistes les plus avertis et les commentateurs les plus autorisés se succèdent au micro.

Au rythme du monde est une revue quotidienne de la presse internationale: 12h50.

À **Présent à l'écoute** chaque jour de la semaine, un sujet d'actualité est soumis à vos propos et commentaires, sur la ligne téléphonique. C'est une émission au cours de laquelle **CBF-690** vous donne la parole.

«Culbute» ou le sourire de la radio à CBF-690

Jacques Beaulieu et Mouffe animent **Culbute**, en ondes de 14h5 à 15h30. Chacun des animateurs reçoit un invité avec lequel il s'entretient brièvement. Le reste du temps, **Culbute** donne libre cours à la fantaisie la plus débridée et ne craint pas de côtoyer le farfelu. **Culbute**, c'est la détente garantie en plein coeur de l'après-midi.

«Montréal-Express»: la vitesse dans les informations

C'est le véhicule par excellence des informations sous une présentation vivante et même divertissante. Dès 15h30, **Montréal-Express** prend le départ sous la conduite de Pierre Chouinard et il conservera sa vitesse de croisière tout au long de ses 90 minutes d'antenne. Tout le monde y passe au micro de **Montréal-Express**: politiciens, artistes, financiers, sportifs, sans compter les nombreux reporters qui sont du voyage tous les jours. C'est l'émission où chaque nouvelle prend l'allure d'un scénario.

L'actualité québécoise

L'édition québécoise de **Présent** prend l'antenne à 17h30. On y entend des entrevues, des tables rondes, des débats de la plus grande variété. Mais ce ne sont là que quelques moyens utilisés pour expliquer et analyser les divers sujets de dimension québécoise dans l'actualité.

Les informations

Tout au cours de l'après-midi, **CBF-690** vous met à l'heure juste dans tous les domaines par ses informations d'heure en heure.

Quand j'écoute j'écoute CBF-690

Le Frolinat et le Tchad font la paix

LONDRES (Reuter) — Le gouvernement tchadien et les rebelles du Front de libération nationale (Frolinat) ont conclu un accord de cessez-le-feu prenant effet immédiatement, a rapporté hier soir l'agence de presse libyenne (Jana).

Les deux parties ont également décidé de cesser les campagnes de propagande de part et d'autre et de se retrouver le 7 juin à Tripoli pour refaire le point de la situation, indique le communiqué final de la "conférence de la réconciliation nationale" réunie depuis jeudi dernier à Sebha (Libye).

La conférence de Sebha, localité située dans le centre de la Libye, avait été décidée le mois dernier au cours d'une réunion au sommet entre le Tchad et ses voisins: Libye, Niger et Soudan.

Présidée par le vice-président soudanais, M. Abou El-Gasim Mohamed Ibrahim, cette deuxième conférence de Sebha "a été dominée par l'esprit de détermination et la volonté (des participants) d'oeuvrer pour la réconciliation nationale... et pour le maintien de l'unité nationale du Tchad", indique l'agence de presse libyenne.

Le communiqué final énumère trois points d'accord: 1. cessez-le-feu sur tous les fronts, entrant en vigueur dès la signature du communiqué commun; 2. arrêt de toutes les campagnes de propagande. Les moyens d'information seront désormais au service de la réconciliation nationale; 3. il a été décidé de tenir la prochaine réunion à Tripoli le 7 juin 1978 pour examiner les progrès réalisés dans la tâche de réconciliation nationale et pour préparer un programme spécifique pour la matérialisation de cette réconciliation.

Le Frolinat, qui poursuit une guerre de guérilla dans le nord du Tchad depuis 12 ans, affirme contrôler la moitié du pays.

Pékin a rejeté les avances de Moscou

PÉKIN (Reuter) — La Chine a annoncé dimanche qu'elle avait rejeté une initiative soviétique en vue d'une déclaration commune de principes sur les relations entre les deux pays.

Une note publiée par le ministère chinois des Affaires étrangères déclare que la Chine est intéressée "par des faits réels et non des paroles creuses". Un commentaire du Quotidien du Peuple voit dans cette démarche un "artifice de propagande".

En même temps à Moscou, la Pravda déclare que les dirigeants chinois ont rejeté l'initiative soviétique parce qu'ils préfèrent "attiser l'anti-soviétisme" plutôt que normaliser les relations entre les deux pays.

Le rejet chinois a été notifié le 9 mars dans une note remise par M. Yu Chan, vice-ministre des Affaires étrangères, à l'ambassadeur d'URSS à Pékin, M. Vasily Tolstikov, précise l'agence "Chine Nouvelle".

Elle répondait au message adressé le 24 février, deux jours avant l'ouverture de la session du Parlement chinois à Pékin, par le présidium du Soviet suprême au comité permanent du congrès national populaire.

Le message soviétique proposait "une déclaration commune de principes sur les relations mutuelles" entre les deux pays, en organisant une rencontre entre représentants des deux parties "tenue à un niveau suffisamment élevé pour pouvoir se mettre d'accord le plus rapidement possible sur un texte de déclaration mutuellement acceptable".

L'agence Chine Nouvelle précise que le message a été remis le 24 février par le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères Viktor Maltsev au chargé d'affaires chinois à Moscou et copie transmise le 27 février au ministère chinois des Affaires étrangères par l'ambassadeur d'URSS à Pékin.

Le 26 février, dans son discours au Congrès national populaire, le président Hua Kuo-Feng avait omis d'en faire mention.

L'agence soviétique Tass avait publié le 20 mars le texte du message, assorti d'un commentaire critiquant la Chine, sans faire mention, ainsi que le souligne l'agence Chine Nouvelle, du rejet chinois exprimé onze jours plus tôt.

De source diplomatique à Pékin, on indique que les Chinois ont été apparemment mécontents de la façon dont Tass avait publié ce texte, le comparant à la façon dont elle avait aussi publié le texte du projet soviétique de traité de bon voisinage avec le Japon, que Tokyo avait lui aussi déjà rejeté.

Un commentaire publié dimanche par le Quotidien du Peuple — qui reproduit aussi le texte des notes soviétique et chinoise — affirme que le message soviétique ne constituait qu'un artifice de propagande.

La réponse chinoise à l'initiative de Moscou est que, si l'URSS veut améliorer ses relations, elle devrait adhérer à l'entente convenue en septembre 1969 entre M. Alexei Kossyguine, président du conseil soviétique, et Chou En-Lai, premier ministre d'alors.

M. Kossyguine, rentrant d'Hanoï où il avait assisté aux funérailles d'Ho Chi-Minh, s'était arrêté brièvement à Pékin.

"D'abord elle devrait signer... un accord sur le maintien du statu quo à la frontière, éviter les affrontements armés et faire procéder à un désengagement des forces armées des deux côtés de la frontière contestée, et ensuite s'efforcer de régler par la négociation la question frontalière... Elle devrait retirer ses forces armées de la République populaire de Mongolie et de la frontière sino-soviétique de sorte que la situation y revienne à ce qu'elle était au début des années soixante", déclare la note.

Washington exige des garanties de la Somalie

WASHINGTON (d'après AFP) — Le gouvernement américain souhaite obtenir des "preuves tangibles" que les autorités somaliennes ont l'intention de respecter les limites territoriales des États voisins, a déclaré hier à Washington, M. John Trattner, porte-parole du département d'État.

L'une de ces preuves pourrait être une renonciation publique aux revendications territoriales de la Somalie, ajoute-t-on au département d'État.

Les États-Unis ont pris cette position alors que M. Richard Moos, secrétaire d'État adjoint et envoyé spécial du président Jimmy Carter, rentré samedi à Washington après un long séjour à Mogadiscio et Nairobi, s'apprête à présenter son rapport.

La situation dans la Corne de l'Afrique sera l'un des principaux sujets abordés pendant la visite du président américain en Afrique noire, indiquent à ce propos de hauts fonctionnaires du département d'État.

D'autre part, les États-Unis veulent désormais consacrer l'essentiel de leurs efforts au départ des troupes étrangères encore présentes en Éthiopie. Selon les dernières estimations du département d'État, il y a toujours 13,000 "conseillers militaires" cubains dans le pays.

À cet égard, les États-Unis, indique-t-on au département d'État, comptent beaucoup sur les bons offices de l'O.U.A. Le Nigéria, l'une des étapes importantes du prochain voyage du président Carter, a joué un rôle important dans les efforts de médiation au cours du conflit somalo-éthiopien.

Enfin, on se déclare assuré à Washington que le gouvernement d'Addis-Abeba étudie les moyens de porter secours aux victimes de la guerre de l'Ogaden.

Plus d'un million d'Éthiopiens ont dû se réfugier dans différentes régions de l'Éthiopie du fait de la guerre de l'Ogaden, a-t-on appris hier à Addis-Abeba.

Selon l'administrateur régional de la province du Harraghe, le commandant Lemma, 70 pour cent de la population de la région a dû fuir ses foyers en raison de la guerre. Il a d'autre part estimé les pertes matérielles à $500 millions et demandé, en substance que les victoires militaires se traduisent en victoires économiques.

Les besoins actuels, selon le commandant Lemma, ne portent pas seulement sur de la nourriture, des vêtements, etc. pour les réfugiés qui rentrent chez eux, mais également sur des boeufs et des tracteurs, car la saison des labours vient de commencer dans la région.

Sabotage en Mauritanie

NOUAKCHOTT (Reuter) — Le train reliant la cité minière mauritanienne de Zouerate au port de Nouadhibou a de nouveau déraillé samedi soir à la suite d'un sabotage du Front Polisario, apprend-on de source digne de foi à Nouakchott.

C'est la quatrième fois que les maquisards sahraouis s'attaquent au chemin de fer du désert depuis le début de l'année.

Le train, qui roulait à plein, a déraillé à 100 km au sud-ouest de Zouerate. Il n'y a pas eu de victimes mais les dégâts sont "importants", précise-t-on de même source. Quarante-huit wagons, transportant chacun une centaine de tonnes de minerai de fer, ont été gravement endommagés mais les quatre locomotives n'ont subi que de légers dégâts.

Il s'agit de la première attaque du Polisario en Mauritanie depuis bientôt un mois.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

5 ANS 9 1/4 %

Intérêts payables annuellement ou intérêts réinvestis annuellement au même taux.
Intérêts trimestriels: 9%
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et à la Société d'assurance-dépôts du Canada.
*Taux sujet à changement sans préavis.

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 527-9257

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE
Une compagnie du groupe Prénor • 801 est, Sherbrooke, Montréal H2L 1K8

Fiducie du Québec

9 1/4

DÉPÔTS GARANTIS
5 ans, intérêt annuel
dépôt initial minimum
$1,000
Pour information
Fiducie du Québec
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
extérieur sans frais
1-800-361-6840

Taux sujet à changement sans préavis

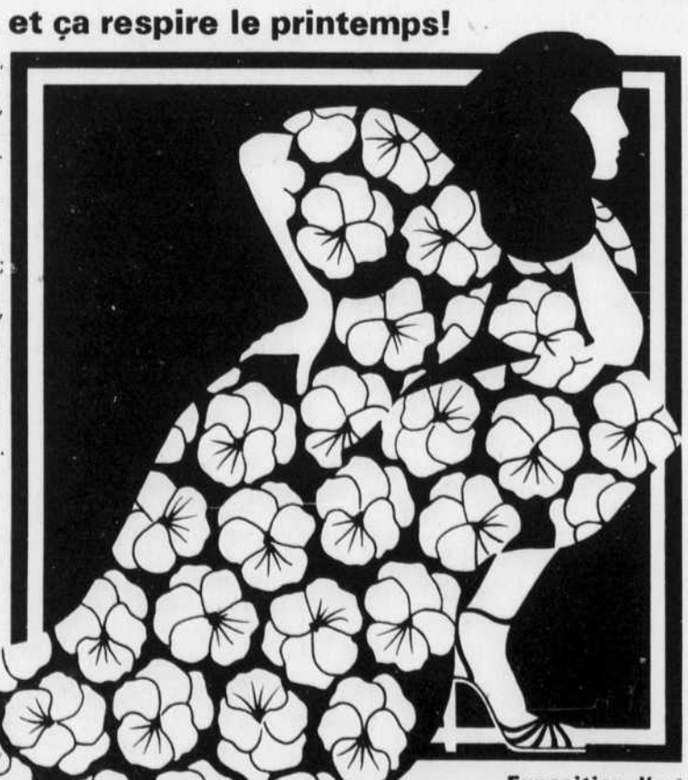
desjardins

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

. . . et ça respire le printemps!

les perce-neige,
premières pulsations printanières,
retour à la fraîche désinvolture.

Les élégantes boutiques des Galeries Westmount Square réjouissent l'œil; les toutes dernières créations-couture, aux tissus souples et vaporeux aux coloris exquis vous y attendent
. . . c'est le rendez-vous des beaux jours.



Exposition d'art
La Galerie d'Art Westmount
vous invite à une exposition d'art majeure
mettant en vedette les plus grands noms de la peinture canadienne tels, Cornelius Krieghoff, Suzor-Coté, Antoine Plamondon, etc. . . . ainsi que plusieurs autres peintres européens.
13 au 22 avril 1978, Centre des Galeries Westmount Square

Image '78
Collections plein-été
Présentées par les Galeries Westmount Square
Déjeuner: 6 avril, 12h, Hôtel Ritz Carlton
Commandité par la Succursale Westmount des Auxiliaires
Hôpital Général de Montréal
Billets disponibles: Mme Hughson, 488-9493

Les Galeries Westmount Square

Regardons les choses en face: les pré-arrangements.

Trop souvent, lors d'un décès, le conseil de la famille éprouvée se réunit à la hâte et décide, sous le coup de l'émotion, de funérailles souvent trop onéreuses.

Les pré-arrangements proposent une toute autre façon de procéder. Tout en soulageant vos proches de cette lourde et pénible responsabilité, c'est vous qui décidez de toutes les modalités à suivre. Payés à l'avance ou non (à compter de $297.00), les pré-arrangements permettent une décision posée et réfléchie. Il s'agit là de la meilleure façon de procéder.

Pour recevoir notre dépliant explicatif ou pour de plus amples renseignements, téléphonez à monsieur André Brazeau, ou postez le coupon ci-dessous.

Veuillez me faire parvenir, sans aucune obligation, votre dépliant sur les pré-arrangements.

Nom_____

Adresse_____

_____

Tél._____

Alfred Dallaire INC.
23 salons dans la région métropolitaine
siège social:
6821, rue St-Hubert
270-3111

D-25-03-78

Postes Canada
Canada Post

Lettres de la 1re classe: quatorze cents. Encore l'une des meilleures aubaines au monde.*



Le don d'une lettre . . . 14c. seulement.

À compter du 1er avril 1978.
Lettres de la 1re classe et cartes postales pour toutes destinations au Canada et aux États-Unis: 14c
Cartes de souhaits sous plis cachetés pour toutes destinations au Canada: 12c
Lettres de la 1re classe et cartes postales pour les autres pays: 30c.
Pour tout renseignement sur les tarifs, consultez votre bureau de poste.

*Une lettre de trois pages qu'on peut expédier le jour ou la nuit, et qu'on peut lire en trois minutes, ne coûte que quatorze cents!

Les Postes canadiennes . . . trait d'union entre 23 millions de Canadiens.

L'hon. J. Gilles Lamontagne,
Ministre des Postes

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mardi 28 mars 1978

Washington juge "illégal" l'accord de Salisbury

Les voisins de la Rhodésie vont intensifier leur lutte

DAR-ES-SALAAM (d'après Reuter) — Les présidents de quatre États africains voisins de la Rhodésie, réunis en sommet à Dar-es-Salaam avec les chefs des maquisards, ont décidé dimanche qu'il convenait d'intensifier la guerre contre le régime en place à Salisbury.

Dans un communiqué publié à l'issue de leur rencontre de samedi et dimanche, ils demandent également à la Grande-Bretagne et aux États-Unis de se prononcer sans ambiguïté contre le "règlement interne" conclu à Salisbury le 3 mars entre le régime de M. Ian Smith et trois dirigeants nationalistes modérés.

Les chefs d'État de la Zambie, de la Tanzanie, du Mozambique et du Botswana — quatre des cinq pays qui, avec l'Angola, constituent les États dits "de la première ligne" — condamnent l'accord de Salisbury et déclarent: "Les circonstances actuelles exigent une intensification de la juste lutte armée pour la libération du Zimbabwe."

Le communiqué ajoute que "les États de la ligne de front réaffirment leur appui inébranlable à la lutte armée que mène le peuple du Zimbabwe sous la direction du Front patriotique pour obtenir une indépendance complète et l'établissement d'un vrai gouvernement démocratique".

Le communiqué accuse Londres et Washington d'entretenir les équivoques sur le règlement interne en vue d'abandonner leur plan de règlement (plan de paix anglo-américain).

De son côté, le département d'État américain a déclaré hier que le règlement interne signé entre M. Smith et trois dirigeants noirs modérés est illégal et gravement inadapté à la situation en Rhodésie. Le gouvernement de Salisbury, a déclaré le porte-parole, M. John Trattner, a été formé de manière illégale; tout accord émanant d'un tel gouvernement est donc illégal.

Le règlement interne ne peut conduire à une paix durable que seul un cessez-le-feu peut assurer, dans le cadre de plus larges négociations, a-t-il dit.

En réponse à l'appel lancé ce week-end par les chefs des États voisins de la Rhodésie, le porte-parole américain a réaffirmé le soutien des États-Unis au plan anglo-américain.

En marge du sommet de Dar-es-Salaam, le chef de la délégation américaine à l'ONU, M. Andrew Young, a eu avec les quatre présidents africains des entretiens officieux pour tenter de réactiver le plan anglo-américain. Prié de dire si ses efforts ont commencé à porter fruit, M. Young a répondu: "Non, pas encore."



MM. Joshua Nkomo (à gauche) et Robert Mugabe, co-leaders du Front patriotique, portent un toast à l'occasion de la conférence sur la Rhodésie, qui a réuni les pays "de première ligne" en fin de semaine à Dar-es-Salaam. (Laserphoto AP)

Namibie: le chef Kapuuo assassiné

WINDHOEK, Namibie (d'après Reuter) — Le chef Clemens Kapuuo, président de la "Democratic Turnhalle Alliance", parti politique namibien hostile à la SWAPO (Organisation populaire du Sud-Ouest africain), a été assassiné hier à Windhoek par un homme qui a pris la fuite après avoir atteint sa victime de plusieurs balles, a déclaré la police.

Il est décédé à l'hôpital. Aucune arrestation n'a été opérée jusqu'ici.

La "Democratic Turnhalle Alliance" (DTA) que présidait M. Kapuuo, négocie un accord d'indépendance avec Pretoria. Elle est opposée à la SWAPO qui, hostile à ces efforts modérés, lutte contre le contrôle sud-africain en Namibie. On s'attendait à ce que M. Kapuuo devienne le premier président de la Namibie.

Le meurtre de M. Kapuuo risque de sonner le glas des efforts occidentaux déployés depuis un an pour préparer la voie à une solution négociée du problème constitutionnel namibien.

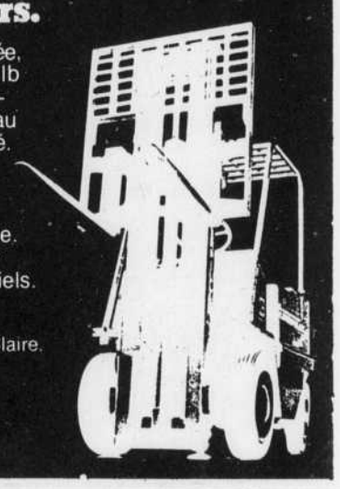
L'édifice diplomatique péniblement échafaudé depuis avril 1977 par les "Cinq" (États-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Canada) et le gouvernement sud-africain, risque d'autant plus de s'effondrer qu'il était devenu extrêmement fragile au cours des derniers mois, notamment depuis la rupture en février des pourparlers à New York entre le chef de la diplomatie sud-africaine, M. Pik Botha et ses cinq homologues occidentaux.

Des violences ont éclaté la nuit dernière à Katatura, ville satellite de Windhoek, en dépit des appels au calme de plusieurs dirigeants politiques après l'assassinat du chef Kapuuo. La situation est "explosive" et on peut s'attendre à des troubles à Katatura dans les jours à venir, estiment des témoins.

MUSCLES À LOUER

Hewitt et ses chariots élévateurs.

Hewitt loue des chariots élévateurs. A la journée, à la semaine, au mois. Des capacités allant de 2 000 lb (1 000 kg) à 60 000 lb (27 000 kg). Des chariots d'entrepôt, d'usine, des chariots tous-terrains, fonctionnant au propane liquide, à l'essence, au diesel ou à l'électricité. Mais ce n'est pas tout. Nous vous assurons des muscles toujours en grande forme grâce à notre service d'entretien et de réparation qui est relié au système de repérage de pièces le plus sûr de l'industrie. Hewitt peut mettre ses muscles à votre disposition sur l'heure. Appelez-nous. Nos tarifs sont très concurrentiels.



Hewitt Equipement Limitée
5001 Route transcanadienne, Pointe-Claire.
Québec, H9R 1B8.
(514) 697-6911. Télex: 058-21625
Québec, Sept-Îles, Val d'Or,
Chicoutimi, Hull, Baie James

Hewitt — CATERPILLAR

Caterpillar, Cat et sont des marques deposées de Caterpillar Tractor Co

Que toutes les sociétés qui cherchent des locaux industriels dans la région de Toronto appellent (416) 457-9400.

Votre usine est prête.

Si vous prévoyez déménager ou prendre de l'expansion parce qu'il vous faut plus d'espace ou de meilleurs services, pensez à la région de Peel.

La région de Peel, un peu à l'ouest de Toronto, comprend les villes de **Mississauga**, de **Brampton** et de **Caledon.**

Des locaux de 2,000 pieds carrés et plus, pour bureaux ou usines, sont maintenant libres et offrent tous les services. C'est là que vous trouverez exactement ce que vous cherchez.

Vous serez tout près de vos clients et fournisseurs et à quelques minutes de l'aéroport.

Des centaines de sociétés prospères savent déjà comme il est avantageux de vivre et de travailler dans la région de Peel. C'est votre tour de prendre la bonne décision.

Téléphonez à William J. Mosley, le directeur du développement industriel à (416) 457-9400: il vous décrira en détail les nouveaux locaux que vous pouvez occuper dès maintenant. Ou demandez à votre courtier de l'appeler.

Region of Peel

Communiquer avec:

William J. Mosley
Directeur du développement industriel
Administration régionale de Peel
150 Central Park Drive South
Brampton, Ontario
L6T 2V1
(416) 457-9400

Les aménagements aquatiques les plus perfectionnés!
Des cours de natation adaptés aux besoins de chacun!
Des bains publics pour tous et de la plongée sous-marine!

Les piscines olympiques c'est d'abord pour vous. Profitez-en!

Avec une carte de membre des piscines olympiques vous bénéficiez des avantages suivants:

- l'accès aux piscines pour toute la saison
- l'accès à tous les autres aménagements aquatiques
- une réduction de 50% sur les cours de natation populaire
- une réduction de 25% sur les cours spécialisés
- l'utilisation des bains publics sans aucun frais
- la possibilité de participer aux activités de plongée

Nous offrons aussi des tarifs spéciaux pour les familles et les groupes. Toute carte de membre est valide du 1er avril 78 au 31 août 78.

Les installations aquatiques les plus modernes...

On y trouve une piscine de compétition (50 mètres) à 10 couloirs, une piscine d'entraînement (50 mètres) à 5 couloirs, un bassin de plongeon, un bassin de plongée sous-marine, un bassin d'échauffement et une pataugeoire pour les tout-petits.

Les cours de natation les mieux adaptés à vos besoins!

Avec la collaboration des associations de natation les plus qualifiées, vous pouvez prendre les cours de natation qui vous conviennent le mieux.

La session de printemps 1978 débute le 3 avril et se poursuit jusqu'au 11 juin. La période d'inscription est du 20 au 31 mars et les tarifs vous seront communiqués sur place.

Quoi faire pour s'inscrire?

Vous n'avez qu'à vous présenter aux Piscines du Parc olympique. Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 21h et le samedi de 9h à 17h. Les frais d'inscription doivent être payés en totalité au moment de l'inscription.

Du 3 avril au 11 juin 1978, une grille de cours à la mesure de chacun!

Enfants (17 ans et moins)

	Mercredi	Samedi
Pré-juvénile	18h - 19h	9h - 10h
Juvénile	18h - 19h	9h - 10h
Survie		10h - 11h
Pré-junior		10h - 11h
Junior	18h - 19h	11h - 12h
Intermédiaire	18h - 19h	10h - 11h
Sénior	18h - 19h	11h - 12h

Adultes (18 ans et plus)

	Lundi	Mardi	Mercredi
Pré-juvénile	18h - 19h	19h - 20h	14h - 15h
Juvénile	18h - 19h	19h - 20h	14h - 15h
Survie	18h - 19h		
Pré-junior		19h - 20h	
Junior	18h - 19h	18h - 19h	14h - 15h
Intermédiaire	19h - 20h	18h - 19h	14h - 15h
Sénior	19h - 20h	18h - 19h	14h - 15h

A noter que pour le groupe pré-juvénile, enfants et adultes, il y a cours les dimanches de 12h30 à 13h30.

Les Piscines du Parc olympique offrent aussi des cours spécialisés:

sauvetage divers niveaux, plongeon, plongée sous-marine, nage synchronisée, conditionnement physique en piscine, conditionnement aquatique populaire et natation pour enfants de 2 à 5 ans.

Des bains publics à votre entière disposition!

Le coût d'entrée est de 50¢ pour un enfant (17 ans et moins), de $1 pour un adulte.

Pour les enfants le bain public est accessible les lundis, mercredis et vendredis de 16h à 17h30. Quant aux adultes, ils peuvent s'y rendre les mardis et jeudis de 20h30 à 22h. Par contre, la famille entière peut en profiter du lundi au vendredi de 11h30 à 12h30 et les samedis et dimanches de 14h à 16h. Pour répondre à la demande le mercredi soir est réservé à la famille entre 19h et 20h30.

De plus, il y a une activité d'animation-pataugeoire, les samedis et dimanches de 14h30 à 15h30 et une période de plongée libre pour la famille le jeudi, de 19h à 20h.

Informez-vous au sujet de notre club de natation et de nos plus récents programmes: conditionnement physique pour adultes et activité physique pré-natale.

Téléphonez-nous à 252-4422, ou écrivez à:

Piscines du Parc olympique
4545, Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec) H1V 3N7

PARC OLYMPIQUE

Régie des installations olympiques

nos étudiants sont vaillants!



embauchons-les!



Nos étudiants sont vaillants!
Leur enthousiasme, et aussi
leurs connaissances en font des
employés de première classe.
Pour tout l'été, pour une semaine
ou seulement une journée,
embauchons un étudiant!

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister

toronto

Marché indécis

Les cours de la Bourse de Toronto ont terminé la séance hier sur une note mixte. Le marché a été le plus léger depuis le début de l'année, le volume des échanges s'inscrivant à 1.91 million d'actions.

L'indice composé recule de 0.73 à 1,045.56, malgré des gains réalisés dans trois des quatre grands compartiments. Les services financiers baissent de 0.87 à 982.74. Les pétroles montent de 3.17 à 1,349.1, les métaux de 1.55 à 835.41 et les produits industriels de 0.07 à 872.56. Signalons une dégringolade de près de 22 points dans le secteur des societes de gestion.

Les hausses l'emportent sur les baisses par 197 à 139 et 212 valeurs sont stables. Wajax vient en tête du volume des transactions, suivi de Trans-Canada Pipelines.

Parmi les titres industriels, Cara Operations tombe de 5-8 à $11 5-8, Home Oil A de 1-2 à 39, Trans-Canada Pipelines de 1-4 à 14 5-8, Brascan A de 1-4 à 16 1-2 et Pancana Industries de six cents à 90 cents.

Y et R Properties monte de 1 3-4 à $15, Crown Life Insurance de 1 à 46, Jannock B de 7-8 à 13 3-8, Hayes-Dana A de 7-8 à 7 1-4 et Jannock A de 3-4 à 13 3-4.

Dans le secteur minier, Agnico-Eagle Wines recule de 1-4 à $5 1-8, Kerr Addison A de 1-8 à 11 1-4 et Canada Tungsten Mining de 1-8 à 11 3-8. Dome Mines avance de 1 3-4 à $76 et Denison de 1-4 à 65 1-4.

Enfin parmi les pétroles, Siebens Oil and Gas glisse de 5-8 à $32 3-4, United Canso de 3-8 à 11 3-8 et Canadian Homestead Oils de 1-8 à 8 7-8. Amalgamated Bonanza progresse de 3-4 $36 1-4 et Merland Explorations de 1-2 à 6 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Aby Gln w	2000	125	125	125	
Abitibi	2500	$12¼	12	12	— ¼
Action Trd	1750	104	100	104	+ 3
Adanac M	1000	34	34	34	— 1
Agnico E	2500	$5¼	5⅛	5⅛	— ¼
Agra Ind A	1600	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Alt Energy	6465	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅛
Alta Gas A	5940	$14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
Alta G E p	z40	$25⅜	25⅜	25⅜	
Alta G F	290	$28⅛	28⅛	28⅛	
Alta G 9.76	1600	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅜
Alta G 7.60	1000	$25⅞	25⅝	25⅝	+ ⅛
Alcan	1195	$28⅛	28	28	+ ⅛
Algo Cent	700	$16	16	16	
Algoma St	1823	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
ASTel p	600	$25½	25⅜	25⅜	— ¼
All-Can B	800	385	385	385	+ 5
Allarco Dv	z65	$19⅜	19⅜	19⅜	
Alliance B	z25	370	370	370	
Alminex	1520	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Alumin 4 pr	200	$16¼	16¼	16¼	
Alum 3rd p	1050	$27½	27½	27½	
Am Bonza	8430	$36¾	35½	36¼	+ ¾
Am E igle	9900	315	310	315	+ 5
Am Leduc	4000	29	28½	29	+ ½
Andres W	600	$14¾	14½	14½	— ¼
Ang CT 315	175	$37¾	37¾	37¾	+ ¼
Ang U Dev	13200	76	69	70	+ 1
Aquitaine	185	$15¾	15¾	15¾	+ ⅜
Argus B pr	z18	$32	32	32	
Argus C pr	z18	$13	13	13	
Asa yera	24300	$13	12½	12⅞	+ ⅜
Asbestos	z50	$35⅜	35⅜	35⅜	
Ashland C	400	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Asoc Porc	z319	81	81	81	
Atco A	5300	$13½	13½	13⅜	+ ⅜
Atl C Cop	z230	28	28	28	
Auric Res	1533	33	33	33	
BC Sugar A	475	$28½	28¼	28½	
BP Can	600	$14⅞	14⅞	14⅞	
Banister C	1800	$10⅛	10	10	— ¼
Bank BC	z50	$30	29½	29½	
Bank Mtl	5481	$18¾	18⅝	18¾	
Bask N S	8538	$19¼	19	19¼	
Bang tno	1100	215	210	214	+ 4
B Cdn Nat	200	$15	15	15	
Barex	5000	8	8	8	
Baton B	10050	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Becker B p	100	$5¼	5¼	5¼	
Bell Canad	9905	$54⅛	53⅞	54	
Bell D pr	1000	555	55	55	+ ¼
Bell 2.28	230	$29	29	29	— ⅛
Bell 1.80	23075	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Beth Cop A	100	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Black P A	1200	$7⅜	7¾	7¾	
Block Bros	500	$6½	6½	6½	— ¼
Bombdier	310	$6	5¾	6	+ ½
Bovis Cor	2500	59	58	58	
Bow Valy	5070	$26½	26⅛	26¼	— ⅛
Bra yalea	1000	$8¼	8¼	8¼	
Brameda	7100	126	121	121	
Bras fan A	15566	$16½	16⅜	16½	— ¼
Bresda M	500	$9⅞	9⅞	9⅞	
Bridger	100	$12½	12½	12½	
Brinco	z25	350	350	350	
BCFP	z90	$24½	23⅜	23⅜	
BCFP pr	150	$40¼	40¼	40¼	+ ¼
BC Phone	2615	$14⅝	14½	14½	— ⅜
BCPh 5.15	100	$60	60	60	
BCP 10.16 p	z170	$28¾	28½	28¾	
BCP 2.32 p	194	$31	31	31	+ ⅜
Broul Reef	z100	22	22	22	
Brunswk	6000	310	300	310	+18
Budd Auto	200	$8¾	8¾	8¾	
Burns Fds	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
CC Yachts	300	290	290	290	—10
CAE A	z75	$12	12	12	
Cad Frv	3400	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Cal Pow A	1750	$37	36¾	37	+ ¼
Cal P 4 p	z28	$52⅜	52⅜	52⅜	
Cal P 4½ p	z30	$59¼	59¼	59¼	
Cal P 7½ p	75	$100¼	100¼	100¼	
Cal P 10 p	50	$110⅜	110	110	— ⅜
Cal P 9.75	26	$110½	110½	110½	+1½
Cal P 2.36	740	$28⅛	28⅛	28⅛	— ½
Calvert	12200	48½	47	48½	+1½
Cam Mine	8000	39	38	38	+ 1
Camflo	1842	$14	13⅞	14	+ ¼
C Chib A	500	345	345	345	
Camp RL	300	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅜
CCe Cp	100	$15½	15½	15½	
CDC pr B	645	$105¼	104⅞	105¼	+ ⅛
Can Malt A	100	$28¾	28¾	28¾	— ¼
C Nor West	2700	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Can P trm	800	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
CPerm 6¾	1000	$26½	26¼	26½	+ ¼
CPerm 8	1157	$25¾	25¾	25¾	
CS Pete	7200	470	455	455	— 5
Can Trust A	10900	$26⅝	26⅝	26⅝	
C Trust 7¼	500	$21½	21½	21½	+ ⅛
C Tung	4450	$11⅜	11¼	11⅜	— ⅛
C Cablesy A	800	$13⅞	13¾	13¾	
C Cable w	2300	60	60	60	+ 5
Cdn Cel	400	$6⅝	6⅝	6⅝	
CC Man A	100	$26	26	26	— 8
C Curtis	z200	54	54	54	
CGE	100	$24½	24½	24½	+1½
CG Invest	z54	$18	17¼	17¼	
C Hidrogas	1700	405	400	400	+ 5
C Homestd	5950	$9	8¾	8⅞	— ⅛
C Hydro	1000	$9¾	9⅝	9⅝	
C Hydro pr	3200	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
CI Bk Com	2597	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅛
CIL pr	z25	$43	43	43	
C Lencour	1500	8	8	8	+ 1
CLI Pete	1000	54	54	54	+ 2
C Manoir A	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
C Mahconi	2000	$5¼	5¼	5¼	
C Mtrhill	400	$12⅜	12⅛	12⅜	
CNat R	1400	380	370	370	+ 5
C Ocdntl p	400	$29	29	29	— ¼
CP Inve	1425	$18¾	18½	18½	— ¼
CP Ltd	9587	$17⅜	17	17	— ¼
CPL A p	3600	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
CPL 4 p	450	$8¼	8¼	8¼	— ½
C Reserve	4100	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Cdn Sup O	365	$56½	56⅜	56⅜	+ ⅜
Cdn Tire A	852	$23¼	23	23	+ ¼
C Utilties	2500	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
CU 10¼	100	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ¼
Canbra	800	400	390	400	
Can lel Oil	100	$15½	15½	15½	
Can Iny	200	125	125	125	
Cara	1050	$12	11⅝	11⅝	— ⅜
Carl OK	23800	380	370	380	+ 5
Carl A p	100	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Carma A	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Carrier JD	2600	305	275	300	+50
Car A	100	235	235	235	—35
Cassiar	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Cassidy L	700	470	465	465	+ 5
Celanese	200	310	310	310	
Celan 175 p	z18	$17⅜	17⅜	17⅜	
Ctl Est A	2158	$14⅛	14	14	+ ½
Chib M	500	25	25	25	
Chieftan D	100	$19	19	19	+ ⅛
Chromaco	600	215	200	200	
Chrwsler	2207	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Cty Sv 8.32	1800	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Coch Will	1000	57	57	57	+ 2
Coles Book	1300	$16⅜	16⅛	16¼	
Comb Met	10000	21	20½	20½	+ ½
Cominco	3706	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
Cominco A	200	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Com Cap	125	$5	5	5	
C Holiday I	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
CHIns A p	320	$24½	24⅜	24⅜	+ ⅛
Conduit A	2900	360	360	360	
Con Bath A	150	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Con Bath p	200	$18	18	18	
C Bath 68 w	900	$6½	6¼	6½	+ ¼
Con Bldg	18750	390	380	390	+15
Cos Fardy	487	289	288	289	+ 4
C Morisn	15600	167	162	165	+ 6
Cons Prof	1000	24	24	24	+ 1
Con Distrb	24950	$7½	7⅛	7½	+ ¼
Cons Gas	2785	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Con Gas D	300	$24¾	24¾	24¾	
Con Glass	200	$15½	15½	15½	
Control F	100	280	280	280	—15
Cooper C	475	$6¼	6⅛	6¼	
Cop Fields	1000	240	240	240	— 4
Cornat Ind	200	$5⅝	5⅝	5⅝	
Coseka R	5625	$6⅜	6¼	6⅜	
Costain R	500	$9¾	9¾	9¾	
Craigmt	305	325	320	325	+ 5
Crestbrk	3100	410	400	410	+ 5
Crwn Life	598	$46	46	46	+ 1
Crwn Trst	500	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
C Zelrba A	110	$19	19	19	— ⅛
Crush Intl	470	$12½	12⅜	12⅜	
Cyprus	115	$7¼	7¼	7¼	
DRG Ltd A	100	385	385	385	+20
Dalmy A	500	$6	6	6	
Dalmy C	500	$6	6	6	+ ¼
Daon Dev	300	$7¼	7¼	7¼	
Daon A	1600	$7¼	7¼	7¼	
DEldona	3600				
Dalmy C	500	$6	6	6	+ ¼
Daor Dev	300	$7¼	7¼	7¼	
Daon A	1600	$7¼	7¼	7¼	
D Eldona	3600	85	82	85	+ 5
Denison	1010	$65½	65¼	65¼	+ ¼
Dicknsn	2100	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Discovry	z255	44	44	44	
Doman I	1800	5	490	490	—10
Dome Mine	1298	$76	76	76	+1¾
Dome Pete	7015	$64¼	63¼	64¼	+ ¾
D Bridge	500	$25	25	25	
DExpl	181000	22	20	21	— 1
Dofasco A	800	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Dofasco B	700	$24⅛	24⅛	24⅛	
Dofasco p	z50	$64	64	64	
Dom Store	z25	$15½	15½	15½	
D Textie A	1000	$9⅝	9½	9⅝	
Do ytar	3412	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Dunde Pal	1000	40	40	40	
Du Pont	z50	$12½	12½	12½	
Dylex L A	600	$9½	9⅜	9½	— ⅛
Dynamar	1219	153	150	153	+ 6
E-L Fin	1125	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
E-L Fin w	8100	123	103	118	+18
Eaot Mal	147	335	335	335	
Ego Mines	37850	256	241	254	+15
Elks Stors	200	$10	10	10	— ¼
Emcr	1100	$6¾	6½	6½	— ¼
Extndcar	353	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Falcon C	3935	425	415	425	+ 5
Fibrg Nik A	1380	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¾
Fid tlty Trp	200	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Finning T	100	$21½	21½	21½	
F City Fin	100	$9	9	9	
Foodex S	1000	$6	6	6	— ⅛
Ford Cnda	z30	$74	74	74	
F Sea A pr	950	$8¼	8¼	8¼	
Frascana	1400	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
G&H Steel	300	235	230	235	+ 5
Gaz Metr	2300	$6	6	6	+ ¼
G Distrb w	94200	135	130	135	+ 5
GMC	920	$68¼	68¼	68¼	
Gensaar L	970	$26¼	26	26	— ¼
Gnstar 1.50	200	$26¼	26¼	26¼	+1⅜
Gibraltar	1700	395	380	395	+15
Glendale	500	105	105	105	+ 5
Goldund M	9000	32	31	32	+ 1
Graft G	200	$26¾	26¾	26¾	
Gran luc	2100	57	57	57	+ 1
Gt Oil Sds	400	$6¼	6¼	6¼	
GL Paper	600	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
GL Pap w	100	300	300	300	+ 5
GN Fin	700	140	140	140	+ 3
Gt W Life	z100	$73½	72½	73½	
Greyhnd	445	$17½	17½	17½	+ ⅛
Guar Trp	1000	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Gulf Can	1558	$27	26⅞	27	
Gulfstrm	28400	49	43	47	+ 1
HCI Hldg	100	380	380	380	+10
Hambro C	300	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Hardee	z50	52	52	52	
Harlequin	16900	$12⅜	12	12¼	+ ¼
H Wood	500	95	95	95	
Hawk Tr A	282	$6¼	6¼	6¼	
Hawker pr	z10	$60	60	60	
Hayeo D A	5065	$7¼	6½	7¼	+ ⅜
Home A	1569	$39½	39	39	— ½
Hud Bay A	9856	$15⅜	15½	15½	
H Bay Co	1865	$18⅞	18¾	18¾	— ¼
HB Ril Gas	2100	$43½	43¼	43¼	— ¼
Husky Oil	3350	$30	29¾	29¾	
Husky E w	3100	$12	11¾	12	+ ¼
Hy Ira Ex	2000	42	42	42	+ 1
Hy's Ltd	300	245	245	245	+25
IAC	850	$17⅜	17½	17⅝	+ ⅛
ITL Ind	200	375	375	375	—10
IU Intl	1000	$13	12⅞	13	
IWC Com	12500	80	73	79	+ 4
Imasco A	628	$30⅞	30¾	30⅞	
Imp Oil A	8476	$19⅝	19⅜	19½	
INCO A	10326	$16⅞	16⅝	16¾	
Inco 7.85	200	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Indal	4214	$11	10⅝	10⅞	+ ⅛
Inland Gas	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Inter-City	1600	$7⅜	7¼	7¼	
Inter C B w	200	430	415	415	—20
Intrmetco	200	$7	6¾	6¾	— ¼
IB Y	75	$265	265	265	— 3
Int Mogul	z8	385	385	385	
I Mogul A	200	$11¾	11¾	11¾	
Interpool	955	$38½	37¾	37¾	— ½
Int Pipe A	1775	$13¾	13⅜	13¾	
Ipsco	625	$16½	16½	16½	
Inv Group	200	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Inv Grp A	1310	$12	12	12	
Inv Grp 5 p	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Irwin T A	100	275	275	275	+ 5
Ivaco A	11140	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Ivaco 8.85	150	$47⅜	47⅜	47⅜	— ⅜
Jannock A	3210	$13¾	13	13¾	+ ¾
Jannock B	3112	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅜
Janoock w	10918	440	390	440	+50
Jorex Ltd	17500	48	47	48	
Kaiser Re	3500	$14½	14⅜	14½	
Kam Kotia	22000	120	110	120	+10
Kaps Tran	7700	120	118	120	+ 4
Keeprite B	z10	$8¾	8¾	8¾	
Kelsey H	100	$14⅜	14⅜	14⅜	
Kerr A A	1100	$11¾	11¼	11¼	— ⅛
Koffler A	900	$8⅛	8⅛	8⅛	
Koffler A p	900	$8⅜	8⅜	8⅜	
Labatt A	7325	$21¾	21⅝	21¾	— ⅛
Labatt A p	100	$21½	21½	21½	+ ½
Lacana	13000	425	420	425	+ 5
Lacana w	3500	160	160	160	
Lai llaw A	900	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
LOre Cem	316	355	355	355	— 5
L Shore	125	285	285	285	
Laurasia	12500	25	24	24½	+1½
Lac Fin	300	$8	8	8	— ⅛
Lac F 1.25	200	17	17	17	— ⅛
Lau F 2.00	300	$26½	26½	26½	
Leigh Inst	1000	375	375	375	
Levy A pr	100	490	490	490	
LL Lac	1944	195	195	195	— 5
Lob Co A	1890	390	380	390	+10
Lob Co B	6200	390	390	390	+ 5
Lob Ltd Bp	z50	$18½	18½	18½	
Lochiel	400	235	232	232	+ 7
Lost River	4300	40	40	40	
Lytton M	500	23	23	23	
MICC	1100	$9¼	9⅛	9¼	
MICC A	300	$26¼	26	26	— ⅜
Maclarn A	z75	$34¾	34¾	34¾	
MB Utd	3265	$17½	17⅜	17½	
Maueline	2921	61	60	60	— 1
Magna A	400	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Magnetcs	2000	85	85	85	
Man Bar	670	115	115	115	— 5
M Lf Gard	100	$27¾	27¾	27¾	+1½
Marcana	z166	18	18	18	
Maritime	z22	$22	22	22	
Mar T 940	328	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅜
Mar T 765	200	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Mariin	2000	19	19	19	— 1
Mass Fer	4490	$10⅛	9⅞	10⅛	
Mas F A	4220	$19⅞	19⅜	19⅞	+ ⅜
Mas F B	3525	$19⅜	19¼	19¼	
Matgmi A	874	$8¼	8¼	8¼	
Mc Adam	1000	34	34	34	+ 2
Mc Intyre	260	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
McLghl 9 p	300	$23⅞	23⅝	23⅞	
McLghl w	300	275	275	275	+14
Melcor	3100	$8¾	8⅜	8⅝	+ ¼
Memor	200	276	276	276	
Mercantil	900	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Merland E	2215	$6¼	5⅞	6¼	+ ½
Met Stors p	100	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
Molson A	3751	$17⅜	17⅜	17½	
Molson B	4350	$15¼	15	15¼	+ ½
Monenco A	z50	$9	9	9	
Mtl Trust	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Moore	4942	$33¾	33½	33½	— ¼
Multi Acc	7888	425	400	415	+30
MSL p	300	$10½	10½	10½	
NBU Mine	600	102	102	102	— 3
NaChrs I	7100	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Nat Drug	1200	$9½	9⅜	9½	— ¼
Nat Drug p	300	$9½	9½	9½	— ⅜
Nemco	4900	255	250	254	+ 1
NB Tel	700	$20	20	20	+ ⅛
NB Tel 1.85	z4	$21⅞	21⅞	21⅞	
N Provid D	z100	20	20	20	
N York Oil	1300	235	235	235	+ 1
Nfld Tel	550	$8½	8½	8½	
Nfld Te 885	100	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Noble M	2000	83	83	83	— 3
Nor Acme	3000	9	9	9	— 1
Noranda A	4975	$23⅛	23⅛	23⅜	— ⅛
Norbaska	97500	57	45½	47	—11
Norcen	6502	$15⅞	15⅝	15¾	
Norcn 150	300	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅜
Nordair A	200	$8	8	8	— ⅛
NC Oils	100	$9⅜	9⅜	9⅝	
Nor Ct 785p	1800	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Nor Tel	5470	$27⅛	27	27⅛	+ ¼
NTecm B w	300	$8	8	8	
Northgat	400	425	425	425	
Northld	7000	18	17½	18	+ 1
NW Util p	z8	$46	46	46	
Nowsco W	z1	$33¼	33¼	33¼	
Nu-Wst A	1687	$14¾	14½	14¾	— ⅛
Nu-Wst p	200	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Nufort Res	2000	18	18	18	— ½
Numac	30735	$23½	22⅞	23⅛	+ ½
OPI A	200	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Oakwood P	14600	$5⅛	485	5⅛	+27
Obrien	1600	180	175	175	— 5
Oceanus I	z20	150	150	150	
Ocelot A	z10	$12¾	12¾	12¾	
Ocelot B	1700	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Orchan A	1000	190	190	190	
Oshawa A	7350	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Osisko	6500	25	24	24	— 1
Oxford A	350	$14¾	14¾	14¾	
Pac Coper	4000	185	185	185	— 5
Pac Pete	240	$38⅞	38½	38½	— ⅛
Page Pet	700	$5¾	5¾	5¾	
Pa your A	2200	$5½	5¼	5½	+ ¼
Pan Centr	500	32	32	32	— 3
Pan fana I	1000	90	90	90	— 6
PanCan P	125	$35⅜	35⅜	35⅜	+ ⅛
Patino N V	190	$16½	16½	16½	— ½
Pem_ina	9200	$6¼	6⅛	6¼	+ ¼
Penningtn	400	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
P Dept S	200	400	400	400	
Petrofina	z16	$20⅛	20⅛	20⅛	
Petdol	200	370	370	370	
Peyto Oils	3850	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Pine Point	z30	$19⅝	19⅝	19⅝	
Pitts C	3000	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Place G	5900	87	85	87	+ 3
Placer	5400	$20	19¾	20	
Plysr 840	2000	$27¼	27	27¼	+ ¼
Pominex	16000	60	55	55	
Pop Shops	810	$6¼	6¼	6¼	
Pow Corp A	1028	$11⅜	11¼	11⅜	
Pow C 4¾	100	$31	31	31	
Pow C 5	z13	$11½	11½	11½	
Prado Exp	1000	115	115	115	
Prairie Oil	2600	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Precamb	12100	214	210	214	+ 4
Precb r	25900	13	12½	12½	—1½
Pre Cable	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Price Co	z53	$12¾	12¾	12¾	
Prov B Can	240	$13⅜	13⅜	13⅜	
Qasar Pet	200	$11½	11½	11½	— ⅜
Que Sturg	1200	130	130	130	+ 2
Ram	3550	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Ranger	2150	$29⅜	28¾	29¼	+ ½
Rank Org	z50	485	485	485	
Redpath A	450	$16⅞	16⅝	16⅝	— ¼
R Sth A	900	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Reichhold	6150	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Reich 7¼ p	4300	$12¾	12½	12⅝	+ ¼
Reich wt	273	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Res Servic	10800	214	195	214	+19
Revelstk	200	$6½	6½	6½	
Revelstk p	z20	$14⅜	14⅜	14⅜	
Revnu Prp	z50	72	72	72	
Rio Algom	520	$27½	27¼	27¼	— ⅛
Riv Yarn A	460	400	400	400	
R Little	100	172	172	172	
Rolland	1800	$6½	6½	6½	+ ¼
Roman	200	$26⅜	26¼	26⅜	+ ½
Ronyx Cor	1100	125	121	125	+ 7
Rothman	100	$19¾	19¾	19¾	
Rothm 2p	800	$17	17	17	— ¼
Royal Bnk	2115	$28½	28⅛	28¼	
Rowal Tr A	755	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Russel H	3600	$9	9	9	
Russel 9¾	800	$21	21	21	— ⅛
StL Cem A	7500	$14¾	14½	14½	— ⅛
StL Corp p	100	$70	70	70	+ 3
Sceptre	3100	$8⅛	8	8	— ⅛
Scot Paper	z2	$26½	26½	26½	
Scot York	13000	440	430	440	+ 5
Seabram	462	$26	26	26	
Seaway pr	z81	465	465	465	
Shell Can	2035	$15½	15⅜	15½	
Sherritt A	1800	450	445	445	— 5
Sievens	4580	$33

L'actif global dépasse les $6.5 milliards

La Caisse de dépôt prête plus d'argent au secteur public qu'elle n'en reçoit

La Caisse de dépôt et placement du Québec a prêté plus d'argent au secteur public québécois en 1977 qu'elle n'a reçu de dépôts des divers régimes qui lui confient la gestion de leurs fonds.

En effet, on peut lire, dans le dernier rapport annuel déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances que "la Caisse de dépôt a acquis en 1977 pour un montant de $560 millions de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec, dont $450 millions par le biais de placements privés."

Par contre, l'ensemble de tous les dépôts nets reçus la même année atteint $529.4 millions, soit une baisse de $63 millions par rapport à 1976. La diminution des dépôts provient d'un retrait net de $83 millions de la Régie d'assurance-maladie, qui suit un autre retrait de $7 millions en 1976. et une chute de $298.7 millions en 1976 à $236.1 millions en 1977 des dépôts nets de la Régie des rentes du Québec. Il s'agit du plus faible montant de nouvelles contributions de la Régie des rentes depuis 1971.

Toutefois, à partir de cette année 1978, la Régie de l'assurance automobile viendra prendre la relève d'une régie des rentes de plus en plus déficiente. On prévoit en effet que l'épargne forcée collectée par le système public d'assurance automobile représentera des dépôts de $250 millions par année pour la Caisse de dépôt, ce qui "constituera un apport important de capitaux", selon le président de la Caisse, M. Marcel Casavant.

Les fonds gérés par la Caisse, incluant les fonds spéciaux, ont augmenté pour la deuxième année consécutive de plus de $1 milliard, atteignant à la fin de 1977 les $6.5 milliards.

Le revenu net de tous les placements de l'organisme a atteint $501 millions, dépassant pour la première fois le demi-milliard, selon le rapport.

On y indique également que le taux de rendement net sur les dépôts moyens était de 8.53% soit un gain de un millésime en comparaison avec 1976.

C'est d'ailleurs la douzième année consécutive que le taux moyen de rendement augmente et il était de 6.34 en 1968.

À propos de la politique de placement de la Caisse de dépôt, le rapport signale que, globalement, les placements à long terme s'établissaient en fin d'exercice à $5.9 milliards, dont $4,4 milliards, soit environ 75%, dans des entités à caractère entièrement québécois. Ce dernier montant est consitué de $3,8 milliards de titres du secteur public québécois et $521,1 millions de placements hypothécaires et immobiliers sur des biens situés au Québec. Le montant global des investissements dans le secteur privé dépasse $1,9 milliard.

Les investissements en actions et obligations de 329 compagnies s'élevaient à plus de $1,4 milliard, représentant 24,5% du total des placements à long terme. Les $841,4 millions investis sous forme d'actions et de valeurs convertibles font de la Caisse de dépôt "l'un des rares organismes financiers au Canada à administrer, de façon unifiée, une somme aussi considérable de titres de propriété d'entreprises canadiennes" lit-on dans le rapport, qui souligne ensuite que la Caisse de dépôt "s'est toujours abstenue" d'acquérir des titres de sociétés étrangères.

De tous les investissements en actions au 31 décembre 1977, 98,8% étaient constitués de valeurs de compagnies, ou de filiales de celles-ci, dont les titres étaient cotés en bourse, alors que 92% des titres obligataires de compagnies détenus ont été émis par des entreprises ayant des opérations au Québec. L'investissement total en obligations de compagnies atteignait $593,3 millions en fin d'exercice.

L'examen des états financiers du fonds général fait ressortir que l'actif s'est accru de $623,3 millions, pour atteindre $4.9 milliards. Le total des revenus, y compris des gains nets de $21,4 millions sur vente de valeurs, a été supérieur de $68,5 millions à celui de l'exercice précédent, passant ainsi à $416,7 millions.

La valeur comptable des obligations détenues par le fonds général a atteint $3,5 milliards au 31 décembre 1977. Le portefeuille-obligations représente 73,9% du total des placements de ce fonds, alors que les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec, d'une valeur de $2,5 milliards, en constituent 53,3%. Le rendement en moyenne pondérée des obligations s'est de nouveau amélioré au cours de l'année pour atteindre 9,35% en comparaison d'un rendement de 9,26% en 1976.

Sur le marché monétaire, le volume des transactions en valeurs à court terme pendant l'année s'est élevé à $8 milliards. La valeur mensuelle moyenne des effets à court terme du fonds général a été de l'ordre de $400 millions. En fin d'exercice, leur total s'établissait de $326,9 millions.

Au 31 décembre 1977, la valeur comptable des investissements en actions du fonds général totalisait $618,3 millions, soit une baisse de $43,1 millions par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit là de la première diminution à ce portefeuille depuis 1967. De ce fait, le pourcentage en actions et valeurs convertibles comparativement à l'ensemble des placements de ce fonds ne représentait plus, à la fin de l'exercice, que 13% au regard de 15,6% en 1976. Par contre, la Caisse de dépôt gérait, par le biais de divers autres fonds et portefeuilles, un montant de $223,1 millions d'investissements en actions et valeurs convertibles au 31 décembre 1977. Au total, elle administrait alors $18,9 millions de plus qu'à la fin de 1976.

L'accroissement net de la plus-value du portefeuille-actions du fonds général a été de $52,3 millions en 1977. En outre, des gains nets de $19,4 millions réalisés sur ventes de valeurs durant l'année ont porté à $71,7 millions sa revalorisation totale, laquelle équivaut à 11,21% de la valeur comptable moyenne du portefeuille durant l'année. Quant aux revenus de dividendes et d'intérêts sur valeurs convertibles, ils se sont chiffrés à $34 millions. Le taux de rendement en moyenne pondérée a été de 5,15%; le rendement global du portefeuille a donc atteint 16,36%.

La valeur comptable des placements hypothécaires et immobiliers du fonds général s'établissait à $294,9 millions en fin d'exercice, soit un accroissement de $45,1 millions au cours de l'année. La proportion de ces placements par rapport à l'ensemble de ceux du fonds général atteignait alors 6,2% et leur rendement en moyenne pondérée était de 10,02% comparativement à 9,80 à la fin de 1976.

Quant aux quatre fonds spécialisés, le rapport révèle que leur actif cumulé s'est accru de $443 millions, pour passer à $1.06 milliard au 31 décembre 1977. Les dépôts nets effectués pour le compte des sept différents régimes de retraite se sont chiffrés à $287,9 millions, ce qui constitue 54,4% du total. Le revenu net global de ces quatre fonds a été de $77,7 millions et la valeur de réalisation de l'unité de chacun a progressé de façon "intéressante" durant l'année.

Forte baisse du dollar canadien

MONTRÉAL (d'après CP) — Le dollar canadien a continué de glisser hier à la réouverture du marché de New York, après le congé de Pâques. À la fermeture hier soir, il se transigeait à 88.38 cents américains, soit une nouvelle baisse d'un tiers de cent par rapport au 88.68 enregistré à la fin de la semaine dernière.

Il s'agit d'un nouveau record de baisse en 45 ans: c'est le plus bas cours de la devise canadienne depuis juin 1933, alors que le dollar cette année-là cotait 88.50 cents américains. En mai 1933, il valait 86.77 cents US.

Le dollar a ouvert à 88.54 cents américains hier matin et il a glissé toute la journée atteignant même, à un moment donné, un plancher de 88.32 cents.

Selon les courtiers, la Banque du Canada serait une nouvelle fois intervenue pour empêcher la devise canadienne de tomber trop rapidement. Cette nouvelle baisse est attribuée à la traditionnelle demande de fin de mois en dollars américains. Selon un porte-parole de la Banque de Montréal, le marché d'hier était vraiment "à sens unique", avec très peu de demandeurs du Canada.

Il semble également que la devise canadienne ait été affaiblie par une rumeur persistante à New York voulant que la Banque centrale américaine décrète prochainement une nouvelle hausse du taux de base. Une telle hausse viendrait annuler les effets de la hausse récente du taux d'escompte canadien, qui devait rendre les placements étrangers au Canada plus attrayants.

Un courtier de la Banque canadienne nationale a pour sa part déclaré que la faiblesse persistante de la devise américaine — qui a elle-même chuté à son plus bas niveau d'après-guerre par rapport au yen japonais — a pu jouer contre la devise canadienne. "Si le gouvernement ne fait rien, de commenter le porte-parole de la BCN, on va voir très bientôt le dollar canadien à 88 cents américains". Les marchés monétaires européens étaient fermés, hier, en raison du congé du lundi de Pâques.

Le dollar s'est maintenu autour de 89 cents, en regard de la devise américaine, depuis que la Banque du Canada a haussé son taux d'intérêt bancaire le neuf mars dernier.

Malgré tout, un courtier de la Banque Canadienne Nationale a affirmé que la récente stabilité du dollar canadien est artificielle.

"La décision de la Banque du Canada n'a pas réellement dissipé l'inquiétude des investisseurs à l'endroit de l'économie canadienne", a-t-il dit, expliquant que le dollar canadien "aurait dû perdre de sa valeur plus tôt."

Selon ce courtier, le dollar canadien baissera jusqu'à 86 cents "très bientôt, à moins que le gouvernement canadien n'adopte de nouvelles mesures pour supporter sa devise."

Le plus bas niveau jamais atteint par le dollar canadien fut 80.08 cents, en regard du dollar américain, en décembre 1931. En juin 1933, il était tombé jusqu'à 88.50 cents, alors qu'en mai de cette même année, il transigeait à 86.77 cents.

Par ailleurs, le dollar est de nouveau tombé hier sur la place de Tokyo, en dépit d'une intervention massive de la banque du Japon. Il est tombé jusqu'à 225,25 yen, un record, avant de remonter à 225,30 à la clôture. Vendredi, il était tombé à 228,20 yen.

On estime que la banque du Japon a épongé 250 millions de dollars d'un marché actif, où 650 millions de dollars ont changé de main.

La banque du Japon a déjà acheté trois milliards et demi de dollars ce mois-ci, pour empêcher le yen de monter trop vite.

Un des facteurs de la hausse hier a été l'absence de résultats d'une réunion ministérielle durant le week-end, dont on attendait qu'elle prenne des mesures concrètes pour réduire les excédents des balances japonaises des comptes et commerciale.

Au cours des huit premières semaines de 1978

Baisse des bénéfices de Northern Telecom

Northern Telecom a déclaré un chiffre d'affaires consolidé non vérifié de $193,2 millions pour la période de huit semaines se terminant le 26 février 1978, contre $197,6 millions pour la période correspondante de 1977. Le bénéfice net consolidé après recettes extraordinaires réalisées en 1978 et en 1977, attribuables principalement aux dégrèvements fiscaux consécutifs aux pertes subies par une filiale, s'élevait à $13,4 millions ou 0,51 par action, contre $13,7 millions ou $0,52 par action, au cours de la période correspondante de 1977. Le bénéfice net consolidé avant poste extraordinaire s'élevait à $11,9 millions ou $0,45 par action pour la même période de 1978, contre $13,3 millions ou $0,50 par action, réalisés au cours des huit premières semaines de 1977.

Annonçant les résultats, M. Robert C. Scrivener, président du conseil et chef de la direction de Northern Telecom, a cependant souligné que le bénéfice brut de $56,0 millions enregistré par l'entreprise au cours des huit premières semaines de 1978 était en progression par rapport aux $54,8 millions réalisés au cours de la même période de 1977.

Néanmoins, malgré l'augmentation des ventes, le bénéfice qui en découle n'a pas encore couvert les frais généraux et administratifs résultant en partie de l'effort de recherche et développement et de la campagne intensive de commercialisation de Northern Telecom, entraînant une baisse du bénéfice net d'exploitation. "La conjoncture économique au Canada continue à être défavorable aux affaires des filiales canadiennes de Northern Telecom, bien que cette situation soit compensée, dans une certaine mesure, par la croissance continue de ses activités aux États-Unis et outre-mer", ajouta-t-il.

"Il est important, en examinant le chiffre d'affaires et le bénéfice des huit premières semaines, de souligner que, de par la nature des activités de notre entreprise, la comparaison des résultats de périodes comparables risque de fluctuer selon que les ventes de quelques commutateurs pour centraux téléphoniques sont enregistrées tel ou tel autre mois", a précisé M. Scrivener.

Les résultats financiers de Northern Telecom se trouvaient parmi les documents d'enregistrement, comprenant le dossier de procuration, envoyés à la Commission des changes et des valeurs des États-Unis, en vue de sa fusion déjà annoncée avec Sycor, Inc., se trouve l'état financier consolidé et non vérifié pour les huit premières semaines de 1978.

Dans ce document Northern Telecom a également déclaré que Sycor et elle prévoient la convocation d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de Sycor le 19 avril 1978 à Ann Arbor (Michigan), aux fins d'approbation éventuelle de la fusion.

Northern Telecom mentionne, par ailleurs, que les dossiers de procuration contiennent des renseignements financiers complémentaires et de la documentation concernant les opérations de l'entreprise susceptibles d'intéresser les investisseurs; elle fait également savoir que des exemplaires sont disponibles sur demande au secrétaire de l'entreprise, 1 600, boulevard Dorchester ouest, Montréal (Québec).

Sycor, dont le siège se trouve à Ann Arbor (Michigan) et dont les actions sont cotées à la Bourse de New York, conçoit, fabrique et commercialise une gamme de systèmes terminaux intelligents, du logiciel et des équipements périphériques dont elle assure le service après-vente.

Northern Telecom Limitée est le premier fabricant de matériel de télécommunications du Canada et le deuxième en Amérique du Nord. Son chiffre d'affaires s'élevait à $1,269 milliard en 1977. L'entreprise emploie près de 25 000 personnes dans le monde et possède 44 usines au Canada, aux États-Unis, en Eire, en Turquie, en Malyaisia et au Bresil. Ses actions sont cotées aux Bourses de Montréal, New York, Toronto et Vancouver.

Vêtements: accord Canada-Corée du Sud

SEOUL (AP) — Après deux semaines d'intenses négociations, le Canada et la Corée du Sud en sont arrivés à un accord sur un programme de quatre ans de restrictions volontaires sur les expéditions de Corée vers le Canada de 15 catégories de vêtements et tissus.

Un négociateur canadien a précisé que les restrictions pour 1979-1981 des expéditions coréennes vers le Canada les situent à un niveau quelque peu plus élevé que leur niveau de 1975. Le tonnage de tissus autorisé à la Corée du Sud n'a pas été divulgué mais le négociateur évalue la valeur de ces importations au Canada en 1979 à quelque $150 millions. Les négociateurs canadiens ont tenté de ramener les expéditions coréennes à leur niveau de 1975 tandis que les Coréens voulaient s'en tenir au niveau de 1977.

Le nouvel accord bilatéral signé avec la Corée du Sud au cours de la fin de semaine de Pâques prévoit un taux de croissance des importations au Canada de 1 à 10% pour quelques articles comme les sweaters, les chemises, les vêtements d'extérieur, et de 6 à 10% pour les autres catégories.

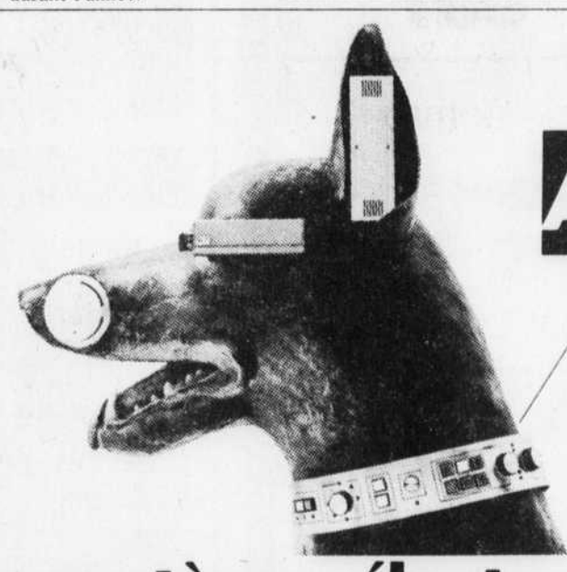
Les accords bilatéraux que le Canada a déjà signés avec Hong Kong et la Corée du Sud et qu'il commence à négocier avec les Philippines et la Chine, visent au remplacement des restrictions générales imposées en novembre 1976 par le ministre Jean Chrétien sur toutes les importations de 16 catégories de vêtements.

9½%

Obligations à cinq ans
Intérêts versés annuellement
Minimum $1,000
Appeler à frais virés
Anne-Marie Poglitsch
(514) 866-1071

COMPAGNIE DE PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES MORGUARD DU CANADA
Suite 604, 3, place Ville Marie, Montréal (Québec) H3B 2E3
Taux sujets à changements
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrit à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

SOUS-LOCATION
MAGASIN AU CENTRE-VILLE
emplacement de choix dans le plus vaste centre commercial situé au coeur de Montréal. Relié directement au métro.
Pour de plus amples renseignements
Communiquez avec M. Yvon Marcotte à
395-2205



Le système électronique Watchdog ADT
la solution aux problèmes de sécuritié pour toutes les entreprises.
(Y compris les supermarchés, épiceries et dépanneurs)
Appelez sans frais à: 800-261-4888, poste 630.
ADT, 125 rue Gagnon, Saint-Laurent, Québec H4N 1T1.
Au Canada: Dominion Electric Protection Co. • Reilly Lock Division • BC District Telegraph Co. Ltd. • Alberta Alarm Division • Closed Circuit Television Corporation • La Compagnie de Télévision en Circuit Fermé • CCTC (Ontario) Ltd.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BÉLAIR
AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
L'assemblée annuelle des actionnaires de La Compagnie d'Assurance Bélair aura lieu mardi le 18 avril 1978 à 11:00 de l'avant-midi au 90 Avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, P.Q., aux fins suivantes:
1. d'étudier et s'il y a lieu, d'approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1977;
2. d'approuver, de ratifier et de sanctionner tous les contrats, les décisions, les actes et les travaux des administrateurs;
3. d'élire les administrateurs, et approuver leur rémunération;
4. de nommer les vérificateurs, d'autoriser les administrateurs à déterminer la rémunération des vérificateurs;
5. de transiger toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'assemblée.
Par ordre du Conseil d'Administration,
Le secrétaire,
CLAUDE BÉLAND, avocat


Le Pavillon de l'Atlantique
BAR-SALON
MOBY DICK
FRUITS DE MER FRAIS
chowders, soupes, étouffés de homards et sandwiches
Repas complet tous les jours
Bière, grogs et autres boissons
À LA SALLE À MANGER
SABRE ET ANCRE
Table d'hôte complète
Lunch et dîner tous les jours
Nous offrons un des plus gros choix de fruits de mer et poissons frais au Canada
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, rue PEEL
285-1636

LA PETITE AUTRICHIENNE
DE LA GÉNÉRATION DES GRANDS OPÉRAS DE VIENNE!
MEMOCORD®
SOYEZ DEUX FOIS PLUS EFFICACE!
- Capacité de dictée de 1 heure et demie sur une seule cassette
- Dimension réduite de: 4½" x 2¾" x 1".
- Poids: 10 onces.


Conçue pour dicter au bureau et à l'extérieur. Se glisse dans la poche de votre chemise. Cumule les trois fonctions de machine de mémoire, de bureau très efficace et de conférence. Manipulation extrêmement simple: un seul bouton pour la dictée, l'écoute, le recul rapide et l'avance rapide.
POUR RENSEIGNEMENTS ET DÉMONSTRATION:
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 ave. du Parc, Montréal H3N 1X7
270-1141

AVIS
Placements Immobiliers BM-RT
Droits de souscription à des Unités de fiducie
Chaque droit de souscription donne aux détenteurs le droit d'acheter une Unité de fiducie au prix de $12.50.
Ces droits expireront le 1er avril 1978; par la suite ils n'auront aucune valeur.
Le 20 mars 1978, le prix de clôture de ces droits de souscription aux Bourses de Montréal et de Toronto était de $2.16.
Les droits de souscription devraient être vendus ou exercés avant la date d'expiration.
Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre courtier ou un des sous-mentionnés.
Dominion Securities Limitée
A. E. Ames & Cie Limitée

En nomination pour l'Oscar du Meilleur Film Etranger

CESAR DE LA MELLEURE ACTRICE DE L'ANNEE

CNVL PRESENTE — POUR TOUS

SIMONE SIGNORET

BOULEVERSANTE ! ROBERT CHAZAL FRANCE-SOIR — **INOUBLIABLE !** JACQUELINE MICHEL TÉLÉ 7 JOURS

Plus qu'une performance, c'est aussi un acte d'Amour



AMITIÉ, AMOUR, TENDRESSE, DRÔLERIE... ON EST IMMEDIATEMENT CONQUIS !...

la vie devant soi

d'après le roman de Emile Ajar

Simone Signoret
un film de
Moshe Mizrahi

Le PARISIEN 2
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

LAVAL 3
CENTRE LAVAL 688-7776
LAVAL: LUNDI 1.25, 3.20, 5.15, 7.10, 9.05, SEM. 7.10, 9.05

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. — Place des Arts

GERARD DEPARDIEU superbe
MIOU-MIOU merveilleuse
(L'EXPRESS)

Un très beau film
sur la passion...
Une œuvre bouleversante.
(L'AURORE)

Une violence rare
dans le cinéma français
(LE NOUVEL OBS.)

Sens fabuleux
de la mise en scène
(LE POINT)

CLAUDE MILLER
est un cinéaste né
(LE MONDE)



14 ans

MIOU MIOU GÉRARD DEPARDIEU DOMINIQUE LAFFIN

DITES LUI QUE JE L'AIME

un film de CLAUDE MILLER

SALLE 1 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10 -

---

un film de MICHEL DRACH

POUR TOUS

Le Passé Simple

avec MARIE JOSÉ NAT
VICTOR LANOUX

SALLE 2
1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.25



LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL
SELECTION OFFICIELLE CANNES 76

"Un film d'un érotisme flamboyant... Un grand moment de cinéma qui effarouchera les uns et ravira les autres." ROBERT CHAZAL

VICES PRIVES VERTUS PUBLIQUES

18 ANS Adultes

V.F. de VICES AND PLEASURES
un film de
MIKLÓS JANCSÓ

SALLE 3 12.10 - 2.00 - 3.55 5.45 - 7.45 - 9.45

POUR TOUS



"Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère..."

UN FILM DE RENÉ ALLIO

SALLE 4 2.00 - 4.20 - 6.40 - 9.00

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON

La Dentellière

un film de
CLAUDE GORETTA

POUR TOUS



12.05 - 1.55 3.45 - 5.45 - 7.40 - 9.40 -

st-denis 3 (pierrot)
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

SYLVIA KRISTEL

POUR TOUS



ALICE
OU
LA DERNIERE FUGUE

un film de **CLAUDE CHABROL**
avec Charles Vannel - Fernand Ledoux et André Dussollier

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

La Compagnie Jean-Duceppe 1975 INC.

SPECTACLE 4

SI VOUS AVEZ LE COEUR AU QUÉBEC, VOUS DEVEZ VOIR

il n'y a pas de pays sans grand-père



CRÉATION QUÉBÉCOISE de Roch Carrier

$1.00 DE RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE

6 DERNIÈRES

Mise en scène de Albert Millaire

ROGER GARAND
Monique Joly
Benoit Girard
Jacques Galipeau
Alpha Boucher
Vincent Bilodeau
Lisette Guertin
Marcel Gauthier
Jean Ricard
Raymond Legault

Décors Raymond Corriveau

Costumes La Gagnon-Choquette

Musique originale Emmanuel Charpentier

Jusqu'au 2 avril

Du mardi au dimanche à 20 h 30

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Orchestre symphonique de Montréal

Grands Concerts



John van Kesteren

Ce concert est commandité par le Gaz Métropolitain

28, 29 mars

Chef d'orchestre **Franz-Paul** Decker

Solistes **John van** Kesteren ténor

Charles Kavaloski cor

Choeurs masculins de l'OSM

Britten Sérénade pour ténor, cor et cordes, opus 31

Liszt Symphonie Faust, opus 108

Concerts du Maurier



Maureen Forrester

11, 12 avril

Chef d'orchestre **Franz-Paul** Decker

Soliste **Maureen** Forrester

***Hartmann** Symphonie no 1 "Versuch eines Requiems"

Mahler Lieder eines fahrenden Gesellen

Brahms Symphonie no 2 en ré majeur, opus 73

Préludes

Avant les concerts du Maurier, rencontre-conversation sur les oeuvres au programme, dirigée par William Stevens et ses invités.

Piano nobile de la Place des Arts — 19.15 heures. — Entrée $2.00

Commandités par La Baie.

Grands Concerts



Alicia de Larrocha

18, 19 avril

Chef d'orchestre **Franz-Paul** Decker

Soliste **Alicia de** Larrocha pianiste

***Blacher** Variations sur un thème de Paganini

Mozart Concerto no 25 en do majeur, K. 503

R. Strauss Symphonia domestica, opus 53

Information générale

Grands Concerts	Salle Wilfrid-Pelletier	Billets: $3.00 à $9.50
Concerts Gala	Mardi et mercredi	Si disponibles
Concerts du Maurier	20 h 30	à 19 heures 100 billets à $2.50
Concerts Esso	Salle Wilfrid-Pelletier Dimanche 14 h 30	Billets: $4.00

* Première exécution à l'O.S.M.

Participez aux dîners symphoniques du Château Champlain.

à la recherche de l'Amour dans l'Erotisme et le Plaisir...

18 ANS Adultes



SYLVIA KRISTEL dans

Goodbye Emmanuelle

Combien d'entre nous pourront la suivre?

AUSSI: 2e FILM DANS CHAQUE CINÉ!

3e Semaine!

LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 352-7880 Radisson

Le PARISIEN 3 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

PAPINEAU 1 — PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

GREENFIELD PARK 3 — GREENFIELD PARK PL. 671-6129

AUSSI: GALERIES GRANBY-JOLIETTE (Joliette)



QUATUOR AMADEUS

..."un chant de louanges ininterrompu depuis 30 ans" *Paris*

Programme: Haydn - Bartok - Beethoven

DIM. - 2 AVRIL - 16h30

Billets: $7 - $6 - $5 - Étudiants 7/25 ans: $2.75 (preuve d'âge)

Pro musica - 1270 ouest, Sherbrooke - 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

15% de réduction 2 pièces



3 coups de théâtre!

Le Théâtre Populaire du Québec à la Place des Arts
JUSQU'AU 4 AVRIL 1978

LE TEMPS D'UNE VIE de Roland Lepage



Mise en scène André Pagé

Avec Murielle Dutil, Gilbert Lepage, Guy Nadon, Pierre Lebeau

Decor Guido Tondino
Costumes Solange Legendre
Musique Jean-Marie Cloutier

Vendredi 31 mars — 14h15 et 20h30
Samedi 1 avril — 14h15
Dimanche 2 avril — 20h30
Mardi 4 avril — 14h15 et 20h30

FEYDEAU/ BUISSONNEAU



Feu la mère de Madame
et Mais n'te promène donc pas t[illegible] nue

Mise en s[illegible] PAUL B[illegible]EAU

Avec Pierre [illegible] Rob[illegible] Lenti[illegible] Thérès[illegible]range Michel Forgues

PREMIÈRE CE SOIR

Decor Alain Tanguay
Costumes François Barbeau

Mardi 28 mars — 20h30
Mercredi 29 mars — 20h30
Jeudi 30 mars — 14h15 et 20h30
Samedi 1 avril — 20h30

Métro Place des Arts
Stationnement intérieur
Prix: $3.00, $4.00, $5.00, $6.00, $7.00

Prix spéciaux pour groupes étudiants, âge d'or
Renseignements 931-0763

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements 842-2112

Une production de l'Office national du film du Canada pour le programme

société nouvelle

La p'tite violence

un film de Hélène Girard



Dans le cadre des Ciné-mardi de l'ONF au cinéma Outremont

Droit acquis, nécessité sociale ou cause d'aliénation, quelle est la véritable part de choix qui s'offre à l'homme face au travail?

le mardi 28 mars à 19h30
entrée gratuite

Également au programme: *Entre chiens et loup*, un film d'animation de Pierre Hébert sur les aventures d'un jeune chômeur venu de Québec à Montréal pour se trouver une job.

OUTREMONT pour tous

1248 ouest, rue Bernard, Outremont

Le groupe La Laurentienne présente 77 78

LES GRANDS EXPLORATEURS

Les descendants de Saba

ÉTHIOPIE

avec Freddy Tondeur
qui commente personnellement son film-couleur

POUR TOUS

Du 4 au 9 avril à 20:30h
9 avril matinée à 14:00h

SALLE LE PLATEAU
3710 Calixa-Lavallée
Métro Sherbrooke et Autobus 24 Est

BILLETS: En vente à Explo-Mundo, 1151, Alexandre De Sève, de 9:00h à 5:00h. MÉTRO PAPINEAU.
Au plateau de midi à 8:00h à partir du 3 avril.



Une production Explo Mundo — **Renseignements: 527-0766**

MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

POUR TOUS



WOODY ALLEN
DIANE KEATON

Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...

On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!

"ANNIE HALL"

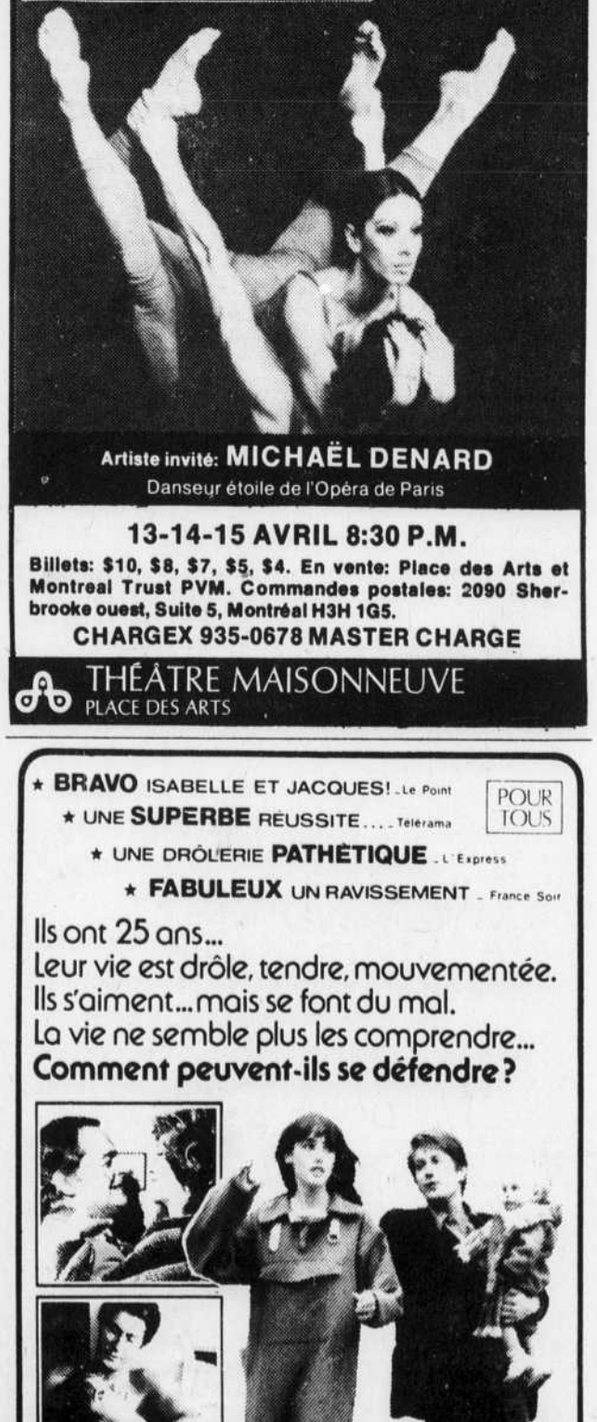
VERSION FRANÇAISE

CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC.
présente

théâtre du silence
COMPAGNIE DE BALLET DE FRANCE



Artiste invité: **MICHAËL DENARD**
Danseur étoile de l'Opéra de Paris

13-14-15 AVRIL 8:30 P.M.

Billets: $10, $8, $7, $5, $4. En vente: Place des Arts et Montreal Trust PVM. Commandes postales: 2090 Sherbrooke ouest, Suite 5, Montréal H3H 1G5.

CHARGEX 935-0678 MASTER CHARGE

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS

★ **BRAVO** ISABELLE ET JACQUES! - Le Point
★ UNE **SUPERBE** RÉUSSITE.... - Télérama
★ UNE DRÔLERIE **PATHÉTIQUE** - L'Express
★ **FABULEUX** UN RAVISSEMENT - France Soir

POUR TOUS

Ils ont 25 ans...
Leur vie est drôle, tendre, mouvementée.
Ils s'aiment... mais se font du mal.
La vie ne semble plus les comprendre...
Comment peuvent-ils se défendre?



Violette et François

ISABELLE ADJANI • JACQUES DUTRONC • SERGE REGGIANI • LEA MASSARI

DÈS VENDREDI — le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Le secrétaire d'État rassure le milieu cinématographique

par Jean-Pierre Tadros

Dans un télégramme envoyé récemment aux différentes associations professionnelles, le secrétaire d'État a tenu à rassurer le milieu cinématographique sur le sort réservé à l'actuel directeur exécutif de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC).

Ainsi, il ne semble plus être question de "démissionner" rapidement M. Michael Spencer pour le remplacer par un haut fonctionnaire, proche de l'entourage politique du premier ministre. Sortant ainsi du mutisme le plus absolu dans lequel il s'était retranché, M. John Roberts dénonce comme spéculatives les données parues dans la presse ces dernières semaines, et dont LE DEVOIR s'était fait l'écho dans son édition du 13 mars. Il rappele que la nomination d'un nouveau directeur exécutif ne peut se faire que sur recommandation du conseil d'administration de la SDICC; ce qui fait que l'annonce de la nomination de M. Michael McCabe, en remplacement de M. Michael Spencer, ne pouvait être que prématurée. Il revient donc maintenant au conseil d'administration de recommander un remplaçant à M. Michael Spencer qui a été le seul à occuper ce poste depuis la fondation de cette Société, il y a maintenant dix ans.

Le secrétaire d'État prend aussi la peine de regretter publiquement le tort causé à M. Spencer par la publication, dans la presse, de son remplacement hâtif. On se rappelle en effet que c'est par le biais d'un article paru dans un journal torontois que l'actuel directeur exécutif de la SDICC avait appris qu'on lui avait trouvé un successeur; et cela sans qu'il en ait été avisé. Ce qui n'avait pas manqué de provoquer des remous au sein du milieu cinématographique, aussi bien anglophone que francophone. Car, non seulement était-on alors surpris de la façon bien cavalière avec laquelle on avait procédé, mais aussi s'était-on fortement inquiété de l'allure nettement politique de cette nomination, d'autant plus que le choix du gouvernement s'était porté sur quelqu'un qui n'avait eu aucune expérience dans le milieu cinématographique.

Le tollé de protestations qui devait suivre l'annonce de la nomination possible de M. McCabe, allait pratiquement jeter dans l'ombre la nomination du successeur de M. Gratien Gélinas à la présidence du conseil d'administration de la SDICC; nomination qui elle, était attendue. M. Michel Vennat, un jeune avocat montréalais, proche également de l'entourage politique du premier ministre, a donc vu sa nomination à la présidence du conseil d'administration de la SICC passer pratiquement inaperçue. Sauf qu'il se retrouve maintenant avec un délicat problème à résoudre, puisqu'il lui faut trouver un successeur à M. Spencer — qui n'a jamais caché son désir de quitter son poste — en sauvant au moins les formes. Et sa tâche va sûrement se trouver compliquée par le simple fait que les candidats à la succession ne manquent pas: et pour commencer, au sein même du personnel de la SDICC.

L'Association des distributeurs de films du Québec a été la première à réagir, au Québec, à l'annonce du remplacement de M. Spencer. Dans un télégramme adressé au secrétaire d'État, l'Association a tenu à réitérer son appui à l'actuel directeur exécutif de la SDICC "qui s'acquitte de sa tâche avec compétence, diplomatie et dynamisme, s'étant mérité la confiance de tous". L'Association s'étonne d'autre part d'apprendre qu'un remplaçant aurait été officieusement nommé. "Nous estimons cette décision très inopportune et lourde de conséquences pour le développement de notre industrie cinématographique car, d'une part, si vous tenez à relever M. Spencer de ses fonctions il est essentiel que le milieu soit consulté sur son successeur et, d'autre part, celui-ci devra connaître à fond cette industrie si on ne veut pas revenir en arrière de plusieurs mois sinon de plusieurs années."

"L'Association des producteurs de films du Québec, pour sa part, relève le caractère "si politique" du choix de M. McCabe. "Il est inutile de vous rappeler jusqu'à quel point le milieu appuie M. Spencer et son travail durant les dix dernières années; travail qui aura permis en grande partie à l'industrie cinématographique canadienne de se développer considérablement. ment."

Pour sa part, l'Association des réalisateurs de film du Québec (ARFQ) se montre plus circonspect sur le rôle de la SDICC et de son directeur exécutif durant ces dix dernières années. L'ARFQ, en effet, "dénonce une fois de plus l'impuissance du Secrétariat d'État à établir de véritables politiques en matière de cinéma en même temps que la mise aux enchères d'une culture nationale non seulement laissée sans protection mais littéralement donnée en cadeau aux intérêts spéculatifs les plus bas."

L'ARFQ note d'autre part que la visite du président de la Motion Picture Association of America (MPAA), M. Jack Valenti, à M. John Roberts; de même que les récentes rencontres de Banff où se sont conclues de nombreuses ententes entre l'industrie américaine de cinéma et des intérêts canadiens purement spéculatifs, ont ainsi eu un impact réel et immédiat, tandis que près de quinze ans de lutte et de revendications des milieux du cinéma au Canada ne sont toujours pas parvenus, pour leur part, à renverser la mollesse, l'indifférence et la servilité du Secrétariat d'État".

L'ARFQ poursuit que "cette raison strictement commerciale qu'Ottawa entend donner à sa politique en matière de cinéma est d'ailleurs confirmée par l'autorisation massive et quasi-frauduleuse du "tax shelter" tant américain que canadien. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que c'est sous le règne de M. John Turner, alors ministre des Finances et devenu depuis directeur d'une compagnie d'investissement cinématographique, que fut permis le "tax shelter" dont on fait aujourd'hui un usage abusif."

Et les cinéastes rappellent enfin que ces pour ces mêmes raisons qu'il avaient décidé, au début de cette année, de se retirer du comité consultatif de la SDICC. Leur geste vient d'ailleurs d'être suivi par les membres du Syndicat national du cinéma (SNC) qui ont ainsi décidé de se solidariser avec leurs camarades réalisateurs. Le 16 mars, le SNC annonçait donc que "pour des raisons analogues à l'ARFQ", il décidait de retirer du comité consultatif de la SDICC son représentant actuel, M. Michel Chohin, "pour une période indéterminée".

"Puisque la SDICC ne nous considère pas suffisamment adulte pour participer activement à sa politique décisionnelle, note le SNC, nous croyons dorénavant plus utile de travailler dans et à des structures où nos interventions portent. Tout changement au niveau des responsabilités véritables qu'assumeraient les représentants des diverses associations et la disparition d'un certain dirigisme purement économique qui menace actuellement le fonctionnement de la SDICC, amèneraient le SNC à reconsidérer son attitude actuelle et pourraient devenir l'amorce d'une intelligente collaboration."

La porte n'est donc pas irrémédiablement fermée.

Le duo Gascon-Loiselle sauve une pièce au style dépassé

par Adrien Gruslin

La semaine dernière, le Théâtre Populaire du Québec inaugurait sa série de spectacles à la salle Maisonneuve de la Place des Arts avec *L'Île des Chèvres* de l'Italien Ugo Betti. C'était le premier des trois coups de théâtre destinés à marquer les quinze ans de la compagnie. Cette semaine, et jusqu'au 4 avril aussi bien en matinée qu'en soirée, le public montréalais est convié aux représentations du *Temps d'une Vie* de Roland Lepage et de deux Feydeau à la manière de Buissonneau.

L'Île des Chèvres appartient tout entière à la dramaturgie psychologique. L'action se passe dans une lointaine campagne sur une ferme de chèvres tenue par trois femmes seules. C'est le lieu clos par excellence, celui du déchaînement des passions, de la tragédie. Les trois femmes (Agathe la mère, Jeanne la belle-soeur et Sylvie la fille d'Agathe) sont doublement frustrées, par l'absence de mâle et par l'isolement dans lequel elles sont plongées.

Arrive un homme, espèce de Survenant venu d'un pays de là-bas, soit de nulle part. Il se réclame l'ami du défunt mari d'Agathe, la maîtresse de maison. Angelo fait le pitre, l'homme fort, le séducteur. Hâbleur, il clame: "Notre salut est dans le péché". Tel un chat autour de ses proies, il louvoie, minaude. Tel un paon, notre beau parleur fait la roue. Il répond à un besoin, le sait et en profitera pour se faire entretenir. Mais la pièce est un drame...

Ugo Betti nous entraîne dans les profondeurs de l'âme. Ses trois portraits de femme sont intéressants. Son mâle est un véritable tartuffe dévergondé, dont l'habileté n'a d'égale que la ladrerie. Le comédien, Gabriel Gascon, l'incarne en douceur. Il ne marche pas, il coule, très relax, en apparence. L'acteur a sûrement choisi la meilleure interprétation possible. Avec Hélène Loiselle (Agathe), il supporte tout le spectacle.

Alors que la pièce elle-même se fait lente, un peu monotone malgré l'intensité de la situation qu'elle expose; alors qu'elle se perd dans les méandres de la psychologie, les deux comédiens atteignent la plus haute conviction. Il s'agit sans conteste de deux numéros d'acteurs. L'expression des états d'âme chez Hélène Loiselle est toujours intéressante. À ses côtés, Nicole Filion (Jeanne) effectue une adéquate composition et Lucie Saint-Cyr (Sylvie) également bien qu'elle ait du mal à contrôler la véracité de ses accents.

L'Île des Chèvres veut envoûter de par son climat tendu, son explosion de la sexualité. L'oeuvre n'est pas sans beauté mais la lenteur de son rythme crée une monotonie qui nous empêche "d'embarquer" vraiment. L'issue de la pièce demeure prévisible, la forme théâtrale trop conventionnelle retient la tragédie de s'envoler bien haut. Et jeudi soir dernier, le public était si peu nombreux dans la vaste salle Maisonneuve que l'ambiance s'en trouvait affectée.

Pourtant le spectacle du TPQ est techniquement irréprochable. La mise en scène de Jean Gascon est ferme, minutieuse et belle. Seul son rythme pourrait être accéléré. La direction des comédiens reste aussi fort efficace. Le tout est planté dans un décor-carte postale magnifique de Guy Neveu. *L'Île des Chèvres* appartient à un genre de dramaturgie qui m'apparaît dans une large mesure dépassé. Malgré tout, le tandem d'acteurs Gascon-Loiselle aura permis une soirée agréable.



Hélène Loiselle

OSM: une saison "constellée d'étoiles"

"De nombreux amis compositeurs, interprètes et chefs d'orchestre ont accepté de se joindre à moi pour vous offrir cette première saison "constellée d'étoiles", une saison à la hauteur des aspirations des Montréalais", a déclaré le nouveau directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit lors du lancement de la saison 1978-1979.

La nouvelle saison de l'Orchestre symphonique de Montréal est une saison digne des plus grands orchestres, une saison où l'on retrouve le style et la marque du nouveau directeur artistique, une saison classique dans sa forme, qui fait appel aux grandes oeuvres et aux grands classiques du répertoire, Mozart, Haydn, Beethoven, Brahms, Schumann, Mendelssohn, mais placée sous le signe de la modernité et de la variété. Un répertoire classique varié, à la découverte d'oeuvres plus contemporaines avec Penderecki, Messiaen, Garant, Varèse aussi.

Trois séries seront offertes aux abonnés. La grande série des 14 Grands Concerts, la série des Concerts Gala qui passe de six à huit concerts et une série du Maurier qui présente six concerts d'un caractère définitivement populaire et accessible à tous.

Nommé à la tête de l'OSM en septembre dernier, Charles Dutoit, tout en travaillant à mettre sur pied cette saison, est parvenu à se libérer d'importants engagements et dirigera ainsi 15 des 28 concerts des 3 séries 1978-1979 de l'OSM. Le nouveau directeur artistique affirme ainsi sa volonté de s'intégrer à la communauté montréalaise et de faire rapidement sa marque à l'OSM en y travaillant de façon plus que régulière.

Charles Dutoit s'est assuré dans la conception de sa première "pleine" saison, de la participation de grandes étoiles dans le firmament des vedettes: Isaac Stern, Mstislav Rostropovitch, Nathan Milstein, Zubin Mehta, Martha Argerich, Arthur Fiedler, Lazar Berman, Krzysztof Penderecki, Vladimir Ashkenazy et Alicia de Larrocha.

D'autres météores traverseront notre atmosphère terrestre. Le chef d'orchestre Penderecki dirigera le compositeur Penderecki dans deux créations montréalaises: "Anaklasis" et "Sinfonie no 1". Il dirigera également au cours du même Grand Concert, la 6e symphonie de Chostakovitch. Penderecki participera également à une Semaine Penderecki organisée en collaboration avec la Société de Musique Contemporaine du Québec.

Les astrologues nous prédisent que deux comètes traverseront notre orbite en avril et en mai 1979 respectivement. "Slava" Mstislav Rostropovitch et Vladimir Ashkenazy, deux comètes d'origine russe, dans un rôle récent: celui de chef d'orchestre.

Olivier Messiaen, le grand compositeur de réputaton véritablement cosmique, assistera, à l'occasion de sa 70e année, à la première exécution par l'OSM de son oeuvre "Et Exspecto Resurrectionem Mortuorum".



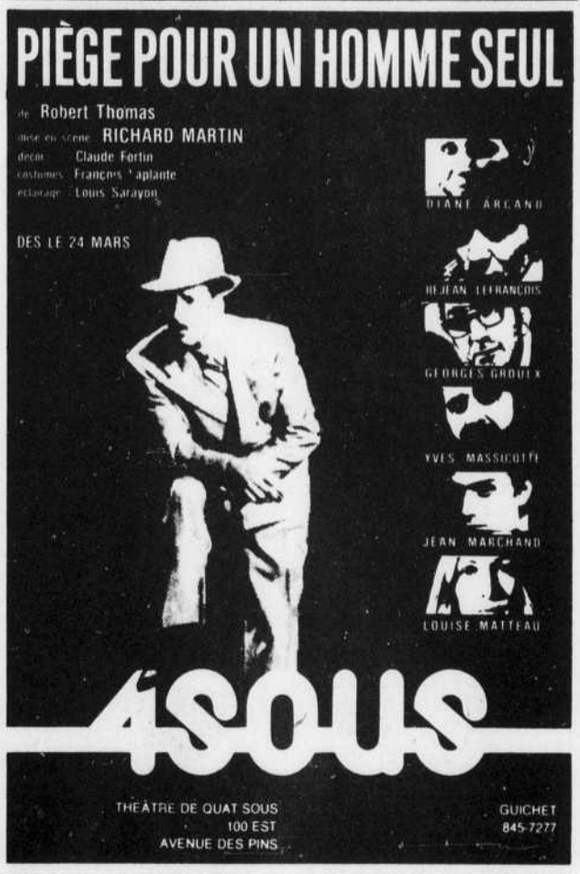


Latinissima!
Une extravagance musicale

Après deux engagements records à New-York et à Miami, l'extravagante revue latine Latinissima prendra la vedette à la Salle Bonaventure. Deux spectacles par soir, à 21h30 et 23h30 (le samedi à 21h30 et minuit). Cocktails, souper et, pour agrémenter la soirée, la musique de l'orchestre de Nick Martin et du trio Paul Notar. Les frais de spectacles sont de $5 du lundi au jeudi et de $6.50 le vendredi et le samedi. Pour réserver, composez: 861-3511.

Le Reine Elizabeth
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada





Dîner symphonique $15.00

Dîner au Tournebroche
Soirée symphonique à la Place des Arts

$15 par personne, pour le dîner et le concert, taxes et pourboires compris.

Venez déguster la symphonie gastronomique en quatre mouvements de notre maître queux, un avant-goût des délices musicaux qui vous attendent à la Place des Arts. Passez une soirée de rêve chez nous d'abord et avec l'OSM ensuite.

Valable les mardi et mercredi. Vous pouvez faire vos réservations jusqu'à 17h, la journée même de la représentation. 878-1688.



CP Hôtels
Le Château Champlain

AUDITIONS
pour filles et garçons

un programme unique en son genre
cours concentration-ballet

La Commission scolaire Sainte-Croix
(Ecole Pierre-Laporte à Montréal)
en collaboration avec
Madame Ludmilla Chiriaeff et
l'Ecole Supérieure des Grands Ballets Canadiens
invite à ses auditions
tous les candidats admissibles en Secondaire I, II, III ou IV en septembre 1978 et intéressés à un entraînement professionnel de ballet.

Les élèves admis bénéficient de la gratuité scolaire et ceux provenant de l'extérieur de Montréal, d'une bourse de subsistance pouvant atteindre $1000

Pré-requis:

Secondaire I
Filles: 2 ans de ballet
Garçons: aucun

Secondaire II *
Filles: 4 ans de ballet
Garçons: 1 an de ballet

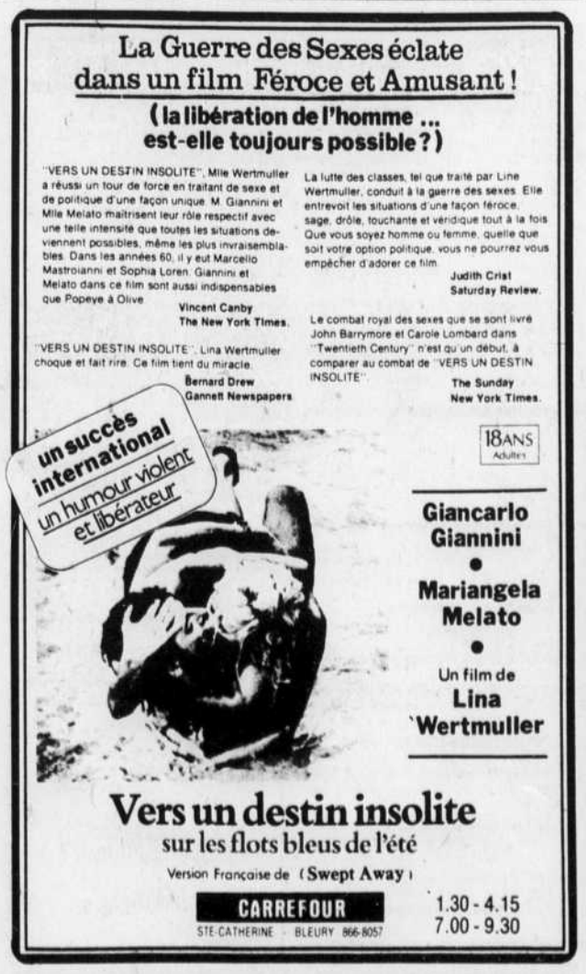
Secondaire III et IV *
Filles: 5 à 6 ans de ballet
Garçons: 3 ans de ballet

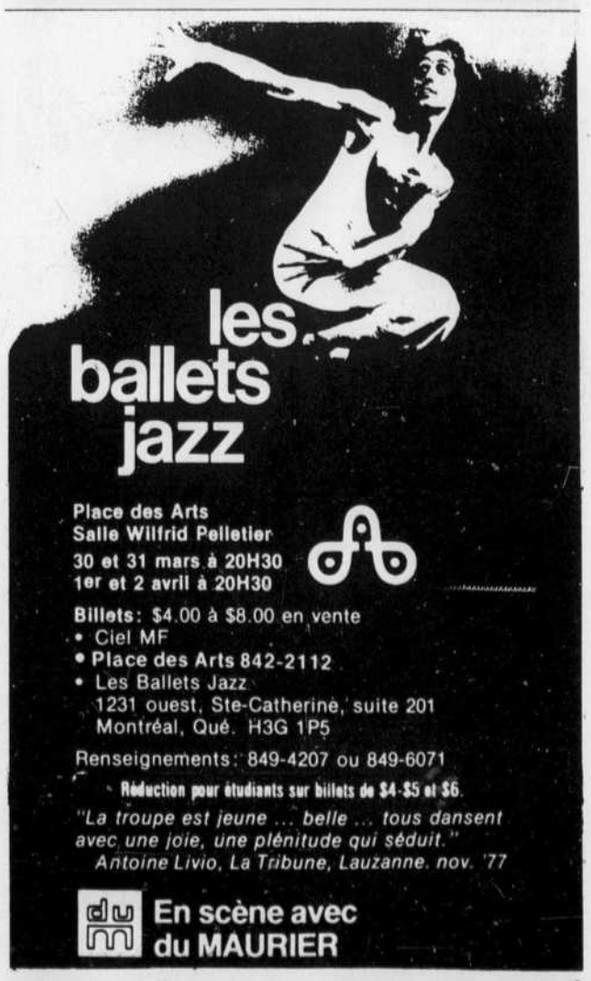
* Ouvertures limitées

Présentez-vous
Samedi 1er avril
15h00 (sec. II, III, IV)
16h00 (sec. I)
Studios des Grands Ballets Canadiens
5415, chemin Queen Mary, Montréal

Renseignements
Madame Blanche Girard
Ecole Supérieure des Grands Ballets Canadiens (514) 489-4959
Le Principal de l'École Pierre-Laporte (514) 739-6311









Danielle Oderra en compagnie de Sylvain Lelièvre, ami et producteur du disque *Lettre sans adresse.* (Photo Jacques Grenier)

Danielle Oderra revient sur le marché du disque

par Nathalie Petrowski

Dans le jardin intérieur du restaurant Les Filles du Roy, les gens s'entassent lentement, arrivent tous les uns à la suite des autres comme dans une réunion où l'on vient célébrer en famille. Beaucoup de gens de théâtre, comédiens, metteurs en scène, des personnalités de la télévision, plusieurs jeunes musiciens de la relève venus encourager le retour d'une interprète qui a connu et vécu les risques du métier bien avant eux. Un feu de foyer brûle dans une des pièces attenantes au jardin et donne au restaurant l'allure d'une vraie maison. Des bouquets de fleurs portant des petites cartes d'encouragement ont poussé partout par enchantement tandis qu'un télégramme de Lise Payette atterrit au beau milieu de ce désordre. Cette fois-ci on n'est pas chez Clairette, même si celle-ci, assise sagement dans un coin, fait la conversation avec tout le monde.

Danielle Oderra arrive enfin, vêtue d'une robe claire et fleurie avec son légendaire accent du midi dont elle n'a jamais réussi (ou voulu) se débarrasser. Elle est aussitôt assaillie, envahie, entourée par une foule d'amis, de connaissances. On l'embrasse, on la taquine, on la félicite, on veut lui faire des confidences, lui demander de ses nouvelles. Pendant ce temps-là, le pourquoi de la fête (un disque intitulé **Lettre sans adresse**, produit en collaboration avec Sylvain Lelièvre) tourne discrètement dans le fond, à peine audible dans le ronronnement des voix et des rires. Sylvain Lelièvre, père du projet, explique que c'est l'amitié qui existe entre lui et Danielle Oderra depuis dix ans qui l'a poussé à réaliser un rêve que Danielle nourrissait depuis de nombreuses années. "On s'est rencontré chez Clairette il y a dix ans. C'est là que Danielle a entendu mes chansons pour la première fois, c'est là qu'elle a décidé de les interpréter. Par la suite, j'ai écrit des chansons spécialement pour elle, on ne s'est pas perdu de vue depuis."

Bien avant que l'Outremont ne se mette à afficher complet pour les spectacles de Claude Gauthier, bien avant que les chansons de Sylvain Lelièvre ne tournent régulièrement à la radio, bien avant que Stéphane Venne ne soit propriétaire d'une station de radio qui diffuse 70% de produit québécois, Danielle Oderra avait l'oreille ouverte et l'oeil aux aguets. Du temps de la belle époque de Chez Clairette, elle interprétait déjà ces auteurs-compositeurs ignorés de la grande majorité des Québécois. "À cette époque-là, dit-elle, la chanson française au Québec était plutôt embryonnaire, on chantait du Brel, du Brassens, on vouait une admiration sans bornes aux Français, on ne se connaissait pas encore de véritable identité culturelle".

Pourquoi chantait-elle ces auteurs alors? "Simplement parce que j'aimais ce qu'ils faisaient, que je trouvais les textes beaux et bien écrits, que ça me faisait plaisir de faire découvrir aux autres ce que moi-même j'avais découvert".

Danielle Oderra était en avant de son temps, puis le temps l'a rattrapée. Un jour au lendemain de la révolution tranquille, elle s'est rendu compte qu'elle était un peu dépassée par les événements. "Notre métier est fait de vagues. Il y a 12 ans, j'étais au sommet de la vague, puis le creux est arrivé, un creux qui a duré plus longtemps qu'il n'aurait dû durer pour toutes sortes de raisons aussi bien personnelles qui professionnelles. Tout est arrivé en même temps dans ma vie et c'est un peu pour ça que j'ai mis plus de temps à remonter à la surface. Pendant six ans, j'ai frappé à bien des portes de compagnies de disques. Je savais pertinemment que je ne pourrais revenir sur le marché sans un disque. Mais le medium avait pris trop d'importance, je ne cadrais plus. Les producteurs me rencontraient, le refus n'était jamais catégorique mais les résultats étaient toujours les mêmes. On prenait mon nom en considération parce que j'avais déjà fait mes preuves, mais on me conseillait de changer de style, on me faisait comprendre poliment qu'il fallait rajeunir ce genre de chanson. Tout se terminait inévitablement en queue de poisson, parce que je n'étais pas intéressée à faire de compromis, je n'avais pas envie de me déguiser."

Refuser de faire des concessions au sein d'une industrie qui affectionne la promiscuité commerciale n'est pas une tâche facile ni lucrative. C'est ainsi que Danielle Oderra resta inactive pendant de longues années, faisant de brèves apparitions à la télévision tout en attendant que la chance veuille bien lui sourire à nouveau. Dix ans plus tard, la chance se nomma Sylvain Lelièvre qui arriva chez elle un soir de printemps 77, lui promettant que le disque tant attendu allait enfin pouvoir se réaliser. Misant sur son succès récent, sur le regain de la chanson québécoise parmi le public, Lelièvre décida de produire le disque en s'entourant d'arrangeurs (Marc Bélanger, Cyrille Beaulieu) dont la réputation n'est plus à faire. Une fois le disque enregistré, il alla voir quelques compagnies de disques, leur expliquant par le fait même la validité du projet. Kebec Disc accepta d'emblée.

Lorsqu'on interroge Danielle Oderra sur ce retour à retardement, elle contient mal un immense éclat de rire typiquement méridional. "Recommencer, dit-elle, incrédule, je ne recommence rien, je ne fais que continuer. Je n'ai jamais perdu le feu sacré, l'envie de chanter, mais j'avais seulement une certaine difficulté à me faire entendre. **Lettre sans adresse**, c'est en fait la lettre que j'envoie au public, je ne sais rien sur ce que va être la réponse, je ne sais même pas s'il y a un destinataire. Tout ce que je sais c'est que j'ai fait ce disque sincèrement, avec tout mon coeur, que je me suis complètement laissée aller à faire ce que j'aime faire. Le reste appartient au monde miraculeux de l'aventure et de l'impondérable".

la boîte à échos



Daniel Viglietti, l'un des compositeurs-interprètes les plus connus de l'Amérique latine, donne un récital ce soir au pavillon Lafontaine de l'UQAM (1301 Sherbrooke est). La représentation se déroule sous les auspices du Comité de solidarité avec le peuple uruguayen. Viglietti est l'auteur de nombreuses chansons de protestation et Victor Jara, Isabel et Angel Parra les inscrivaient régulièrement à leur répertoire. L'un de ses disques: *Canciones para mi America*, a reçu le grand prix de l'Académie Charles-Cros.

Fidèle à sa politique qui est, entre autres choses, d'exposer les artistes de toutes les tendances, le Centre d'Art du Mont-Royal accueillera jusqu'au 16 avril 1978, trois peintres aux personnalités très distinctes: Corinne Dupuis-Maillet, Nathalie Labrecque et Ron Simpkins. La première, bien connue dans les milieux littéraires et artistiques, peint et dessine depuis une quarantaine d'années. Portraits, paysages, caricatures, pastiches et oeuvres non-figuratives, tout paraît dans cette production déroutante. Nathalie Labrecque, d'origine slave, a passé ses 20 premières années en France avant d'épouser à Montréal Pierre Labrecque, poète et sculpteur du cercle P. E. Borduas. Elle a un style très personnel, influencé par la nature canadienne. Ron Simpkins a 35 ans et a peint et voyagé à travers le monde entier. L'exposition ouvre chaque jour de 10 h à 21 h.

●

Le secrétaire- d'État, M. John Roberts, annonce qu'une subvention de $150,000 a été accordée au Musée McCord, à Montréal dans le cadre du Programme d'appui de base. L'annonce a été faite à la suite d'une recommandation des membres du Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada. Cette subvention permettra au Musée McCord de continuer à offrir des programmes publics à la population de Montréal.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Passe-partout
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Erreurs judiciaires
12.00 Le monde en liberté: "Les chimpanzés"
12.30 Les coqueluches
1.30 Télejournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "Les affreux" (comédie — Français 1959) ■
4.00 Bobino
4.30 Les antipodes
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Le monde merveilleux de Disney: "Des yeux dans la nuit"
8.00 Grand-papa
8.30 Vedettes en direct: Roger Simard
9.00 Les As
9.30 Télémag
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Rencontres: Solange Nobécourt, psychanalyste
11.35 Propos et confidences: Georges Mathieu
12.05 Cinéma: "Le ranch de l'injustice" (western — Américain 1967)
1.45 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 FANFAN Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Mini-Nouvelles
12.30 Diner-chaud
1.30 Ciné-Quiz: "Gardez-vous des filles" (espionnage — Italien 1967)
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Oscar et Félix
7.30 Tic, Tac et Toc
8.00 Ma sorcière bien-aimée
8.30 Nouvelles express
8.31 L'homme de 6,000,000
9.30 Tête d'affiche: Joe Dassin
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.45 Coup de filet
12.15 Cinéma: "Chicago 1929" (drame policier — Italo-Eslagnol 1969)
2.00 Le 10 vous informe

CBMT 6

8.00 CBC News
8.15 Daybreak
8.30 Regional News
8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour bon jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian School
10.30 Mr Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletates
1.31 Coronation Street
2.03 Rayn's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 Pencil Box
4.30 Comin up Rosie
5.00 Mr. McBoeing Boing
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 Beyond Reason
8.00 Happy Days
8.30 Rene Simard
9.00 Three's Company
9.30 The Fifth Estate
10.30 Barney Miller
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Celebrity Revue
1.30 McGowan and Co
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match game '78
4.30 It's Your Move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Stars on Ice
7.30 Laverne and Shirley
8.00 Chuck Barris Rah Rah Show
9.00 Funny Farm
9.30 Soap
10.00 Family
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 Cinéma: "Valdez is coming" (drame - 1971).

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Close encounters of the third kind", 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5517 Avenue du Parc 844-1952 "Anyone but my husband" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Infidel" 1.15, 4.05, 6.55, 9.45.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Cours après moi shériff" 12.20, 3.35, 6.50, 10.10 "Mon beau légionnaire" 2.00, 5.15, 8.35.
BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2726 (Salle I) "House Call" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Gravy lady down" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
ODEON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard Tél.: 465-5904 (Salle I) "Cours après moi shériff" 6.20, 9.50 et "Mon beau légionnaire" 8.10 (Salle II) "Casey's shadow" 7.20, 9.40 (Salle III) "La rencontre du troisième type" 7.00, 9.20.
CHAMPLAIN: 1826 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30. (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.50, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
CARREFOUR: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Unmarried woman" 7.05, 9.20.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "Unmarried woman" 7.05, 9.20.
CINÉMA ?e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Une journée particulière" 9.30, et "L'aventure c'est l'aventure" 7.30.
CRÉMAZIE: 4610 St-Denis 388-4120 "Annie Hall" 7.30, 9.30.
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent 843-4725. "Surreal" (de K. Cross) et "Wind from the west" (de T. Braidwood) et "Loin du Québec" (de K. Tougas) 8.30.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Dites lui que je l'aime" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. (Salle II) "Le passé simple" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25 (Salle III) "Vices privés vertus publique" 12.10, 2.00, 3.55, 5.45, 7.45, 9.45 (Salle IV) "Moi Pierre Rivière, ayant égorgé..." 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 7.35-5527 (Salle I) "House call" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. (Salle II) "Casey's shadow" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle I) "Alice ou la dernière fugue" 7.30, 9.30. (Salle II) "Le vieux pays où Rimbaud est mort" 7.30, 9.30.
ÉLYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "Nous nous sommes tant aimés" 7.30, 9.30 (Salle II) "Cet obscur objet du désir" 7.15, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Saturday night fever" 7.10, 9.15.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Big Sleep" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV) "Coma" 12.10, 2.20, 4.35, 6.35, 9.00, (Salle V) "Crossed swords" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116 "L'animal" 9.00, "Pour l'amour de Benji" 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224. "Cours après moi shériff" 6.30, 9.40, et "Mon beau légionnaire" 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 484-2579. "Semitouch" 9.20 "Return of a man call horse" 7.00.
OUIMETOSCOPE: 204 Ste-Catherine E. 525-8600. "Parfum de femme" 7.30, 9.30 et "Le soleil se lève en retard" 7.00, 9.15.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Entre chiens et loups" et "La p'tite violence" 7.30 et "3 Women" et "Démons et merveilles" 9.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle I): "1900" 1.15, 7.15. (Salle II): "La vie devant soi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle III) "Goodbye Emmanuelle" 2.50, 6.15, 9.45. "Faut pas jouer avec les vierges" 1.10, 4.35, 8.05. (Salle IV): "Betsy" 12.20, 2.35, 4.45, 7.00, 9.15. (Salle V): "Dents de la mort" 2.45, 6.10, 9.30. "Colère du vent" 12.55, 4.20, 7.45.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644. (Grand cinéma) "Straight time" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma). "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.05, 8.35.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Sensations" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Trucker's girl" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. "The memory of justice" 7.15.
ST-DENIS: 1593 St-Denis 840-4211 (Salle I) "Cascadeurs en péril" 2.15, 5.50, 9.30 et "Bataillon en folie" 12.30, 4.05, 7.40. (Salle II) "Lancer frappé" 12.10, 4.45, 9.20 et "Un flic se rebiffe" 2.20, 7.00. (Salle III) "La dentelière" 12.05, 1.55, 3.45, 5.45, 7.40, 9.40.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Return from with mountain" 7.00, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2091. "La rencontre du 3e type" 6.40, 9.10.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477. "The turning Point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The betsy" 1.00, 3.35, 6.10, 8.15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Cinéma d'animation — Bulgarie — 7.30 et "La petite île" (de R. Valtchanov — Bulgaire 1958) 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. "Le couteau dans l'eau" (de R. Polanski — 1953) 8 h 30.

sur scène

CASANOU: 4485 Sherbrooke O. 844-3691. Relâche.
CENTAUR: 53 St-François-Xavier 288-1229. "Back to Beulah" (de W.O. Mitchell). Du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche 19 h 00. matinées, mercredi 13 h 00, samedi 14 h 00. Relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 288-9352. Relâche.
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 842-8620. Relâche.
L'ESKABEL: 407 Nicholas — 842-4916 ou 849-4968. Relâche.
LA GRANDE PASSE: 411 Ontario E. 844-6284. Relâche.
THEATRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 4353 Ste-Catherine E. 255-8974 (Salle Denise Pelletier): Relâche. (Salle Fred Barry) "L'amour en deuil" par Les Beaux Cassins — 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 335 DE Maisonneuve E. 282-6895. "Tant de recommandations et si peu de linge" 20 h 30, relâche, dim. lundi, mardi.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Edith Butler — semaine et dim., 21 h 00. Samedi 20 h et 23 h.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke 392-4701. Musique de chambre 20 h 30 (Entrée libre).
SALLE WILFRID PELLETIER: L'orchestre symphonique de Montréal — au pupitre F. P. Decker — 20 h 30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. Relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: "Feu la mère de Madame" et "Mais n'te promène donc pas toute nue" de G. Feydeau — 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Ah Ah!" (de R. Ducharme), du mardi au vendredi: 20 h 00, samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dim: 19 h 00. Relâche: lundi.
THEATRE PORT-ROYAL: "Il n'y a pas de pays sans grand-père" de R. Carrier — 20 h 30.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 ave. des Pins 845-7278 "Piège pour un homme seul" de R. Thomas — tous les soirs: 20 h 30, relâche: lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793. "Un otage" de B Behan. Tous les soirs: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.

théâtre du rideau vert
MARDI A SAMEDI 20 h, DIMANCHE 19 h.
un otage
DE BRENDAN BEHAN
Mise en scène: Danièle J. Suissa
Yvette Brind'amour — Gilles Pelletier — Janine Sutto
André Cailloux — Mireille Deyglun — Gaétan Labrèche
Ronald France — Yvon Bouchard — Jacques Lorain
Arlette Sanders — Mario Desmarais — Yvonne Laflamme
France Dubois - Louis Lalande - André Lemieux - Tony Sherwood
Musique de PIERRE ROCHE
Décor: MICHEL DEMERS Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

EDITH BUTLER
DU 28 MARS AU 8 AVRIL
Le Patriote
1474 est Ste-Catherine
Rés.: 523-1131
521-6666

LE FILM DU SIECLE!
Newsweek
1900
14 ANS
Un film de BERNARDO BERTOLUCI
Version originale Européenne
317 minutes
5e Semaine
Le PARISIEN I
486 STE CATHERINE O 866 3856
1.15 & 7.15

ÉLYSÉE 1
35 MILTON/842-6053
LUN à VEN 7.30 9.30 POUR TOUS
LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON/842-6053
7.15 - 9.30 Il e Sem 14 ANS
Luis Bunuel
Cet Obscur Objet du Désir

EN NOMINATION POUR 2 OSCARS
"MEILLEUR FILM ÉTRANGER"
MEILLEUR ACTEUR M.MASTROIANNI
POUR TOUS
S.Loren · M.Mastroianni
un film de ETTORE SCOLA
Une journée particulière
aussi
L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE
un film de CLAUDE LELOUCH
La journée semaine 9.30 aventure sem 7.30
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BELANGER

l'univers de HAROLD ROBBINS
14 ANS
vos rêves... ils les réalisent
Betsy
d'après un roman de HAROLD ROBBINS
avec LAURENCE OLIVIER
ROBERT DUVALL KATHARINE ROSS TOMMY LEE JONES JANE ALEXANDER
AUX 6 CINÉS!
Le PARISIEN 4 — 485 STE CATHERINE O 866 3856
GREENFIELD PARK 2 — GREENFIELD PARK PL 671-6129
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688 7776
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Galeries GRANBY

...BIENTÔT...
SYLVIA KRISTEL
l'ingénue très libertine
RENÉ LA CANNE
CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210

RENCONTRE DU PREMIER TYPE
Observation d'un OVNI
RENCONTRE DU SECOND TYPE
Evidence Physique
RENCONTRE DU TROISIEME TYPE
Contact
NOUS NE SOMMES PAS SEULS
POUR TOUS
Cinémas CANADIENS ODEON
ÉTUDIANTS 14-17 ANS $2.50 avec carte d'identité et photo
Les moins de 14 ans $1.50
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN — BOUL TASCHEREAU 465-5806
ST-JÉRÔME — REX
"CHAMPLAIN": 1.45 - 4.20 7.00 - 9.30 Les autres en soirée: 7.00 9.30
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - HYPERMARCHE — BOUL ST-MARTIN - MAROIS 687-5207
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2092
ST-JEAN — CAPITOL

Françoise Chartrand présente en collaboration avec CFGL FM
CHARLES DUMONT
Laetitia Borghi: Toi la femme mariée — Je suis venu te dire bonsoir
5&6 AVRIL 20H30
billets à $6, $7, $8, $9
en vente chez Sauvé & Frères, Librairie Tarass (Ile des Soeurs) et 87 ouest, St-Charles, Longueuil
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets, du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

À près de 100 milles à l'heure

Les premiers LRC seront mis en service au début de 1980

transport



par GUY DESHAIES

Les nouveaux trains LRC (léger-rapide-confortable), construits au Québec par Bombardier-MLW, commenceront leurs services sous la bannière de VIA Rail au tout début de 1980, c'est-à-dire d'ici moins de deux ans, dans le corridor Québec-Montréal-Ottawa.

Ils emprunteront la voie du CP sur la rive nord avec des vitesses de pointe de près de 100 milles à l'heure et il y aura un arrêt à Montréal-Nord et un arrêt facultatif à Trois-Rivières.

Les trains entreront en gare centrale à Montréal via le tunnel du CN sous le Mont-Royal et à Québec les pourparlers sont sur le point d'être engagés avec les représentants de Via Rail-Canada, de la ville de Québec et du gouvernement provincial pour rouvrir et réaménager la gare du Palais, en plein centre-ville, mais qui a été fermée à la demande de divers groupes de citoyens qui trouvaient polluant et dangereux le passage des trains dans la basse-ville.

Garth Campbell, vice-président à la mise en marché de Via Rail, estime que les trains, au début, mettront moins de deux heures trente pour relier Montréal à Québec, qu'il y aura cinq trains par jour dans les deux sens et qu'il serait primordial que les passagers puissent descendre dans le centre de Québec et non pas à Sainte-Foy comme c'est présentement le cas pour les trains du CN.

Si le cas de la gare du Palais n'est pas encore réglé les LRC ultra-modernes utiliseront la gare Saint-Sacrement à l'extrémité du boulevard Charest.

Ces trains ne feront qu'un arrêt à Montréal car ils poursuivront leur route sur Ottawa. Ce sera tout de suite l'établissement d'une fréquence sur la liaison Ottawa-Montréal et Québec.

Le 13 janvier le ministère fédéral des Approvisionnements et Services a signé au nom de Via Rail-Canada le contrat avec Bombardier-MLW pour l'acquisition de 22 locomotives et 50 voitures LRC. Les locomotives diesel au profil élancé sont construites à l'usine MLW à Montréal tandis que les voitures sont mises en chantier à l'usine de Bombardier à La Pocatière.

Il s'agit d'un train ultra moderne, très confortable et silencieux et dont la vitesse peut dépasser 200 kilomètres à l'heure moyennant des améliorations importantes à la voie et qui se feront graduellement pour pouvoir, selon M. Campbell, envisager avec réalisme la liaison Montréal-Québec en un temps variant entre 1 h 30 et 2 h dans un avenir assez rapproché.

Le train LRC en réalité n'a rien de révolutionnaire malgré son apparence et c'est pourquoi on peut tout de suite envisager sa mise en service sans problème de rodage. Il s'agit d'un moteur diesel classique de 3,700 cv de 16 cylindres en V mais qui est enfoui dans le caisson de la locomotive pour permettre le profil aérodynamique. La locomotive est très basse sur le rail de même que les voitures dessinées par l'Alcan. L'utilisation de l'aluminium rend le train très léger et très économique avec une consommation d'environ 0.8 gallon U.S. au mille.

La grande différence de ce train est sa suspension gyroscopique mise au point par Dofasco Canada (Dominion Foundries) et qui permet d'incliner le train jusqu'à 8 degrés dans les courbes pour annuler l'effet de la force centrifuge.

Un mécanisme automatique incline les voitures selon la direction et l'intensité de la force centrifuge qui s'exerce dans les courbes.

Ce qu'il y a d'intéressant dans l'acquisition par Via Rail du LRC québécois est que le Québec pourrait devenir à brève échéance un chef de file dans la construction de matériel ferroviaire dans le monde et avoir ainsi l'occasion de montrer son savoir-faire dans un domaine appelé à se développer notamment en Amérique du Nord.

Aux Etats-Unis Amtrack vient de commander deux trains LRC qui seront livrés au début de l'an prochain.

Mais il y a plus. Selon M. Campbell nous arrivons à l'ère du chemin de fer pour le transport des voyageurs après 20 ans d'abandon aux États-Unis et 20 de stagnation au Canada. Pour des raisons évidentes d'économie de carburant (le train transporte 1,000 passagers/mille par gallon de carburant en regard de 500 pour l'autobus, 140 pour l'automobile et 70 pour l'avion), pour des raisons d'environnement, d'économie d'espace immobilier (terrains) d'efficacité, de confort et de sécurité le train redevient rapidement à la mode. Surtout qu'on peut l'électrifier advenant une réelle pénurie de pétrole.

Il est très surprenant de constater au Canada qu'au cours des mois de janvier et février 78 le nombre des voyageurs des trains du CN et du CP a augmenté de 20% par rapport à la même période l'an dernier bien qu'aucune modification majeure n'ait été faite dans le matériel et les services.

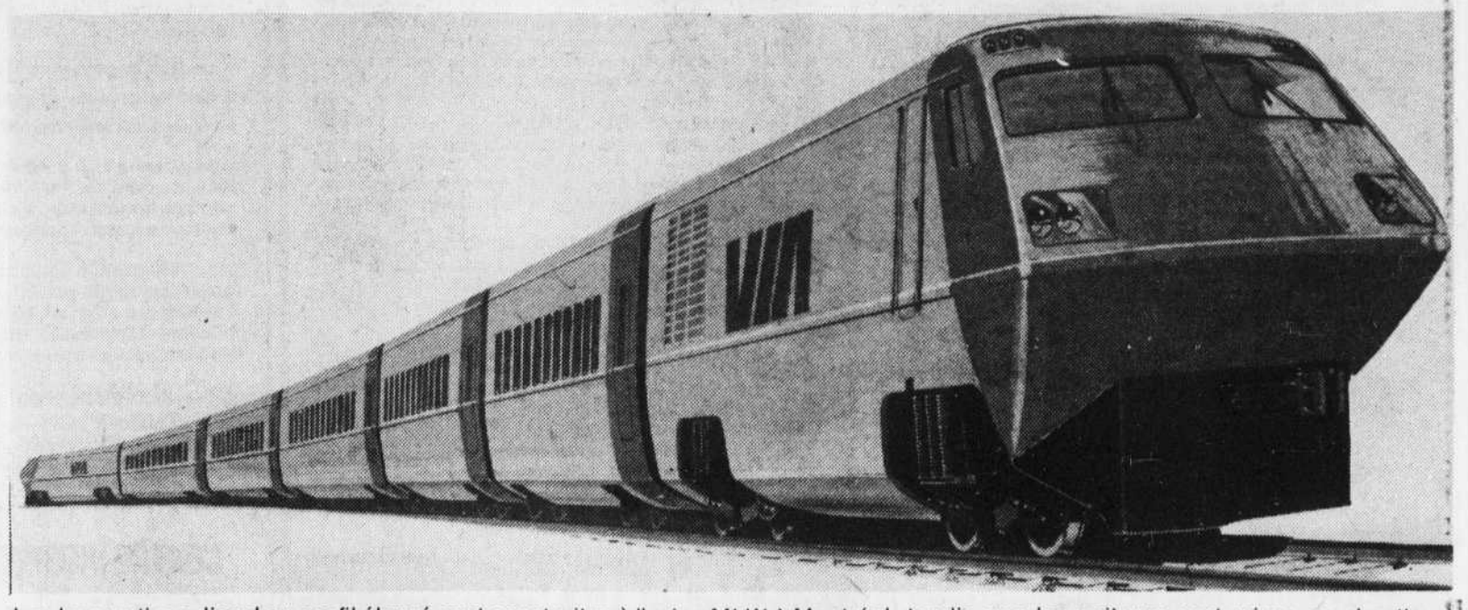
Via Rail prendra l'administration des trains du CP et du CN dès le 1er avril et d'ores et déjà 50% du matériel-voyageur est peint aux couleurs bleu et jaune de la nouvelle société de la Couronne chargée d'assurer le transport ferroviaire des voyageurs au Canada.

Selon M. Campbell les services s'amélioreront dans la mesure où la demande sera plus forte et vice versa la demande se fera plus intense à mesure que les services seront meilleurs.

Il faut donc procéder graduellement. La mise en service des LRC au début de 1980 sera la phase la plus spectaculaire de la jeune société mais d'ici là elle procédera à la rénovation complète, tant sur le plan aménagement que mécanique, des autorails du CN et du CP qui continueront de servir pour au moins 15 ans encore notamment sur des routes régionales comme Montréal-Sherbrooke et qui feront des liaisons mixtes avec les LRC dans le corridor Montréal-Québec-Ottawa au début. De même les turbos continueront sur Kingston et Toronto. Les LRC à venir après iront en Colombie-Britannique et dans les Maritimes. Reste à établir les routes que la Commission canadienne des Transports choisira pour le service voyageur qui est dédoublé présentement à plusieurs endroits par le CP et le CN.

La renaissance du train, telle que vue par M. Campbell, ressemble à l'engouement pour l'avion et pour l'auto qu'ont eu les gens au lendemain de la guerre.

"C'est maintenant notre tour", dit-il.



Les locomotives diesel au profil élancé sont construites à l'usine MLW à Montréal, tandis que les voitures sont mises en chantier à l'usine de Bombardier à La Pocatière.

Renault "10 de conduite sécurité"

PARIS (AP) — Chaque année, plus d'un million de nouveaux conducteurs prennent le volant d'un véhicule et entrent ainsi dans la grande famille des usagers de la route.

Mais conduire une automobile, n'est-ce pas avant tout pouvoir se déplacer en toute sécurité?, s'interroge la régie Renault.

C'est à travers ces réflexions que les pouvoirs publics, grâce au service central des CRS, ont facilité, en 1977, la création d'une opération originale reconduite cette année: Renault "10 de conduite sécurité".

S'associant aux efforts de la régie, la prévention rurale des assurances mutuelles agricoles et une société pétrolière française ont permis de donner à cette opération une dimension et un effort nouveaux.

La piste "10 de conduite sécurité", réservée aux jeunes de 19 à 25 ans et titulaires du permis de conduire depuis plus d'un an, sera présentée, cette saison, sur les dix principaux circuits permanents français.

C'est ainsi que, pour chaque région, environ 150 jeunes conducteurs seront invités par la police nationale à travers une sélection assurée conjointement par les différents organisateurs.

Le déroulement-type de chaque manifestation se décompose en trois phases concernant: la connaissance, la formation et la pratique.

L'atelier de vérification et d'actualisation des connaissances du code de la route, de la règlementation et de la signalisation en matière de circulation permet l'instauration d'un dialogue utile entre usagers et responsables de la sécurité.

Un atelier de formation conduit, à partir d'un montage audiovisuel du circuit, à l'étude des trajectoires, à celle des méthodes de freinage et des principales manoeuvres à effectuer en cas de nécessité.

Pour la partie pratique, chaque candidat, à bord d'une "Renault 5 Alpine" spécialement équipée, assiste, d'abord en passager, à l'application des théories de conduite prodiguées par les moniteurs spécialisés. Puis, volant en mains, chacun s'applique à calquer ses propres réflexes sur cet enseignement.

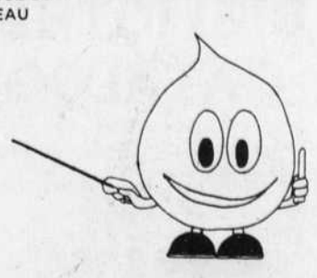
Il s'agit donc essentiellement d'apprendre au conducteur à adapter sa conduite aux exigences du réseau routier et d'une circulation de plus en plus intensive, grâce à une meilleure maîtrise de lui-même et de son propre véhicule, et au rappel des règles du code de la route.

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Ne polluez pas...

Protégez

votre avenir!



gb G. Béchard Ltée.

COURTIERS EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Siège Social

410 St-Nicholas,
Montréal, Québec H2Y 2P5
Téléphone: 282-0303
Télex: 055-60803

Groupage et affrètement
maritime et aérien
Transport "Door to Door"
Études logistiques
toutes destinations

Correspondants dans les principaux pays

LA PROTECTION ANTIROUILLE

ēonizer*

EST

INATTAQUABLE

ēonizer*, l'antirouille d'une qualité inattaquable

Des milliers d'automobilistes choisissent EONIZER* pour leur voiture. Comme vous, ils n'achètent pas n'importe quoi et ils comparent sérieusement les options qui leur sont faites avant de faire leur choix. EONIZER* répond aux plus hauts standards de qualité de l'automobiliste exigeant car son procédé unique d'EONIZATION* offre la protection contre la rouille qui dure longtemps.

ēonizer*, une protection inattaquable

L'EONIZATION* est l'application soignée d'un enduit protecteur exclusif, sur *toutes* les parties vulnérables de votre automobile. Des agents chimiques spéciaux s'imprègnent dans les pores du métal et délogent toute molécule d'oxygène dont la rouille a besoin pour faire ses ravages. L'EONIZATION* forme une couche protectrice durable, inattaquable.

ēonizer* offre une garantie inattaquable

Soucieux de préserver sa réputation enviable dans le domaine de la protection antirouille, EONIZER* offre à ses clients une garantie inattaquable. Des milliers d'automobilistes satisfaits sont aujourd'hui protégés par la solide garantie EONIZER* et roulent en toute confiance. Tant que vous restez propriétaire de votre voiture, vous bénéficiez de la meilleure garantie qui soit: une garantie à vie. En fait de garantie, il ne se fait pas mieux dans le domaine de l'antirouille.

ēonizer* l'antirouille d'une renommée inattaquable

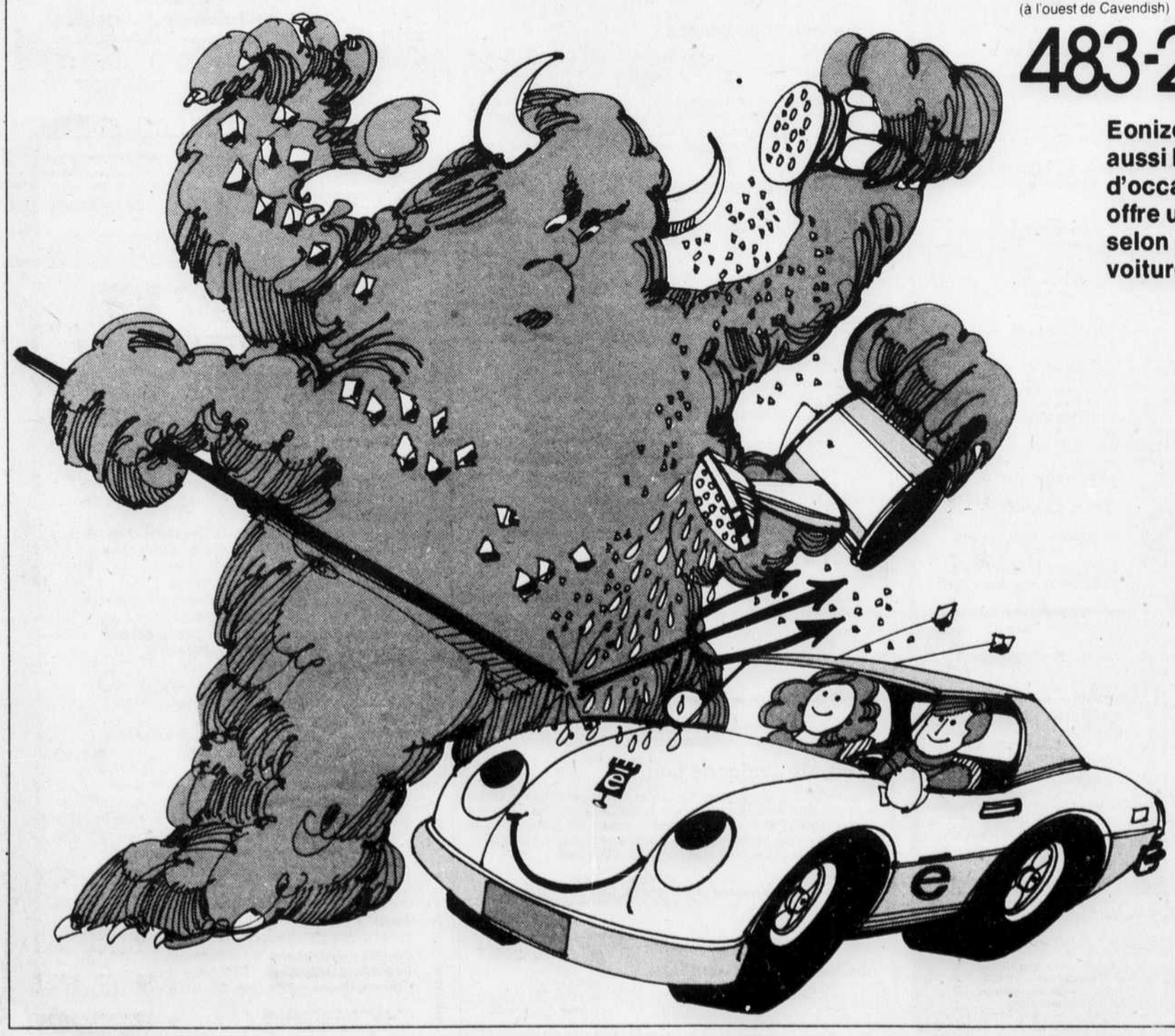
L'Association pour la Protection des Automobilistes (l'A.P.A.) reconnaît la valeur d'un produit qui a fait ses preuves en recommandant sans réserve l'antirouille EONIZER* depuis 1968. De tous les antirouilles sur le marché, EONIZER* est le **SEUL** à s'être mérité cette recommandation depuis aussi longtemps.

l'antirouille
ēonizer*
rien ne
l'attaque

1095, rue St-André (au sud de Dorchester)
6800 ouest, rue St-Jacques
(à l'ouest de Cavendish)

483-2333

Eonizer protège aussi les voitures d'occasion et offre une garantie, selon l'état de la voiture.



*marques brevetées

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25

TECHNICIENS EN PHOTOGRAMMETRIE

Fonction: opérateur de stéréorestituteur

Exigences: 11ième année et trois ans d'expérience

Salaire: jusqu'à $16,295

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ DE CARTOGRAPHIE DU QUÉBEC
1650 Louis-Jetté,
Québec G1S 2W3 Tél.: 687-1332

CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE
POSTE À COMBLER

Directeur des Services Professionnels

(à temps complet)

Catégorie d'établissement
Centre de réadaptation physique pour jeunes handicapés.

Sommaire des responsabilités
Sous l'autorité de la Directrice générale, le Directeur des services professionnels doit coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement, vérifier le fonctionnement des comités du Conseil consultatif du personnel clinique et du Conseil des médecins et dentistes, voir au bon fonctionnement des divers services sous son autorité.

Qualifications
— Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.
— Avoir une connaissance et une expérience pratique en réadaptation physique.

Rémunération
Salaire à discuter.

Inscription
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé avant le 31 mars 1978, à l'adresse suivante:

Directrice Générale
CENTRE CARDINAL VILLENEUVE
2975, Chemin St-Louis
Québec, P.Q.
G1W 1P9
Tél.: (418) 653-8766

VENTES
APPELEZ JEAN-PIERRE JASMIN

EUROPE — PARIS
FOURNITURES DENTAIRES $23,000 + auto.
Une compagnie internationale recherche un vendeur bilingue pour son marché établi en Europe. Ce travail demandera une coopération quasi-quotidienne avec le groupe du marketing international de la compagnie.

TECHNIQUE
APPELEZ JEAN PIERRE GRAS

CONTREMAITRE MAINTENANCE — $18,000
CHIMISTE — Distillerie ou Plastiques — $18,000
FORMULATEUR DE PEINTURE (SR) — Excellente compagnie — jusqu'à $22,000

GÉNIE
APPELEZ JEAN-PIERRE GRAS

CHEF INGÉNIEUR — Berthier, P.Q. — $25,000 +
GÉRANT DU GÉNIE, CONCEPTION ET PLANIFICATION — Pour usine de fabrication d'équipement lourd en acier. Salaire — jusqu'à $30,000
INGÉNIEUR CIVIL, STRUCTURES — $25,000 + auto
INGÉNIEURS CHIMIQUES — Procédés — $22,000 +
INGÉNIEURS CIVILS, CONSTRUCTION — $19,000 + auto
INGÉNIEURS ÉLECTRIQUES (SR) — Sorel — $22,000
INGÉNIEURS INDUSTRIELS Sorel — $25,000 Lachute — $18,000
INGÉNIEURS MÉCANIQUES — $20,000 +

ADMINISTRATION & PRODUCTION
APPELEZ JEAN-PIERRE GRAS

ESTIMATEUR, IMPRIMERIE, CARTONS — $13,000 +
DIRECTEUR TECHNIQUE — Plastiques ou Textiles — $30,000
GÉRANT: FORMATION ET ENTRAÎNEMENT DU PERSONNEL — $26,000 +
DIRECTEUR — Recrutement des cadres et formation — jusqu'à $28,000
DIRECTEUR D'USINE, PLASTIQUES — Trois-Rivières — $25,000
COMMIS AUX COMMANDES — $10,000
AGENT DE RÉCLAMATION, PROPRIÉTÉS, ETC. — Salaire ouvert.

VENTES
APPELEZ JACQUES RACETTE

PETITS APPAREILS DOMESTIQUES — Exp. $19,000 + auto
TECHNICIEN EN BÉTON — Représentant technique $15,000 + auto
MINI-ORDINATEURS Exp. — $20,000 + auto
ACHATS ET MERCHANDISING — Spécialités de construction — $18,000 + auto
BOÎTES PLIANTES — Exp. en vente d'emballages — $18,000 + auto
COORDINATEUR DE PUBLICITÉ — Au détail — $17,000
DIRECTEUR DE PRODUITS — Exp. 3 ans — Beauté et santé — $22,000
CONSEILLER EN MERCHANDISING — $18,000 + auto
COORDINATEUR DES VENTES INTERNATIONALES — $19,000 + auto
ÉQUIPEMENT — Est du Canada — $12,000 + (comm. $10,000 +) + auto
PRODUITS CHIMIQUES À L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE — $20,000 + auto

VENTES
APPELEZ RICHARD D'AUTEUIL

GÉRANCE — Ventes Industrielles — Plastiques — $25,000 + auto
PRODUITS DE SOUDURE — Par distributeurs — Province de Québec — $22,000 + auto
SYSTÈMES DE COMPTABILITÉ — $13,000
SURVEILLANT DES VENTES INTERNES — $16,000
FORMULES COMMERCIALES — $14 à $18,000
APPAREILS À DICTÉE — $14,000
PRODUITS D'ISOLATION — $13,000 + auto
OUTILLAGE ET MÈCHES À COUPER — $16 à $18,000 + auto
ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATIONS — Gérant des Ventes — $25,000
ÉQUIPEMENT DE BUREAU — $17,000
TEINTURES POUR PÂTE ET PAPIER — $20,000 + auto
PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS — $20,000 + auto
ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE — En Sécurité — $20,000 + auto
FOURNITURES — Dépt. Expédition — $14,000 + auto
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION — $22,000 + auto

LES 500 SERVICES DE SELECTION CANADA LIMITEE
615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL
861-8371
BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

SPÉCIALISTE EN LOGICIEL **$23,000**
Une compagnie internationale est à la recherche d'un vrai spécialiste en logiciel dans un environnement minis pour le développement d'un système on-line. Il s'agit d'une opportunité extraordinaire pour une carrière exceptionnelle. Projet 1115.

PROGRAMMEUR COBOL SÉNIOR **$18,000**
Compagnie manufacturière est à la recherche d'un programmeur qualifié avec de l'expérience en COBOL dans un environnement on-line temps réel. Il s'agit de développer en équipe un système de contrôle d'inventaires et système comptable. Projet 1104.

PROGRAMMEUR ANALYSTE/ASSEMBLER **$18,000**
Une vraie connaissance d'assembler et COBOL est requise pour ce projet avec une compagnie d'envergure nationale. Analyse et programmation dans un environnement on-line pour le développement d'un nouveau système. Projet 1120.

PROGRAMMEUR MINIS **$14,000**
Une compagnie en plein développement située au centre-ville est à la recherche d'un programmeur avec une bonne connaissance de DIBOL et BASIC. Si vous possédez un D.E.C. cela serait un atout. Projet 1122.

Pour de plus amples informations sur ces opportunités de carrières, veuillez appeler Robert Galoppi au 871-3920. Nous pouvons vous rencontrer le soir sur rendez-vous.

JC HOVEY 1440 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 306, Montréal, Québec, H3G 1R8

LA COMMISSION SCOLAIRE NORD-JOLI
recherche

TECHNICIEN (NE) EN INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR)

LIEU DE TRAVAIL:
Centre Administratif

DESCRIPTION DES TÂCHES:
— Assurer les liaisons informatiques.
— Assurer la compréhension informatique des systèmes collectifs auprès des utilisateurs de la commission scolaire.
— Développer des programmes maison périphériques au système collectif.
— Planification de la production informatique de la commission scolaire avec les utilisateurrs.
— Coordonner les communications du centre informatique de la commission scolaire avec ses utilisateurs.
— Au besoin il accomplit toute autre tâche connexe.

FORMATION ET EXPÉRIENCE:

Qualifications requises:
— Diplôme d'Études collégiales, spécialité informatique.

Expérience:
— Expérience minimale 2 ans avec connaissance du réseau SIMEQ (indispensable)

Rémunération:
— Selon l'entente provinciale.

Veuillez faire parvenir votre candidature pour le 14 avril 1978, (16 hres p.m.) à l'attention de:

M. Jean-Paul Chartrand
Directeur du Personnel
Commission Scolaire Nord-Joli
4671, rue Principale
St-Félix-de-Valois
Comté Berthier, Québec
J0K 2M0

POSTES DANS LE CRÉDIT INDUSTRIEL

À la suite d'une expansion très rapide de ses services, une importante institution financière à caractère international doit décentraliser ses opérations. Des défis nouveaux s'offrent à des personnes dynamiques, désireuses de travailler en équipe au sein d'une organisation jeune et efficace. La rémunération se situe au dessus de la moyenne et comprend de nouveaux avantages sociaux. Nous offrons un programme de bonis très alléchants et une voiture à chacun des postes suivants:

Directeur des ventes

Fonction: Stimuler la promotion des services financiers à l'industrie et aux consommateurs, à l'aide d'un réseau de succursales à travers l'Est du Canada.

Exigences: Le candidat devra posséder une expérience pertinente de la promotion des ventes en milieux financiers, une compétence à structurer des transactions importantes et des aptitudes à motiver le personnel sous sa direction. Une formation universitaire serait préférable.

Directeur de succursale

Fonction: Coordonner les activités d'une équipe d'agents de crédit dont les opérations s'exercent au Québec et dans les Maritimes. Cette succursale offre strictement des services aux entreprises.

Exigences: Le postulant devra démontrer une grande compétence à structurer des transactions industrielles et à promouvoir un esprit d'équipe propice à l'élargissement du volume de la succursale. Il verra à régler des situations variées et à exercer un contrôle administratif efficace sur son groupe. On demande une vaste expérience des milieux financiers et une formation universitaire de préférence.

Agent de Crédit

Fonction: Dans la même succursale, on recherche une personne capable d'assurer le développement des affaires dans un territoire donné. Afin de développer l'immense potentiel que représente ce secteur, le candidat doit s'avérer un excellent communicateur à faire le lien entre les niveaux de son organisation et une clientèle exigeante. Il devra analyser rapidement tous les éléments d'information financière requise dans chaque transaction.

Exigences: Une expérience pertinente de la vente et du financement d'équipement, particulièrement du crédit-bail. Une formation universitaire ajoutera à ses chances de succès.

Conseiller en location de véhicules

Fonction: Assurer les services à une clientèle industrielle de locataires de véhicules automobiles et accroître sa pénétration dans le marché.

Exigences: En plus d'une expérience de la vente de ces services financiers, le postulant devra démontrer une connaissance pratique des procédures dans ce domaine. On demande une formation collégiale ou universitaire.

Analyste Junior de crédit

Fonction: Cette personne doit procéder à l'analyse des dossiers de crédit et soumettre des recommandations à ses supérieurs.

Analyste Junior de crédit

Exigences: Le candidat devra démontrer un jugement certain et une expérience théorique aussi bien que pratique de l'analyse financière et des procédures employéées dans le milieu. Ce poste offre des possibilités d'avancement à la personne dont la formation universitaire ou collégiale s'accompagne d'une grande efficacité.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet à:

LA CORPORATION DE CREDIT COMMERCIAL LIMITEE
un service financier de CONTROL DATA CORPORATION

7105 St-Hubert, suite 206.
Montréal, P.Q. H2S 2N1

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Travelers du Canada, l'une des compagnies d'assurance les plus importantes au Canada est à la recherche d'un représentant. Il devra posséder les trois qualités suivantes:

- **Le désir de gagner un bon revenu**
- **La détermination au travail**
- **Le sens des responsabilités envers les clients**

Il participera à un programme de formation de 4 ans qui lui permettra de faire souscrire toute une gamme de contrats d'assurance, y compris les catégories vie, maladie, rente, assurance générale, lignes personnelles.

Nous offrons à la personne qui possède les qualités requises, un salaire garanti pendant 4 ans selon les besoins, l'expérience et les aptitudes. En plus du salaire, une gratification trimestrielle est accordée après une période de 3 mois à ceux dont le rendement est supérieur.

Communiquez avec K.N. THOMPSON **282-7550**

CENTRE HOSPITALIER STE-MARIE

CHEF DU SERVICE DES ARCHIVES MÉDICALES

Responsabilités: Planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités relatives à la garde des dossiers des bénéficiaires internes et externes dans le but d'en assurer la conservation et la disponibilité.

Formation: Archiviste médicale.

Conditions de travail: Celles prévalant dans le secteur des Affaires Sociales.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

Directeur du personnel
Centre hospitalier Sainte-Marie
1991, boul. du Carmel
Trois-Rivières
G8Z 3R9

Le Collège Bois-de-Boulogne
requiert les services d'un

AGENT DE BUREAU CL.I

(COMPTES À PAYER)
SERVICE DES FINANCES

Sommaire de la fonction:
Sous l'autorité du comptable, l'agent de bureau cl. I accomplit un ensemble de travaux cléricaux concernant les comptes à payer selon des méthodes et procédures de nature relativement complexe.

Responsabilités majeures:
1. Assemble les pièces des comptes à payer (factures, bons de commande et bons de réception).
2. Effectue les calculs et vérifie sommairement si les prix, la facture, la commande et la marchandise reçue concordent.
3. Effectue tout autre travail connexe à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences:
Secondaire V avec option appropriée ou l'équivalent
Au moins 1 an d'expérience pertinente
Des connaissances pratiques en comptabilité et en informatique.

Traitement:
$9,246 - $11,848.

Veuillez faire parvenir votre candidature au bureau du personnel au plus tard le 31 mars.

Cegep Bois-de-Boulogne
10555 avenue Bois-de-Boulogne
Montréal, Qué.
H4N 1L3

la fédération de québec des caisses populaires desjardins

Analyste conseil administration des locaux

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins sollicite des candidatures pour combler un poste d'analyste conseil-administration des locaux.

Fonctions
— Conseille les responsables des différentes unités administratives quant à l'évaluation de leurs besoins en mobilier et équipement et quant à l'utilisation de leur espace.
— Coordonne les activités reliées à l'aménagement et au réaménagement des locaux.
— S'assure du bon fonctionnement du service téléphonique, de son installation et du contrôle des coûts.
— Coordonne l'ensemble des activités reliées à l'entretien des locaux et de l'équipement de la Fédération.
— Assiste le chef dans l'élaboration de projets propres à son secteur d'activités.

Qualifications
— Diplôme universitaire de premier cycle en administration ou l'équivalent ainsi que trois (3) années d'expérience dans des fonctions connexes ayant permis l'acquisition d'une bonne connaissance de l'organisation et de l'aménagement de l'espace.

Lieu de travail: Lévis.
Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 1er avril 1978 - à la direction du personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 150 avenue des Commandeurs, Lévis, Qué. G6V 6P8.

REPRÉSENTANT TECHNIQUE

Manufacturier de produits chimiques et équipement pour l'entretien industriel fabricant depuis 35 ans requiert un représentant spécialisé dans le domaine de la vente aux industries, aux institutions et aux hôpitaux. Territoire protégé. Bilingue avec voiture. Salaire selon compétence et expérience. Communiquer par téléphone avec **M. Norman à 637-4631.**

PRÉPOSÉ À LA TRANSFORMATION CHIMIQUE

Une importante compagnie de produits pharmaceutiques recherche quelqu'un possédant les qualifications requises pour le raffinement de composés chimiques dans l'usine pilote de notre centre de recherches.

Ce poste permanent exige d'être disponible pour le quart de 16 h à minuit ainsi que d'avoir de l'expérience dans ce domaine.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux ainsi qu'un milieu de travail agréable.

Veuillez vous adresser au:

Ayerst

Service du Personnel
Laboratoires Ayerst
1025 boul. Laurentien
St-Laurent, Québec

COMMIS INTERMÉDIAIRE

Entrée des données

Nos services informatiques sont présentement à la recherche d'une personne compétente.
Celle-ci détiendra un diplôme d'études secondaires ainsi qu'un an d'expérience comme opératrice d'entrée des données sur un IBM 0129 ou sur un équipement semblable. Une formation spécialisée ainsi que le bilinguisme seraient souhaitables.
Nous offrons un salaire à l'embauche très intéressant ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez téléphoner à:

Diane LeBlanc
Responsable - Secteur emploi
341-6880 poste 116

Laboratoires Abbott, Limitée
C.P. 6150 • Montréal, Québec, H3C 3K6

Le Personnel Vendeur est Notre Actif Le Plus Precieux

Revenu annuel des plus élevés selon l'expérience et la compétence, commissions généreuses

Vous êtes un vendeur ou une vendeuse qui a fait ses preuves mais vous voulez faire encore mieux. Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons pour un poste exceptionnel dans la région.

Nous sommes, depuis 59 ans, une manufacture très réputée de produits chimiques. Si notre croissance a été si rapide, c'est que nos vendeurs et vendeuses gagnent plus de $22,000 la première année et leur revenu s'accroît considérablement à la deuxième et la troisième années. Une formation spéciale n'est pas requise. Nous offrons une formation complète et des avantages sociaux très généreux.

ENTREVUES À MONTRÉAL

Appeler André Sarrazin
Lundi et mardi, 27 et 28 mars, après 9h.
514-694-4006
Si on ne peut appeler, écrire à André Sarrazin

NATIONAL CHEMSEARCH OF CANADA, LTD.
7 Place Frontenac, Pointe Claire, Quebec H9R 4Z7

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON
Centre universitaire de Moncton
recherche

BIBLIOTHÉCAIRE CATALOGUEUR

École de droit

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Fonctions:
Catalogage et classification des ouvrages de la Bibliothèque de l'École de droit. La personne choisie sera également appelée à partager son temps avec le Service de la référence.

Qualités requises:
— MLS avec 2 ans d'expérience pertinente, ou BLS avec 4 ans d'expérience pertinente. Une connaissance pratique de la classification de la Bibliothèque du Congrès sera considérée comme un atout et,
— maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.

Traitement annuel:
Selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir sa demande écrite, y compris un curriculum vitae complet, au plus tard le 7 avril 1978, au:

Bibliothécaire en chef
Bibliothèque Champlain
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Six crimes en 48 heures

La guerre des gangs sévit à New York

NEW YORK (AFP) — Six crimes en 48 heures, cinq autres survenus pendant le mois de janvier: 1978 paraît avoir entamé une sanglante guerre des gangs entre les différentes familles de la Mafia américaine, version new-yorkaise.

Il semble en tout cas difficile de croire à une série de coïncidence, même si la police se refuse pour l'instant à établir tout rapport entre les divers meurtres. Les dernières victimes, la plupart mortes depuis une à deux semaines, ont toutes été retrouvées dans le même secteur, en plein coeur du quartier new-yorkais de Brooklyn, traditionnel lieu de résidence des chefs de la mafia.

Au milieu de ces règlements de comptes, apparaît l'ombre de Jimmy Hoffa et de Carmine Galante, le patron des patrons toujours en prison, mais qui pourrait diriger nombre d'opérations de sa cellule.

L'une des victimes, abattue en plein Greenwich Village, est Salvatore Briguglio, 48 ans, responsable local du syndicat des camionneurs — les fameux Teamsters — qui aurait organisé la disparition depuis 1975 du vieux leader syndical, Jimmy Hoffa, et qui devait être le principal témoin du procès qui s'ouvrira à ce sujet le 1er mai dans l'État de New York.

Les journaux new-yorkais se sont aussitôt lancés sur la piste et attribuent ce meurtre à un règlement de compte interne à la famille Genovese, à laquelle appartiendraient victimes et meurtriers. Les policiers n'excluent pas l'hypothèse que ce crime aurait été ordonné par Carmine Galante, ceci après la découverte mercredi dernier au petit matin, du cadavre horriblement mutilé de Patrick Presenzano, 33 ans.

Or, Presenzano passait pour le fils spirituel de Galante et appartenait au clan Bonnano, dont il aurait été le capo numéro 3. Si la théorie se confirme, on peut s'attendre à de nouveaux règlements de comptes, d'autant que les Bonnano ont déjà perdu, les 26 et 29 janvier derniers, Wayne Beuf et Joseph Crispo, deux pions, c'est-à-dire de simples soldats de cette toute-puissante famille du crime organisé.

Le clan Gambino, quant à lui, paraît tout aussi contesté: Charles Manaco, Frank Morici et Ralph Broccoli, trois de ses soldats, ont été retrouvés assassinés au cours du mois de janvier.

Mais les informations disponibles sont plus que fragmentaires et les policiers ne font guère de confidences aux journalistes.

Les Genovese, de leur côté, ont eu un tué mercredi dernier: Pasquale Maccirole, 56 ans, lieutenant dans leur hiérarchie. Il était porté disparu depuis décembre et un coup de téléphone anonyme avait simplement indiqué à sa femme où trouver son cadavre, découpé en morceaux, décomposé et enfermé dans divers sacs de plastique. Maccirole aurait été le roi des casinos illégaux du quartier de Queens, surnommés les petites parties de Las Vegas, que la police a toujours vainement cherché à fermer.

Une seule bonne nouvelle pour les Genovese: la réapparition subite de Dominick Dequatro, 55 ans, un capitaine puissant, disparu depuis avril dernier. Un miracle, assurent sans rire les policiers, qui l'ont aperçu promenant tranquillement son chien, comme si de rien n'était.

La mafia new-yorkaise a-t-elle tenté de régler d'un seul coup, dans le pur style Chicago des années 30, et la suprématie des divers clans sur la métropole et la fin définitive de l'affaire Hoffa? Toujours est-il que les New-Yorkais voient dans cette série de crimes, au grand jour et impunis, la preuve de l'inefficacité de leur police.

des quatre coins du MONDE

Drame de l'air: 48 morts

RANGOON (REUTER) — Un Fokker Friendship de la compagnie nationale birmane s'est écrasé samedi peu après son décollage de l'aéroport de Rangoon. Ses 48 occupants ont trouvé la mort. Les premiers sauveteurs parvenus sur les lieux de l'accident n'ont pu intervenir avant l'extinction du brasier. Les cadavres étaient atrocements mutilés et rendus méconnaissables par l'incendie. L'avion, qui transportait 44 passagers et quatre membres d'équipage, se rendait de Rangoon à Mytkyina, dans le nord de la Birmanie et il s'est écrasé à une quinzaine de km au nord de la capitale, pour des raisons encore inexpliquées.

Des ministres à l'école

PEKIN (AFP) — Des cours du soir destinés à accroître la compétence économique des ministres chinois ont été organisés à Pékin. Ainsi, le ministère du Pétrole, secteur modèle dans l'industrie et l'administration, a récemment lancé un programme de cours scientifiques et techniques destiné au ministre, aux sous-ministres et à quelque 50 cadres du ministère. Chaque lundi soir, ceux-ci assistent à des exposés les initiant à la géologie, l'exploration pétrolière, le forage, l'exploitation et le raffinage ainsi qu'à la gestion et aux techniques avancées. Ce programme répond aux instructions du président Hua Kuo-feng de devenir compétent à la fois dans les domaines politique et économique.

Un missile accidenté

ANCHORAGE (AFP) — Un Phantom F-4E de l'armée de l'air américaine a lancé accidentellement un missile au-dessus de l'Alaska le 19 mars dernier, lors d'une mission d'interception de deux TU-16 soviétiques, a-t-on révélé durant le week-end. L'avion faisait partie d'une patrouille de deux Phantom partie de Galena, sur le Yukon, dans le centre de l'Alaska, pour intercepter les appareils soviétiques qui avaient pénétré dans la zone d'alerte avancée de l'Alaska, à un point situé à environ 240 km au nord-ouest de la pointe Barrow. Le missile contenait un engin explosif de 10 kilos et était équipé d'un moteur de fusée de 45 kilos. Il est tombé dans une zone inhabitée. L'engin était en position désarmée et a dû se désintégrer à l'impact sur le sol.

Viking-1 en difficulté

PASADENA (AFP) — Une fuite dans le circuit du combustible du vaisseau Viking-1, qui photographie la planète Mars, risque de compromettre sa mission. Un porte-parole du projet Viking au Centre spatial de Pasadena a révélé que cette fuite, repérée la semaine dernière, a provoqué la perte de la moitié du carburant du vaisseau. Viking-I, qui transmet depuis plus d'un an des informations météorologiques sur Mars et photographie des parties de la planète, pourrait cesser de fonctionner dans les prochains jours ou bien durer encore quelques mois. Le système de communications de l'engin sera coupé dès qu'il tombera dans une orbite incontrôlée.

Victimes de la grippe

ATLANTA (AFP) — Pas moins de 6,700 personnes ont succombé à la pneumonie et à la grippe au cours de l'hiver dernier aux USA, révèle le Centre national des maladies contagieuses d'Atlanta, en Georgie. Selon les statistiques établies par le centre à partir des rapports qui lui ont été fournis par 121 grandes villes du pays, ce sont les virus dits Texas-A et Victoria-A qui sont responsables de la plupart des décès. Le virus soviétique, relativement plus bénin, a été enregistré dans 35 États américains.

Une girafe en danger

TEL AVIV (AP) — Tout le monde s'interroge sur ce qui ne va pas chez Shlomo la girafe, qui s'est effondrée dimanche et est en danger de mort. Les gardiens du zoo de Tel Aviv ont essayé de la remettre sur ses pattes pendant plusieurs heures, hier, à l'aide d'une grue, mais en vain. Shlomo, âgé de huit ans, présente des signes de grande fatigue et le vétérinaire du zoo pense que les ennuis de l'animal ont commencé mardi dernier après une chute. La position couchée est très mauvaise pour le coeur des girafes, qui s'affaiblissent quand elles sont allongées trop longtemps. Elles finissent alors par mourir.

USA, croissance zéro

WASHINGTON (AP) — Le taux annuel de natalité est en hausse aux États-Unis, mais les spécialistes indiquent que l'évolution démographique pourrait atteindre la croissance zéro vers le milieu du siècle prochain. Selon les statistiques, le taux de natalité a atteint 15,3 pour mille habitants l'an dernier, soit environ 3 p.c. de plus qu'en 1976. C'était la première augmentation enregistrée depuis 1970. Pourtant les experts indiquent que cette évolution reste malgré tout très faible et ils estiment que la population américaine pourrait atteindre le point de croissance zéro vers 2050.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24

AGENTS D'IMMEUBLES

Notre Service d'Investissement - Industriel - Commercial...

- vous offre -

- Commission et bonis des plus généreux.
- Une équipe de collaborateurs dynamiques.
- Facilités de financement.
- Un nom respecté qui s'est taillé la première place dans le domaine de l'investissement.

Notre candidat idéal est l'agent d'immeuble résidentiel ou avec expérience connexe qui veut relever de nouveaux défis pour augmenter son potentiel.

Appelez-nous en toute confiance.

DES ROSIERS
Le Maître Courtier

Montréal: Maurice R. Faraggi 281-1515
Rive-Sud: Gratien Faucher 651-1904

COURTIER EN IMMEUBLE ET PRÊT HYPOTHÉCAIRE

ARCHITECTE

Dynamique et responsable avec expérience au Québec de 5 à 10 ans.
Salaire entre $15,000.00 et $20,000.00.

Appelez:

Colette Bélanger
284-0452
DUCHARME GIROUX & ASS. LTÉE

COMPTABLE DES COÛTS

$15,000

Pour une grosse fabrique - une ou deux années d'expérience dans l'industrie - prix standard - parfait bilingue - poursuivant cours R.I.A. ou C.G.A. (deuxième année minimum).

George Keri
842-1104
Executive Personnel Consultants
1 405 Peel St 202, Montréal.

GÉRANT DE CRÉDIT

Notre client, distributeur en gros en pleine expansion, recherche un gérant de crédit, qui en plus d'être expérimenté dans ce domaine, devra être bilingue et dynamique. Le salaire sera établi selon l'expérience et les qualifications.

Ce poste est accessible soit à un homme ou à une femme.

Jean-Claude Bérard, c.a.
Maheu, Noiseux & Associés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal
H5B 1E8

Le CENTRE D'ACCUEIL DE LACHINE
(pour adultes)
RECHERCHE

COORDONNATRICE DES SOINS DE SANTÉ ET D'ASSISTANCE

Poste: Temps partiel de nuit.
Fonction:
Coordonner et contrôler les activités de l'établissement la nuit, dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats.
Exigences:
Expérience souhaitable comme coordonnatrice.
Doit être certifié par l'O.I.I.Q.
Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
S'adresser au:

Service du Personnel
634-7161

ANALYSTE INTERMÉDIAIRE — SYSTÈMES DE GESTION

La Division des systèmes de gestion, Service de l'informatique, siège social, doit élaborer un Programme de contrôle d'imprimés d'envergure qui requiert les services d'un(e) analyste intermédiaire - acheminement des imprimés. La personne désignée jouera un rôle important dans la conception et la mise en oeuvre de ce programme.

Le(la) titulaire relèvera du directeur, Division des systèmes de gestion. À la suite d'une brève période d'orientation, il(elle) sera chargé(e) de coordonner les divers projets qu'exige la réalisation du programme.

Le candidat idéal possède, de préférence,

- **une expérience minimale de deux ans acquise en milieu financier dans l'analyse de l'acheminement, le contrôle et l'analyse des imprimés;**
- **un diplôme au niveau du baccalauréat ou un diplôme de technicien;**
- **une grande habileté dans les communications orales et écrites;**
- **une compétence solide en analyse et en implantation;**
- **une grande aisance dans les deux langues officielles.**

Les personnes intéressées par la recherche d'un poste offrant à la fois des possibilités d'avancement de carrière sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à l'adresse qui suit. Toutes les demandes seront traitées avec discrétion.

Montreal Trust

Service du personnel, siège social
1, place Ville-Marie
Montréal
H3B 3L6

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE LA RÉGION DE VAL D'OR

OFFRE D'EMPLOI

(1) COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Fonction:
— Relevant de la Corporation de développement industriel, le titulaire a les responsabilités suivantes:
— Préparer, en collaboration avec les membres de la Corporation, une politique à long terme de développement industriel et commercial.
— Préparer un programme annuel d'action de promotion industrielle et commerciale en tenant compte de la politique à long terme et des exigences budgétaires.
— Établir des mécanismes de consultation entre les industriels et hommes d'affaires dans le but d'améliorer et d'accroître les activités industrielles et commerciales existantes.
— A titre d'agent de liaison, maintenir les relations entre la Corporation et les organismes participants.
— Planification de l'aménagement des espaces industriels.
— Programme de visite de tous les industriels de la région de Val d'Or.
— Établir et maintenir un programme d'informations générales au public sur les services offerts par la Corporation, la municipalité, les gouvernements fédéral et provincial.
— Mise en place et utilisation d'un système de prospection "direct mailing" et follow-up des contacts.
— Mise en place d'un secteur agricole et agro-alimentaire.
— Contacts réguliers avec les gouvernements pour être en mesure de bénéficier de tous les programmes d'aide aux parcs industriels et aux municipalités.
— Supervision des dossiers locaux avec le commissaire adjoint.
— Prise en charge des dossiers locaux importants et des dossiers extérieurs.
— Participation à des rencontres officielles et représentation auprès des divers groupements à caractère commercial et industriel.
— Participation à des organismes de développement industriel et commercial au niveau de la région et de la province afin de faire valoir la position de notre municipalité.
— Rencontres avec les autorités municipales pour obtenir une meilleure coordination de nos moyens de développement.

OFFRE D'EMPLOI

(2) COMMISSAIRE INDUSTRIEL-ADJOINT

Fonctions:
— Relevant du Commissaire Industriel, le titulaire aura les responsabilités suivantes:
— Préparer et monter, en collaboration avec le commissaire, les dossiers économiques nécessaires à la prospection et à l'obtention de subventions pour le parc industriel et la municipalité en général.
— Préparer, en collaboration avec le commissaire, une politique à long terme de développement industriel et commercial.
— Préparer, en collaboration avec le commissaire, un programme annuel d'action en tenant compte de la politique à long terme et des exigences budgétaires.
— Établir des mécanismes de consultation principalement au niveau des entreprises commerciales et touristiques.
— Préparer un rapport mensuel sur l'utilisation des budgets.
— Préparer des esquisses de contrats pour vente de terrains du parc industriel.
— Compilation des données sur les études de projets à long terme.

Exigences:
— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine économique.
— De préférence, posséder une formation universitaire dans une des disciplines suivantes: administration, génie, économie, affaires, comptabilité, relations publiques ou toute autre expérience jugée équivalente.
— Être capable d'établir efficacement des relations d'affaires avec l'entreprises privée, les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Salaire:
— Selon l'expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un Curriculum Vitae au soussigné, avant 12h00 (midi) heure locale, le 10 avril 1978 dans une enveloppe portant au coin inférieur gauche l'annotation suivante: "OFFRE D'EMPLOI".

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE LA RÉGION DE VAL D'OR

Par: Réal Sureau, C.A.,
Président
Case Postale 148,
VAL D'OR, Qué.
J9P 4N9

Coordonnateur formation des employés

ALCAN

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée est à la recherche d'un coordonnateur, Formation des employés syndiqués, pour son usine d'Arvida au Saguenay.
Le titulaire sera chargé de planifier, d'organiser, de coordonner et de contrôler, en collaboration avec les clients, les efforts de formation des employés syndiqués d'une usine d'environ 3,000 personnes. Il devra donc prévoir les ressources économiques (budget) et humaines nécessaires.
Le candidat idéal possède une expérience pratique de la formation en milieu industriel, une excellente habilité administrative, une connaissance théorique de la formation ainsi qu'une facilité d'expression verbale et écrite.
Le salaire sera en fonction de la compétence et de l'expérience. Régime complet d'avantages sociaux et occasion de vivre dans un milieu semi-urbain en pleine expansion.
Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae en rappelant la mention 761/LB/MLD, à l'adresse suivante:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Service du Personnel
C.P. 6090
Montréal (Québec)
H3C 3H2

DÉCÈS

THUOT, Yvon. — À Saint-Jean le 26 mars 1978 à l'âge de 78 ans, est décédé, M. Yvon Thuot, ex-député et ex-maire d'Iberville, époux de feu Thérèse d'Amour. Les funérailles auront lieu mercredi à 2 heures. Le convoi funèbre partira du Salon Oligny Ltée, au 826, 1ère rue à Iberville, pour se rendre à l'égise Ste-Athanase. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONGER, Roger. — À Montréal, le 27 mars 1978 à l'âge de 58 ans, est décédé, M. Roger Lalonger ancien lieutenant de pompier de la ville de Montréal et ancien maitre de poste pour la ville de Terrebonne, époux de Stella Morin. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants Louise, Pierrette, Manon épouse de Philippe Labelle, Sylvie épouse de Laurent Rioux, Ronald époux de Lina Rioux, Stella, France épouse de Jean-Yves Bellavance, Jeanne-D'Arc et Carolle. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgil Ltée au 745 rue Crémazie est, pour se rendre à l'église Saints Martyrs Canadiens, et de là au cimetière de Bois des Fillions lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



À Montréal, le 26 mars 1978 à l'âge de 56 ans, est décédé, l'Honorable sénateur John Ewasew c.r., de l'étude légale "Howard, McDougall, Ewasew, Graham. Outre son épouse Jeanne Sénécal, il laisse dans le deuil ses enfants, Diane (épouse du docteur Paul Charland) Jean-Pierre, Joanne, ses petits enfants Edmond et Bernard. Il laisse sa mère Mme Rose Ewasew, ses frères, docteur Léo Ewasew, docteur Walter Ewasew de Vancouver et ses soeurs, Mary (Mme Raymond Tracey) de Toronto, Helen (Mme Raymond Baron) de Régina dons pour recherche du cancer bienvenus. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 mars 78. Le convoi funèbre partira du salon J.R. Deslauriers Ltée no 5650 rue Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Joseph de ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Le Père Raoul Préseault, c.s.v. est décédé le 26 mars 1978, au Centre Champagneur de Joliette, à l'âge de 69 ans, dans sa 43ème année de profession religieuse et sa 40ème année da sacerdoce. Jusqu'à ces derniers mois, il s'occupait de pastorale au Sanctuaire de Lourdes, à Rigaud.

Le Père Préseault sera exposé d'abord au Salon Aubry & Fils Inc., 52 rue Saint-Jean-Baptiste, à Rigaud, puis, à partir de mercredi après-midi, en l'église Sainte-Madeleine de Rigaud, où les funérailles, présidées par Monseigneur Robert Lebel, évêque de Valleyfield, auront lieu le jeudi 30 mars, à 10 h 30. L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 27 et 28

Notre service d'
ANNONCES CLASSEES
est assuré par l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h
465-2145 - 861-0921
LE DEVOIR J.N.O

APPARTEMENTS À LOUER

OFFRE de LOYER GRATUIT ET AUTRES BONIS À L'ÎLE DES SOEURS
Pour un temps limité choisissez entre une carte de membre GRATUITE à notre Club de tennis intérieur **ou** à notre Club de golf **ou encore** un lave-vaisselle GRATUIT à la signature d'un bail d'un an.
Renseignez-vous aussi sur notre offre de loyer GRATUIT.
De Montréal, empruntez la sortie Île des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain ou prenez l'Autobus no 12 à la gare de métro McGill, rue Union. Nos représentants attendent votre appel au **769-8511.** 29-3-78

GARÇONNIÈRES
2½, 3½
Meublées avec grand soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-Ville. Offrant salle de récréation, salle d'exercices, courts de squash, sauna et piscine.
Restaurant, comptoir de nettoyage à sec, dépanneur.
LA CITADELLE,
2125 ST MARC 935-4673.
31-3-78

3 1/2, CHAUFFE, $150. par mois, libre 1er avril, 270-3978. 30-3-78

Appartements 2½, meublé, chauffé, rénové, tapis neuf, 2371 Des Erables. S'adresser à Appartement 21 ou 663-1102 30-3-78

Côte-des-Neiges: 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083. 1-4-78

LACHINE: 2890 Louis Paré, 2 1/2, 3 1/2, poêle et réfrigérateur fournis, $135., $148., salle de récréation, piscine, garde de sécurité, près centre d'achats, autobus, 634-0268 et 634-5202. 29-3-78

OUTREMONT: luxueux, haut de duplex, 6 grandes pièces fermées, tapis mur à mur, $550. par mois. Aussi, bas, 6 pièces séparées avec sous-sol fini. APPELER 279-9851. 3-4-78

1½ et 3½ près Côte St-Luc, meublé ou non avec ou sans tapis, près de transport public, ascenseur, buanderette, patio. Occupation immédiate. Appeler 488-6663 et visiter. 29-3-78

½ et 3½, meublé ou non avec ou sans tapis. Disponible immédiatement. Près de métro et transport en commun. Appeler 332-9617 et visiter. 29-3-78

AHUNTSIC, une rue métro Sauvé, 3½, poêle et frigidaire fournis, tapis, 1er avril. Réf. 306. Avant 5 hrs: 279-7866 après 5 hres: 381-4882. 31-3-78

CÔTE-DES-NEIGES: rue Légaré, 2½, demi sous-sol, chauffé, équipé, libre 1er mai, $135. plus taxe d'eau. Après 17 hres. 737-5316. 30-3-78

DECELLES & Côte-Ste-Catherine 3½ à sous-louer 1er mai. $224.00 avec stationnement réservé, piscine, jardin, laveuse-sécheuse à l'étage. Tél. entre 16 et 20 h. 737-3735. Jour: 342-3071. 30-3-78

Ile-des-Soeurs, appartement à 3 chambres à coucher $293. Stationnement inclus, parc d'amusement pour enfants. 769-8513. 30-3-78

RUE UNIVERSITÉ, au nord de Prince Arthur, dans maison centenaire rénovée, tout électrique, grand 4½ avec foyer, $600-$650. 288-4251 lundi au vendredi, de 9 à 5 ou 288-5552 après 6 hrs. 5-4-78

3475 St-Urbain, alcôves, 1½ et 3½, meublé ou non avec ou sans tapis, piscine intérieure, sauna, patio, centre-ville. Occupation immédiate. Appeler 842-3650 et visiter. 29-3-78

CHRISTOPHE-COLOMB 8330, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 387-1954, 692-8317. 6-4-78

Rosemont, 21ième avenue, 1½, 3½, 4½, propre, tranquille, chauffé. 722-7730 J-N-O

APPARTEMENTS À LOUER

GRUJOT ET DÉLICAT
3½ - 4½ - 5½, bâtisse neuve "sun deck" $180. et plus. **André Guérin 276-2343 - 272-2133, 1400 est St. Zotique Apt. 10.**
29-3-78

SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du Centre-ville de Montréal au Jardin Mirasol.
Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher, thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur. **Appelez 620-3333.**
31-3-78

PIERREFONDS MEUBLÉS
SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.
Appelez 620-3337
31-3-78

ROSEMONT 1 1/2, $125. mois, $35. semaine, Carré St-Louis, 2 1/2, $135. mois, $38. semaine, Parc Lafontaine, 2 1/2, $140. mois, rue Laval, près métro Sherbrooke, 4 1/2, $185. mois, Napoléon près Parc Lafontaine, 1 1/2, $80. rue Drolet près avenue Pins, 3 1/2, $155. mois. Disponible immédiatement, 722-9608. 31-3-78

Longueuil, grand 2½, meublé, chauffé, éclairé, près métro, appeler après 5 hres. 651-2283 5-4-78

Montréal-Nord, bl. St-Michel (10011), 1½ — $135., 3½ — $165. 4½ — $200. chauffé, taxes payées, piscine, élévateur, poêle et frigidaire. Jour: 844-2661 Soir: 323-4836 ou 323-6173 22-4-78

Vacances été soleil, concorde, appartements, neuf, plage FORT LAUDERDALE FLORIDE réservation français 1-305-566-6387 30-3-78

AHUNTSIC OUEST: grand, moderne, luxueux, penthouse de 7 pièces, $450., 10250 Bois de Boulogne. 337-0416 ou 334-1950. 24-4-78

LASALLE: 1½, 2½, 3½, 4½, chauffé, ascenseur, piscine, près autobus $78. Tél.: 364-6447, 363-8617, 363-2878. J.N.O.

66 est boul. St-Joseph, appartement chauffé, moderne, ascenseur, près métro Laurier, 2½, $200. meublé, $220. 3½, $230. meublé $250. M. GOUBAN 843-3731 29-3-78

Lajeunesse, près métro, 3½ chauffé, non meublé. $170. Tél.: 276-1105 1-4-78

BROSSARD: 2 1/2 à 5 1/2, chauffage, éclairage, eau chaude, réfrigérateur, poêle, piscine, 2475 rue Aubert, app. 20. 676-4003. 7-4-78

Côte-des-Neiges, 2695 Goyer, près station Portal-Heigh, grand 2½ - 3½ - 4½ chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, bâtisse propre et tranquille. 739-9647 10-4-78

Avenue Kent près d'Arlington, grand 4½, $250. 3½ $220., Avenue Decelles, 2½ semi-sous-sol $150. Chauffés, eau chaude, cuisinières, réfrigérateurs. 739-2913 1-4-78

★ WEST ISLAND ★
SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol.
Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.
APPELEZ 620-3333
31-3-78

APPARTEMENTS À LOUER



NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines, situé à proximité du centre Vertu. Luxueux et grands appartements. Studios 3½, 4½, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant l'été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.** J.N.O.
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

Westmount Square
vous offre la vie intérieure à son meilleur
- simplicité
- élégance
- proximité

téléphone 937 3568
29-3-78

GRANDS 1½ DE LUXE
PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS
(en face du Jardin Botanique)
- Salle de repos
- Salle d'exercices
- Piscine intérieure chauffée
- Salle à manger
- Système intercom
- Garage intérieur chauffé
- Câble de T.V. disponible
- À proximité de l'Hôpital Bellechasse
- Salons communautaires avec T.V. couleurs
- 2 ascenseurs
- Sauna
- Tapis et draperies
- Cuisinières et réfrigérateur
- Construction insonorisée
- Entièrement à l'épreuve du feu
- Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTRÉAL
(514) 725-3683
J.N.O.

Emménagez à Appartements LaCité ...et commencez une nouvelle vie.
Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.
350 ouest, rue Prince Arthur
(à l'angle de l'avenue du Parc)
À proximité du métro Place des Arts
845-4173
Sylvie reçoit un appel téléphonique. Tous les détails de cette histoire dans notre édition de vendredi prochain.
31-3-78

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centres d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069
J.N.O.

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

3½ pièces, chauffé, toutes taxes payées, ménage frais fait, 728-4152 30-3-78

Outremont, 7 grandes pièces séparées, sous-sol fini, 2 salles de bain, 2 cuisines équipées, garage chauffé, $500., 1er mai, pour adultes. 271-0722 30-3-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

CENTRE SUD: Fairmount, près d'avenue du Parc, grand 6½, ensoleillé et propre, libre immédiatement, recherchons personne sérieuse, responsable, de préférence végétarienne. Tél.: 273-7697 29-3-78

AIDES DOMESTIQUES

AIDE DOMESTIQUE pour seconder maman avec 2 enfants en bas âge. Nourrie, logée, chambre personnelle avec télévision. Bon salaire. Références. Beau secteur Préville. St-Lambert. **671-2783.**
29-3-78

Femme d'un certain âge pour rester avec dame âgée semi-handicapée. Doit coucher. 323-9619 29-3-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761. J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

Set de chambre, set de salon, bureau, télévision, bureau garde-robe, lit, 688-0239 30-3-78

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et fauteuils $189.00, sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

Set de cuisine, moderne, belle qualité, "Supérieur Chrome", chaises, dossier plexiglass, pivotantes, sur roulettes, table ronde 48", arborite brun, à voir, $200. 353-4213. 30-3-78

ANIMAUX À VENDRE

À VENDRE
Jument pur-sang Chestnut, 16.2, bien entraînée, prête pour concours.
Quarterhorse enregistrée, jument Chestnut, 16.0 bien entraînée, prête pour concours.
1-remorque Crown pour 2 chevaux, excellent état, avec hitch, barres de torsion, freins électriques. "Tack" - 2 selles copies Hermes Crosby, Prix-D-Nations, 16½' - brides, mors, cpuvertures, etc.
Martin Gross - jour: **861-1551**
Soir et fin de semaine: **487-5248**
29-3-78

Berger Allemand, mélangé Eskimo, 4 ans, mâle, à donner, pour maison de campagne. 737-5979. 3-4-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Inventaire complet d'un magasin d'antiquités, dans le vieux Montréal. A vendre aux enchères. Pas de minimum, ni réserves. Par Empire Industries Inc., dans nos salons d'encan, 5500 Paré, à l'ouest de Décarie. Plus de 1,000 morceaux. De grand intérêt pour collectionneurs, experts ou marchands.
De délicats morceaux antiques Européens à Canadiens. Exposition mardi le 28 mars, de 10 hrs. AM à 9 hrs. PM mercredi, le 29 mars, de 10 hrs. AM à 7 hrs. PM. Vente d'enchère mercredi, jeudi et vendredi, commençant à 7 hrs. PM. Samedi à 1 hrs. PM. Pour information: 482-3801 30-3-78

Set de chambre, set de salle à dîner, set de salon, table, fauteuil, chaise berçante. 688-0239 30-3-78

MOBILIER salon Louis XV, 5 morceaux sculpté, bois fruitier, (Walnut), 1 causeuse, 2 fauteuils et 2 chaises recouverts à neuf, période 19e siècle 843-3731. 29-3-78

ARTICLES À VENDRE

TV Hitachi 77, 21 pouces, couleur, système de son Sansui, table tournante SR 525, 4 colonnes Proteck. 671-2368. 4-4-78

PARTICULIER désire acheter service de vaisselle porcelaine Limoges. Pas d'antiquaire. 489-1326. 30-3-78

Tape-desk professionnel autoreverse, avec bobines, valeur 1,100. servi 3 mois seulement, pleine garantie. $600. Appeler: 467-9478. 31-3-78

BRASSERIE, distributeur usagé de bière en fût, lave-verres, tables, chaises, réfrigérateurs, équipements de cuisine, etc. Appeler 844-9551 M. Arnold. 1-4-78

Télévision couleur, 26 pouces, très bonne condition, appeler, soir, entre 6 et 8 hrs: 739-7494 30-3-78

Poids et altères à vendre, 600 livres, 2 bancs, accessoires pour $250. Appeler Pierre 766-8811, 519, 4e avenue, Verdun. 29-3-78

Vente d'ouverture, anciens bijoux, meubles et vaiselle. Nous achetons et vendons, 5129 St-Laurent. 271-3219 29-3-78

Tape-deck électronique, allemand, moitié prix. 521-7031 29-3-78

AUTOS À VENDRE

RENAULT 5, TL
NEUVE 1978
1300 c.c. traction avant, freins à disques, Michelins, dégivreur arrière garantie 2 ans ou 40,000 km.
Prix $3,995
Lareau Automobiles Inc.
1824 Ste-Catherine Ouest
937-9551
30-3-78

OLDSMOBILE 1965, F85, très bonnes conditions de roulement. Prix $200. 274-6083, 873-6959. Demander François Laurier. 30-3-78

OLDSMOBILE Omega 1973, propre. Particulier, tout servo, bonne mécanique, automatique, radio, hatchback, pneus radiaux, miroirs sports, silencieux neuf. 336-6302. 29-3-78

HORNET familiale 1974, 36,000 milles, 6 cylindres, excellent état, $1,200. Jour: 842-2141 poste 224. Soir: 584-2325. 1-4-78

VOLKSWAGON 1973, bon état, après 6 hres. 725-7094. 30-3-78

JEEP C.J.5, 1977, 10,000 milles, prix $4,500. 272-2393. 29-3-78

PICK-UP Mazda 1975, avec cabine en fibre de verre, en parfait état. $2,000. (prix à discuter). 521-0669. 30-3-78

DATSUN 510, 1972, 4 portes, $250. Pneus neufs. Appeler Dominique Québillon: 384-4772. 29-3-78

RABBIT 78, AM/FM stéréo, après 6 hres. 472-0036. Particulier. 30-3-78

FORD Econoline 150, 1976, automatique, 8 cylindres, vitré, très propre, très bonne condition. Cause: départ. 273-1385 jour et soir. 31-3-78

Cutlass 1973, servo frein, servo direction, radio AM-FM, pneus radiaux, automatique, 42,000. milles, moteur V8-350, avant 6 hrs. 279-1858 29-3-78

Pacer 1976, automatique AM-FM, parfaites conditions. $2,600. Demander Pierre 341-4880 31-3-78

Dodge 1974, Custom Coronet, 4 portes, complètement automatique, air conditionné, 22,000 milles, 737-2087, 342-9968 29-3-78

AUTOS À VENDRE

Volvo 123 auto de course tout équipé, moteur balancé, $4,000. Jour: 674-8297 Soir après 7 hrs. 651-2841 ou 658-0378 10-4-78

BMW, 72, condition parfaite, faut vendre, $3,000. ou meilleure offre. 334-2346 29-3-78

Mustang 2, Match 1, 1975, V-8, servo frein, servo-direction, pneus radiaux neufs, 28,000 milles. $2,500. Tél: 527-9483 29-3-78

Matador 1975, 24,000 milles, $2,900. Tél: 388-8527 29-3-78

Duster 71, 52,000. milles, pneus radiaux neufs, excellente condition. $800. Le soir: 768-9405 30-3-78

BÂTEAUX À VENDRE

VOILIER KETCH, 45x27, ferro-ciment, la coque seulement. 671-2368. 4-4-78

BUREAUX À LOUER

RUE STANLEY ANGLE STE-CATHERINE OUEST
Un coin de rue de Peel, excellente location. Pour renseignement, appeler: **M. Leslie à 842-2966** ou visiter 1410 rue Stanley, suite 416.
3-4-78

AHUNTSIC
Il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 pieds à 4,000 pieds ca. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, occupation immédiate.
560 Henri-Bourassa ouest
334-9130
1-4-78

BOULEVARD St-Joseph, près métro, 7 1/2 chauffé, rez-de-chaussée, tapis, tentures, air climatisé, sous-sol pas fini, idéal pour professionnel, service concierge. 522-7711. 24-4-78

LAVAL, gens d'affaires ou professionnels, environ 220 pi.ca., chauffés, éclairés, tapis, salle d'attente attenante, etc. Prix à discuter, 622-7509. 10-4-78

Bureaux, Bl. St-Joseph, coin métro Laurier, 7 pièces, tapis mur-à-mur, électricité, climatiseur, pour dentistes ou autres professionnels, tél: 526-4306. 3-4-78

PROFESSIONNELS AHUNTSIC. Endroit idéal, stationnement, métro, 4,000 pieds ou davantage. Bureaux. Zoé aussi petite industrie. $1.50 du pied carré ou autres arrangements. Jean Lamothe. 281-1515. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 29-3-78

BICYCLES-MOTOS À VENDRE

HARLEY Davidson XLCH-1000, sporster, 1975, 5,000 milles, $3,000. Après 6 heures. 681-4515. 30-3-78

HONDA ST 90, 1,700 milles, Harley Davidson SX 250, toujours sous garantie, 1,300 milles, avec 2 casques Bell, 731-3447 ou 688-1716. 3-4-78

CHALETS À LOUER

ST-ADOLPHE D'HOWARD foyer, lac, saison, mois. 1-418-667-7215. 29-3-78

Bon chez-soi dans maison privée, confortable, tranquille pour personne sobre et sérieuse. De Lanaudière près Beaubien, $23 sem. 273-5737. 29-3-78

PIE IX, Sherbrooke entrée cuisine, salle de bain privée. Chambre et salon $35. par sem. Immédiat. 277-2995. 30-3-78

ST-ADOLPHE d'HOWARD, chalet suisse neuf, haut et bas à louer, 2 chambres à coucher, et foyer chaque étage. Chauffage électrique, semaine, mois, saison. 321-0692 et 655-8665 29-3-78

SAINTE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine, fin de semaine. (Aussi location été). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

LANORAIE: chalets meublés, commodités, très propres, face au fleuve, grande terrasse ombragés, aménagée, près village, proximité golf tennis, atmosphère de tranquillité. Odilon DesRosiers 1-887-2240. 3-4-78

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres, Mtl. 430-0430, (819) 326-5922. JNO

CHALETS À VENDRE

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922. JNO

CHALET 4 saisons, à louer à Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités, près de ski, golf, équitation, petit lac dans le domaine, 1-819-864-4209 appeler à frais virés, acceptés. 1-4-78

TRANQUILLE, 5 pièces, 150 x 150 pi., boisé, prix $11,000. Tél.: 1-834-6109 30-3-78

MONT-TREMBLAY, chalet style colonial, 32 x 24 pi. ca., 3 chambres, salon, cuisine, foyer, chauffage central, finition en cèdre, eau, égoût, terrain 80 x 100 pi. ca. 687-3401 29-3-78

CHALET meublé, St-Barthélémie, bord de l'eau, terrain 320 x 190. $14,000. Tél.: 885-3638. 30-3-78

CHALETS À VENDRE

VAL-MORIN: près Belle-Neige, lac semi-privé, chalet suisse luxueux, 3-4 chambres à coucher, laveuse-sécheuse, poêle et réfrigérateur, 3 foyers, sous-sol fini. Tél.: 271-6831. 1-4-78

CHAMBRES À LOUER

Bl. St-Joseph, 305 est, métro Laurier, neuf, tout compris, meublé, poêle, réfrigérateur, évier, chaque chambre. 845-7532. 4142 Dorchester ouest, métro Atwater, 933-1368. 29-3-78

COLLECTIONNEURS

Achat et vente de monnaie par la poste. Envoyer $0.25 pour liste de prix. Calabash, C.P. 20, Station A, Longueuil. J4H-3W2. 31-3-78

Rive-Sud, achat et vente de monnaie, 158 Curé Poirier ouest, Longueuil 677-2935 31-3-78

COMMERCES À VENDRE

UN LÉGER CAPITAL SUFFIT. Commerce très bien situé dans Rosemont, de décorations, tapisseries, peintures et cadeaux.
UNE CHANCE
845-5505
Soirs et fin de semaine **729-8251.**
29-3-78

Pharmacie à vendre, avenue du Parc et banlieue d'Outremont. Excellente opportunité, pour acheteur sérieux. Appliquer à C.P. 795 OUTREMONT 19-4-78

SALON de coiffure dames, Brossard, $18,000 ou meilleure offre. 678-6179 3-4-78

STE-ADÈLE, situé centre-ville, aménagé pour restaurant, tables, chaises, poêle, grand stationnement, valeur $85,000, laisserait aller pour $65,000. Tél.: 1-229-2179. J.N.O.

Salon de coiffure, cause: santé district Côte-des-Neiges. 737-9490. 4-3-78

LIBRE 1er mai, 8125 St-Hubert, près de toutes facilités, chauffé, storage, stationnement arrière. 739-0878. 31-3-78

Beaubien et Langelier. Local commercial avec 2x5½, neuf à vendre ou à louer. Construction de béton. Exc. Mme C. Desjardins 353-9960, 352-0318. Trust RoyalCourtier. 29-3-78

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livres
(comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261
1-4-78

Traitement pour guérir le bégaiement. 622-7719. 1-4-78

DEMANDES D'EMPLOI

Une dame recherche un emploi comme dame de compagnie pour personne âgée, du lundi au vendredi inclusivement, de 9:00 à 5:00. Peut cuisiner. Expérience, bon salaire. Communiquer à 387-1349 30-3-78

Femme demande ouvrage à la journée, avec expérience. Pas d'appel masculin. 725-4388. 30-3-78

CHERCHE emploi, professeur de français, langue seconde, temps complet ou partiel. Titulaire, bac spécialisé, permet d'enseigner, et certificat d'enseignement de français international. 937-2179. 29-3-78

PRENDRAIS TRAVAIL de dactylo à la maison. Expérience en droit et en thèses universitaires. Tél.: 527-4675. 1-4-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETIT déménagement de ½ à 4½, estimation gratuite Longueuil Montréal, Jean-Paul A 670-7729 6-4-78

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361 4-4-78

CÉRAMIQUE, sous-sol, balcons, ciment, gyproc, stucco, menuiserie. Tél.: 337-0741. 31-3-78

RENOVATIONS tous genres, différentes et à prix raisonnables, menuiserie, stucco, papier-peint, etc. Eléments de décoration à prix d'escompte. 622-4854 4-4-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

IBERVILLE ET STE-CATHERINE
Rez-de-chaussée, 3,500 pi.ca., chauffé, gicleurs, commercial ou industriel avec bureaux. Idéal pour imprimerie, entreposage ou petite industrie. **Libre immédiatement.**
527-9116.
7-4-78

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

ÉDIFICE À BUREAUX DE MÉDECINS HAMPSTEAD TOWERS
5465 av. Queen Mary
coin Earnscliffe
Cabinet de dentiste disponible avec les entrées électriques nécessaires déjà installées, complètement décoré et divisé, prêt pour occupation immédiate. Sous-louerais à un prix très raisonnable.
Pour informations: téléphonez à **M. David au 332-3010 ou 482-7092.**
29-3-78

AVE. DU PARC. 5628 près Bernard, grand magasin moderne, 4500 p.c. approx., chauffé, air conditionné, sprinkl, location exc. Appeler lundi à vendredi, 9 à 5 P.M. Mr. Sohn ou Mr. Makhout 845-3275 1-4-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER
2021 AVENUE UNION BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
- Nouveaux espaces de bureau
- Près Métro McGill
- Un étage complet de 26,000 p.c.
- "Turnkey" ou allocation
- Air conditionné 24 heures
- Stationnement adéquat
- Service de conception des tracés.

DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Division de location commerciale exclusive
L.E. VEARY 842-5011
29-3-78

FERMES À VENDRE

Cantons de l'Est (si vous aimez la nature). **Aubaine, terre boisée, 105 arpents dont 7 arpents sur route secondaire, très élevée, vue magnifique, érablière, beau ruisseau alimenté par des sources. Particulier: 1-819-758-3872** 29-3-78

St-Polycarpe, fond de terre 120 arpents, drainée sous-terraine, près rivière Belle-Ile, crédit agricole transférable, $52,000. Prix: 65,000. S'adresser à: 265-3880 ou 373-4148 1-4-78

Gentleman farmer, voici votre ferme complète, à 35 minutes de Montréal, pour $85,000, maison, bâtiments, machinerie, vergers, érablière, vignoble, fraises, framboises, prunier, poirier, terre noire. Michel Laperle, agent. 1-819-843-7956. Les Immeubles Whitehead Inc. 29-3-78

FOURRURES

Manteau de seal, manteau de mouton, étole de renard, 3 petits renards, 688-0239 30-3-78

GARDERIE

Recherche personne disponible pour garder enfant de 1 an à domicile pour une période de trois mois, bonnes références, 581-2394 après 9:00 hres P.M. 4-4-78

LOCAL À LOUER

FLEURY, coin Delaroche, pour bureau ou boutique, 2e étage, contacter M. Tunis à 288-7224 3-4-78

LOCAL INDUSTRIEL À LOUER
Rue Masse, Montréal-Nord, centre industriel, 3,700 pi.ca. dont 1,050 aménagés en bureau, et 2,650 en entrepôt et atelier.
Jour et soir:
326-9530
7-4-78

LOGEMENTS À LOUER

GARNIER 4512, près Mont Royal, 2e, 5 1/2 fermé, balcon, presque neuf, coin, entrée privée, plancher chêne, hangar, lingerie, sortie laveuse-sécheuse, $245. Mai. 334-3933. 24-4-78

GARNIER 4508, près Mont Royal, 2e, 3 fermé, plancher chêne, salon 18' x 10', grand balcon, presque neuf, dépense, lingerie, hangar, linoléum, $160. Juillet. 334-3933. 24-4-78

4½ chauffé, situé 3590 Dézéré, libre. 524-7885 1-4-78

Laval: Ste-Rose, grand 3½, 4½, 5½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement. 625-3661. J.N.O.

Côte-des-Neiges, haut duplex, 6 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement $290. 5800 Trans Island, Montréal. 15-4-78

LONGUEUIL: 3½ $140., 4½ $185. et plus. Autobus 71 CTCUM, face au Parc, près centre d'achats Jacques Cartier, chauffage électrique, construction récente. 677-4304. 1-4-78

Hochelaga, 5½, bas, libre, entrée laveuse, sécheuse, avec garage, pas d'enfants, $250. 332-2635 1-4-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 26 et 28

LOGEMENTS À LOUER

Côte-des-Neige adjacent à Outremont, endroit paisible, haut de duplex, 4½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, fournis, $375. entre 19 et 21 hres. 739-2939. 31-3-78

VILLENEUVE OUEST, 276. Juillet. 7 chambres, chauffé. $280. Visiter seulement mercredi de 5 à 6. 30-3-78

Montréal-Nord, 4½ moderne, 1er plancher, chauffé, $185. par mois. 324-2491. 1-4-78

Avenue de l'Épée (Jean-Talon) 4½, grandes pièces, très éclairées, séparées, demi sous-sol, très propre, 220 V, pas chauffé. $105. 738-5088. 30-3-78

3½ neuf, tranquille, près de métro, chauffage électrique, tout payé, avec poêle et frigidaire, références. $175. par mois. 649-0144. 31-3-78

LONGUEUIL, 4½, $180 Chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, stationnement, CTCUM. 671-0890. 30-3-78

4½ chauffé, libre immédiatement. Jour: 281-6677, soir: 374-3765. 1-4-78

BAS 6½, métro Beaubien, 1er mai, entrée laveuse-sécheuse, $160. Appeler Nicole 270-1352 après 6 hrs. 30-3-78

BROMONT, face au terrain de golf, appartement avec salle de bain privée dans maison familiale. Écrire à H. Joly ou s'adresser 110 rue Papineau, Bromont. 31-3-78

ST-LÉONARD, grand 5½ chauffé, 2e étage, libre. $250.00. 376-1678 entre 5 hres et 8 hres p.m. 29-3-78

Logement 4½ (2 doubles) fournaise gaz, chauffe-bain 220, prélard neuf, partout, belles galeries, hangar, face terrain de jeux, $135. 279-9501 3-4-78

Grand 5½ plus terrasse, chauffé, $270. par mois, 1281 De La Visitation. 521-6375 ou 527-2573 1-4-78

4446, Jeanne D'Arc, 3½ non-chauffé, $100. 381-6688. Garage disponible, $25. 24-4-78

Boulevard St-Joseph, près métro, 7½, chauffé, rez-de-chaussé, tapis, tentures, air climatisé, sous-sol pas fini, idéal pour professionnel, service concierge. 522-7711 24-4-78

Outremont, rue Willowdale, 3½ chauffé, équipé, rénové. $260. par mois. Concierge. 737-0406 29-3-78

St-Urbain, métro Crémazie, libre, 3 pièces fermées, chauffage électrique, après 7 hres. 389-1617 29-3-78

Tétraultville, haut de duplex, grand 5½ moderne, porte patio, chauffage électrique, $275. 354-9609 1-4-78

VERDUN OUEST, haut de duplex, 5 pièces, chauffage électrique, 2 balcons, près du fleuve, rue ombragée, pour personnes tranquilles. Service de conciergerie si désiré. 769-4925 29-3-78

NORTHMOUNT, près Université Montréal et Hôpital Ste-Justine, Haut duplex, 6½ chauffé, repeint, tapis mur-à-mur, 220, ensoleillé $425. mois. Libre immédiatement. Après 17 hrs. 342-9134 31-3-78

ROSEMONT, 29e avenue, 4½ chauffé, 1er mai, 376-3343 après 7:00 P.M. 31-3-78

ST-LÉONARD, 4½ chauffé, entrée privée, libre 1er juillet, $230. 727-5759 ou 728-6935 30-3-78

MONTRÉAL-NORD, 2 logements de 5½, 1 libre immédiatement et l'autre pour le 1er juillet. 259-9359 ou 327-4981 29-3-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

3 personnes tranquilles cherchent 5½ ou 6½ pièces avec 3 chambres à coucher fermées. Près métro Sherbrooke à Beaubien, pour 1er juillet ou avant. Entre 6 et 8 hres p.m. 525-7320. 30-3-78

5 PIÈCES, avec balcon, chauffées, adultes. Pour juin ou juillet, ascenseur, entre Sherbrooke et Beaubien, Nord au Sud et Pie IX et St-Laurent. 374-0752. 29-3-78

MAISONS À LOUER

ST-LÉONARD: 5½ et 4½, maison récente, appartement très grand, occupation 1r juillet, 321-1269. 3-4-78

MAISON de ville, (Condominium) St-Laurent, terrasse neufchâtel, 3 chambres, sous-sol fini, garage, piscine extérieure, aucun entretien. Pour 1er juin. Tél.: 844-9157 ou 672-5013. 2-4-78

Greendale, Pierrefonds, louer ou vendre, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de séjour, garage. $450. par mois ou $48,500. 697-6586 6-4-78

PIERREFONDS: 7 pièces, $385. bungalow aussi ville Mont-Royal, 11 pièces $695. cottage aussi Montréal ouest, 5 pièces $295. duplex avec garage, 722-9608. 31-3-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

EXPOSITION ESTIVALE D'ARTISINAT
(le coeur de l'artisan québécois)
Situé Place Jacques Cartier, Vieux Montréal, ouverture prochaine, exposants intéressés prendre rendez-vous.
354-9910
3-4-78

MAISONS À LOUER

PLACE BEACONSFIELD
MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS DE TOUTES SORTES
695-2740
29-3-78

BOIS-DES-FILION, bungalow, chauffage électrique, 6 pièces, occupation immédiate. $285. 669-5210. 29-3-78

Duvernay, bungalow 6 pièces, libre, non-chauffé, avec garage, 1046 Croissant Albanel. $350. par mois 418-651-6424. 3-4-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES
- Concessions disponibles
- Pour Montréal et l'extérieur
- Chiffres d'affaires garantis
- Mise de fonds requise: $35,000.
- Pour informations:

Demandez M. Brunet
Tél.: 1-514-527-3656
Département du Marketing
1-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
HÔTES AUX LOGES DU STADE (6)

Description du travail et qualifications requises
- Accueillir, aider, diriger et renseigner les invités aux loges du Stade.
- Veiller au bien-être des invités d'une section de 3 à 5 loges.
- Vérifier la propreté, l'état et le fonctionnement de l'équipement des loges et acheminer les cas problèmes au responsable.
- Voir aux divers services offerts.
- Vérifier le numéro du billet et introduire les invités qui y ont droit.
- Assure le service de produits alimentaires (casse-croûte) aux différentes loges.
- Assure toute autre tâche complémentaire à l'opération accueil.

Expérience:
- Expérience d'hôte de préférence dans l'hôtellerie.
- Bilingue - Personnalité attrayante - sérieuse - disponibilité - Politesse.
- Age requis - 30 ans.

Salaire:
Environ $5.00/heure.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 mars 1978 à l'adresse suivante:
Monsieur Michel Perreault
Régie des Installations Olympiques
Stade Olympique
4545 Pierre de Coubertin
Stationnement P-5
Montréal, Québec.

PROGRAMMATEUR E.D.P.

Une compagnie en plein essor, localisée à Montréal et spécialisée en ingénierie et ventes est à la recherche d'un programmeur E.D.P. Le candidat doit posséder une bonne expérience en programmation R.P.G. et être capable de travailler avec un UNIVAC 9214 à disques. Les responsabilités incluront également l'étude et l'analyse des systèmes E.D.P. et des procédés relatifs à leur emploi. Une bonne connaissance de base de la tenue de livres serait un atout précieux.

Le salaire sera proportionnel à l'expérience et les capacités. Veuillez écrire en toute confiance à:

PEACOCK

260 rue St-Patrick
Ville Lasalle, Québec
366-5900, poste 267
29-3-78

SECRÉTAIRE

Le service Technologie de l'environnement de Domtar Inc. recherche les services d'une personne dynamique pour combler un poste intéressant et diversifié.

Les candidats/es doivent aimer le travail général de bureau et pouvoir sténographier et dactylographier des rapports techniques ainsi que la correspondance. Ils/elles possèdent un diplôme d'école secondaire, 2 à 3 années d'expérience et de bonnes aptitudes en secrétariat; ils/elles doivent être disposé/es à travailler pour plusieurs personnes.

Nous offrons un très bon salaire de départ et un programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez demander une entrevue en téléphonant, sans oublier de citer le projet no. C8/20:

Services d'emploi
Domtar Inc.
282-5401
29-3-78

DOMTAR

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
Une importante société sitée Place Victoria recherche une personne bilingue possédant sténo, avec expérience, pouvant assumer des responsabilités.
Communiquer avec:
Yolande Legault
878-2691
1-4-78

DACTYLO
Un important bureau de C.A., situé Place Victoria, recherche personne bilingue ayant 2 ans d'expérience et plus pour dactylographier des états financiers. Poste permanent. Salaire intéressant. Communiquer avec: **Yolande Legault**
878-2691 30-3-78

GARDIENS
Service de la protection

FONCTION:
- Assurer la protection du personnel et des biens mobiliers et immobiliers de la CTCUM.
- Maintenir l'ordre et vérifier les entrées et sorties des visiteurs, des employés et véhicules sur les terrains ou propriétés, en accord avec les règlements et politiques de la CTCUM

EXIGENCES:
- Scolarité: 11e année
- Taille: minimum: 5'7".
- Détenir un permis de conduire classe 2.
- Posséder quelques années d'expérience dans un domaine connexe, tel que: agent de sécurité ou autre.

RÉMUNÉRATION:
- Salaire du début de $11,780.00 (actuellement en révision).

Pour obtenir une demande d'emploi, veuillez vous présenter au **121 ouest, rue St-Antoine, Montréal.**
31-3-78

SECRÉTAIRE
Un an ou plus d'expérience, sténo, dactylo bilingue, bureau situé Place du Canada.
878-9381 1-4-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Demandée pour étude d'avocats, au centre-ville, bilingue, 2 années d'expérience légale requises, très bonnes conditions de travail. Communiquer avec: **Monick Simard, 842-9841.**
30-3-78

VENDEURS
Ai besoin vendeurs sur la route pour vendre des déclins d'aluminium et acier, chassis et portes. Voiture nécessaire. Pas d'expérience nécessaire:
Tél.: **481-5868**
1-4-78

VILLE MONT-ROYAL
Dame âgée à la recherche d'une dame de compagnie. Aura à effectuer les travaux domestiques journaliers. Sera assistée d'une femme de ménage. En plus d'un salaire de $90.00 par semaine, la personne choisie sera logée et nourrie. Veuillez communiquer avec **Mlle Cholette,** le jour, sur semaine, au numéro **879-1333, poste 216.**
31-3-78

RÉCEPTIONNISTE
Demandée pour bureau d'avocats au centre-ville, belle personnalité, expérience nécessaire, connaissance du dactylo.
Communiquer avec:
Monick Simard
842-9841
30-3-78

Dicta française temporaire
Une compagnie du centre-ville, recherche une dactylo dicta avec expérience pour un projet spécial d'un mois. Bonne ambiance de travail ainsi qu'un excellent salaire. S.V.P. appeler:
CHRISTINE PORTER
285-1858
Axiom Associés
1010 Sherbrooke O. suite 602
29-3-78

Programmeur senior
$18,000.
Une compagnie bien reconnue recherche un programmeur senior avec deux années d'expérience complètes. Ferait partie d'une équipe en voie de développement, de contrôle de comptabilité et d'inventaire. Cobol proficient est requis de même que de l'expérience en de plus petits systèmes. Les candidats considérés seront ceux avec CICS. S.V.P. appeler:
GABRIEL WAGNER
285-1858
Axiom Associés
1010 O., Sherbrooke, suite 602
30-3-78

COMMIS RÉCEPTIONNISTE
Avec bonnes connaissances de l'anglais, dactylo, achats, classements. Position permanente: Montréal. Salaire selon qualifications. Envoyer curriculum vitae avec références à: **Agence Valrain, C.P. 117, Brossard J4Z 3J1. Dossier C-125.**
30-3-78

CUISINIER
Accorderait concession de cuisine (steak house) café-terrasse. Excellent cuisinier d'expérience. Très bonnes références requises. Idéal pour couple désireux de s'établir dans une ville de campagne.
Écrivez à **l'Agence Valrain**
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
Dossier C-123

OPÉRATEUR DE MOTEUR À TOUR-OUTILS
Ayant plus de 3 ans d'expérience. Salaire maximum offert en plus d'autres avantages. **735-0254 - Nick.**
30-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE, bonne expérience dans le secrétariat, comptabilité et relations extérieures, possédant initiative et capable de prendre direction d'un bureau au centre-ville. **Pour rendez-vous: 866-9060.**
3-4-78

Préparateurs de déclaration d'impôt demandés avec expérience seulement. Communiquez à Bénéficial entre 9 hres et 5 hres. **M. Brunet 844-5684.**
J.N.O.

Auditeur EDP
$23,000
Notre client requiert un généraliste EDP avec caractère exceptionnel — indépendant, créatif, affable, intuitif, perceptif et énergique. Le candidat choisi devra avoir le sens d'organisation, à la fois oral et écrit. Il ou elle devra posséder un degré universitaire, de préférence en commerce et avec l'expérience dans le domaine des affaires. Ce poste peut vous conduire à la direction. S.V.P. appeler:
TINA MARCOTTE
285-1858
Axiom Associés
1010 O., Sherbrooke, suite 602
30-3-78

Programmeur
$14,000.
Un bureau de service bien établi, recherche un programmeur Cobol avec deux années d'expérience en OS. Cette occasion vous donnera la chance de développer des systèmes en application commerciale. Des connaissances en DOS, PL1, Assembler et Fortran seront considérées comme un atout. Il est nécessaire d'être bilingue. S.V.P. appeler:
GABRIEL WAGNER
285-1858
Axiom Associés
1010 O., Sherbrooke, suite 602
30-3-78

DIRECT FILM INC.
CHERCHE COMMIS DE BUREAU

Description des fonctions: Sous-supervision, tenir un registre de contrôle pour l'ensemble de nos inventaires équipements, tenir une comptabilité de contrôle pour les dossiers relatifs à la location des locaux, tenir un registre de contrôle pour les archives.
Exigences requises: Expérience d'au moins un an dans le travail de bureau, doit facilement manipuler une grande quantité de documents, facilité dans ce contact avec les gens, maturité.
Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec
Lili Bordeleau
374-4200 poste no. 312 29-3-78

INFIRMIER(ÈRE) COORDONNATRICE DE SERVICE

Position:
Une coordonnatrice de service pour notre bureau de Montréal afin d'offrir des soins et services à domicile, et dans les institutions.

Les responsabilités incluent:
- La coordination des soins de qualité donnés par notre personnel à temps partiel dans la communauté; la direction du personnel, ainsi que l'administration générale du bureau.

Candidat(e):
- Personne bilingue, dynamique, ayant le désir d'aider les gens. Préférence accordée à un(e) candidat(e) possédant dactylo et expérience dans une entreprise ou un bureau de médecin.

Salaire avantageux. Avantages sociaux et possibilité de développement personnel.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:
M.A. DROUIN DIRECTEUR GÉNÉRAL
LES SERVICES DE SANTÉ UPJOHN
2075 UNIVERSITÉ SUITE 1012
MONTRÉAL H3A 2L1
29-3-78

ASSUREURS-VIE DEMANDÉS
Compagnie d'assurance-vie, à la recherche de représentants(es). Secondaire V, 25 ans et plus, salaire et commission. Pour information, demander:
Conrad Nadeau
ou Yves Godon
861-9421
3-4-78

Sténo française temporaire
Le Vice-Président senior d'une grande compagnie du centre-ville, recherche une secrétaire-sténo, pour une période de 3 semaines. Bureaux d'exécutifs. Travail dans une suite de prestige. S.V.P. appeler.
CHRISTINE PORTER
285-1858
Axiom Associés
1010 O., Sherbrooke, suite 602
29-3-78

Comptable avec expérience jusqu'aux états financiers mensuels, pour une compagnie en expansion dans le domaine dentaire.
Salaire selon expérience. Poure rendez-vous. Louise Lemay, 288-0165 3-4-78

COMMIS dactylo bilingue, expérience travail général de bureau de 8 hres à 4:30 hrs., 5 jours permanent. $140. Il faut être bilingue. Plomberie Robert, 421 Bélanger. Pour appointements: 276-4646 30-3-78.

COMPAGNIE importante cherche comptable qualifié, homme ou femme, allant états financiers, analyses budgétaires. Écrire au 5757 Decelles — suite 410 — Montréal. 30-3-78

SECRÉTAIRE bilingue, expérience pour bureau de notaires. Centre-ville. 878-3767. 30-3-78

RECHERCHONS un gérant avec expérience pour un magasin d'articles de sport pour personne capable de faire les achats et de diriger le magasin. Une expérience de plusieurs années dans le domaine des achats serait un atout. Pour rendez-vous: 735-0314 4-4-78

ESTHÉTICIENNE gérante, bilingue pour une ouverture immédiate, centre-ville, expérience minimum: 7 ans, âge minimum: 30 ans. 482-8614. 3-4-78

TRÈS bonne dactylo-dicta bilingue demandée pour notaire. Place du Canada. Travail à 90% en anglais. 878-2250 jour, 489-2946 soir. 30-3-78

Opérateur mini computer Olivetti audit 5 avec expérience pour facturation, comptes payables, etc... recherché par petite entreprise. Tél.: 769-3412 après 18 heures MR. TERNISIEN. 29-3-78

Assistantes demandées à temps plein pour travailler dans salon de coiffure. 843-3629. 31-3-78

Vendeurs bilingues, expérimentés dans le domaine du textile pour couvrir territoires déjà établis. Appeler: Gaby 336-6550. 29-3-78

Coiffeur(se) d'expérience, sachant coupes modernes et brushing, Salon d'Art, station de métro Berri de Montigny. **849-4392 ou 672-0192. 30-3-78**

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
Centre d'accueil pour personnes âgées, Centre-Ville.
842-1147
31-3-78

RÉCEPTIONNISTE
Bilingue, dactylo avec 2 ans d'expériences pour courtier d'assurance.
50 Place Crémazie
demander Huguette
384-5050

SECRÉTAIRE LÉGALE
Pour bureau d'avocats situé à Laval, 5 ans d'expérience et plus exigés. **Contacter Nicole Pouliot à 668-1920.**

COMMIS DE BUREAU
Pour magasin de meubles de qualité, secteur Décarie-Métropolitain. Travail varié; comptes payables, tenue d'inventaire. Transactions bancaires et travail général de bureau.
Entrainement disponible pour commis junior possédant aptitudes pour les chiffres. Bilingue. Excellents bénéfices. Ambiance agréable. **Salon du Meuble Fraser (Division de Fraser Brothers) 731-7518, Mr. Olsen.**
29-3-78

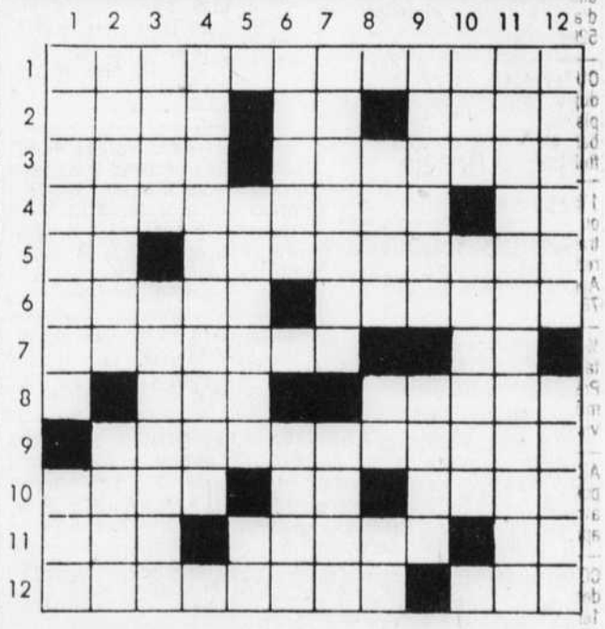
SECRÉTAIRE JURIDIQUE
PLACE VICTORIA
Cherche secrétaire avec expérience en droit civil. Dicta nécessaire et sténographie un atout. Connaissance de l'anglais requis. Bonne ambiance de travail. Salaire selon expérience.
André Brault
842-4416
737-0777
3-4-78

ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE
MIREILLE ROY
Infirmière licenciée, est à la recherche d'assistantes désirant opérer à leur propre compte à l'intérieur de son centre d'électrolyse. Ainsi que plus tard à l'extérieur de la ville de Montréal dans leur propre centre d'électrolyse.
Postulantes devront posséder:
Accuité visuelle excellente dextérité manuelle et être membres en règle d'une corporation d'ordre para-médicale.
Curriculum vitae:
3465 Côte des Neiges
suite 60 932-6544 JNO

Programmeur système analyste
$20,000.
On requiert cinq années d'expérience pour la programmation d'un système de modèle 370. Un Cobol compétent est requis pour travail sur un grand système de fabrication. L'heureux candidat devra posséder un potentiel de chef. S.V.P. appeler:
TINA MARCOTTE
285-1858
Axiom Associés
1010 O., Sherbrooke, suite 602
30-3-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Qui amollit.
2—Robe des femmes de l'Inde. — Pronom personnel. — Sommeille.
3—Couguar. — Frapper d'un impôt.
4—Qui critique méchamment. — Nickel.
5—D'un verbe gai. — Petite soeur.
6—Emanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphise. — Presser.
7—Imbiber d'une substance colorante. — Pronom indéfini.
8—Ancienne ville d'Arménie. — Vantas.
9—Syn. de stéréotype.
10—Barre servant à fermer une porte. — Route rurale. — Changea l'air.
11—Sans valeur. — Souple, malléable, flexible. — Dans.
12—Étourdi. — Au Moyen-Âge, armée.

Verticalement
1—État de ce qui est raboteux. — Première femme.
2—Prénom de Duplessis — Lavande dont on extrait une huile odorante.
3—Arbre. — Relative à un hiatus.
4—Remplir les joints de mortier.
5—Tourner au nord (vent). — Cinquante-cinq.
6—Reproduit exactement. — Grand lac.
7—Elle sème du grain. — Fait de vive voix.
8—Sans mélange (fém.). — Lieutenant. — Venu au monde.
9—Aimer avec passion. — Plante utilisée pour la fixation du sable des dunes.
10—À nous. — Société de comédiens.
11—Qui durent trente ans.
12—Le cavalier y appuie le pied. — Derrière de l'homme.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	R	F	E	L	U	■	A	I	M	A
2	I	R	E	■	L	U	R	O	N	■	A	M
3	D	A	T	T	E	■	N	U	A	N	C	E
4	E	B	R	E	C	H	E	R	■	A	R	T
5	L	I	A	N	T	■	■	S	C	I	E	R
6	E	S	C	O	R	T	E	■	R	N	■	O
7	■	A	T	R	O	C	I	T	E	■	N	P
8	O	T	A	■	C	■	D	U	P	E	■	E
9	P	I	T	E	U	S	E	M	E	N	T	■
10	T	O	I	■	T	O	R	E	■	V	O	L
11	E	N	O	U	E	R	■	U	S	I	N	E
12	R	■	N	■	R	E	C	R	E	E	■	U

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 26 et 27

OFFRES D'EMPLOIS

OPÉRATION, COMPOSITION

Machine Compset 550, composition de textes (livres). Travail à plein temps, très bon salaire. Rémunération complémentaire sur contrat, si la personne accepte une formation pour les relations extérieures. **Avantage pour candidates possédant voiture. Édition Agence D'Arc Inc. 6872 Jarry est. Tél: 321-0241, M. Paul Taillebois.**

29-03-78

PROGRAMMEUR INTERMÉDIAIRE

$15,000.

Notre client convertit son système RJE à PDP 11 et recherche un programmeur en Cobol et Assembler. Le candidat choisi devrait avoir 3 ou 4 ans d'expérience en OS/JCL. Une connaissance en Basic serait un atout. S.V.P. appeler:

GABRIEL WAGNER
285-1858
Axiom Associés
1010 Sherbrooke O. suite 602

30-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

Bureau régional d'une nouvelle chaine de restaurants à service rapide, situé sur Côte de Liesse, requiert les services d'une secrétaire bilingue avec sténographie et dactylographie excellentes. Expérience en construction ou transaction immobilière, un atout.
Nous offrons de nombreux avantages, ainsi que le programme d'horaire variable.
Si vous avez de l'initiative et de l'habileté dans le secrétariat, veuillez appeler: **Service du Personnel Wendy' Restaurants of Canada Inc. 735-5461.**

29-3-78

OPÉRATEUR INTERMÉDIAIRE

$10,000.

Une grande institution financière canadienne, recherche un opérateur intermédiaire pour travailler sur une machine de modèle 370 DOS/VS. Travaillera maximum 3 jours par semaine à des rondes rotatives de 12 heures. Si un horaire flexible vous plait, appelez-nous.

TINA MARCOTTE
285-1585
Axiom Associés
1010 Sherbrooke O. suite 602

30-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

$11,500.

Nous offrons un travail intéressant à une secrétaire bilingue qui travaillera avec le président d'une compagnie de pétrole. La candidate idéale aura de la sténographie bilingue et une bonne présentation pour travailler avec le public. De charmants bureaux en plus d'excellents bénéfices. S.V.P. appeler:

Susan Rennie
285-1858
Axiom Associés
1010 Sherbrooke St. W. suite 602

29-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

$8,000 à $8,500. C'est le début d'un temps nouveau. Joignez-vous à cette compagnie financière, située au centre-ville en tant que sténo-dactylo bilingue. Si vous possédez une bonne grammaire et recherchez un poste varié et intéressant le voici. Excellents bénéfices marginaux. Avancement garanti. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 29-3-78

SALAIRE $165. Place Ville-Marie. Pour la dactylographe junior possédant une excellente grammaire dans les deux langues voici une excellente opportunité. Vous travaillerez en tant que dactylo bilingue au département de la comptabilité, 3 semaines de vacances dès la première année et une heure et quart pour le dîner. Appelez Marie-Josée Forand à 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME 29-3-78

Secrétaire réceptionniste, excellente dactylo, bilingue, très bonne personnalité, expérience minimum de 2 ans. Salaire selon expérience Compagnie de construction, district est de Montréal. Tél.: 255-8836 30-3-78

DÉLÉGUES: Informateurs auprès de la femme avec ou sans expérience du public de 18 à 30 ans. Travail de jour de 9 heures à 4 heures. Pour informations: 387-6441 31-3-78

VENDEURS-VENDEUSES: Entre 18 et 30 ans. Travail de jour de 9 heures à 4 heures, auprès de la femme. Revenu à discuter. Pour informations: 387-6441 31-3-78

FAITES second revenu sur base de temps partiel, pour couple sérieux seulement. Tél.: 352-4072. 1-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire dicta bilingue

$10,000.

Votre facilité dans les deux langues, combinée avec votre habitude au dicta, vous qualifie pour ce genre de défi. Travailler avec le gérant du personnel d'une compagnie internationale. Location centrale, en plus d'excellents bénéfices. S.V.P. appeler:

Susan Rennie
285-1858
Axiom Associés
1010 Sherbrooke St. W. suite 602

29-3-78

Collège privé requiert les services de professeurs bilingues ou francophones pour septembre 1978 en: physique, science générale-chimie, mathématique, éducation physique pour jeunes filles. Les candidats devront être enthousiasme, flexible et capable d'enseigner tous les niveaux du secondaire. Salaire, fonds de pension et charge d'enseignement tel qu'établis dans l'entente provinciale, faire demande par écrit en envoyant son curriculum vitae à:
T.D. Davies, Directeur
Ouest Island College
851 Tecumseh,
Dollard des Ormeaux
H9F 4R7

29-3-78

SUN ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Suite à notre programme d'expansion dans l'assurance des biens commerciaux, recherchons personne expérimentée à la retraite. Expérience à titre de souscripteur intermédiaire ou senior indispensable.
Conditions de travail à déterminer telles que semaine de 3 à 4 jours. Atmosphère plaisante.

Bureau situé à
800 ouest Dorchester
Appeler:
D. Lugaz ou P. Lamarche
866-2581

29-3-78

UNIVERSITÉ McGILL
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE

Pour le doyen de la Faculté de Droit. Le poste implique des tâches variées, y compris des communications avec le corps professoral et les étudiants de la Faculté.
Exigences: diplôme d'école commerciale, excellente connaissance du français et de l'anglais, excellente dactylographie et sténographie, et plusieurs années d'expérience au niveau de secrétaire de direction. Nous offrons d'excellentes conditions de travail, des possibilités de perfectionnement et d'avancement, ainsi que trois semaines de congés payés après un an de service.
Veuillez prendre rendez-vous en composant **392-5344.**

29-3-78

Compagnie d'administration recherche personnes pensionnées entre 55-65 ans pour location d'immeuble à temps partiel. Expérience en administration requise 376-8986 29-3-78

Commis de bureau demandé bilingue, vérification de factures des comptes à payer, classement des factures, achats fournitures de bureau. Compagnie de matériaux de construction, district est de Montréal. Tél.: 255-8836 30-3-78

GÉRANCE de commerce, couple demandé, temps partiel, pour rendez-vous: 474-1320 30-3-78

TEMPS partiel pour gens mariés, 2 soirs par semaine. Intéressant et très rémunérateur. Pour entrevues, 589-6527 30-3-78

TRAVAIL à la maison, bas besoin d'expérience, 585-4874 29-3-78

PERSONNE pour appareils ménagers. Personne de service, expérimentée pour tous genres d'appareils. Doit être bilingue et posséder auto. Tél.: 684-2286 de 9 am à 1 pm. 30-3-78

BILINGUE, commandes au téléphone, dactylo, mémoire et jugement, très au-dessus de la moyenne. $165.-$225. 728-4527. 31-3-78

SALAIRE $150. à $170. EN FRANÇAIS SEULEMENT. 3 semaines de vacances des la première année, service de cafétéria à raison de .65 par jour, le tout pour la secrétaire junior possédant une excellente grammaire française, sténographie anglaise un atout. Vous travaillerez pour un seul patron, il y a deux ouvertures dans cette firme situé à la Place Victoria. Avancement garanti. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 29-3-78

$13,000 à 13,500. POSTE ADMINISTRATIF. Vous en avez assez du secrétariat et recherchez un poste avec responsabilité et initiative, votre voeux est exaucé. Si vous êtes secrétaire exécutive avec ou sans sténo et désirez faire carrière appelez-nous immédiatement. Cette firme offre d'excellent bénéfices marginaux tels que heures flexibles et cafétéria. Marie-Josée Forand 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 29-3-78

PERSONNEL

Couples sérieux pour travail à temps partiel, pouvant se faire chez-vous. Tél.: 477-9959. 28-3-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. pédagogie, b. philosophie, licence en lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

FACE À FACE
1117 ouest, rue Sainte-Catherine suite 420, Montréal.
Un service de rencontres respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis.
Pour gens sérieux seulement.
Appelez **288-5253** ou **659-2248.** Nous avons aussi des succursales à Toronto, Hamilton, New-York.

JNO

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10 ¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1, absolument confidentiel $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtier. 486-1106, jour-soir. J.N.O.

REMBOURRAGE

RÉNOVATEUR de meubles, tapisseur, vernisseur en siège, confection et réparation de tenture ouvrage garanti, prix concurrentiels. Jean-Guy Enr. 866-7067, 465-4437, 272-8061 1-4-78

SERVICES DIVERS

MASSAGE Chinois, Kimesithérapie, sauna, tension nerveuse, douleur dorsale, embonpoint, fatigue. Clinique de santé, 3 avenue Cornwall, Ville Mt-Royal. 738-7917 23-4-78

IDÉAL pour installer une roulotte, terrain 53x100 au lac Caribou, comté Labelle. Particulier $1,800. de 5 à 7 hres. P.M. 273-9720. 1-4-78

GÉNÉREUSE RÉCOMPENSE

Pour information pour trouver mon chien policier Berger Allemand, couleur noir et beige orangé, face beige, plus gros qu'ordinaire, doux. **481-1668 ou 486-1016.**

3-4-78

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en serigraphies. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

ST-JEAN-BAPTISTE de Rouville, site commercial par excellence, pouvant convenir à petite industrie ou commerce de tout genre, 4 grandes bâtisses sur terrain de 180,000 p.c. avec services. 25 mi. de Montréal. Rollande Wenkoff 467-1058, 467-9362. Adrienne Walker 467-2119, 467-9362. Trust Royal, Courtier 29-3-78

DUVERNAY O.: Val Des Arbres, terrains résidentiels de choix. Tél.: 481-1725. J.N.O.

STE-DOROTHÉE, rue Jean, 5 terrains près services. Prix global $6,000. évaluation $8,500. Ammadeo Llobat 1279 Place de Métrici, Québec 687-3707 1-4-78

SANS-SOUCY, développement de luxe, 2 milles de St-Sauveur, grand terrain et mini domaine avec puit artésien. Une rue nouvelle et beaucoup de bois. Privé. Planification superbe pour justifier tous vos rêves. Seulement $0.30 du pi. ca. Leigh Ronalds, 1-227-2719 ou 273-4421 29-3-78

TERRAIN 6,000 pi. ca. à Radisson, à vendre, Contactez: 684-7211 29-3-78

TERRES À VENDRE

TERRE de 70 arpents, dont 64 cultivables, à St-Norbert, comté de Berthier, prix: $21,000. 525-6456, 523-3744, soir. 1-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, avenue Champagneur, cottage complètement rénové, 3 chambres à coucher, salle de séjour au sous-sol, boiseries de chêne. Exclusif. A. Trudeau, Courtier 733-1871. 30-3-78

OUTREMONT, chemin Ste-Catherine (town house) 3 chambres à coucher, nouvelle construction. Occupation immédiate. Exclusif. A. Trudeau, Courtier.733-1871 30-3-78

BOIS-DES-FILIONS, 86, 24e avenue, bungalow 1969, aluminium, chauffage électrique, 6 pièces, occupation immédiate. Prix $28,500. 669-5210. 29-3-78

BUNGALOW, modèle "Rustic", 3 chambres à coucher, près des commodités, 678-4527 après 18 hrs. Prix $34,800. 3-4-78

St-Luc, rivière L'Acadie, propriété de 4 arpents boisés, 2 foyers, 8 pièces, 2 étages, dessiné par architecte 30 minutes du centre-ville. Demander Denis: 659-1994. 30-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-ANGÈLE

Maison de pierres, C. 1830, à proximité de l'autoroute des Cantons de l'Est, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 3 foyers, terrain 45,000 pi. car. **Téléphoner après 5 hrs. 1-466-3188.**

3-3-78

OUTREMONT: Maison moderne détachée, 8 pièces très éclairées, foyer naturel, 2 salles de bain, powder room, jardin paysagé. Vente privée.
77 avenue Beloeil
342-3618

29-3-78

OUTREMONT HARDLAND

Grand 7½-7½, salle de jeux finie, 4½ salles de bain, garage double, conditions excellentes. Prix demandé: dans les $80,000.
R. Eenker
332-4080

29-3-78

LUXUEUX DUPLEX

Longue Pointe, style colonial, 8045 Tellier, coin de rue près parc, immense terrain paysagé, moderne, très propre, 7 grandes pièces, salle de jeu, bibliothèque, garage double. Pas d'agent **353-3413.**

29-3-78

OUTREMONT-PRATT

Luxueux détaché 7½-6½, salle de jeux magnifiquement finie, chambre, salle de bain, salle de lavage, garde-robe en cèdre, garage double, grand jardin. Plusieurs extras.
R. Eenker, Courtiers
332-4080

29-3-78

OUTREMONT

Cottage détaché près chemin Ste-Catherine, 4 chambres à coucher, sous-sol aménagé avec entrée séparée, cuisine entièrement rénovée, foyer, garage, très central.
273-2098

1-4-78

N.D.G. superbe cottage 8 pièces, boiseries et parquets chêne, solarium, prix excellent. Demandez: **Filière I. 735-6381.**
FIDUCIE du QUÉBEC
Courtier

29-3-78

C.D.N. OUTREMONT AVENUE LENNOX

Près de U. de Montréal, duplex S/D deluxe, 5½, 6½, plus s.s. aménagé, 4½ pièces. Comme bureau de professionnel. Occupation négociable. $94,500. M.L.S. **Lucien St-Pierre 489-3138 ou 735-2761.**
LE PERMANENT
Courtiers

29-3-78

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT RÉALTIES COURTIER

BROSSARD

Secteur "T". Près de tous les services. A côté école, piscine, autobus, etc. Split-level. 4 chambres. Très beau terrain. Très très propre! Occupation rapide. Ouvert aux offres! M.L.S. Information: **Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.**

BROSSARD

Secteur "T" cottage. 4 chambres. Powder room attenant à la chambre principale. Sundeck au-dessus du garage. Salle familiale au rez-de-chaussée. Foyer au salon. Très propre ! M.L.S. Information: **Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.**

ST-LAMBERT

PROPRIÉTAIRE TRANSFÉRÉ. Doit vendre son joli cottage 3 chambres, salle à manger, foyer au salon, garage, belle architecture, condition impeccable, nouvelle inscription. On demande $57,000. Faites offre! **Bob Marois 465-2510, 679-7332.**

ST-LAMBERT

Vieux Préville — Face au parc boisé, vu magnifique, 10,500 p.c. terrain. Bungalow split custombuilt. 12 pièces. Plafond cathédrale. Foyer. Salle familiale. Salon avec foyer & salle à manger au rez-de-chaussée. 4 ou 5 chambres. Garage double. Prix réduit. Exclusif. Information: **Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.**

OUTREMONT

Résidence détachée, construite sur spécifications. Salle à dîner et salon séparés, boudoir, 2 foyers, 4 chambres à coucher, salle de jeu, chambre pour servants. Garage, jardin. **Herb Bourgeois 935-8541, 484-0605.**

29-3-78

Charlemagne, semi-détaché, très éclairé, solarium, hiver-été, 8 pièces, galerie, 8 pi. x 12 pi. Maison de jardin, accès rapide aux autoroutes. 581-1312. 1-4-78

ST-HUBERT: coquet bungalow pierre, aluminium, 7½ joliment décoré, ensoleillé, vaste cuisine, paysagé, clôture, jardin, croissant tranquille, proximité magasins, centre-ville, $33,900. Agents s'abstenir 656-3757. 29-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE — PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHOMEDEY RENAUD, maison de prestige, 8 pièces, foyer naturel, chauffage électricité, garage au niveau, piscine chauffée, air climatisé, plusieurs avantages. M.L.S. **Hélène Houle 667-0922 ou 667-3333.**
ADJACENT WESTMOUNT: cottage détaché situé près de Marie de France, 9 pièces, 2 salles de bain, 2 toilettes, climatisation centrale, très grand jardin paysagé avec piscine chauffée, exclusif. **Michelle B. Roche 334-0700 ou 277-1250.**

DES ROSIERS
de Fiducie Nord-Amérique

AHUNTSIC: beau triplex sous-sol fini, bonne location près du métro, grand terrain, salle à manger, garage. **Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.**
CARTIERVILLE: domaine 80,000 p.c. de terrain, cottage canadien sur bord de l'eau, piscine intérieure, tennis extérieur. M.L.S. **Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.**
CARTIERVILLE: très beau choix de bungalow, split-level, cottage dans secteur de choix, prix variant de $52,000. à $160,000. M.L.S. **Michelle Nagy 331-1577 et Stella Tremblay 334-2771. Bur.: 334-0700.**
OUTREMONT: cottage détachée en pierres, 8 pièces, grand salon, foyer salle à manger avec portes françaises donnant sur magnifique jardin paysagé. Spacieuse cuisine, sous-sol avec chambre et cuisinette. **Michelle B. Roche 277-1250 ou 334-0700.**
OUTREMONT: magnifique cottage 4 chambres, foyer naturel, possibilité de bureau, bien situé. M.L.S. **Michelle Nagy 331-1577 et Stella Tremblay 334-2771. Bur.: 334-0700.**
N.D.G.: maison unifamiliale, 8 pièces, 3 foyers, 2 salles de bain, 2 toilettes, spacieux hall d'entrée, sous-sol fini, boiseries décapées, secteur est, exclusif. **Michelle B. Roche 334-0700 ou 277-1250.**
ST-LAURENT: 3 magnifiques duplex, secteur Chameran, salle à dîner, sous-sol fini, foyer naturel, garage double, beau terrain avec ou sans piscine. M.L.S. **Michelle Nagy 331-1577 et Stella Tremblay 334-2771. Bur.: 334-0700.**
10 MINUTES PONT PIE IX: split-level cèdre, 8 pièces, foyer sous-sol et BBQ dans

Le Maître Courtier

cuisine. 3 salles bain, garage double, unique. Terrain 11,000 p.c. boisé. $99,000. M.L.S. **Gil Marcil 354-2950.**
MTL-NORD: duplex 2 x 5½, sous-sol aménagé, garage corniches et fenêtres aluminium. Demande $59,000. M.L.S. **Lili Daigle 354-2950.**
P.A.T. cottage 5 pièces, avec 2 terrains, taxes $785.67, entre Notre Dame et Bellerive. M.L.S. **Madeleine Taillon 354-2950, 581-2264.**
REPENTIGNY: professionnels qui cherchez propriété pouvant être aménagée pour plusieurs bureaux, ou centre communautaire, etc. superficie 2,580 p.c. Située rue Notre Dame. M.L.S. **Madeleine Taillon 354-2950, 581-2264.**

29-3-78

COURTIER EN IMMEUBLE ET PRÊT HYPOTHÉCAIRE

BELOEIL, bungalow 1973, 3 chambres à coucher, cuisine, salle à dîner, salon, sous-sol fini au complet, avec foyer dans salle familiale, salle de jeu, atelier, tapis, fixtures extra inclus. Grand terrain paysagé, clôturé, cabanon, kennel pour chien, site résidentiel près du Richelieu, taxes très basses, $750. Maison impeccable, sans enfants. Faut voir $45,700. S.V.P. Pas d'agent, 464-2967 30-3-78

OUTREMONT, avenue Pratte, duplex 2x6, 3 chambres, 2 foyers naturels, salle de jeux, 2 garages, jardin, 2 étages, libre à l'acheteur.
OUTREMONT, cottage détaché 1956, 7 pièces, 3 chambres, 1 bureau en bas. 1½ bain, garage, jardin, GOUBAN COURTIER, 843-3731 29-3-78

FABREVILLE: Pourquoi pas vous? Avec $2,000.00, comptant, devenez propriétaire d'une jolie résidence, 3 chambres et salle de lavage sur le même plancher, s/de jeu avec murs en briques véritables et bar... Faire vite. Prix $32,000.00! Denyse Dubois 625-6977. IMMEUBLES SUPERIEURS 29-3-78

STE-ROSE: bungalow neuf, finition très spéciale, garage. Site campagnard tout en étant près des accommodations. Prix dans les $39,000.00 discutable. Denyse Dubois 625-6977. IMMEUBLES SUPERIEURS. 29-3-78

NOUVEAU BORDEAUX, split level détaché, 8 pièces, chambre des maîtres avec salle de bain attenante, salle de jeux au sous-sol, systèmes intercom et vacuum, garage double. Roland Audette, Audette & Audette, 273-3653, soir: 334-0119 29-3-78

AHUNTSIC: Esplanade cottage semi-détaché, 8 pièces, salle de jeu, bureau au sous-sol, grand terrain, Roland Audette, Audette & Audette 273-3653, soir 334-0119 30-3-78

OUTREMONT: cottage 8 pièces, boudoir au rez-de-chaussée, 4 chambres, salle de jeu, garage. M. Savoie, Audette & Audette 273-3653 29-3-78

OUTREMONT: face au parc, cottage détaché, 11 pièces, 6 chambres, 2½ bains, sous-sol fini, garages sur la rue. M. Savoie, Audette & Audette, 273-3653 29-3-78

OUTREMONT: boul. Dollard près Collège Stanislas cottage 8 pièces salon avec foyer, sous-sol fini. 273-3653. 29-3-78

OUTREMONT: cottage détaché, Jolie maison de 7 pièces, avec cachet ancien sur rue tranquille, plusieurs murs intérieurs en briques, joli jardin, bon achat. Mireille Turp. 735-2761 ou 481-2561 LE PERMANENT COURTIERS 29-3-78

N.D.G. cottage, Avenue Marlowe, joli maison de 7 pièces, plus sous-sol fini, 2½ salles de bain, 2 foyers naturels, salle de jeu, garage, jardin, très bon achat. Mireille Turp, 735-2761 ou 481-2561 LE PERMANENT COURTIERS 29-3-78

LETOURNEUX, Adam, trois 7 pièces, bas vacant. MLS. Gilles Asselin 871-8851. 29-3-78

ÉGLISE (rénovée) près du Parc Lafontaine, 2 grandes salles. Gilles Asselin 871-8851. 29-3-78

AHUNTSIC. Duplex luxueux. Face au parc. Semi-détaché. 8½ et 5½. Garage double. Salle de jeux, foyer, local bureau. Prix $87,500. Comptant $20,000. Gilles Brunet 255-7545, 281-1515 DES ROSIERS, Le Maître Courtier 29-3-78

OUTREMONT, Chemin Ste-Catherine. Luxueux triplex semi-détaché, construit en 1970, situé vis-à-vis le parc Beaubien. 1x4½, 2x6½, comprenant tapis mur-à-mur partout. 1½ chambre-de-bain. 2 garages. Jardin complètement aménagé sur le versant de la montagne. Plusieurs extras. Guy Lefebvre 279-6622, 281-1515, DES ROSIERS, Le Mâtre Courtier 29-3-78

ST-LAMBERT: Superbe split-level très luxueux. 7 grandes pièces, 3 ch. à coucher, salle à manger, magnifique hall d'entrée, 2 foyers, chauffage élect. Garage. Exclusif. Jacqueline Boucher, 656-5300, 676-9628, IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 29-3-78

Duvernay, split briques et pierres, fenêtres et excédents aluminium, garage chauffé, chambre froide, garderobe cèdre, sous-sol fini: tapis, rideaux neufs partout, 2 salles de bain, lave-vaiselle, neuf, paysagé, piscine, remise de jardin, tondeuse neuve, patio en ciment. $52,000. 667-2051 8-4-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel. 672-9960. J.N.O.

Outremont, cottage détaché, 9 pièces, en très bon état, rue tranquille, face parc Outremont. Garage doublé. Vente immédiate. $88,000. Sans intermédiaire. Tél.: 277-8427. Du lundi au jeudi inclus, visite sur rendez-vous. 11-4-78

MONT ROLLAND, duplex détaché en bois, entrées privées, un 3½, un 4½, foyers naturels, terrain boisé, vue sur rivière, accès facile autoroute, $30,000. 737-7079. 3-4-78

Cottage semi-détaché, 8 pièces, 2 salles de bains, piscine hors terre, Pas d'agent, $43,000. Après 4 hres: 336-9557 3-4-78

ST-BRUNO: bungalow 1970, 5½, salle familiale, chambre froide, abri d'auto, patio, jardin, BBQ, arbres adultes, évaluation $41,900. Prix demandé: $36,000. Agent, s'abstenir. 653-0997 ou651-9830. 29-3-78

BOISBRIAND, sans agent, maison de ville, attachée, 6 grandes pièces, très propre, garage, 621-5155 ou 621-0930. 11-4-78

Ville Ile Perrot, cause: transfert, gentil bungalow de 12 ans, 5 pièces, 2 chambres, remise, jardin, grands arbres, près tous services, 30 minutes de Montréal, taxe $450. Prix $23,000. 453-8031 3-4-78

Brossard, luxueux split-levels et bungalows neufs, terrains boisés, chauffage électrique, foyer, près autobus, maisons modèles situées, au 7985 et 7995 Boul. Pelletier, constructeur A. April. Soir: 678-9122 27-3-78

Chomedey, split-level, 3 chambres à coucher, salle de séjour avec foyer en briques, cour arrière clôturée, garage. Particulier: 688-7569 29-3-78

NOUVEAU-ROSEMONT, duplex semi-détaché, luxueux Colonial, 2 X 5½, sous-sol avec foyer et porte patio, Prix demandé. $85,000. situé 5405 Dickson. C. Guy 256-6210 Immeubles Rosemont, Courtier. 30-3-78

OUTREMONT, duplex, 2 x 5½, très ensoleillé, sous-sol fini, garage pour deux voitures. Exclusif. A. Trudeau, Courtier 733-1871. 30-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE — PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

OUTREMONT: Tout près d'un parc. 5 chambres à coucher, 3 salles de bains, foyer naturel, sous-sol fini, garage 2 voitures, grand jardin. Excl. $89,000. **Claudette Limoges 932-1112, 481-5907.**
STE-THÉRÈSE EN HAUT: Dans un croissant, split-level pierres & briques, 8 pièces. Air climatisé. Chauffage électrique. Isolation supérieure. Piscine creusée. Salle à dîner etc. Comptant $10,000. M.L.S. **Adrien Rouleau 430-5225, 621-6100.**
NOUVEAU BORDEAUX: Cottage détaché, salon avec foyer en pierre, grande pièces au-dessus du garage, $49,800. **Lise Bourgeois 337-5170, 331-8339.**
NOUVEAU BORDEAUX: Bungalow, 3 chambres, salle à manger, sous-sol fini, garage, à proximité des transports, écoles, etc. **Lise Bourgeois 337-5170, 331-8339.**
VIEUX LONGUEUIL: Condominium Square, 5 pièces, 2 c.c., salle à dîner, stationnement situé au rez-de-chaussée avec terrasse. 5 minutes du métro. M.L.S. **Denis Leclair 651-4900, 653-5151.**
VIEUX LONGUEUIL: Bungalow, 7 pièces, sous-sol fini, garage. Prix réduit pour être vendu rapidement. **Janine Bédard 651-4900, 659-3291.**
LONGUEUIL: Duplex brique, beau secteur 2 x 5½, 2 logements disponibles 30 jours, chauffage air chaud et électricité, piscine creusée. M.L.S. **Denis Leclair 651-4900, 653-5151.**
BOUCHERVILLE: Bungalow surelvé, 5 pièces, cuisine renovée, salle familiale avec poêle Franklin, garage, grand terrain. **Pauline Coupal 672-6020, 655-0111.**
ROSEMONT: Terrasse Maisonneuve résidence luxueuse, 7 pièces, vaste salon ensoleillée 26 x 13 avec vue sur site olympique, chauffage électrique. Construction de qualité, cachet tout particulier. Comptant minimum $40,000. **Mlle Carole Gilbert 354-0360, 274-4667.**
BROSSARD: Cottage pierre des champs, 4 chambres à coucher, hall d'entrée, maison d'élégance dans un secteur prestigieux, salle à dîner, salon, foyer, grande cuisine. **Arthur Barbeau 672-6020, 465-2392.**
BROSSARD: Superbe cottage ayant servi de maison modèle, foyer au salon, 4 chambres, garage au niveau de la rue avec terrasse dessus. Demande $59,900.00. **Marianne Braunstein 672-6020, 678-5867.**
ST-LAURENT: Dulwich. Cottage de qualité supérieure, secteur tranquille, 4 chambres à coucher, bureau isolé, terrain 10,000 p.c., sous-sol fini, deux foyers, deux salles de bain. Élégant. **Arthur Barbeau 672-6020, 465-2892.**
ST-LAMBERT: Ranch style mi-étage, 11 pièces, 18,570 p.c. Situé sur le plus beau Blvd. de St-Lambert. **Magali Mackean 672-6020, 671-1898.**
ST-LAMBERT: Cottage semi-détaché, 4 c.c., foyer, cuisine pin noueux, patio, 150 amps. Beau terrain. Faut voir. **Pearl Gauthier 651-4900, 259-1198.**
LONGUEUIL: Vieux Longueuil, $152,000.00. Résidence de prestige, entièrement rénovée, 14 pièces, décoration professionnelle, boiseries de chêne, superbe foyer dans salle familiale, garage double, piscine "Aztac" chauffée. **Gisèle Sirois et Claude Boisvert 672-6020, 744-1703.**
BOUCHERVILLE: Charmant bungalow, 5 pièces, grand sous-sol, garde robe en cèdre, abri d'auto, près du fleuve et parc de verdure, M.L.S. **Pauline Coupal 672-6020, 655-0111.**
BOUCHERVILLE: Propriété de prestige sur le bord de l'eau, terrain, 29,725 p.c. professionnellement paysagé, piscine creusée, garage, M.L.S. **Pauline Coupal, 672-6020, 655-0111.**
BOUCHERVILLE: Face au fleuve, maison canadienne authentique, âgée de 200 ans, entièrement rénovée, chauffage électrique, 20 pièces, grand terrain, arbres adultes, près des écoles, facilité de transport. **Claude Boisvert 672-6020, 744-1703.**
- **STE-JULIE:** Haut Bois, bungalow brique, 17,994 pi.ca. style "Early american", spacieux, belle décoration, fenêtres Pella. Il faut voir, aubaine. **Louise Brault, 653-1576, 653-5796, André Maher 653-1576, 653-3858.**

29-3-78

OUTREMONT: cottage détaché, 11 pièces, cuisine-buanderie, vivoir, bureau-entrée séparée, 5 chambres, salle de jeu, garages, jardin $96,000. Avant midi et soir 274-9909. 29-3-78

Canadienne, banlieue, près Repentigny, terrain 125 x 200., secteur unique pour vente rapide. 589-6721 5-4-78

Terrain 60 acres boisé, à Labelle avec 2 maisons, $23,000. Particulier entre 5 et 7 hrs. P.M. 273-9720 1-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

Mille Isles, Qué. 10 milles de l'aéroport de Mirabel, 9 pièces meublées, approx. 7 acres de terrain. Bonne affaire. Tél.: 1-514-562-8275. 1-4-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAURENTIDES, joie de vivre en campagne sans problèmes, impeccable cottage, nouvellement rénové, 4 chambres à coucher. Privé, à quelques pas de toutes commodités. Grand terrain avec de beaux arbres. Propriétaire transféré. Prix de vente $48,000. Immeubles Echo. Mme John MacLaine, 226-2304 (frais virés) 226-2344 29-3-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

MONTRÉAL NORD: 8 x 5½ logements, déductible C-32, rue Lacordaire. Information: **Claude Lévesque 588-2202, Mario Beaulieu 353-8770, 253-3545.**
MONTRÉAL TRUST
Courtiers

29-3-78

Rosemont, 24 appartements, revenu $46,000. Appelez M. Mike 481-5868. 31-3-78

4.8 X REVENUS, 82 appartements, près magasins et arrêt d'autobus. Parfaite condition, revenus $166,068. Comptant $75,000. Gérard Cardinal 669-8029, 281-1515, Des Rosiers, Le Maître Courtier. 29-3-78

NOUVEAU BORDEAUX, belle occasion, beaux 40 logements, détachés, bien situés, financement excellent, propriétés peuvent être vendues séparément. Comptant discutable. Donat Pépin 744-2020, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier. 29-3-78

LONGUEUIL, plusieurs 8 logements avec chauffage électrique, revenu $20,000. Prix très raisonnable. Frans Moyson, 672-6775, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier. 29-3-78

AHUNTSIC, 27 logements, 1966, aucun vacant, revenu $65,000. Financement exceptionnel, rendement 20% sur investissement. Comptant $50,000. Gilles Brunet 255-7545, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier. 29-3-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

SEMI-COMMERCIAL, Ville Laval, terrain 48,900 pi. ca. 14 baux commerciaux, 14 logements, rue très achalandée, revenus $72,000. Balance de vente discutable. Prix en bas de l'évaluation. Bruno Gobeille 382-6985, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier. 29-3-78

MÉTRO Henri-Bourassa, semi-commercial, béton, 24 locataires. Revenu $51,380. avec clauses escalatoires. Possibilité de "Lease back" pour 5 ans à 10%. Comptant $50,000. Norman Laberge 276-7789, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-3-78

COMPTANT $20,000. Centre-nord près du métro, 24 beaux et grands appartements, tous loués, 11 garages, construction 1969, bon rendement. Michel Milette 670-3365, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-3-78

PETIT COMPTANT, 2 propriétés, 1x23, et 1x20 appartements. Construction 1969. Chauffage central, baux annuels, revenus $90,000. Vendrait en bloc ou séparément. Comptant $20,000. Claude Daniel 256-3652, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier. 29-3-78

AHUNTSIC. Magnifique immeuble, 59 appartements, grandeur variée, baux annuels, rapporte $126,000. Comptant $50,000. Offre demandée, échange accepté. Aldée Gravel 351-1475, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-3-78

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE, grands 3½, 5½ avec foyer, construit 1976, classé 32. Dépréciable 10%. Revenu annuel $13,500. André Lemaire 523-3449, 281-1515, Des Rosiers, Le Maître Courtier. 29-3-78

SEMI-COMMERCIAL. Construit 1973, 14 magasins et 36 logements dont 14x4½ et 23x3½ sur terrain de 41,250 pi. ca. Localisation idéale et loyers relativement bas. Excellente opportunité d'investissement. Comptant $100,000. Ubald Mainville 679-5834, 281-1515. Des Rosiers Le Maître Courtier. 29-3-78

5 X REVENUS, 80 appartements,

Aux Championnats québécois de tennis intérieur

Réjean Genois et Nicole Marois remportent les grands honneurs

par Pierre Leroux
collaboration spéciale

Réjean Genois a prouvé une fois de plus, dimanche, qu'il possédait la trempe d'un joueur de grande classe en conservant les deux titres qu'il remettait en jeu lors du Championnat Ricard de tennis intérieur du Québec, tenu le week-end dernier au club Sani-Sports de Boucherville. Nicole Marois, enlevant la palme tant en simple qu'en double féminin, a réussi un exploit similaire et a laissé les amateurs sur une note d'espérance.

Genois, grâce à son service et ses retours désarçonnants, a disposé de Richard Legendre au compte de 6-4 et 6-1. Il s'agissait là de la répétition de la finale de l'année dernière, alors que Genois l'avait également emporté. Genois avait auparavant éliminé François Synaeghel et Jean Rompré, tandis que Richard Legendre triomphait de Jean-Claude Gosselin (7-6 et 6-3), puis, de Denis Lamoureux (6-2 et 7-5) pour accéder à la finale.

Puis, comme si cela ne suffisait pas, les deux finalistes ont uni leurs efforts pour triompher du tandem d'Eugène Lapierre et François Synaeghel pour s'adjuger les honneurs du double en deux manches successives, par le compte répété de 6-2.

Le teint basané de Genois reflète bien plus qu'un séjour de vacances: la marque d'un entraînement intensif dans le sud-est américain, pour lequel il repart d'ailleurs dès lundi prochain pour jouer le "Southern Circuit", qui lui servira à accumuler les précieux points ATP, passeport essentiel pour participer aux grands tournois. La première étape de ce périple sera Atlanta.

Depuis quelques années, Genois évolue sur les différents circuits satellites (Watch, American Express, etc.) un peu partout à travers le monde (dont l'Asie) et y figure honorablement. Convaincu que la maturité d'un joueur de tennis s'atteint vers 28 ans, Genois (âgé de 25 ans) entend mener cette vie exhaltante, certes, mais combien difficile, pour une période d'environ trois ans. Après quoi, il évaluera si les résultats obtenus méritent qu'il continue.

Cet été, il reviendra peut-être au pays si la compétition canadienne lui apparaît intéressante. Il ne faut pas se le cacher, Genois ne dépend que de ses bourses (qu'il évalue à $5,000 pour 1977) et l'aide et les subsides que lui octroient la Fédération québécoise de tennis et le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Vital pour lui, cela demeure pourtant peu, quand on songe aux dépenses qu'engendrent tous ses déplacements. Il compte enfin se qualifier pour l'Omnium ouvert des États-Unis (Forest Hill), à la fin de l'été.

Quant à elle, Nicole Marois s'envolait hier, victorieuse et pourtant fort déçue de n'avoir pu se mesurer à Andrée Martin, reine du tennis québécois depuis plus d'une décennie. En effet, Mlle Martin, souffrant d'une vilaine grippe, a avisé les organisateurs de la rencontre qu'il lui était impensable de disputer la finale en temps prévu et qu'elle devrait déclarer forfait si la rencontre ne pouvait être reportée à cette semaine, chose impossible puisque la jeune Marois repartait le soir même pour la Floride où elle poursuit ses études.

Ainsi s'évanouissait le clou de la journée, et même, dans une certaine mesure, celui de la compétition, puisque l'affrontement Marois-Martin était celui qui présentait le plus de suspense, d'intrigue, alors que du côté masculin, la victoire de Genois semblait unanimement considérée comme étant du domaine de la haute probabilité.

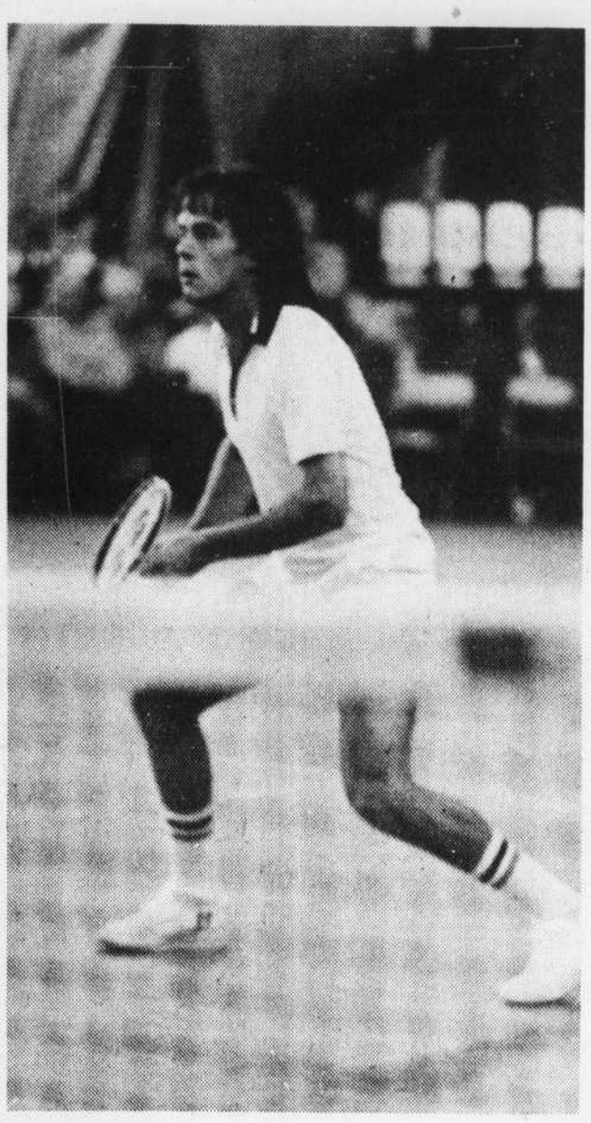
Même si elle emporte le titre par défaut, il n'en demeure pas moins que Nicole Marois devient la nouvelle championne du tennis intérieur québécois. Il est bon de rappeler que ce championnat ne consistait pas uniquement dans l'affrontement final Martin-Marois mais bien un tournoi simple élimination où Mlle Marois à dû vaincre tour à tour Marie Plante (6-1 et 6-2), Thérèse Blais (6-0 et 6-0) et enfin Muriel Allison (6-1 et 6-3), pour se tailler une place en finale.

Pour sa part, Mlle Martin s'était qualifiée pour la finale en disposant successivement de Christine Fauvel (6-0 et 6-2), puis de Chantal Racicot (6-1 et 6-1) et en dernier lieu de la troisième favorite, Hélène Pelletier (6-4 et 6-1).

Marois et Pelletier ont ensuite fait équipe pour remporter l'épreuve de double féminin aux dépens du duo composé de Suzanne Boivin et de Marie Plante, par le pointage de 6-1 et 6-2. Ces dernières avaient d'ailleurs surpris en disposant des troisièmes favorites, Diane Blondeau et Daveta Faria (6-4 et 7-5), puis, avaient bénéficié d'un laissez-passer pour la finale lorsque, suite à l'absence de Mlle Martin, le duo formé de celle-ci et de sa partenaire, Thérèse Blais, a dû se retirer.



Nicole Marois, déjà, et depuis un certain, temps, récolte des résultats intéressants.Ses aspirations sont à la mesure de son talent... Elle reçoit ici, les félicitations du représentant de la maison Ricard, commanditaire du tournoi. (Photo Jacques Grenier)



Le vétéran Réjean Genois a conservé le Championnat québécois de tennis intérieur.
(Photo Jacques Grenier)

Natation

Les Australiennes en vedette à Leeds

LEEDS, Angleterre (Reuter) — Les nageuses australiennes se sont mises en vedette à la réunion internationale de Leeds, en Angleterre, qui s'est achevée hier par la victoire par équipes de l'Australie qui emporte le trophée Coca-Cola.

Enlevant neuf des dix-huit épreuves au programme des trois jours, les Australiens ont confirmé, non seulement leur classe naturelle, mais aussi que leur préparation était beaucoup plus avancée que celle de leurs adversaires européens.

Handicapée par une infection à la gorge, la jeune prodige Tracey Wickham (15 ans), recordwoman du monde du 800 mètres, ne s'est pas alignée sur les longues distances. Elle a toutefois montré l'étendue de son talent en gagnant le 200 mètres libre hier dans le bon temps de 2 minutes 02.23. Elle s'est également classée 3e du 200 mètres papillon après avoir remporté le 100 mètres la veille. Sa compatriote et rivale Michelle Ford s'est imposée sur 400 et 800 mètres, et a terminé 2e du 200 mètres.

D'habitude supérieures surtout sur les longues distances, les ondines des Antipodes ont également gagné les deux courses de papillon, battant, à la surprise générale, la recordwoman du monde du 100 mètres, l'Allemande de l'Est Christiane Knacke, 3e du 100 dimanche et 4e seulement du 200, hier.

Les représentants de la RDA se sont rachetés avec la triple victoire de Roger Pyttel dans les 100 mètres libre et 100 et 200 mètres papillon, sa spécialité.

Ces succès, plus ceux de Gregor Arnicke dans le 100 mètres brasse et de Sabine Kahle dans les 200 et 400 quatre nages n'ont pas permis à l'équipe de la RDA, numériquement faible, de mieux faire que 3e avec 25 points, contre 29 aux Anglais et 53 aux Australiens. La jeune formation canadienne s'est classée 4e avec 19 points, suivie de la Norvège (10) et de la France (9).

Des nageurs français, seuls les brasseurs sont parvenus à tirer leur épingle du jeu. Olivier Borios a pris la 2e place du 100 mètres en une minute 07.57 et Annick de Susini la 3e du 200 mètres en 2.42.27. En revanche, Pierre Andraca, 2e du 200 mètres libre dimanche a pris la 8e et dernière place de la finale du 100 mètres en 55.13 secondes et la 6e du 400 mètres en 4.06.76 après avoir réalisé 4.06.09 en série la veille.

Patinage artistique

Le Canada gagne le championnat junior

MEGEVE (D'après AFP, Reuter et CP) — Le Canada a remporté le Grand Prix des Nations des premiers championnats du monde juniors de patinage artistique de Megève.

Avec deux médailles d'or (Barbara Inerhill et Paul Martini pour les couples et l'étonnant Dennis Coi en simples messieurs), une médaille d'argent en danse (avec Kelly Johnson et Kris Barber), le Canada a dominé les deux grands dont on attendait beaucoup de cette confrontation.

L'URSS a remporté une médaille d'or en danse avec Tatiana Durasova et Sergei Panomarenko et deux médailles d'argent avec Kira Ivanova en simples dames et Wladimir Kotin en simples messieurs. Meilleurs en imposé, les deux Soviétiques ont dû s'incliner en libre devant les patineurs américains, généralement mieux inspirés.

Quant aux États-Unis, ils ont révélé une patineuse appelée à un grand avenir, Jill Sawyer, 15 ans, qui a remporté la médaille d'or en simples dames.

À l'issue des figures imposées, Mlle Sawyer était huitième et la Sovietique Kira Ivanova était en tête. L'Américaine réussit d'abord à remonter à la quatrième place après un programme court éblouissant et samedi soir, elle a renouvelé sa performance en programme libre pour finalement dépasser ses trois concurrentes — la Soviétique et deux Allemandes de l'Ouest.

Jill Sawyer était techniquement nettement au-dessus du niveau des 26 concurrentes présentes à Megève.

La Canadienne Tracy Wainman, âgée de 10 ans, a pris une prometteuse sixième place.

Par ailleurs, à Red Deer en Alberta, lors des championnats canadiens de patinage de vitesse, les Québécois ont accumulé plus de points à eux seuls que leurs concurrents réunis. Les Québécois ont en effet amassé 235 points, 111 par le seul club Norbec, qui a remporté le titre des clubs.

Les concurrents du Québec ont remporté six des 10 épreuves individuelles. Gaétan Boucher en a remporté une, Jacques Thibeault une autre, et Sylvie Daigle, de Sherbrooke, a remporté les quatre épreuves dans lesquelles elle s'est inscrite, prenant le titre junior avec 20 points. Louise Bégin et Lucie Gagnon, toutes deux de Norbec (comme Thibeault), ont fait match nul pour la deuxième position, détentrices de huit points chacune.

Suzanne Côté de Québec a remporté le titre midget.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ALAN SWABEY & CIE
Alan Swabey — Robert Mitchell
Guy Houle — Paul Marcoux
Melvin Sher — Arthur Mallette
Kevin Murphy — John D. Miller
Gary W. Partington
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
625, Ave du Président Kennedy
Montréal — 845-7126

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL.: 861-2687
Modula INC
ameublement modulaire commercial

Laurent Dolbec Inc.
(Diplômé — École du Meuble 1951)
Rembourrage Décapage
Ponçage Ébénisterie
Estimation gratuite à domicile
10451, boul. l'Archevêque
Montréal-Nord, H1H 2Z9
321-4832

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier — Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel — Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est, mont-Royal, Suite 12, tél.: 288-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

J. ANDRÉ LAURIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
7152, rue Pontoise
Montréal 256-3503

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

ca
COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal-Québec
C.W. Bissegger, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.) Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
265, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COOPERS & LYBRAND
Comptables Agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3B 1W6
(614) 875-5140
et à travers le monde

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 510
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
1200, ave McGill College
Suite 1100 Montréal, Qué.
H3B 4G7 871-8901
Montréal - Sept-Îles - Toronto - Ottawa - Hamilton - Kitchener - London - Winnipeg - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria - Abbotsford - Langley
Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp, Nash & Field
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation Internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1, Complexe Desjardins, Bureau 1800
281-1850
420, Place du Marché, St-Jérôme
430-4610
Société nationale affiliée Ward, Mallette & Cie, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Représentation internationale

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A. C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux à Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Megantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec
Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H8 — 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battlefor, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Jovel, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Allan B. Chandler, C.A.
Gerald A. Stan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Dartchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morrie L. Fogelbaum, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-111

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 31

APPEL D'OFFRES

elinca

TRAVAUX CIVILS D'UN RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Un avis d'Appel d'Offres sera lancé le 27 mars 1978 aux Entreprises de Génie Civil pour la réalisation d'un réseau de Télécommunications à travers cinq pays de l'AFRIQUE DE L'OUEST.

L'Appel d'Offres est divisé en trois lots, sur lesquels les entrepreneurs pourront soumissionner à leur choix:

LOT NO. 1: "FORAGE ET MISE EN PLACE DES ANCRAGES DES PYLONES"
LOT NO. 2: "ERECTION DES PYLONES"
LOT NO. 3: "TRAVAUX DIVERS D'AMÉNAGEMENT DES RELAIS"

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi le 28 avril 1978 à 17:00 hres GMT. Les documents peuvent être retirés contre paiement à l'adresse suivante:

ELINCA COMMUNICATIONS LTD
Projet Panaftel
1 Complexe Desjardins
Case Postale 40
Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B2
Chambre 3622

La première copie sera facturée au montant de $500.00 remboursable si l'entrepreneur remet une offre. Chaque copie supplémentaire sera facturée au montant de $200.00 non remboursable. Le paiement s'effectuera sous forme de chèque certifié au nom de:

ELINCA COMMUNICATIONS LTD.
INFORMATIONS: (514) 282-9551, poste 3210

CITÉ DE MONTRÉAL-NORD
APPEL D'OFFRES

La Cité de Montréal-Nord recevra jusqu'à 17 heures, mardi le 11 avril 1978, des soumissions sous enveloppes scellées pour la fourniture de 66 lampes MV 1000U Metal Hallied ou équivalent et de 66 fixtures Widelite F-1001C complètes avec ballast 1000FM 600 pour l'éclairage de parcs.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumissions au bureau de l'acheteur de la Cité, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 11150 rue Garon.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% ou plus du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le 11 avril 1978, à 20 heures, à la salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord.

LE GREFFIER
Aline Ouimet

APPEL D'OFFRES

La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des offres pour les projets ci-après décrits:

Projets	Description
346-78	Impression de deux "**Liste de médicaments**", 13e édition, juillet 1978. 1) 2,500 exemplaires: 124 pages, 8-1/2" x 11", reliure spirale; 2) 23,000 exemplaires: 780 pages, 4-3/8" x 6-1/2", reliure avec couture collée.
347-78	Impression de 40,000,000 de formules "**Demande de paiement - Médecins et dentistes**" "Set liasse" en deux parties avec carbone, dimensions 3-1/2" x 8".
348-78	Service de traitement de données par ordinateurs sous langage A.P.L.
349-78	Fourniture et impression de 1,800,000 enveloppes, papier Kraft, format 4-1/8" x 8-1/4", ouverture sur le bout.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires nécessaires à la préparation de soumission à partir du 23 mars 1978 en s'adressant au siège social, au 1134, chemin Saint-Louis, 5e étage, Sillery, téléphone: 418-643-8918.

Clôture des soumissions:

Le 6 avril 1978 à 15h

Seules les offres présentées sur le formulaire préparé par la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le chef des Services auxiliaires
Henri Roberge

Régie de l'assurance-maladie du Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Prenez avis que S. & L. Transport Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement 19 sur le transport, pour le transport de passagers, pour activités de groupes ou des associations de Ville de Laval à l'occasion de voyages sportifs, culturels, religieux et récréatifs, de Laval à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de ladite municipalité.

Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande dans les cinq jours de la troisième publication.

Me Pierre Delorme
Procureur de S. & L. Transport Inc.
1117 rue Ste-Catherine ouest
suite 923, Montréal (849-5311)

1ère publication: 28 mars 1978
2ème publication: 29 mars 1978
3ème publication: 30 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT — REGLEMENT 2 (1976) articl. 2.59.1

PRENEZ AVIS que M. Jean-Marc Guindon, domicilié au 1009, Desbiens, Bellefeuille, dans le Comté de Terrebonne demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Lévis Diotte, domicilié au Petit Lac Long, Ste Agathe Paroisse dans le comté de Terrebonne, l'attestation ou le permis NO: M506927 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

Gaëtan Champagne, avocat,
1, rue Demontigny,
Ste Agathe des Monts, Que.

1ère publication: 28 mars 1978
2ième Publication: 29 mars 1978
3ième Publication: 30 mars 1978

CITÉ DE BEACONSFIELD — CITY OF BEACONSFIELD

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE BEACONSFIELD

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil en date du 20 mars 1978, le règlement no 468 intitulé "Règlement pour Modifier le Règlement de Zonage no 215, tel que déjà Modifié, Concernant les Exigences de Façade et de Recul pour les Propriétés attenant au Lac St-Louis et Concernant la Construction de Bâtiments sur du Terrain Amendé dans les Limites de la Cité de Beaconsfield", a été retiré et toutes procédures y relatives sont donc annulées.

Donné à Beaconsfield, ce 21ième jour de mars mil neuf cent soixante et dix-huit.

ALLEN MAINVILLE
Secrétaire-trésorier

APPEL D'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

La Corporation de l'Hôpital des Sept-Iles Inc., projette d'effectuer des travaux:

— d'agrandissement 8,092 mètres carrés
— de réaménagement 2,760 mètres carrés
— de rénovation

à son bâtiment principal situé à 45 Père Divet, Sept-Iles.

À ces fins, elle désire requérir les services professionnels de:

— une firme d'architectes
— une firme d'ingénieurs en charpente
— une firme d'ingénieurs en mécanique-électricité
— un laboratoire en géo-technique
— un laboratoire d'essai de matériaux.

Seules, seront considérées les candidatures de firmes ayant leur principale place d'affaires, ou ayant depuis six (6) mois une succursale située dans la région administrative No: 09.

Les firmes intéressées peuvent se procurer les documents d'offre de services en s'adressant entre 8:30 et 16:30 hres sur semaine au:

Secrétariat de la direction générale
Hôpital des Sept-Iles
45, rue Père Divet
Sept-Iles - G4R 3N7

Les offres seront reçues jusqu'à 15:00 heures le 14 avril 1978 par:

Le secrétaire du Comité de sélection
La direction générale de l'équipement
Ministère des Affaires sociales
1075 Chemin Ste-Foy
Québec, G1S 2M1

Le choix des professionnels se fera par le Conseil d'administration de l'Hôpital des Sept-Iles Inc., sur la recommandation d'un Comité de Sélection d'au moins cinq (5) membres selon les critères pré établis.

La Corporation n'est tenue d'accepter aucune des offres reçues.

Sept-Iles, le 15 mars 1978.

Jean-Marc Maloney
Directeur général

CITÉ DE MONTRÉAL-NORD
APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: "SOUMISSION - AMEUBLEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE - Contrat no 265 - Meubles de série et Contrat no 266 - Meubles spéciaux intégrés" et adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à dix-sept heures (17h00) **MARDI, LE 11 AVRIL 1978** pour l'aménagement du nouvel Hôtel de Ville.

CONTRAT NO 265: Fourniture et installation de meubles de série pour l'aménagement de l'Hôtel de Ville.

CONTRAT NO 266: Fabrication, fourniture et installation de meubles spéciaux intégrés pour l'aménagement de l'Hôtel de Ville.

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formules préparées par les designers Ducharme, Cloutier, Ouimet, Vachon & Associés. Ces formules, de même que les plans et devis seront obtenus au bureau du directeur des services, monsieur Jean-Guy Themens, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 11,150 rue Garon, Montréal-Nord, à compter du 29 mars 1978, moyennant un dépôt de vingt dollars ($20.00) en argent ou un chèque visé pour chacune des contrats. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et devis en bon état dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé de cinq mille dollars ($5,000.00) pour le contrat no 265 (meubles de série) et/ou de deux mille cinq cents dollars ($2,500.00) pour le contrat no 266 (meubles intégrés) tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord. Les soumissionnaires pourront soumissionner sur l'un ou l'autre ou les deux contrats.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil le même jour à vingt heures (20h00) à la Salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord.

Le Greffier de la Cité
Aline Ouimet

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-026919-777

DIANE CLAVETTE, résidante et domiciliée en les cité et district de Montréal.

DEMANDERESSE

-vs-

ANDRÉ COUTURE, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur ANDRÉ COUTURE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 22 mars 1978

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Me HENRI KELADA avocat
3467 rue Saint-Hubert
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MÉGANTIC

COUR SUPÉRIEURE
"En faillite"

Cour No 235-11-0000005-78
Ottawa No 011561

Dans l'affaire de la faillite de: Jean-Louis LEMIEUX, commerçant, domicilié à 454, rue Alfred, Thetford Mines, Qué., et faisant affaires sous la raison sociale de "ENTREPRISES J.L.L. ENR.", papeterie et articles de bureau, à 261, 9ème Rue Ouest, Thetford Mines, Qué. G6G 5J3.

Avis est par les présentes donné que Jean-Louis LEMIEUX, commerçant, de Thetford Mines, a fait une cession le 17e jour de mars 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour d'avril 1978, à 10 h 30 de l'avant-midi, au Palais de Justice, à Thetford Mines, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 21e jour de mars 1978.

JEAN ROY, C.A.,
Syndic.

Bureaux du syndic:
142 Est, rue Notre-Dame,
Victoriaville, Qué.
G6P 3Z7

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Projet: Réfection des toits du bâtiment no 4, Garnison de Farnham, Farnham, Québec.

Dossier: ML 862 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure normale de l'est)

MARDI, 25 AVRIL 1978

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Montréal, ville de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal, Québec.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Services des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner code régional 613 - 992-8587. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
6e étage, Édifice Kenson
225, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

REGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
appel d'offres
PARC OLYMPIQUE

-STADE-
AMÉNAGEMENT D'UNE CHUTE À DÉCHETS ET DE 4 SANITAIRES
(Architecture, mécanique, électricité)
PROJET NO. C-132-05
APPEL D'OFFRES NO. A-743

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de $50.00 non remboursable, sous forme de chèque visé, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Dépôt de soumission exigé:
Cautionnement de soumission: $32,000.00
OU
Chèque visé: $16,000.00

La VENTE des documents se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
Service des contrats
Stade Olympique
4545, rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Québec
Tél.: 252-4632

La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
a/s du Secrétaire
Stade Olympique
4545, rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Québec.

La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à:
15.00 HEURES, MARDI LE 18 AVRIL 1978

La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me Mireille Zigby

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
VINYLE AUTO-ADHÉSIF
DOSSIER: **SP-170**

Des soumissions pour la fourniture de vinyle auto-adhésif seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 20 avril 1978 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document d'appel d'offres qui peut être obtenu au Service des achats/matériel, fournitures et services, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905, rue Delorimier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

DIVISION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL
7500, rue Tellier
Montréal, Qué.
H1N 3N7

DIVISION ADMINISTRATIVE DE QUÉBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1K 7N3

Seules les personnes, les sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter, en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que RÉAL PROULX ENREGISTRE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 2ième jour du mois de mars 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Rouville le 8ième jour du mois de mars 1978 sous le numéro 139683

Daté à Montréal ce 13ième jour du mois de mars 1978

LA BANQUEPROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500-02-007472-785

COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLSTATE, un corps politique et corporatif dûment constitué selon la loi ayant sa place d'affaires principale pour la Province de Québec à 5005 Boul. Metropolitain Est, dans la ville de St. Léonard, district de Montréal;

demanderesse

vs

ODETTE LEBRUN, résidante auparavant à 64 rue Therrien à Repentigny, Québec;

défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse ODETTE LEBRUN, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée, à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.

Montréal, le 20ième jour de mars 1978.

RENALD CHASSE
Protonotaire C.S.M.

Mes. Gameroff Fenster Kandestin
Kugler & Kay, avocats
Suite 2204, 800 Place Victoria
Montréal, Québec

Le requérant-cédant, M. Charles Lavoie, domicilié au 871, rue Commerciale, Notre-Dame-du-Lac, Cté Témiscouata, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Maurice Plourde, domicilié au 271, Rte Trans-Canada, Notre-Dame-du-Lac, Cté Témiscouata, l'attestation et ou le permis portant le numéro: 0-501703 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 28 mars 1978
2ème publication: 29 mars 1978
3ème publication: 30 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
NO: 500-05-003944-780

COUR SUPÉRIEURE

CITÉ DE LA POINTE-AUX-TREMBLES, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Cités et villes ayant son siège social au 11,953 Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles district de Montréal.

DEMANDERESSE

-vs-

GROUPE FLORATHÈQUE LIMITÉE, autrefois ayant son siège social au 6570 est rue Jarry, St-Léonard district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse GROUPE FLORATHÈQUE LTÉE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 22 mars 1978
RENALD CHASSE P.A.C.S.M.

Ma MAURICE LARAMÉE
500 boul. St-Jean-Baptiste
suite 202
Pointe-aux-Trembles, QUÉ.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

Travaux publics Canada — Public Works Canada

PROLONGATION

Numéro 78123 — Construction d'un moulin à céréales, bâtiment no. 4 Institut de recherches vétérinaires, ferme de la ceinture de verdure, Ottawa, Ontario.

Veuillez prendre avis, que la date limite de réception des soumissions du 4 avril 1978, est reportée au mardi, le 18 avril, 1978, à 15 heures. Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants sont informés par la présente que les soumissions pour les travaux d'électricité et de mécanique, prévues pour le 31 mars 1978, devront être soumises par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, 196, Avenue Bronson, Ottawa, Ontario, au plus tard à 15 heures, le vendredi, 14 avril 1978, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'**Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, **18e étage, 2001, rue Université, Montréal, (Québec) H3A 1K3** sur versement du dépôt exigible.

SERVICE

Appel d'offres no: 78M-060P — Nettoyage intérieur et entretien du terrain - Immeuble du Gouvernement du Canada 409, rue Notre-Dame, JOLIETTE (Québec).

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de poste de Joliette, Rawdon, Crabtree, Lanoraie et Lavaltrie (Québec).

Date limite: le mardi 25 avril 1978
Dépôt: $25.00
Renseignements: Tél.: (514) 283-6553 ou 283-7793

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'Ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE DORVAL

A tous les **propriétaires** inscrits le 20 mars 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette cité ainsi qu'aux **locataires** inscrits le même jour sur la liste électorale alors en vigueur.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette cité,

que lors d'une séance ordinaire tenue le 20 mars 1978, le conseil de cette cité a adopté le règlement no 1099-78, intitulé: Règlement modifiant de nouveau le règlement 824-69, modifié par le règlement 948-73 (pourvoyant à la rémunération des membres du Conseil);

que les **propriétaires** ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 20 mars 1978, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations;

que les **locataires** ci-dessus visés

peuvent demander que le règlement no 1099-78 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;

que cette demande a lieu conformément aux articles 64, 35 et 36 de la Loi des cités et villes et selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la même loi et aux fins de laquelle procédure des personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 10 et 11 avril 1978 au bureau de la cité situé au 60, avenue Martin à Dorval;

que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 1099-78 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la cité, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 11 avril 1978 dans la salle réservée aux séances du conseil de cette cité, située au 60, avenue Martin à Dorval, à 19h15.

Donné à Dorval, Québec
ce 28e jour de mars 1978

le greffier
Marcel Guérin

Le Canadien s'assure le championnat à Boston

Le Canadien de Montréal n'a guère surpris en remportant le championnat de la Ligue nationale et le trophée Prince-de-Galles dimanche, à son 74e match de la saison. Les hommes de Scotty Bowman ont pris de vitesse leurs plus sérieux rivaux, les Bruins de Boston, contre qui ils ont bouclé un match nul de 2-2.

Le Canadien a totalisé avec le match nul de dimanche 120 points au classement, 14 de plus que les Bruins et 18 de plus que les Islanders de New York.

Cette partie nulle contre Boston représente pour le Canadien un troisième championnat de saison consécutif. Il reste que c'était un premier match nul depuis environ un mois.

Scotty Bowman a avoué qu'il avait un peu manoeuvré de façon à ce que ses hommes ne jouent pas nécessairement pour la victoire, mais bien pour remporter le point dont ils avaient besoin pour mériter le trophée Prince-de-Galles.

Nouvelle moins agréable, Guy Lafleur n'a pu inscrire aucun but (un seul point, sur une passe à Steve Shutt samedi) en fin de semaine. Lafleur ne possède plus qu'une priorité de sept points devant Bryan Trottier des Islanders, alors qu'il reste à chacun six matchs à disputer en saison régulière.

C'est un but de Brad Park vers la fin de la deuxième période qui a permis aux Bruins de limiter le Canadien à un match nul. Les Bruins ont tiré profit d'un avantage numérique, moins d'une minute avant la fin de l'engagement, pour foncer en direction de Ken Dryden, que Park a déjoué avec un puissant tir.

Park a marqué le but égalisateur alors que Doug Risebrough s'était affaissé devant le banc des siens, à la suite d'une rude mise en échec de Wayne Cashman, ce qui aurait dû, en principe, provoquer un arrêt du jeu.

L'arbitre Bob Myers, auprès de qui Bowman et ses joueurs ont vivement protesté, a refusé de déclarer invalide le but de Park. "Myers a dit qu'il n'avait pas arrêté le jeu parce que les Bruins fonçaient vers notre filet à ce moment-là, a déclaré Bowman après le match. Il nous a dit qu'il n'aurait pas arrêté le jeu si nous nous étions trouvés dans la situation des Bruins. De toute façon, le règlement prévoit que c'est l'arbitre qui décide d'arrêter le jeu, quelles que soient les circonstances. Pour ma part, je pense que j'aurais sifflé, mais je ne suis pas l'arbitre."

Quant à Risebrough, il a déclaré qu'il ne se souvenait pas de ce qui s'est passé lors de la mise en échec de Cashman. "On m'a dit que Cashman m'a frappé à la machoire avec son bâton; mais je ne m'en souviens pas," a déclaré Risebrough.

Ce même Cashman avait donné l'avantage 1-0 aux siens en première période, lors d'un avantage numérique encore une fois. C'était un 19e filet pour Cashman cette saison. Le Canadien a ensuite pris les devants, grâce à des buts de Shutt et Jacques Lemaire. Lemaire a marqué sur une très belle passe de Shutt, déjouant facilement Ron Grahame.

Le Canadien affrontera de nouveau les Bruins avant la fin de la saison. Ces derniers visitent en effet le Forum de Montréal samedi soir. Le match en question pourrait offrir des moments aussi excitants que celui de dimanche, de l'avis de l'instructeur Don Cherry, qui craint cependant que le match nul de dimanche n'inspire le Canadien.

"Ils sont tellement fiers, que je crains qu'ils prennent ombrage de ce match nul pour tenter de nous humilier samedi sur leur patinoire. Ce match ne sera certes pas le plus facile de la saison, mais nous serons prêts," a conclu Cherry, un instructeur qui a beaucoup fait pour améliorer son équipe cette année.

"Ils sont beaucoup plus forts que la saison dernière, a déclaré Ken Dryden au sujet des Bruins. Ils jouent du hockey solide et discpliné. C'est ce qui manque à plusieurs équipes que nous avons affrontées cette saison; ils ont des arguments pour nous répondre. C'est une équipe améliorée, si on les compare à l'an dernier."

En vertu de leur fiche et de leurs performances, il n'est pas exclu que les Bruins participent fort avant aux éliminatoires de la Ligue nationale. Il n'est pas exclu non plus de les voir participer à la finale...

D'autre part, samedi après-midi, le Canadien a marqué trois buts dès la première période pour s'imposer au compte de 5-0 devant les Capitals de Washington, une équipe déjà assurée de ne pas participer aux éliminatoires.

Cromartie veut partir... mais aussi frapper .300

DAYTONA BEACH (PC) — Pour un joueur qui prétend penser à ne pas jouer cette saison dans la Ligue nationale de baseball, Warren Cromartie, des Expos de Montréal, a des idées bien arrêtées quant à ce qu'il fera pour aider l'équipe.

"L'an dernier, j'aurais dû présenter une moyenne au bâton de .300, a déclaré Cromartie au camp d'entraînement de l'équipe. Cette année, je crois bien que j'aurai une moyenne de .300 parce que j'ai un an d'expérience dans le circuit. Je connais les lanceurs et les lanceurs me connaissent. Cela fera une grande différence.

"J'aimerais également produire 50 points et je veux voler 30 buts cette saison. Je sais que la tâche sera difficile, mais je sais que je peux y parvenir et que ce n'est qu'une question de temps", dit Cromartie.

Cromartie, 24 ans, originaire de Miami, a patrouillé le champ gauche au cours de 155 des 156 premiers matchs de l'équipe la saison dernière. Il a manqué la dernière semaine de la saison après avoir été atteint au poignet par un lancer.

Seuls Richie Allen, avec les Phillies de Philadelphie en 1964, et Ray Jablonski, des Cardinals de St. Louis de 1953, ont joué plus de matchs que Cro à leur première saison dans les majeures.

La moyenne de .282 de Cromartie, avec 175 soups sûrs et 41 doubles, ont tellement impressionné les membres de l'Association des chroniqueurs de baseball, qu'ils l'ont classé deuxième au scrutin pour la recrue par excellence derrière son coéquipier Andre Dawson.

Cromartie a toujours été reconnu comme un personnage flamboyant. Mais avec Dawson au centre et Ellis Valentine dans le champ droit, il n'aura pas la chance de voler la vedette très souvent.

Il déclare que cela ne le dérange pas.

"Je ne considère jamais les choses sous cet angle. En réalité, Dawson mérite plus de publicité parce qu'il a été choisi la recrue par excellence. C'est certain qu'un joueur qui mérite un tel honneur aura beaucoup de publicité. Mais nous aurons tous notre part. La question n'est pas de savoir qui en obtient le plus; nous ne pensons pas à cela. Nous sommes des professionnels, après tout, et notre seule préoccupation doit être les intérêts de l'équipe."

Alors que Dawson croit qu'il est idiot de penser à ne pas jouer cette saison parce que son contrat a été renouvelé automatiquement par les Expos, Cromartie dit qu'il s'agit là d'une solution de représailles possible.

"Nous n'avons pas beaucoup le choix. Nous pouvons nous rendre avec l'équipe à New York et jouer sans avoir signé de contrat, dit Cromartie ou ne pas se présenter au match d'ouverture de l'équipe." Personne ne prend cette menace au sérieux. Mais Cromartie, pour sa part, prétend qu'il envisage sérieusement cette possibilité...

Sans apparemment trop s'en faire à ce sujet, les Expos ont affronté les Blue Jays de Toronto deux fois au cours du dernier week-end. Samedi, ils se sont inclinés au compte de 4-0 pour ensuite, dimanche, vaincre les Torontois 5-4. Les Expos, qui ne jouaient pas, hier, ont à présent une fiche de 9-9 en matchs hors-concours.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 30

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 15 mars 1978 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à Laprairie Aircraft Inc. ont été vendues, assignées et transférées à International Mercantile Factors Ltd., a été enregistré le 17 mars 1978 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement du Montréal sous le numéro 2856953.

Le 21 mars 1978
INTERNATIONAL MERCENTILE FACTORS LTD.

AVIS est donné que Lucien Hamelin, 17 Potvin Lazure, détenteur du permis ou de l'attestation no. M-501783 D-002 catégorie Entrepreneur région 6 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation, en faveur de Florimond Robert, 98 St-Pierre Sherrington catégorie Artisan région 8, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976).

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère parution 28 mars 1978
2ième parution 29 mars 1978
3ième parution 30 mars 1978.

Le requérant-cédant, M. Richard Blanchet, domicilié au C.P. 13, St-Michel, Cté Bellechasse, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Conrard Larrivée, domicilié au 375, Notre-Dame est, Trois-Pistoles, Cté Rivière du Loup, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-505071-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 3, catégorie entrepreneur.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 28 mars 1978
2ième publication: 29 mars 1978
3ième publication: 30 mars 1978

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Prenez avis que Transport Amesse Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie spécialisée, en vertu du règlement numéro 19 sur le transport, pour activités de groupes ou des associations de Montréal, à l'occasion de voyages culturels, religieux et récréatifs de Montréal à tous points dans la province de Québec.

Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande dans les cinq jours de la troisième publication.

1ère publication: 28 mars 1978
2ième publication: 29 mars 1978
3ième publication: 30 mars 1978

Me Pierre Delorme, procureur
1117 rue Ste-Catherine, suite 923
Montréal, Québec (849-5311)

CANADA
PRVOINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-004349-781

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE corporation dûment constituée, ayant son siège social à Toronto, Ontario et une place d'affaires au 1155 ouest boul. Dorchester en les cité et district de Montréal.

DEMANDERESSE

-vs-

JACQUES DAIGNEAULT, présentement d'adresse inconnue.

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JACQUES DAIGNEAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 22 mars 1978

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Me JEAN LEGAULT
a/s Pouliot Mercure & Ass.,
1155 ouest boul. Dorchester
suite 3112
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-053585-752

DAME AMANDA TAPP

Requérante,

-vs-

JOSEPH VICTOR BOUFFARD

Intimé

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE

ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;

ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;

VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;

CONSIDÉRANT que la requête est fondée;

PAR CE MOTIFS:

LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 19 août 1940 jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.

ORDONNE la signification du présent jugement par les journaux;

LE TOUT sans frais.

Me ADOLPHE BOUVIER
Registraire Adjoint

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que DISTRIBUTIONS R. RENAUD INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Chambly a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 16ième jour du mois de février 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 24ième jour du mois de février 1978 sous le numéro 498126

Daté à Montréal ce 14ième jour du mois de mars 1978

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avis est donné que M. Gilles Leclair 1795 ave Pinewood, Dorval, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis de propriétaire de véhicule-taxi M-20 4130-001 de catégorie ordinaire pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal en faveur de Francisco Santana 5375 Rendall, app 5, Montréal P.Q. conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère publication: 28 mars 1978
2ème publication: 29 mars 1978
3ème publication: 30 mars 1978

SUCCESSIONS DE FEU EUGÈNE SALOMON ET DE FEU ILONA SALOMON

SCM: 500-14-000737-783

A QUI DE DROIT:

PRENEZ AVIS que Sheila Salomon et Steven Salomon (Selby) demanderont à la Cour Supérieure, le 1er mai, 1978, à 9:30 a.m., à la salle 2.16 du Palais de Justice, à Montréal, d'accorder des lettres de vérification établissant que les successions de feu Eugene Salomon et de feu Ilona Salomon, décédés intestats, domiciliés de leur vivant au 5725 de l'avenue Westbury, à Montréal, Québec, leurs soient dévolues.

STEVEN KORDA
PROCUREUR DES REQUÉRANTS

Le requérant-cédant, M. Edmond A. Cyr, domicilié au C.P. 287, Havre-aux-Maisons, Cté Iles de la Madeleine, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Jean-Claude Gallant, domicilié au C.P. 197, Lavernière, Cté Iles de la Madeleine, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-502512 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 01, catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 28 mars 1978
2ème publication: 29 mars 1978
3ème publication: 30 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-002909-784

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUÉBEC,

demanderesse;

-vs-

ERNEST SMITH,

défendeur;

— ORDRE DE LA COUR —

La Cour ordonne au défendeur, Ernest Smith, de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la date de la dernière publication de la présente ordonnance.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée à votre intention au Greffe de cette Honorable Cour du district de Montréal, Palais de Justice de Montréal.

Vous êtes de plus, avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestations dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous, un jugement par défaut.

Montréal, ce 8 mars 1978

Armand Beaulieu
Protonotaire

Mes Bilodeau, Flynn & Roy
1 est, rue Notre-Dame
suite 8.23
Montréal, Québec.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

No: 500 12-069560773

Le 1re jour de février 1978, PRÉSIDENT: L'HONORABLE JUGE GERALD McCARTHY

DOMENICO ZAGARA, résidant et domicilié au 1110 Rawdon à Ville LaSalle, district de Montréal

Partie requérante

C.

PIETRA MACCARRONE de lieux inconnus

Partie intimée

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE

ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;

ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;

VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;

CONSIDÉRANT que la requête est fondée;

PAR CES MOTIFS:

LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 2 août 1953, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.

ORDONNE la signification du présent jugement par la voie des journaux;

Sans frais.

GEORGES TEFAS
Registraire adjoint

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 9 mars 1978 par lequel Monsieur Elphège Daigneault a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Drummondville, le 15ième jour de mars 1978, sous le no 236525.

Banque de Montréal, le 20 mars 1978".

AVIS est par les présentes donnée que LES SERVICES CREATIFS LANG EDWARDS INC., ayant son bureau-chef dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner ses Lettres Patentes, à partir de et après la date qu'il lui plaira de déterminer.

DATÉ à Montréal, ce 21 jours de mars, 1978

STEIN & STEIN

Procureurs de la Requérante
Suite 1430, 800 ouest boulevard Dorchester,
Montréal, H3B 1X9

Le requérant-cédant, M. Bertrand Lachance, domicilié au 125, rue Deschamps, Neufchatel, Cté Chauveau, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Michel Turcotte, domicilié au 704, Rue Canadière, Cté St-Sauveur, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-503696 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie Entrepreneur.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 28 mars 1978
2ième publication: 29 mars 1978
3ième publication: 30 mars 1978.

Le requérant-cédant, M. Fred H. Leblanc, domicilié au Les Caps, Fatima, Cté Iles de la Madeleine, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Jean-Louis Lapierre, domicilié au C.P. 607, Cap-aux-Meules, Cté Iles de la Madeleine, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-503122 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 01, catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 28 mars 1978
2ième publication: 29 mars 1978
3ième publication: 30 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-076288-780

LISE L'ITALIEN

Requérante

-vs-

PIERRE VIVET

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé PIERRE VIVET, est par les présentes requis... de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est à Montréal.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 21 mare 1978

A. BEAULIEU
Protonotaire-adjoint

ME JEAN-CLAUDE ROGER avocat
31 ouest rue St-Jacques
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE GERVAIS MOTORS LTD. s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De la cité de LaSalle à la frontière Québec — Ontario (ports d'entrée: Hull, Pointe Fortune, Rivière Beaudette) pour le transport et le remorquage, au moyen de tracteurs dûment licencés, de roulottes neuves ou usagés de toutes catégories, maisons mobiles, bureaux mobiles, remises et/ou hangars mobiles, des maisons (système fold-a-way) et ses composantes, sections de maisons préfabriquées, sur châssis mobiles et toutes constructions industrielles, sectionnelles ou motorisées pour le compte de Atco (Eastern) Ltd.

Destination et/ou origine:
Tous points autorisés en Ontario

Droit additionnel:
En fournissant le service ci-haut mentionné la détentrice pourra faire usage de véhicules spéciaux (floats) pourvu que lesdits véhicules spéciaux et tracteurs soient dûment enregistrés.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 28 mars 1978
2ème publication: le 29 mars 1978
3ème publication: le 30 mars 1978

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Mtl.

PRENEZ AVIS que les requérants cédants dame YVONNE DAVID-MASSE GABRIEL RAYMOND et FERNAND BÉLANGER opérant sous les nom et raison sociale de : LES ENTREPRISES B.M.R. ENR. C.P. 9, baie des salbes cté Matane s'adresseront à la commission des transports du Québec dans le but de transférer leurs droits et intérêts et moyens de transport rattachés au permis no: 19604-V qu'ils détiennent de la commission des transports du Québec, à Monsieur Gabriel Raymond, opérant sous les nom et raison sociale de: LES ENTREPRISES B.M.R. ENR. Baie des Sables Cté Matane.

Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des transports du Québec au 585 Boul Charest Est Québec, PQ.

1ère publication: 28 mars 1978
2ième publication: 29 mars 1978
3ième publication: 30 mars 1978

Me Marc M. Delage procureur

St-Hilaire de Blois et Associés
8 Côte de la fabrique
Québec PQ.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-05-003751-789

LANIEL CANADA INC., corporation dûment constituée par la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires du 7101 Trans-Canadienne, en la Cité de St-Laurent, District de Montréal, Demanderesse, contre GÉRARD GARANT & SUCCESSION YVON MARCIL, faisant autrefois affaires sous les nom et raison sociale de GAMA AMUSEMENTS ENRG., au 3 Place Bellerive, appartement 1006, en la Ville de Laval, District de Montréal, ne possédant pas de domicile connu, ou lieu de résidence ordinaire, place d'affaires ou lieu d'emploi connus, en les District de Montréal, ni ailleurs dans la province de Québec, Défendeurs, Par ordre de la Cour, les défendeurs, GÉRARD GARANT & SUCCESSION YVON MARCIL, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière des deux publications de cet avis. Une copie du bref et déclaration a été laissée du greffe de cette Cour à l'intention des défendeurs, Montréal, ce vingtième jour de mars 1978. C.S. Montréal, Mes Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault, 630 Ouest Boul Dorchester, 22ième étage, Montréal, Qué, Procureurs de la demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 mars, 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Tiffany Beauty Supply Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le dix-septième jour de mars 1978, sous le numéro 2857008.

Ce 21e jour de mars, 1978
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PERMANENT
MORTGAGE CORPORATION
AVIS

AVIS est par les présente donné que Canada Permanent Mortgage Corporation a l'intention de demander au ministre de la Consommation et des Corporations des lettres patentes pour faire en sorte qu'une version française soit adoptée pour le nom Canada Permanent Mortgage Corporation, à savoir La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent.

E.G. Dewling
Vice-président et secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE DIVISION DES DIVORCES

NO. 12 073 324 778

RICHARD DAVID JOSLIN

REQUÉRANT

VS

SHARON ELLEN MCCLAY

INTIMÉE

L'intime (e) est par les présents requis (e) de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le (la) réquérant (e) procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Mtre. Simon Richter
455 rue Craig Ouest, Ch. 303
Montréal, Québec

Procureur du requérant (e)

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Prenez avis que S. & L. Transport Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie régulière, en vertu du règlement 19 sur le transport, pour le transport de passagers, pour activités de groupes ou des associations de Ville de Laval à l'occasion de voyages sportifs, culturels, religieux et récréatifs, de Laval à tous points de la province de Québec.

Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande dans les cinq jours de la troisième publication.

1ère publication: 28 mars 1978
2ième publication: 29 mars 1978
3ième publication: 30mars 1978

Me Pierre Delorme
Procureur de S. & L. Transport Inc.
1117 rue Ste-Catherine ouest
Suite 923, Montréal (849-5311)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 05-004 246-789

DOMINGUES DAVID,

demandeur

-vs-

ARMINDO FRANCISCO DE MATOS,

défendeur

-et-

ANTONIO CRUZ,

tiers-saisi

Le défendeur ARMINDO FRANCISCO DE MATOS, à l'intention duquel une copie du bref de saisie avant jugement simple et en mains tierces, de la déclaration et copie de l'affidavit ont été laissées au Greffe de cette Cour, est enjoint de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTRÉAL, ce 21 mars 1978.

(S) A. BEAULIEU

Me. Bertrand Bernier, avocat,
2600 est. boul. St-Joseph,
suite 201,
Montréal, P.Q.
Procureur du demandeur

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCP-78-19082
le mardi 11 avril 1978
Poste Hampstead
Montréal
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1978)
Garantie de soumission: $15,000
Principale place d'affaires au Québec

CCL-78-19087
le mardi 18 avril 1978
Territoire de la Baie James
DÉBOISEMENT DE L'EMPRISE DE DEUX SECTIONS DES LIGNES À 735 KV LG-2 CHISSIBI ET CHISSIBI — LE MOYNE
Garantie de soumission: $70,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-78-19083
le mardi 25 avril 1978
Poste Némiskau
Comté d'Abitibi-Est
CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DU CAMPEMENT, DE LA CAFÉTÉRIA ET DU POSTE DE DISTRIBUTION DE CARBURANT AINSI QUE LE MAINTIEN EN BON ÉTAT DES BÂTIMENTS
Garantie de soumission: $200,000
Principale place d'affaires au Québec

PMY-78-19095
le mardi 18 avril 1978
Région Montmorency
FOURNITURE DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES 800 kW, 1200 TR/MN POUR LA CENTRALE LA TABATIÈRE
Garantie de soumission: $30,000
Principale place d'affaires au Canada

CCL-78-19091
le mardi 11 avril 1978
CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER DE LA DÉRIVATION DE LA LIGNE À 230 kV LÉVIS — RIVIÈRE-DU-LOUP JUSQU'AU POSTE BOURGET
Garantie de soumission: $25,000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU Nº 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

hockey

Ligue Nationale

Samedi
Montréal 5, Washington 0
Detroit 2, Pittsburgh 2
Rangers NY 5, Toronto 2
Cleveland 4, Islanders NY 4
Atlanta 6, Boston 3
St. Louis 2, Chicago 2
Philadelphie 4, Minnesota 3
Buffalo 4, Colorado 3
Dimanche
Montréal 2, Boston 2
Detroit 4, Washington 1
Chicago 4, Vancouver 3
Islanders NY 6, Minnesota 3
Hier
St. Louis à New York, Rangers
Los Angeles à Toronto
Ce soir
Philadelphie à Colorado
Boston à Washington
Buffalo à Detroit
Vancouver à Minnesota

Association Mondiale

Samedi
Houston 4, Québec 3
Winnipeg 3, Birmingham 1
N.-Angleterre 6, Suède 0
Finlande 8, Cincinnati 3
Dimanche
Edmonton 5, N.-Angleterre 3
Suède 5, Cincinnati 4
Hier
Aucun match à l'affiche.
Ce soir
Edmonton à Indianapolis
Winnipeg à Houston
Cincinnati à Québec

Ligue Majeure du Québec

Quarts-de-finale
Samedi
Cornwall 5, Hull 2
Dimanche
Montréal 6, Verdun 4
Trois-Rivières 8, Québec 4
Cornwall 7, Hull 6
Sherbrooke 7, Laval 5
Hier
Aucun match à l'affiche.
Ce soir
Cornwall à Hull
Laval à Sherbrooke
Demain
Trois-Rivières à Québec
Montréal à Verdun

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-MONTRÉAL	74	55	9	10	331	168	120
LOS ANGELES	73	29	30	14	224	222	72
DETROIT	72	79	30	13	227	241	71
PITTSBURGH	73	22	33	18	225	290	62
WASHINGTON	73	13	48	12	167	298	38

Section Charles Adams

BOSTON	73	48	15	10	307	190	106
BUFFALO	73	42	14	17	271	189	101
TORONTO	73	39	24	10	254	212	88
CLEVELAND	74	19	43	12	206	306	50

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	74	44	16	14	310	194	102
PHILADELPHIE	73	42	18	13	278	185	97
ATLANTA	74	30	26	18	250	239	78
RANGERS NY	72	27	32	13	259	247	67

Section Connie Smythe

x-CHICAGO	74	29	27	18	211	206	76
VANCOUVER	74	19	39	16	221	293	54
COLORADO	74	16	38	20	234	285	52
ST. LOUIS	74	17	44	13	180	287	47
MINNESOTA	73	15	49	9	192	295	39

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-WINNIPEG	73	48	23	2	356	240	98
N.-ANGLETERRE	74	40	30	4	301	247	84
HOUSTON	72	37	31	4	260	267	78
QUÉBEC	74	35	36	3	313	330	73
EDMONTON	73	35	36	2	289	278	72
CINCINNATI	71	32	36	3	267	288	67
BIRMINGHAM	75	32	40	3	259	296	67
INDIANAPOLIS	72	23	44	5	239	310	51

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Quart de finale

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Série A							
TROIS-RIVIÈRES	3	3	0	0	21	7	6
QUÉBEC	3	0	3	0	7	21	0
Série B							
CORNWALL	3	3	0	3	23	5	6
HULL	3	0	3	0	5	23	0
Série C							
MONTRÉAL	3	3	0	0	18	11	6
VERDUN	3	0	3	0	11	18	0
Série D							
SHERBROOKE	2	2	0	0	12	5	4
LAVAL	2	0	2	0	5	12	0

x-champion de sa section.

meneurs

Ligue Nationale

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mon.	57	67	124
Trottier, INY	44	73	117
Sittler, Tor.	43	65	108
Lemaire, Mon.	34	59	93
Perreault, Buf.	41	46	87
Potvin, INY	29	58	87
Bossy, INY	49	34	83
O'Reilly, Bos.

Avril décrété "mois mondial de l'hypertension"

par Patrick Babielle

PARIS (AFP) — Avril 1978 a été décrété "mois mondial de l'hypertension" par la société et la fédération internationales de cardiologie. À cette occasion, une large campagne d'éducation sera menée.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé le 7 avril comme point fort de cette opération. Ce sera une journée mondiale dont le thème sera: "attention à votre tension". En effet pour contrôler l'hypertension dans le monde, il faut avant tout faire prendre conscience au public de l'importance du phénomène.

Tout sera donc entrepris pour informer les populations des risques liés à cette maladie: risques d'affections coronariennes, d'attaques cardiaques et cérébrales ou de lésions rénales, pour ne citer que les plus importants. Un groupe d'experts réuni pendant 13 jours au siège de l'OMS à Genève, a défini les lignes de force de l'action à engager.

Abus de sodium, usage de la pilule contraceptive, manque de protéines, tabagisme, pollution, sédentarité, prédispositions génétiques sont soupçonnés d'être des facteurs favorables à l'augmentation de la pression sanguine. Il est également reconnu qu'aucun d'entre eux n'est l'unique cause de la maladie mais qu'il s'agit de la combinaison de plusieurs de ces facteurs.

La pilule est un exemple caractéristique de l'incertitude quant au rôle des facteurs présumés. Administrée de façon continue, elle favorise le développement de l'hypertension dans les pays occidentaux ou des enquêtes ont été réalisées. Il peut s'agir d'une légère élévation de la pression sanguine que la simple suppression de la pilule est capable de corriger.

Mais la prise régulière de contraceptifs oraux peut également entrainer, dans de rares cas, une augmentation sensible de la tension. Alors, les proscrire ne suffit plus. Il faut avoir recours à des médicaments qui aident à faire baisser la tension (hypotenseurs).

Les prédispositions génétiques n'ont, elles non plus, pas encore été démontrées. Un des membres du comité d'experts de l'OMS, le docteur Cruz-Coke, de Santiago du Chili, estime que cette théorie ne peut être actuellement considérée que comme une éventualité.



LE GRAND CHOIX DE TOYOTA CELICA.

MODÈLES AUTOMATIQUES, À 5 VITESSES, COUPÉ OU LIFTBACK.

En 1978, Toyota vous propose une voiture sport étonnante, et dans un choix qui vous assure le modèle que vous voulez.

CHOIX: 4 modèles à la mode. ST ou GT coupé, ST ou GT Liftback.

CHOIX: transmission automatique à 3 vitesses au plancher ou manuelle surmultipliée à 5 vitesses.

CHOIX: un arc-en-ciel de nouvelles combinaisons de couleurs qui font ressortir la ligne aérodynamique de la nouvelle Celica.

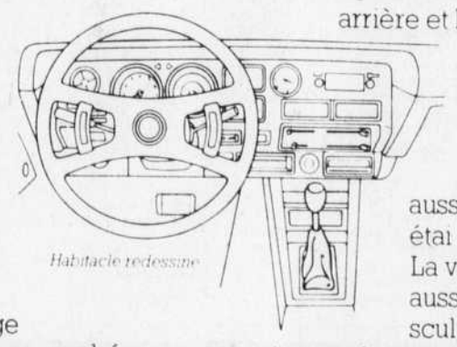
CHOIX: (nous ne pouvions pas nous empêcher d'en parler!)

le magazine Motor Trend a choisi la Celica comme voiture importée de 1978.

CHOISISSEZ LE MODÈLE SEDAN. Sport de roulement, modeste de prix, le modèle coupé a la nouvelle ligne aérodynamique Toyota. Un devant en pointe, par exemple, pour réduire la résistance du vent.

Un habitacle plus large qu'enveloppent des glaces courbées. Une spaciosité étonnante, un confort étonnant (une voiture étonnante!).

Le coffre à bagages, plus grand de 40 p. 100, le moteur de 2,2 litres à arbre à cames en tête, le un carburateur à 2 corps, allumage à transistors, les sièges avant qui s'inclinent à fond, les freins avant assistés, la moquette qui couvre tout le plancher, le tableau de bord complet, les petites glaces déflectrices arrière et l'horloge électrique: tout cela fait partie de l'équipement d'origine.



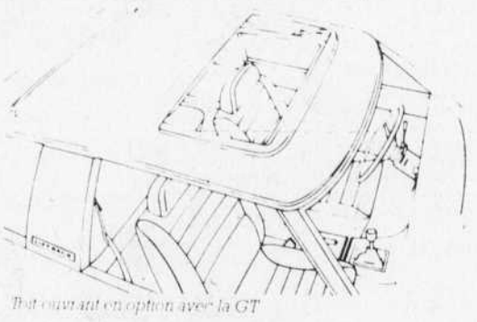
Habitacle redessiné

Les pneus radiaux ceinturés d'acier aussi. La suspension à étai MacPherson aussi. La ventilation intégrale aussi. Les jantes d'acier sculpté aussi. Le miroir de jour et de nuit aussi. C'est ça une Celica. Etonnant? Vous devriez la *voir*!

CHOISISSEZ LA LIFTBACK. C'est une Celica époustouflante. Elle a tout du coupé: une ligne aérodynamique d'aujourd'hui, beaucoup d'espace à l'arrière et même une banquette arrière qui peut asseoir trois personnes et qu'on peut rabattre pour transporter à peu près n'importe quoi de long.



CHOISISSEZ UN MODÈLE ST. C'est une voiture élégante. Le volant, le tableau de bord et le pommeau du levier de vitesses en similibois, le revêtement complet en tissu, la radio AM/FM et la transmission automatique au plancher font partie de l'équipement d'origine.



Toit ouvrant en option avec la GT

CHOISISSEZ UN MODÈLE GT. C'est une voiture de grand luxe. Son tableau de bord en aluminium brossé, sa radio stéréo AM/FM *multiplex*, son volant et son pommeau de levier de vitesses recouverts de cuir véritable, ses sièges en vinyle tressé et le siège du conducteur entièrement ajustable et muni d'un support lombaire sont standards.

La transmission surmultipliée à 5 vitesses est également standard. Parmi les options, vous trouverez la direction assistée et un toit ouvrant.

CHOISISSEZ UN CONCESSIONNAIRE TOYOTA. Allez voir ses Toyota Celica dès aujourd'hui. Il en a pour tous les goûts. A vous de choisir la vôtre!

TOYOTA

AUJOURD'HUI, C'EST TOYOTA!

Aujourd'hui, c'est la Toyota Celica!

VOYEZ CES CONCESSIONNAIRES TOYOTA DÈS AUJOURD'HUI!

ÎLE DE MONTRÉAL

Alix Toyota
6807 rue de Lorimier
Tel: 376-9191

Chasse Toyota Inc.
819 Rachel est.
Tel: 527-3411

Toyota Centreville Inc.
1922 ouest, rue Ste-Catherine
Tel: 935-6352/4

Fairview Toyota Inc.
12 Auto Plaza
Pointe Claire
Tel: 694-1510

Houle Automobile Ltée
9080 rue Hochelaga
Tel: 351-5010

N. Lesage Auto Ltée
3478 boul. LaSalle
Verdun
Tel: 769-3843

Spinelli Toyota
561 boul. St-Joseph, Lachine
Tel: 634-7171

St. Laurent Toyota (1977) Inc.
2955 Cote de Liesse
Tel: 747-9811

Tessier Toyota
5600 est, boul. Metropolitain
Tel: 259-4626

Toyota Pie IX Inc.
3955 est rue Fleury
Montreal Nord
Tel: 323-9780

BANLIEUES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Beloeil (McMasterville)
Réal Boucher Automobiles Inc.
555 boul. Laurier
Tel: 467-0229

Chambly
Chambly Toyota Inc.
1219 boul. Perigny
Tel: 658-4334

Châteauguay
Automobiles Pascha Ltée
46 boul. St-Jean Baptiste
Tel: 691-1000

Ile Perrot
Ile Perrot Toyota Ltée
421 Grand boul.
coin donqwichotte
Tel: 453-2510

Laval/Chomedey
Chomedey Toyota Inc.
3665 boul. St-Martin
Tel: 687-2634/333-1151

Laval/Duvernay
Duvernay Toyota Inc.
1615 est, boul. St-Martin
Tel: 387-6481

Longueuil
Longueuil Toyota Inc.
839 boul. Taschereau
Tel: 679-1890

Repentigny
Barnabé Campbell Auto Inc.
142 rue Notre-Dame
Tel: 581-6430

St-Eustache
Toyota St. Eustache Inc.
260 boul. Sauvé
Tel: 627-2697

Ste-Thérèse
Blainville Toyota Inc.
104 boul. Desjardins
Tel: 622-3313

Terrebonne
Automobiles L. G. Léveillé Inc.
501 boul. Terrebonne
Tel: 471-4117

VOUS TROUVEREZ AUSSI DES CONCESSIONNAIRES DANS LES VILLES SUIVANTES:

ALMA · BAIE COMEAU · CAPLAN · CHICOUTIMI · CO. DORCHESTER · DRUMMONDVILLE · FARNHAM · GASPE SUD · GRANBY · JOLIETTE · LACHUTE · LA MALBAIE · LÉVIS · MAGOG · MATANE · MONT-JOLI · MONT-LAURIER · NICOLET · POINTE GATINEAU · QUEBEC · RICHMOND · RIGAUD · RIMOUSKI · RIVIÈRE-DU-LOUP · ROUYN · SEPT ILES · SHAWINIGAN · SHERBROOKE · ST-FELICIEN · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · ST-JÉRÔME · ST-JOACHIM DE TOURELLE · ST-NORBERT DE BERTHIER · ST-PASCAL DE KAMOURASKA · ST-RAYMOND DE PORTNEUF · THETFORD MINES · THURSO · TRACY · TROIS RIVIERES · VALLEYFIELD · VAL-DAVID · VICTORIAVILLE